

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE  
U.F.R. DE GÉOGRAPHIE ET D'AMÉNAGEMENT

---

THESE DE DOCTORAT

# **CRISE ET POPULATION: l'exemple du Valenciennois**

**Etude de démogéographie et de géographie sociale  
d'un espace en difficulté.**

Thèse de Géographie Humaine présentée et soutenue  
publiquement par Vincent HOUILLON  
le 26 novembre 1998



---

## **JURY:**

Monsieur G.BAUDELLE, Professeur à l'Université de Rennes II.

Monsieur M.BATTIAU, Professeur à l'Université de Lille I.

Monsieur J.C.BOYER, Professeur à l'Université de Paris VIII.

Monsieur J.BRUN, Professeur à l'Université de Paris I.

Monsieur P.J.THUMERELLE, Directeur de recherche, Professeur à l'Université de Lille I.

à Véronique,  
Claire, Adrien et François.

## Remerciements

Parmi les différentes personnes qui m'ont aidé à réaliser ce travail, mes remerciements s'adressent particulièrement

à Monsieur Pierre-Jean Thumerelle, Professeur à l'Université de Lille I, Directeur de Recherche. Les conseils nombreux et les orientations dont il m'a fait part m'ont toujours été très utiles. Sans son soutien permanent et sa confiance, la réalisation de ce travail n'aurait pu parvenir à son achèvement.

à l'ensemble de mes collègues du LGH pour leurs encouragements amicaux et plus spécifiquement à François-Olivier Seys, Frédéric Dumont et Vincent Piedanna qui m'ont souvent fait profiter de leurs connaissances en matière informatique.

aux membres des centres de documentation, en particulier de l'observatoire régional de l'INSEE, de la chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes, de la Préfecture du Nord et de la Direction Régionale du Travail et de la Formation Professionnelle pour toutes les informations qu'ils m'ont transmises.

à ma femme qui, en toutes circonstances, m'a toujours exprimé sa compréhension, ses encouragements et son aide.

## Introduction générale.

La région Nord-Pas-de-Calais fait partie de l'Europe du Nord-Ouest c'est-à-dire de l'Europe des hautes densités de population caractérisée du point de vue économique par de fortes valeurs de production et par un intensité élevée de flux de marchandises. Cet espace n'est pourtant pas un espace homogène. De grandes inégalités existent dans le domaine du peuplement entre les espaces relativement peu peuplés ( les "reliefs" des massifs anciens) et les espaces pleins ( la Randstad Holland, le couloir Rhénan, les Bassins Miniers...). De même, la dynamique économique de cet espace est très inégale. Les agglomérations urbaines où s'exprime avec force le processus de métropolisation ( Bruxelles, Londres...) coexistent avec des régions victimes des conséquences économiques et sociales de la désindustrialisation.

Parmi les vieilles régions industrielles, le Bassin Minier de la région Nord-Pas-de-Calais appartient à la famille des espaces où le facteur

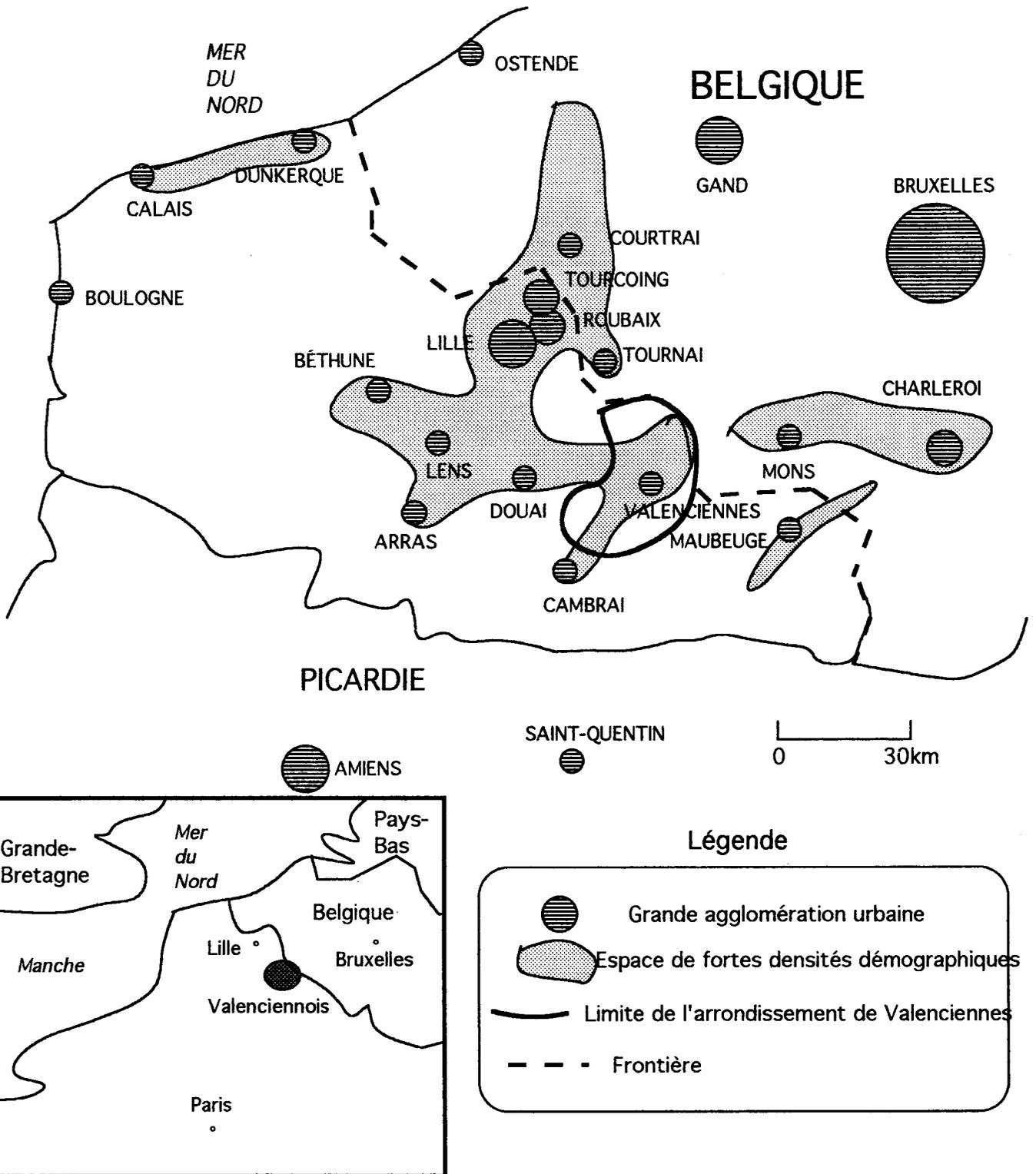
prépondérant de l'industrialisation a été l'existence de ressources minières<sup>1</sup> au même titre que la Ruhr et la Sarre en Allemagne, les Midlands en Grande-Bretagne, le Bassin de Liège et le Borinage en Belgique (**Fig.1**). Ces espaces puissants hier sont moins dynamiques aujourd'hui. Replacés sur le rythme de l'histoire longue, ces espaces se situent au niveau de la phase dépressionnaire d'un cycle. Ils font partie de ces espaces qui se sont développés à marche forcée au XIX<sup>ème</sup> siècle et qui ont souvent atteint leur apogée au cours de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Au cours des dernières décennies, ces espaces sont progressivement ou brutalement devenus des espaces moribonds ayant à gérer le délabrement de leur appareil industriel. Les mutations sectorielles accélérées par les ruptures de la conjoncture ont en particulier révélé les scléroses d'espaces cloisonnés, repliés sur eux-mêmes, plus ou moins aptes à réagir devant l'urgente nécessité de la reconversion. La désindustrialisation se mesure quantitativement à l'aune de milliers emplois perdus et partiellement remplacés. Elle s'exprime aussi par la baisse de la part de l'industrie dans l'ensemble des structures de l'économie. L'industrie occupe une part de plus en plus réduite dans la population active. Parallèlement à la baisse des effectifs de l'industrie, le secteur tertiaire s'est développé. La mutation structurelle de l'économie, exprimée par le diptyque désindustrialisation-tertiarisation classique et banal dans l'Europe du Nord-Ouest, est spécifique dans ces vieilles régions industrielles par son ampleur et par la brutalité de ses conséquences.

Toutes les vieilles régions industrielles du type "pays noir" connaissent en effet les mêmes types de problèmes résultant de la désindustrialisation: difficultés de la reconversion industrielle et tertiaire, chômage élevé, émigration importante. Le présent travail s'attache à l'étude du Valenciennois en tant qu'exemple de l'une des ces régions, ou plus exactement de l'une de ces sous-régions appartenant à ce type de vieilles régions industrielles.

---

<sup>1</sup> A côté de cette deuxième famille de vieilles régions industrielles, M.Battiau en distingue une première où "l'industrie s'est développée dans une agglomération urbaine préexistante de grande taille ou qui a toujours su conserver d'importantes fonctions autres que de production", et une troisième famille formée des "régions rurales ou initialement faiblement urbanisées (qui) ont acquis anciennement une fonction industrielle notable. Revue Belge de Géographie, 1/4, 1992, pp67-74.

Fig.1- Le Valenciennois dans son environnement régional



## Problématique et plan.

Le déclin, puis l'arrêt de l'exploitation minière, la crise de la sidérurgie après de multiples plans de restructuration, le développement de la filière automobile et la tertiairisation progressive sont quelques uns des faits marquants qui jalonnent les deux dernières décennies. Les politiques de reconversion s'emploient à reconvertir les activités et à adapter les hommes et les femmes aux nouvelles conditions économiques. La réorganisation du territoire s'opère sous l'impulsion décisive de la ville-centre principale, Valenciennes. Pour la population, ces évolutions constituent plus que des changements économiques, elles infligent aussi une rupture dans l'organisation sociale du passé. Non seulement, la grande industrie dominait l'activité de nombreux centres urbains mais elle imprimait une marque forte à l'édifice social par la présence d'une majorité d'ouvriers peu qualifiés et par une sous-représentation féminine criante dans l'activité économique.

C'est en tenant compte de ce contexte de mutation que ce situe notre problématique. La crise économique en constitue la toile de fond mais le coeur de notre étude est consacré à l'analyse démogéographique et sociale d'un territoire en pleine recomposition. Cette problématique est donc celle de

la dialectique entre les transformations d'un territoire et les transformations d'une population. Parce que population et territoire sont consubstantiels, parce qu'on ne peut comprendre les spécificités d'une population sans comprendre les spécificités d'un territoire, cette problématique consiste à s'interroger sur la dépendance et l'indépendance des faits démographiques par rapport aux effets de la crise. Elle conduit à mettre évidence les changements, les adaptations des comportements de la population dans ce territoire mais elle conduit également à analyser les permanences de ceux-ci et l'inertie des structures démographiques et sociales.

Pour aborder ces relations entre les transformations d'un territoire et les transformations d'une population, le rappel des réalités de la crise dans un premier temps s'imposait. Si cette présentation ne remet pas en question l'inéluctable changement de structure économique, elle nuance certaines affirmations parfois avancées sur l'effacement du caractère industriel de ce territoire. L'industrie reste un élément fondamental des structures économiques même si elle n'a plus le caractère écrasant qu'elle présentait autrefois. Cette première partie nous permettra en particulier d'élaborer une typologie des communes établie à partir du profil d'activités reprise par la suite dans l'analyse des phénomènes démographiques et sociaux.

Directement concernée par la crise et le renouvellement des activités, l'étude de la population active et des structures sociales s'inscrit logiquement ensuite. Cette aspect de l'étude s'est surtout attaché à analyser l'évolution de quelques traits originaux de la population active du Valenciennois, en particulier la sous activité féminine et la fin de la prégnance sociale ouvrière.

Enfin, parce que la totalité de la population est touchée directement ou indirectement par les changements de la population active, c'est finalement toute la population qui a été analysée. L'évocation de la population considérée globalement vise notamment à mettre en évidence les singularités de l'espace du Valenciennois à l'égard des processus généraux affectant la dynamique et les structures démographiques.

## Pourquoi le choix du Valenciennois?

Plusieurs raisons justifient le choix du Valenciennois. L'activité productive a atteint ici un niveau très élevé, caractérisé par une forte présence des "piliers" traditionnels qui ont fait la force et l'image du Nord-Pas-de-Calais. La deuxième raison est d'ordre conjoncturel. La crise a été profonde dans les années 1970 et elle se poursuit à l'heure actuelle. Or, comme le dit P.Claval<sup>2</sup>, "on hésite à se pencher sur un pays lorsque le ralentissement de l'économie, au cours d'un cycle, paralysait ses activités et laissait une part importante des adultes sans emploi". On peut effectivement constater que la croissance industrielle, et aujourd'hui de plus en plus la croissance tertiaire dans ses différents effets et modalités ont fait l'objet d'une très abondante littérature géographique. Cependant, dans ces périodes de bouleversements, l'analyse géographique nous semble tout aussi attrayante. Enfin, le Valenciennois, par ses problèmes économiques, par ses difficultés sociales est symbolique d'une certaine image du Nord, de la face cachée d'une mutation régionale qui donne des signes plus optimistes ailleurs. Exprimé à l'aide de plusieurs critères économiques et sociaux significatifs, le tableau exprime l'une des situations les plus sombres que l'on puisse observer dans la région Nord-Pas-de-Calais. Plus de la moitié des emplois industriels a disparu en moins de 20 ans. Le niveau de chômage est le plus élevé (15,4%)<sup>3</sup> des zones A de la région Nord-Pas-de-Calais en 1995 à égalité avec celle de Roubaix, de Lens-Hénin, et de Sambre-Avesnois. Enfin, plusieurs communes du Valenciennois sont classées parmi les toutes premières villes françaises pour le taux de Rmistes.

---

<sup>2</sup> Claval P: Initiation à la géographie régionale, Nathan Université, 1993, 288p.

<sup>3</sup> Enquête-emplois INSEE, 1995.

## Une étude de démogéographie et de géographie sociale.

La présente recherche relève du domaine de la démogéographie que D. Noin définit comme la branche de la géographie qui "vise à décrire et à comprendre la société par l'étude des rapports entre la population et l'espace"<sup>4</sup>. Au delà de cette définition générale, précisons que l'on adopte une acception élargie de la démogéographie dans laquelle se retrouve la plupart des auteurs depuis les années 70 et qui comprend les trois axes majeurs que sont "la distribution spatiale, l'étude des structures démographiques, socioculturelles et socio-économiques"<sup>5</sup>. Le premier de ces axes, chronologiquement le premier ayant fait l'objet de l'attention des géographes, sera le moins développé. Pour reprendre l'arbre de classement de la démogéographie de D.Noin et P.J.Thumerelle<sup>6</sup> notre problématique nous a amené à aborder plusieurs de ses branches. Le champ d'étude est donc vaste. Mais il ne saurait être question d'analyser les différentes variables démographiques et sociales qui caractérisent chacune d'elles. Ce "balayage"

---

<sup>4</sup> Noin D: Géographie de la population, Masson, 1994, p12.

<sup>5</sup> Noin D, Thumerelle PJ: L'analyse géographique des populations, Masson, 1993, p7.

<sup>6</sup> Noin D, Thumerelle PJ: op.cité, p7.

sans atteindre l'impossible l'exhaustivité ferait courir à cette recherche un risque d'énumération et de dispersion. Un choix des variables qui décrivent la population devait être effectué. Nous avons également voulu considérer "les" populations dans le sens que J.Pailhé propose<sup>7</sup>: "on peut, et à notre avis on doit considérer aujourd'hui des composantes de la population, par exemple les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les actifs, les chômeurs, comme constituant autant de "populations", non pour les caractériser de manière définitive comme groupes fermés, mais au contraire pour faire ressortir leurs dynamiques, leurs interactions".

#### Des thèmes abordés sous un angle différent.

Le dépeuplement n'est pas un thème de recherche nouveau. Il a inspiré d'innombrables travaux de la part de démographes, des historiens et des géographes. Ces études se sont très logiquement portées sur les espaces ruraux puisque le dépeuplement provoqué par un puissant exode rural fut un phénomène quasi général observé dans maintes régions au cours des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle. Il constitue la trame générale d'une étude classique telle celle de R.Béteille sur les Aveyronnais<sup>8</sup>. Portant sur la Picardie, le travail de P.Pinchemel est plus proche de notre thématique d'investigation. En effet, P.Pinchemel<sup>9</sup> étudie le lien entre le dépeuplement rural et le changement des structures sociales en Picardie. Réalisé dans les années cinquante, ce travail peut être considéré comme une étude pionnière. Débutant son étude par l'évolution de la population, l'auteur dit que " le recours aux données purement démographiques (natalité, mortalité) ne suffit pas à expliquer le dépeuplement de nos campagnes. Celui-ci est avant tout le résultat de transformations économiques véritablement révolutionnaires qui ont bouleversé les structures rurales". Les "transformations...révolutionnaires" dont il s'agit et que l'auteur ne décrit pas, se réfèrent aux progrès techniques transformant l'organisation du travail au sein du monde agricole et au sein de

---

<sup>7</sup> Pailhé J: Population(s): Le singulier et le pluriel. In B.A.G.F 5/1994, pp494-501.

<sup>8</sup> Béteille R: Les Aveyronnais, essai géographique de l'espace humain, 574p, 1978.

<sup>9</sup> Pinchemel P. Structures sociales et dépopulation rurale de 1836 à 1936, Colin, 1957.

la multitude de petits métiers ruraux. Mais surtout elles se réfèrent à l'industrialisation des villes, fortement créatrice d'emplois, moteur d'une noria mobilisant les masses rurales en surnombre. Parallèlement aux transformations économiques et à l'évolution démographique, les structures sociales se transforment. Le mouvement de celles-ci peut être considéré comme conséquence de celles-là. Avec une grande minutie, P.Pinchemel décrit ainsi la recomposition sociale par l'évolution de chacun des métiers qui animaient alors une société et une économie rurale beaucoup plus diversifiées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Si la problématique est proche, l'approche méthodologique est très éloignée de la nôtre. Dans les années 1950 en France, il ne pouvait être question par exemple, d'analyse quantitative ayant entre autre objectif de mettre en évidence des configurations spatiales.

Si notre étude s'apparente quant à sa thématique à celle que nous venons de présenter, elle s'en éloigne par le type d'espace qui nous sert de champ d'investigation. Le Valenciennois est d'abord un espace urbain, marginalement rural, mis en place par un siècle et demi d'une industrialisation poussée, dominée par l'extraction minière et surtout par les activités sidérurgiques et métallurgiques.

Le Valenciennois appartient en effet à la fois à la nébuleuse urbaine du Pays Minier et à la traînée urbaine de la vallée de l'Escaut. Dans ces types d'espaces urbains particuliers, le dépeuplement n'affecte pas seulement la ville-centre, il est fréquent dans le cas de communes autrefois marquées par un haut degré d'industrialisation fondé sur l'extraction minière et sur les activités métallurgiques et sidérurgiques. La diversité des évolutions démographiques repose donc sur plusieurs déterminants.

Les activités industrielles lorsqu'elles pèsent d'un poids élevé dans les structures économiques modèlent la société. Non seulement elles modèlent les structures sociales mais elles influencent aussi les comportements et les mentalités. Ces liens étroits établis entre la sphère économique et la sphère sociale et mentale ont été illustrés par exemple par J. Schnetzler<sup>10</sup>. Prenant pour espace de référence la région stéphanoise, on se

---

<sup>10</sup> Schnetzler J: Les industries et les hommes dans la région stéphanoise, étude de

sent proche du Valenciennois des années 60. Cependant l'étude de J. Schnetzler dresse un tableau très complet de l'évolution des activités et de la société de la région en remontant au delà du XIX siècle. Notre ambition est plus modeste dans la présentation des faits et plus précise dans la période considérée. Limitée aux deux dernières décennies, ce sont d'abord les changements dans la société et la dynamique de la population par temps de crise qui sont particulièrement recherchés. Les activités n'étant pas étudiées de façon précise en tant qu'éléments structurants l'espace mais dans la mesure où les évolutions qu'elles enregistrent exercent des effets à priori sur la population.

#### Originalités de notre travail par rapport aux thèses récentes portant sur le Nord-Pas-de-Calais.

La plus grande partie des thèses récentes portant sur la région aborde tel ou tel aspect de la grande mutation régionale. Les recherches menées dans le cadre de la démogéographie sont relativement nombreuses. Un rapide bilan permet d'établir un classement très simple de ces recherches en deux catégories selon le cadre territorial choisi. Dans la première, la région Nord-Pas-de-Calais est le cadre géographique de référence. L'étude aborde un aspect social (les jeunes et l'insertion, la formation). Dans une deuxième catégorie, le cadre de la recherche est un espace sous-régional. Dans ce cas une place quasi exclusive est accordée à l'arrondissement de Lille<sup>11</sup>. Des phénomènes tel que le vieillissement de la population, les migrations alternantes, les migrations résidentielles ont été successivement étudiés. Les autres sous-ensembles régionaux sont totalement absents de l'investigation des jeunes chercheurs. Aussi, notre étude nous semble originale à double titre. Le Valenciennois n'a pas encore fait l'objet d'une recherche spécifique en démogéographie. Malgré son titre, la thèse de P.Subra<sup>12</sup> couvre un champ très vaste relevant à la fois de l'aménagement, de la géographie économique, de la géopolitique et de la science politique. L'autre originalité de notre

---

géographie humaine, 1974, 485p.

<sup>11</sup> Ceci est un peu en train de changer avec plusieurs thèses en cours concernant notamment la population du littoral.

<sup>12</sup> Subra P: Géopolitique du Valenciennois. Thèse, Université de Paris VIII, 1993.

recherche est de reposer sur la pluralité des thématiques abordées au sein de la démogéographie alors que la plupart des thèses récentes porte souvent sur l'une d'entre-elles. Notre problématique impose ce plus grand degré de globalité car la totalité de la population du Valenciennois est concernée directement ou indirectement par la crise.

## Le cadre spatial et remarques méthodologiques générales.

### Présentation de l'espace valenciennois.

L'arrondissement de Valenciennes est un espace constitué de plusieurs milieux géographiques. Pour reprendre la typologie des formes urbaines de P.Bruyelle<sup>13</sup>, il appartient à la nébuleuse urbaine du Pays Minier (Wallers, Hélesmes, Abscon, Escaudain) et participe à l'alignement urbain de la vallée de l'Escaut longtemps marqué par l'activité métallurgique et sidérurgique. Au nord et au sud-est, il s'étend sur des espaces où la ville est moins présente mais que l'on peut difficilement qualifier de ruraux traditionnels. En effet, au sud, le Hainaut prolongeant les bas-plateaux du Cambrésis voués au système des grandes cultures est certes rural mais il constitue aussi un espace résidentiel pour les foyers d'activités de l'agglomération Valenciennaise. Au nord, l'Amandinois est plus difficile à qualifier. C'est un secteur où les densités de population sont plus faibles et où l'agriculture imprime une marque dominante dans le paysage. Mais

---

<sup>13</sup> Bruyelle P: L'organisation urbaine du Nord-Pas-de-Calais, Université de Paris I, 1980, 850p.

l'Amandinois, rejoignant le Pévèle vers le nord, subit de plus en plus les conséquences de la périurbanisation. Dans le contexte des recompositions territoriales actuelles, cet espace se réorganise progressivement autour de la ville-centre principale. Pour cela, il était important d'intégrer ces communes rurales dans cette étude.

L'identité géographique du Valenciennois résulte aussi de son histoire. Le Hainaut constitua avec la Flandre l'une des deux grandes principautés féodales du Nord-Pas-de-Calais d'aujourd'hui. Du Haut Moyen-âge jusqu'au règne de Louis XIV, le Hainaut constitua une entité politique et administrative qui s'étendait entre les vallées de la Scarpe à l'Ouest, de la Haine à l'Est et de la Sambre au Sud. Le traité d'Utrecht (1713) en fixant la frontière sur ses limites actuelles démantela le Hainaut historique. Le nom persista cependant en tant que province du royaume des Pays-Bas puis de la Belgique. Le Hainaut historique est donc coupé aujourd'hui par la frontière. Sa partie française s'étend sur le Valenciennois stricto sensu mais aussi sur l'Avesnois. L'appartenance à ce territoire historique a forgé une mentalité, une culture et un patois particuliers. Il y a un réel sentiment d'appartenance de la population à son territoire.

### Les limites "statistiques" du Valenciennois.

L'espace du Valenciennois entre-t-il dans les limites d'un arrondissement, d'une agglomération urbaine? d'une zone A? La "Zone d'emploi" (ou Zone A) nous a paru délimiter l'espace le plus pertinent pour notre étude. S'appuyant notamment sur les déplacements domicile-travail, l'INSEE a découpé ces zones selon des critères fonctionnels les plus adaptés à notre thématique. En découpant ces zones, l'INSEE avait voulu respecter au mieux les découpages administratifs existants. Par chance, les limites administratives de l'arrondissement se calquent exactement sur celles de la zone A de Valenciennes. Comme l'information disponible pour un arrondissement ou pour une Zone A ne se retrouve pas forcément à l'identique d'un recensement à l'autre, le fait de pouvoir se baser sur l'un ou l'autre de ces deux découpages facilite la constitution de séries statistiques

cohérentes. Dans la plupart des cas, le Valenciennois désignera donc l'espace de l'arrondissement ou de la zone A.

Cependant, l'agglomération urbaine de Valenciennes présente un découpage très voisin de celui de l'arrondissement. Les Unités Urbaines de l'INSEE sont définies sur le critère de la continuité du bâti urbain. La croissance urbaine dans le Valenciennois ayant été stoppée depuis les années 70, le tissu urbain s'est modifié mais il ne s'est pas étendu. On retrouve les mêmes 58 communes en 1975 et en 1990. Hormis 6 communes appartenant à l'arrondissement de Douai, toutes les autres relèvent de celui de Valenciennes. En 1990, sur les 338392 habitants de l'agglomération, 315000 dépendent de l'arrondissement de Valenciennes, soit 93%. D'autre part, les communes urbaines de l'agglomération de Valenciennes situées dans l'arrondissement représentent plus de 90% de la population de celui-ci. La relation est donc étroite entre arrondissement et agglomération de Valenciennes. De ce fait, tout en retenant l'arrondissement comme base spatiale, l'agglomération de Valenciennes pourra occasionnellement être utilisée pour l'étude de certains phénomènes préférentiellement urbains.

#### Les problèmes méthodologiques généraux liés à un cadre géographique restreint.

Pour la plupart des phénomènes observés, la situation du Valenciennois sera comparée à celle de l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais. Ceci est facilité par l'existence de sources statistiques qui autorisent une analyse comparative fiable. Mais ceci est justifié aussi par le fait que le Valenciennois est à la fois un espace typiquement nordiste par sa forte empreinte industrielle mais il est aussi un espace original, comme nous venons de le souligner dans le paragraphe précédent. On se référera également aux situations et évolutions observées dans la partie frontalière wallonne, tantôt au niveau de la Province du Hainaut, tantôt à l'échelle plus fine de l'arrondissement de Mons. Une comparaison systématique semblait difficile car des distorsions nombreuses affectent les séries statistiques, notamment au niveau des activités économiques et des catégories socio-professionnelles. Les références à la Belgique concerneront donc surtout le domaine strictement

démographique pour lequel la comparaison s'appuie sur des données incontestables.

La ressemblance exprime l'homogénéité, l'écart révèle l'originalité. De stimulantes interrogations sur les facteurs explicatifs naissent de cette démarche comparative. L'arrondissement de Valenciennes est considéré comme l'espace géographique de référence. L'analyse de la diversité des situations, la recherche des régularités à l'intérieur de cet espace implique le recours à des échelons géographiques plus fins. Ceci est nécessaire mais concrètement délicat à réaliser. Plusieurs problèmes méthodologiques se posent. D'une part le problème des sources. L'accès à des sources de niveau communal n'est pas toujours aisé. L'exemple des informations diffusées par l'INSEE est très illustratif. De nombreux tableaux ne sont disponibles que pour les communes atteignant 2000 habitants, 5000 habitants ou 10000 habitants. Les tableaux les plus complets et les plus précis étant réservés aux communes les plus peuplées. Hormis le problème du coût très élevé de certaines séries statistiques, cette inégale diffusion de l'information selon la taille des communes a restreint considérablement les possibilités d'une étude à l'échelle locale. Pour de nombreuses variables, l'INSEE n'accepte de fournir des informations qu'au dessus d'un certain seuil d'individus statistiques ou d'événements. Certes ces restrictions sont justifiées par des exigences de significativité statistique et par la "loi informatique et liberté "mais on aurait aimé que des facilités soient aménagées pour les chercheurs bien en peine pour avancer devant tant d'obstacles.

Pour ne pas nous affranchir de l'exigence de significativité des séries statistiques et pour contourner les obstacles liés au filtre juridique exercé sur certaines données statistiques, l'emploi d'autres découpages administratifs de l'espace de l'arrondissement a été nécessaire. Ainsi, il était difficile de s'abstenir d'utiliser l'échelon cantonal malgré le petit nombre des cantons (9) auxquels il faut ajouter les deux villes de Valenciennes et de Saint-Amand-les-Eaux facilement isolées.

Il reste que le recours à cet échelon cantonal a été limité car il n'est pas entièrement satisfaisant. Ces limites administratives ne sont pas toujours adaptées à l'étude des phénomènes géographiques. Certains cantons

sont hétérogènes par leur appartenance à plusieurs milieux géographiques. Plusieurs cantons sont composés à la fois de communes rurales et de communes urbaines, comme celui de Bouchain, de Condé sur l'Escaut, de Valenciennes-Est... Par ailleurs, parmi les cantons très majoritairement urbains, on peut difficilement considérer comme un tout indifférencié les communes anciennement minières et les communes marquées par d'autres activités comme la sidérurgie. Ainsi, lorsque le phénomène le justifiait, on a pu définir un nouveau découpage spatial en opérant des regroupements de communes. Ceci permettant de concilier à la fois la double nécessité de réaliser une étude géographique soucieuse de couvrir l'ensemble du territoire valenciennois et d'atteindre des effectifs suffisants au niveau des variables de référence.

Le choix de privilégier une grande échelle géographique n'est pas sans poser de problèmes quant à l'exploitation des petits effectifs par les méthodes statistiques. Un effet de taille peut résulter du faible nombre de valeurs de certaines variables. Dans de telles conditions quelle signification peut-on donner à des pourcentages? Comme le souligne J. Charre "se ramener à 100 comme valeur de référence n'a de sens que si la valeur réelle de référence est largement supérieure à 100 ... si une commune a 50 habitants, ne connaît aucune émigration entre deux recensements, mais accueille deux couples de retraités, le solde migratoire va s'élever à 8% ( la relativisation aura en quelque sorte inventé quatre personnes)"<sup>14</sup>. Cet effet de taille a pour principale conséquence de faire que ce sont les unités spatiales de faibles valeurs qui connaissent souvent les taux les plus élevés. Ces taux ainsi calculés sont justes du point de vue arithmétique mais sont souvent aberrants du point de vue statistique. En interdisant la comparaison, ils rendent surtout caduque toute interprétation dans le cadre d'une analyse spatiale. Ce problème n'affecte pas que les communes rurales, on peut le rencontrer dans tous les espaces quand on observe des variables catégorielles qui caractérisent des petites populations.

Ce problème des petits effectifs justifie l'apport de certaines modifications aux découpages administratifs traditionnels qui constituent des

---

<sup>14</sup> Charre J: Statistiques et territoire. G.I.P Reclus, 1995.

bases spatiales insuffisantes. Le recours à la statistique n'est valide que si les unités spatiales sont suffisamment grandes ou suffisamment pleines. Cependant on ne peut renoncer trop facilement à l'échelle communale. L'expression cartographique n'a parfois pu prendre en compte que les communes au delà d'un seuil de 2000 ou 5000 habitants selon les cas. Une autre méthode utilisée vise à regrouper des petites communes contiguës jusqu'à hauteur d'un seuil minimum d'effectifs dans la variable de référence.

Par ailleurs, les méthodes de standardisation directe et indirecte (méthode des taux-types ou de la population-type) permettent de pallier l'insuffisance des sources à l'échelon communal. En prenant pour référence les valeurs moyennes observées dans la région Nord-Pas-de-Calais, elles permettent de parvenir à un résultat relativement fiable. Enfin, lorsqu'il s'agit de suivre l'évolution d'une variable dans le temps (taux de natalité par exemple), une solution possible est de calculer des taux annuels moyens au cours d'une période. Cette méthode a l'avantage d'augmenter les événements à partir desquels les taux sont calculés et de ce fait de lisser les fluctuations annuelles de ces événements qui peuvent être exceptionnelles. L'INSEE a calculé des taux annuels moyens par périodes intercensitaires. Ces taux rapportent des naissances ou des décès à des populations dont on suppose qu'elles suivent une évolution exponentielle uniforme au cours de la période.

## PARTIE 1

# LA CRISE D'UN BASSIN INDUSTRIEL

## Chapitre 1

### Le résistant déclin des activités industrielles

#### Introduction.

L'activité industrielle a été le moteur de la croissance urbaine pendant la deuxième moitié du XIXème siècle et la première moitié du XXème siècle. Tout en affirmant sa puissance, l'industrie a progressivement eu une influence grandissante sur l'ensemble de l'économie et parallèlement elle a conféré au Nord-Pas-de-Calais une identité de région industrielle bien que ces activités industrielles n'aient jamais constitué beaucoup plus que la moitié de la totalité des emplois. Certaines branches, piliers de l'industrie régionale selon l'expression consacrée, ont occupé une place privilégiée. L'extraction minière, le textile-habillement, la sidérurgie, furent grandes pourvoyeuses d'emplois non seulement en elles-mêmes mais aussi par leurs effets induits sur les autres activités. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les pertes d'emplois et les fermetures d'entreprises dans ces branches sont considérables. Lors des deux dernières décennies, l'ensemble de

l'industrie a perdu plus de 250 000 emplois dans la région Nord-Pas-de-Calais.

La "crise" est d'abord une crise industrielle dont les effets s'expriment dans les différents bassins d'emplois de la région. Dans le Valenciennois, les deux dernières décennies ont été marquées par des pertes d'emplois d'une rapidité et d'une ampleur inégalées. Dans ce "bassin industriel à développement combiné et polarisé"<sup>1</sup>, des difficultés de différents ordres ont cumulé et cumulent leurs effets. A la crise globale de l'économie due au retournement général de la conjoncture de 1974, s'ajoute la crise structurelle antérieure, celle des charbonnages et celle de la sidérurgie... Dans ce contexte, la montée du tertiaire est lente. Elle ne compense que partiellement les pertes de l'industrie.

L'étude de la crise débute par l'analyse de l'évolution de l'activité industrielle. Mais il ne saurait être question dans ce chapitre de présenter dans le détail l'évolution de toutes les branches industrielles. Dans ce premier chapitre, nous voulons montrer que l'évolution de l'industrie du Valenciennois n'est pas uniquement orientée dans le seul sens qu'en donne les clichés habituels c'est-à-dire le déclin irrémédiable accompagné de fermetures d'usines et de licenciements. Le tissu industriel est plus divers. Quelques branches se consolident, d'autres émergent dans le cadre d'une politique de reconversion. Si elles ne peuvent être considérées comme des nouveaux piliers de l'édifice économique, au moins peuvent-elles être des éléments sur lesquels s'appuient de nouveaux dynamismes.

---

<sup>1</sup> Paris D: La mutation inachevée, l'Harmattan 1993, p40.

## 1. Remarques générales.

### 1.1. Le problème des sources statistiques pour l'étude des activités.

La notion d'emploi renvoie à deux acceptions proches mais différentes qui ne sont pas sans présenter certaines ambiguïtés. L'emploi désigne d'une part "l'ensemble des personnes qui ont un travail"<sup>2</sup>. Mais "un" emploi" est défini comme "un poste de travail occupé régulièrement et à temps plein, c'est-à-dire pour une durée qui, dans un pays donné, pour une période donnée, est considérée comme normale ou moyenne"<sup>3</sup>. Notre objectif étant dans ce chapitre de présenter les grandes mutations économiques de l'espace Valenciennois, nous considérerons d'abord "l'emploi" ou "les emplois" selon leur appartenance à telle ou telle branche d'activité. L'emploi en tant qu'élément structurant l'organisation du monde du travail et élément déterminant le niveau social sera considéré dans un chapitre ultérieur.

Le recensement est une source irremplaçable. Si les données disponibles à l'échelle locale sont fiables, la date déjà ancienne du dernier recensement pose problème car les changements réalisés depuis 1990 peuvent être considérables à l'échelle locale. Pour pallier partiellement cet inconvénient et pour s'approcher d'une date la plus récente possible, le recours aux estimations élaborées par l'INSEE s'est imposé. Celles-ci présentent malheureusement trois inconvénients. Ces estimations ne sont pas disponibles pour un cadre géographique plus petit que la zone A. Techniquement ces estimations sont élaborées à partir d'un travail dont le produit est fait d'appréciations de l'enquêteur qui rectifie en plus ou en moins les déclarations spontanées des individus, alors que les évaluations du recensement sont fondées sur les déclarations spontanées des individus. La continuité des séries peut néanmoins être considérée comme satisfaisante. Enfin, le troisième inconvénient provient de la modification de la nomenclature des emplois. La Nomenclature des Activités et des Produits élaborée en 1973 (dit code "NAP 73") a été mise en vigueur au 1er janvier 1974. Elle a servi de base au

---

<sup>2</sup> Brunet R: Les mots de la géographie. RECLUS, 1992, p170

<sup>3</sup> Freyssinet J: Le chômage. Ed.Complexe, 1994, p19.

classement des activités pour les trois derniers recensements. Par souci d'une harmonisation européenne, le code NAF (Nomenclature d'Activités Française) s'est substitué au code précédent. Ayant pris effet en 1993, le nouveau classement établit une homogénéisation des données relatives à l'emploi au sein de l'Union Européenne en consacrant l'usage d'un dispositif commun de nomenclatures. Notre souci étant de mettre en évidence le démantèlement et la recomposition des activités dans le Valenciennois, seule la NAP73 permettait la constitution de séries chronologiques cohérentes depuis 1975 et jusqu'en 1992 puisque l'INSEE a réalisé des estimations avec cette nomenclature jusqu'à cette date. Pour les années ultérieures, la nouvelle nomenclature NAF en vigueur depuis 1989, et d'autres sources n'ont été utilisées que pour préciser une situation dans les branches où les variations très récentes de l'emploi ont été particulièrement fortes.

## 1.2. Les limites géographiques utilisées.

A l'échelle locale, les limites de l'espace étudié peuvent prendre une grande importance. La présence d'un gros établissement à vocation industrielle ou tertiaire selon qu'il est situé à l'intérieur ou à l'extérieur des limites de l'espace étudié, peut influencer les statistiques de l'emploi.

Pour étudier l'emploi et l'activité, l'utilisation de l'agglomération est certainement un choix très pertinent. Nous lui avons préféré la zone A. Ce choix est justifié par notre volonté de disposer d'un cadre spatial stable autant de fois que cela est possible. Du reste, en ce qui concerne l'emploi, les différences entre l'Unité Urbaine et l'agglomération sont ténues. Seule, la commune d'Aniche appartenant à l'U.U de Valenciennes hors de la zone A, s'avère être un pôle d'emplois non négligeable. D'autre part, la zone A intègre des communes rurales qui jouent marginalement sur le nombre des emplois.

L'INSEE enregistre l'emploi sur le lieu de résidence et sur le lieu de travail à partir des déclarations. Voulant mettre en évidence le démantèlement des activités de la structure des emplois du Valenciennois, le choix de la référence au lieu de travail s'imposait dans un premier temps. L'activité d'une zone, quelque'elle soit, dépend d'abord des entreprises situées

dans des lieux précis où les emplois sont situés. Les statistiques afférentes au lieu de résidence n'en sont pas moins utiles. La confrontation des deux types de données permet de juger du degré de dépendance de la zone à l'égard des emplois extérieurs. Elle permet une première approche des migrations alternantes de main d'oeuvre.

## 2. La crise industrielle: facteurs et aspects généraux.

### 2.1. Le cloisonnement de l'espace industriel.

Plusieurs auteurs ont pu mettre en évidence la constitution progressive dès avant la première guerre mondiale, de bassins d'emplois cloisonnés peu aptes à répondre aux changements et à l'innovation. Le cloisonnement de petits espaces industriels n'est pas spécifique de la région Nord-Pas-de-Calais. Le sillon industriel wallon s'est mis en place et développé selon la même organisation. Cette fermeture sur les évolutions extérieures était la conséquence de processus intimement liés: la concentration de la production industrielle dans de grandes entreprises et la spécialisation fonctionnelle des bassins d'emplois. Le Valenciennois appartient à ce type d'espace marqué par la grande entreprise sidérurgique ou minière. Son activité a pâti d'un haut degré de spécialisation, encore qu'il n'ait pas été le plus élevé des espaces du Nord-Pas-de-Calais. Les problèmes liés à cette organisation cloisonnée s'observaient également en Belgique, "ces bassins trop petits, concurrents, n'ont pas atteint le seuil critique d'émergence d'une structure industrielle puissante, à la fois plus diversifiée et intégrant des filières plus longues"<sup>4</sup>.

Les grandes entreprises exerçaient une influence considérable non seulement sur la vie économique locale, mais aussi sur l'ensemble de la vie sociale. Souvent propriétaires de logements, elles assuraient un rôle important dans l'éducation mais aussi dans la vie culturelle, les loisirs des employés et de leur famille. Fermant les horizons du marché du travail en offrant un débouché immédiat à la main d'oeuvre locale, la formation n'a été

---

<sup>4</sup> Denis J (ss. dir): Géographie de la Belgique, Crédit Communal, 1992, p370.

ni une priorité ni un impératif pour la population. Pourquoi se former si l'emploi sur place est assuré? Ce schéma mental constitué d'un attachement à la stabilité et d'une peur du changement a bénéficié du soutien des différentes fractions de la société à tel point que la réalité des mutations économiques fut longtemps niée. "Accepter l'idée de remise en cause du rôle de l'activité dominante c'était implicitement menacer le ciment de la communauté locale... Les entrepreneurs, les syndicalistes, les élus locaux avaient tous tellement intériorisés cette idée que, quels qu'aient été par ailleurs leurs conflits, ils se sont retrouvés d'accord pour nier la réalité des premiers signes annonciateurs du déclin"<sup>5</sup>. Ainsi lorsque le temps des crises arriva, la main d'oeuvre avait accumulé trop de certitudes et de retards pour répondre immédiatement à la nouvelle donne du marché du travail. La faible propension de la population à la mobilité géographique est également la résultante de l'inertie des mentalités.

Hégémoniques comme employeurs, les grandes entreprises l'étaient aussi souvent dans leur branche, "le processus de spécialisation spatiale à l'échelle locale a eu des effets stérilisants sur le développement économique"<sup>6</sup>. La difficulté pour des entreprises extérieures à s'insérer dans le tissu économique local a limité la diversification fonctionnelle, source de dynamisme en elle-même et aussi facteur d'adaptation en cas de crise.

## 2.2. Les effets de la crise sur l'emploi: premier aperçu.

Ce facteur a certainement joué un rôle important dans la crise industrielle du Valenciennois, la plus grave qu'ait connu l'une des zones du Nord-Pas-de-Calais depuis le début des années 70. Globalement, la chute des effectifs industriels a été vertigineuse. Elle est en grande partie à mettre sur le compte des branches que nous avons analysées ci-dessous. Le rapprochement de la carte des pertes d'effectifs dans les branches traditionnelles et de la carte des pertes d'emplois de l'ensemble de l'industrie est très évocateur. De 1975 à 1992, l'industrie du Valenciennois a perdu 41165 sur 73130 emplois, c'est-à-

---

<sup>5</sup> Battiau M: Hommes et Terres du Nord, 2/1985, p66.

<sup>6</sup> Paris D: La mutation inachevée, L'Harmattan, 1993, p40.

dire plus de la moitié de l'effectif initial (**Tableau.1**). L'ampleur de la chute des effectifs a surpris, "les contractions d'emplois étaient moins attendues dans le Valenciennois et la Sambre-Avesnois, car dans ces deux cas le tissu industriel était beaucoup plus diversifié"<sup>7</sup>. Depuis la décennie soixante-dix, la crise n'a épargné aucune des branches industrielles. Cependant, le tableau n'est pas toujours aussi sombre. Certaines d'entre-elles ont certes été malmenées sous le coup des restructurations imposées par la modernisation, la recherche de compétitivité, ou encore sous l'effet de la stratégie des grands groupes peu soucieux des effets locaux de leur politique. Mais elles se sont maintenues et elles ont même consolidé leur position. Il faut dire que le contexte s'y prêtait. Mises en oeuvre sous l'impulsion de l'État ou des collectivités locales, les politiques de reconversion industrielle ont déployé leurs effets. Les groupes industriels attirés par les aides et les facilités de toutes natures ont su répondre également à des opportunités d'implantation.

---

<sup>7</sup> Battiau M: Hommes et Terres du Nord, 3/1995, p99.

**Tableau.1-** Emplois par branche industrielle.  
Evolution 1975-1992

Branches industrielles	Evolution des emplois %		Nbre emplois 92	Nbre emplois 75	Variation du nbre des emplois
	Valenciennois	Région	Valenciennois	Valenciennois	
industrie de la viande	-60,39	-16,20	101	296	-195
autres I.A.A.	-22,20	-19,07	1735	2310	-575
Charbon, cokéfaction	-100,00	-97,85	0	6955	-6955
Pétrole, gaz naturel	-92,00	-77,82	18	260	-242
Electricité, gaz, eau	-14,55	9,52	1051	1192	-141
Métaux ferreux	-86,60	-68,56	2614	15807	-13193
Métaux non ferreux	-55,11	-12,86	101	113	-12
Matériel de construction	-75,57	-59,04	899	3432	-2533
Industrie du verre	-97,50	-5,17	19	1162	-1143
Chimie de base	-71,48	-45,55	164	531	-367
Fonderie, travail des métaux	-33,99	-43,23	4594	6649	-2055
industrie papier carton	91,13	-29,17	1013	353	660
Caoutchouc, plastiques	-19,56	11,21	551	835	-284
Construction mécanique	-48,56	-41,41	3225	5972	-2747
Construction électrique	66,43	-23,65	466	289	177
Automobile, autres transports	-50,12	-1,74	4689	8693	-4004
Constr navale, aéronautique	-62,86	-85,63	13	39	-26
Parachimie, ind pharm	60,23	14,94	1410	942	468
Ind. textile, habillement	-61,80	-62,22	1106	4649	-3543
Ind cuir, chaussure	-100,00	-60,46	0	34	-34
Bois, meubles	48,68	-15,62	781	614	167
Imprimerie, presse	-8,06	8,39	285	396	-111
Bâtiment génie civil	-37,51	-21,17	5793	9721	-3928
			30628	71244	-40616

\*: dans la zone A de Valenciennes

### 3. La crise de la sidérurgie et des activités métallurgiques.

Les deux branches "Minerais et métaux ferreux" et "Fonderie, travail des métaux" regroupant les activités métallurgiques lourdes ont perdu 19300 emplois de 1975 à 1992 ce qui représente la moitié des pertes d'emplois industriels de la zone. Au rythme de plus de 1000 emplois perdus par an en moyenne, la crise sidérurgique a créé un véritable traumatisme social. Le rôle important de ces activités dans la décomposition du marché de l'emploi mérite qu'on s'arrête sur les facteurs de cette évolution. Les facteurs de la crise sidérurgique sont connus. Nous n'évoquerons ceux-ci que dans la mesure où ils concernent les sites du Valenciennois.

#### 3.1. Les symptômes anciens.

A partir des années 50, la sidérurgie française doit faire face à une concurrence de plus en plus vive car de nouveaux pays producteurs apparaissent tel le Japon, le Brésil, puis dans les années 60 et 70 la Corée du Sud et la Chine. "La nécessité s'impose d'adopter les modèles productifs issus de ces pays (littoralisation, innovation technologique)"<sup>8</sup>. Le complexe sidérurgique intégré Usinor-Dunkerque répond à cette nouvelle donne mondiale. Décidé en 1956, il entre en activité en 1962. Le deuxième grand site français de sidérurgie sur l'eau ouvrira douze ans plus tard à Fos sur les bords de l'étang de Berre. A l'échelle de la région Nord-Pas-de-Calais, l'émergence du pôle Dunkerquois crée immédiatement une situation de concurrence intra-régionale qui place le Valenciennois dans une position d'infériorité.

La recherche incessante de gain de productivité (coulée continue, automatisation, acier à oxygène) nécessite de lourds investissements. Dans un contexte de surproduction menaçante, il est impossible pour Usinor de développer le site Dunkerquois et de maintenir en l'état l'ensemble des sites intérieurs. A la fin des années 60, les investissements du groupe Usinor

---

<sup>8</sup> Paris D: Op.cité, 1993, p60.

annonce le déclin des usines du Valenciennois. Celles-ci reçoivent 10% des investissements du groupe contre 80% à l'usine de Dunkerque. Les usines du Valenciennois sont progressivement déclassées par leur faible productivité. Ainsi en 1969, "il faut 8200 personnes à Denain pour produire 2,18 millions de tonnes d'acier, mais seulement un peu plus de 4500 pour une production supérieure (2,5 millions de tonnes) à Dunkerque" ou encore "la fabrication d'une tonne d'acier prend huit heures et demies dans le premier cas et seulement 5 heures dans le second"<sup>9</sup>. Les usines du Valenciennois trop petites et peu productives s'éloignent du seuil de rentabilité qui s'élève progressivement.

Plusieurs formes d'adaptation seront mises en oeuvre conjointement. Des fermetures partielles d'établissements sont effectuées. Cependant les mesures de restriction des effectifs qui s'imposaient alors n'ont pas été prises pour des raisons sociales et politiques bien compréhensibles. D'autre part la spécialisation des unités restantes dans les aciers nobles et le laminage impose l'abandon des activités traditionnelles que sont la production d'acier et de fonte. Enfin, le site de Denain est agrandi et modernisé. Grâce au canal à grand gabarit permettant l'acheminement des matières premières importées et par l'ouverture d'un port fluvial minéralier, l'usine de Denain est transformée en usine semi-maritime. Si les conditions de production s'apparentent à celles du pôle de Dunkerque, l'optimum productif du site littoral n'est pas égalé. Cet aménagement qui a engagé un effort d'investissement exceptionnel ne laissera qu'une éphémère illusion à la population quant à la pérennité de la sidérurgie locale. Avant le choc pétrolier de 1974, les conditions du déclin de la sidérurgie du Valenciennois sont réunies.

---

<sup>9</sup> Subra.P: Géopolitique du Valenciennois. Thèse Université Paris VIII, p 303, 1993.

### 3.2. La mort brutale.

En 1971, une étude prospective des services de l'Équipement prévoyait une suppression de près de 1800 emplois directs et 2000 emplois indirects sur les 13000 que totalisaient les sites de Denain, Trith, Anzin. L'étude ne se trompe pas quand elle prévoit des difficultés à court terme pour la sidérurgie du Valenciennois. Elle ne se trompe pas non plus quant au caractère inéluctable des suppressions d'emplois. Par contre, elle a nettement sous-estimé leur volume. Ce sont près de 12000 emplois qui disparaîtront.

Plus qu'une récession planifiée, il faut évoquer un déclin brutal et irrésistible. Au milieu des années 70, la consommation d'acier s'effondre en Europe et en France. "La surproduction virtuelle devient surproduction réelle"<sup>10</sup>. Relevant du cadre de la CECA, le sort des sidérurgies européennes se joue à Bruxelles. Le Plan Davignon (1977) prévoit d'adapter la production à l'évolution de la demande par le biais de quotas. L'adaptation signifie la baisse de la production que l'on fera porter selon une stricte logique de rentabilité sur les usines les moins performantes. Dans ce contexte, les fermetures de sites menacent les usines peu compétitives du Valenciennois. Les plans de fermetures s'égrènent inexorablement chaque année.

La première alerte a lieu en 1976, la direction d'Usinor prend la décision d'arrêter les hauts-fourneaux de l'usine de Trith-Saint-Léger, appelée couramment "Usinor-Valenciennes". Mais les mesures de restructuration ne s'accompagnent d'aucun licenciement puisqu'une partie des emplois est transférée à Denain, les départs en préretraite ou des départs volontaires constituant les autres suppressions de postes. Seule une partie du site est touchée. Le laminoir demeure en activité. L'année 1978 restera la plus sombre dans les mémoires du Valenciennois puisque les plus grands sites sont touchés par les fermetures. A Trith, le train à poutrelle est arrêté. A Anzin, la production du train à fil est interrompue. A Denain, l'un des deux hauts-fourneaux en service est arrêté. En décembre 1978, lorsque la Direction d'Usinor prévoit la disparition de toute l'usine de Denain à l'exception des

---

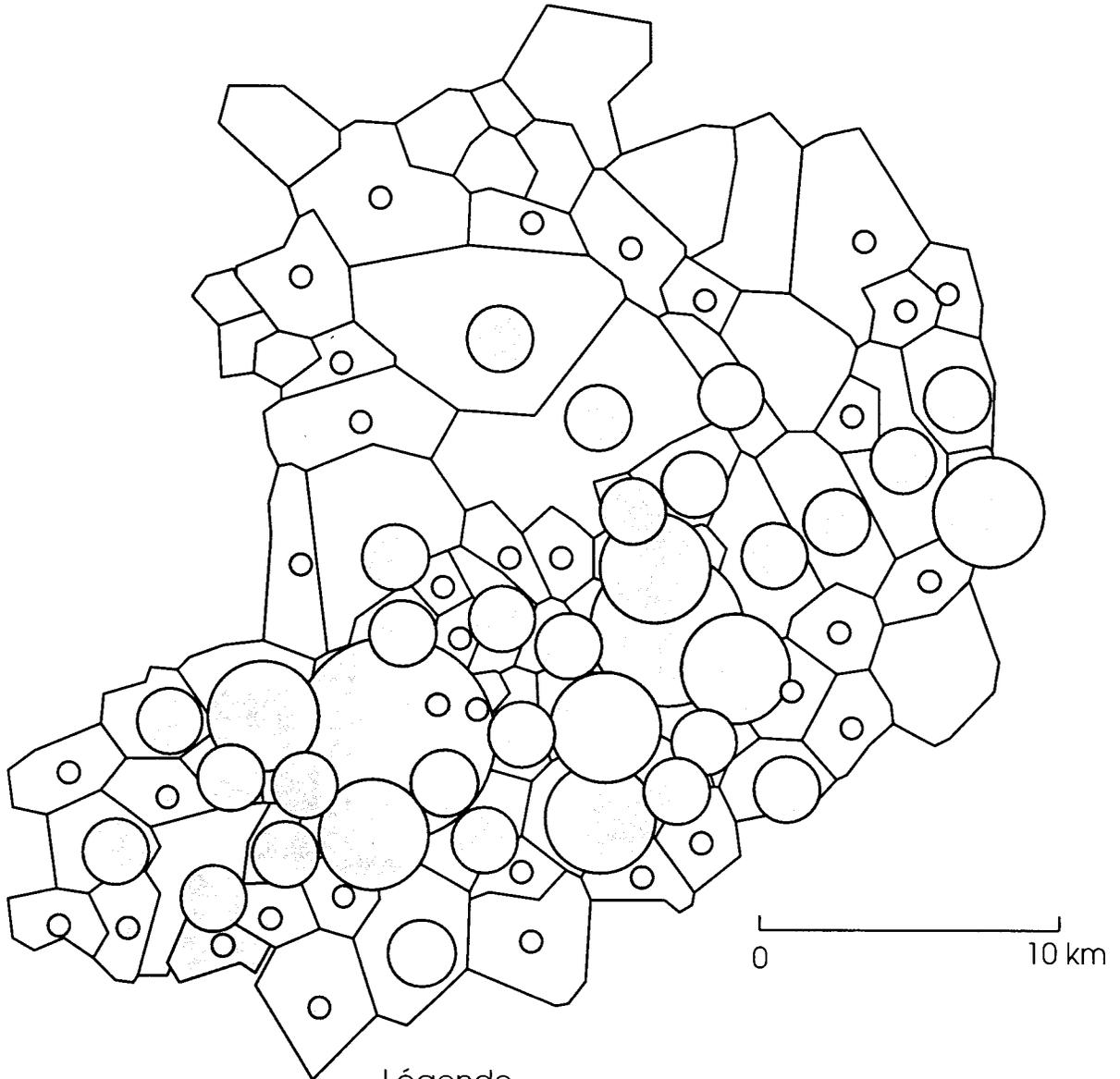
<sup>10</sup> Subra.P: Géopolitique du Valenciennois. Thèse, Université Paris VIII, 1993, p305.

laminoirs, l'émoi est considérable dans le Valenciennois. Dans les semaines qui suivent, plusieurs grandes manifestations réunissant chacune des milliers de personnes seront organisées témoignant du profond retentissement de cet événement auprès de la population du Valenciennois. Les mouvements sociaux n'auront que peu d'effet et n'interrompront pas la série noire des fermetures. Ainsi, au début des années 80 la production d'acier s'arrête définitivement à Denain, et en 1984 le train à laminoirs est fermé.

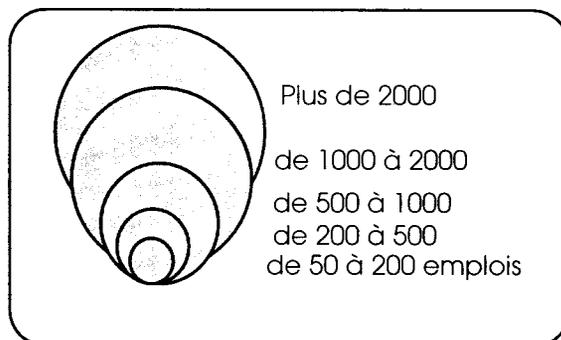
**Fig.2**

Les pertes d'emplois dans les industries de biens intermédiaires.  
- 1975-1990-

(Emplois au lieu de résidence).



Légende



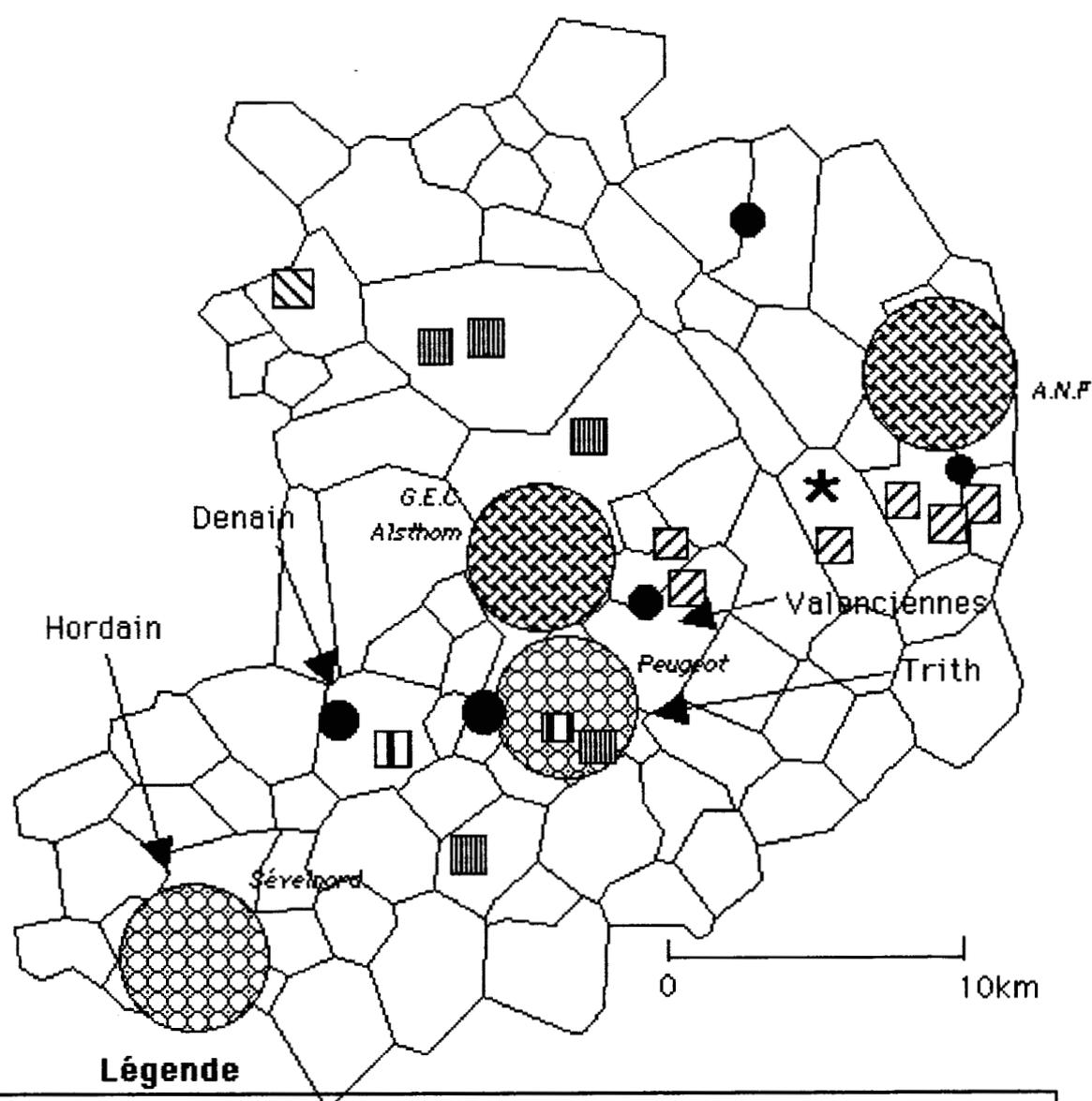
Source Insee

La carte des pertes d'emplois dans les industries de biens intermédiaires (**Fig.2**) pendant la période 1975-1990 montre non seulement l'ampleur mais aussi les effets de la crise sur l'ensemble Valenciennois. On perçoit en effet nettement l'axe de crise de la vallée de l'Escaut au niveau duquel les pertes de plus de 500 emplois ne sont pas rares. Mais la plupart des communes de l'arrondissement ont été touchées: 75 communes ont perdu plus de 50 emplois dans la métallurgie et sidérurgie. Autant dire que la quasi totalité du territoire Valenciennois a été affectée par la crise sociale déclenchée par la sidérurgie. La crise a diffusé ses effets dans les milieux ruraux, en particulier dans le Hainaut rural appartenant traditionnellement au bassin de recrutement des établissements sidérurgistes de la vallée de l'Escaut. Verchain-Maugré, Avesnes-le-Sec, Quérénaing, Artres... sont typiques de ces communes rurales industrialisées ainsi frappées de plein fouet. Plus éloigné des foyers de crise, le Nord-Ouest de la zone est la seule partie à avoir été épargnée par son éloignement géographique. Le Pévèle et l'Amandinois ont traversé cette période de turbulence comme étrangers à la crise.

### 3.3. L'héritage étioilé d'une puissance perdue.

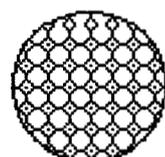
En 1993, l'activité sidérurgique proprement dite ne subsiste que par deux entreprises: la LME (ex LME-Métalescaut) à Trith et la FAD une aciérie-fonderie à Denain. LME est l'un des derniers héritages de la gloire disparue de la sidérurgie Valenciennoise. Cette petite aciérie électrique construite en 1985 sur un ancien crassier d'Usinor alimente en totalité le laminoir associé. C'est une entreprise moderne et innovante où fut élaboré pour la première fois au monde un acier dans un four électrique à courant continu. Selon son patron, Alain Vigneron, "l'entreprise est prête pour la compétition". La LME perpétue la tradition du travail sidérurgique dans le Valenciennois. Mais en n'employant qu'un effectif limité (450 personnes), elle n'est qu'un élément brillant certes mais résiduel d'un édifice sidérurgique qui n'est plus qu'un souvenir pour la majorité des habitants.

Fig. 3 - Sidérurgie, première transformation de l'acier  
 métallurgie, mécanique- 1995  
 (Etablissements de plus de 100 salariés)

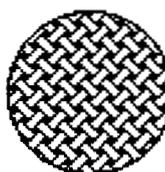


**Légende**

E tablissements de plus de 1000 salariés



mécanique (automobile)



mécanique (ferroviaire)



Futur établissement (Toyota).

Etablissements de plus de 100 salariés



mécanique



métallurgie



première transformation de l'acier.



sidérurgie

Source C.C.I.V

La situation décrite plus haut serait sombre et inexacte si l'on ne mentionnait pas les industries liées et dérivées de la sidérurgie qui ont mieux résisté aux aléas de l'évolution économique récente. Il demeure en effet encore une vingtaine d'établissements souvent compétitifs de plus de 100 salariés employés dans la première transformation de l'acier, la métallurgie, la mécanique lourde (**Fig.3**). (Plusieurs établissements représentés sur cette carte sont mentionnés dans la partie évoquant les industries du transport terrestre).

#### 4. La fin de deux siècles d'extraction minière.

Les fosses du Valenciennois ont toujours représenté une part assez modeste de l'effectif minier de l'ensemble du Bassin. Au plus fort de la production de charbon dans les années 50, les mineurs du Valenciennois comptaient pour à peine plus de 10% du total, soit quelques 20000 mineurs. Le repli de la production ayant d'abord concerné l'ouest du bassin, la récession a progressivement donné une part relative plus grande aux puits de mines de la partie centrale et de la partie orientale du bassin tant au point de vue de la production que des effectifs employés. Jusqu'au milieu des années 80, les Charbonnages du Valenciennois employaient encore un effectif de 3000 personnes. L'ère du charbon a commencé au XVIIIème siècle dans le Valenciennois, elle s'y est en partie achevée. L'impact économique, social et mental de l'activité, s'il n'a pas atteint l'intensité qu'il a eu dans le Lensois, n'a pas pour autant été négligeable.

#### X 4.1. Les origines de la récession charbonnière.

Il n'est pas possible de présenter la récession de l'activité charbonnière dans le Valenciennois sans replacer celle-ci dans le contexte de l'ensemble du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais. Nous adopterons cette démarche mais toujours en précisant les spécificités locales du Valenciennois

La raison fondamentale du déclin du Bassin Minier est la non-rentabilité. Le Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais présente des caractéristiques géologiques qui rendent l'exploitation difficile dans le contexte de modernisation technique de l'après deuxième guerre mondiale. En effet les veines de charbon sont assez profondes: 250 mètres en moyenne dans la partie Ouest, et 150 mètres dans la partie orientale et centrale. Cette inégalité est un facteur qui explique qu'historiquement l'exploitation du charbon a débuté dans la partie orientale du bassin. Sans détailler l'histoire du développement du Bassin Minier, signalons que la découverte du charbon dans la région date de 1720 à Fresnes sur Escaut près de Valenciennes et que la première compagnie minière, la Compagnie d'Anzin, a également été créée dans le Valenciennois (1757). Les minces veines de charbon de 0,5 mètre à 1,5 mètre sont très nombreuses et incorporées dans les nombreux plis et fractures de la strate du Carbonifère épaisse de 2000 mètres. Ces médiocres conditions d'exploitation placent le Nord-Pas-de Calais dans une position moins avantageuse que la Lorraine. Les rendements sont faibles "au début des années cinquante, le rendement par jour et par homme dépasse à peine 1000 kg dans le Nord-Pas-de-Calais mais atteint 2000 kg en Lorraine"<sup>11</sup>. Face au gisement lorrain où les réserves sont plus abondantes et l'exploitation plus rentable, le Bassin Minier est en position d'infériorité. Dans les années cinquante et soixante, la concurrence provient aussi du charbon étranger importé de Pologne, d'Afrique du sud ou des États-Unis qui, frais de transport inclus revient beaucoup moins cher que le charbon national.

---

<sup>11</sup> Paris D, Langrand P (dir...): Des mines et des hommes, S.G.A.R, 1995, p27.

Ces conditions n'auraient sans doute pas suffi à sceller le sort du charbon régional si le bilan énergétique national n'avait pas subi un profond renouvellement. Dans les années soixante la consommation de pétrole dépasse celle du charbon. Les hydrocarbures s'imposent irrésistiblement comme les sources d'énergie dominantes. Les conditions sont réunies pour rendre les hydrocarbures particulièrement attractifs: abondance en raison de l'émergence de nouveaux producteurs et de l'ouverture des marchés, prix très attractif, souplesse d'utilisation, facilité de transport avec l'apparition de navires spécialisés de grande capacité.

#### 4.2. Une récession planifiée.

La récession de l'exploitation charbonnière diffère de la crise sidérurgique tant dans son rythme que dans ses modalités. D'une part, l'improvisation des acteurs prévaut dans la crise sidérurgique; dans le cas présent la prévision et les plans organisent la récession charbonnière à partir des années 50.

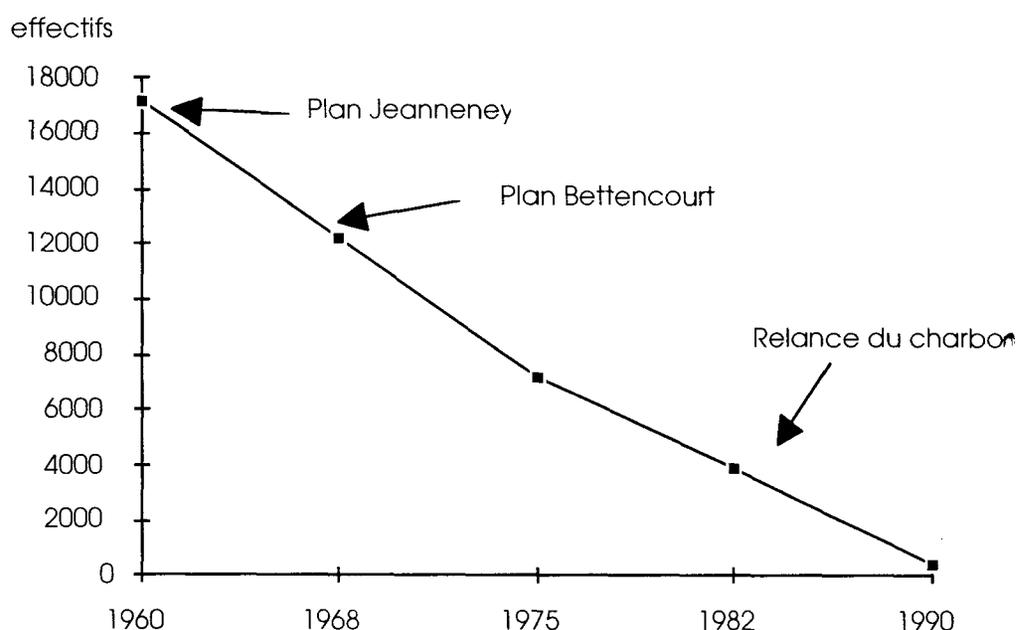
Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'est du Bassin peut encore croire à son avenir. On y exploite des charbons maigres dont la demande en Europe ne cesse de croître. Les sièges du Valenciennois sont en expansion et accueillent des mineurs du Pas-de-Calais mutés après la fermeture de leurs fosses. La première menace va venir de la création de la CECA en 1953 qui inaugure les premiers efforts de restructuration et de réduction de la production des états membres. Un premier plan national de récession, le plan Jeanneney (1960-1965) prévoit la modernisation et la concentration de la production sur les puits les plus rentables ainsi que le développement des industries liées à l'extraction de la houille: cokeries, carbochimie, centrales électriques. "1960 marque réellement l'entrée dans la logique de la planification"<sup>12</sup>. Le déficit des Charbonnages de France ayant atteint un niveau inégalé, un deuxième plan est mis en place: le Plan Bettencourt (1968). Beaucoup plus sévère parce qu'il impose une accélération

---

<sup>12</sup> Paris D: La mutation inachevée. L'Harmattan, 1993, p51.

du rythme de diminution de la production, ce plan a pour terme logique la fermeture définitive du bassin prévue en 1985. Cette prévision différait peu de la fermeture réelle qui eut lieu en 1990. L'éphémère relance du charbon par le gouvernement socialiste en 1981 retardera de quelques années la fermeture des derniers puits (**Fig.4**).

**Fig.4**-L'évolution de l'emploi dans les mines du Valenciennois.1960-1990.



Le plan Jeanneney a eu un faible impact au niveau de la production dans le Valenciennois puisque les sièges d'extraction étaient assez rentables. Cependant le repli avait un aspect géographique par la concentration sur les sièges les plus productifs et un aspect humain par la baisse rapide des effectifs. Ensuite, le plan Bettencourt multipliant les fermetures à l'est du Bassin, accentue les conséquences sur le capital humain. En 1968, l'activité charbonnière fonctionnait avec sept sièges d'extraction; ceux-ci n'étaient plus que quatre en 1975 (**Fig.5**). Pendant la même période, les effectifs diminuaient rapidement passant de 12200 à 7200 mineurs<sup>13</sup>. Pendant cette période de repli, les embauches se sont malgré tout poursuivies.

<sup>13</sup> Les effectifs incluant à la fois les ouvriers de surface et les ouvriers de fond, l'effectif minier comptait encore 450 personnes en 1990.

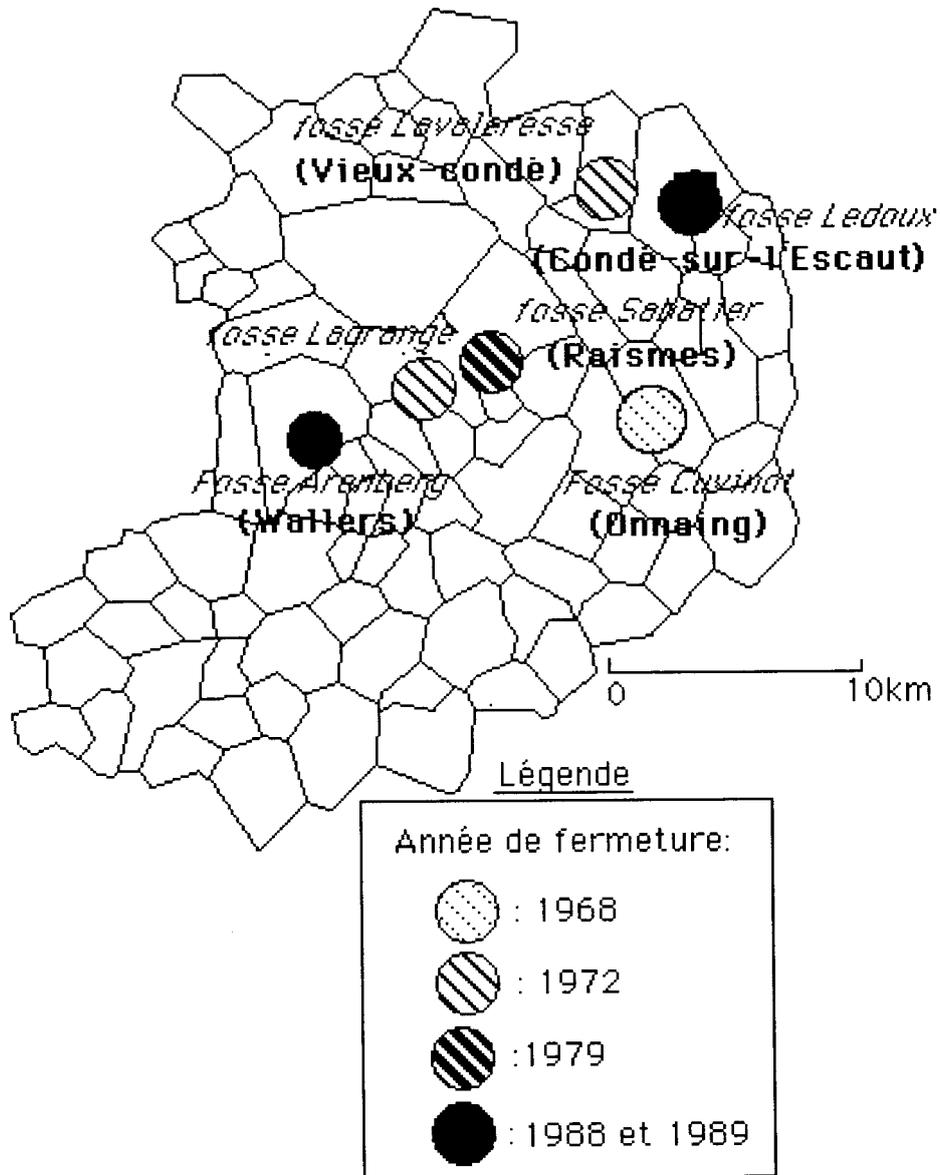
Plusieurs milliers de mineurs, surtout des étrangers d'origine marocaine, ont été recrutés dans les décennies soixante et soixante-dix pour travailler dans les sièges d'extraction du Valenciennois. Mais la nature des contrats<sup>14</sup>, la durée des contrats (18 mois), et surtout leur faible nombre ne pouvaient aucunement compenser le mouvement inéluctable de baisse des effectifs.

Les dernières fosses du Valenciennois à avoir fonctionné sont les fosses Ledoux de Condé-sur-L'Escaut et Arenberg de Wallers (**Photographie.1**), situées à quelques kilomètres de Fresnes-sur-Escaut où deux cents cinquante ans auparavant l'ère minière du Nord de la France avait débuté. Elles ont fermé respectivement en 1988 et 1989, un an avant l'extraction de la dernière tonne de charbon du Bassin du Nord-Pas-de-Calais à Oignies en décembre 1990.

---

<sup>14</sup> Les mineurs recrutés ne bénéficiaient pas du statut du Mineur très avantageux défini en 1944.

**Fig 5:** Les derniers sièges d'extraction.



## 5. Résistances industrielles.

### 5.1. La manne des industries du transport terrestre: fluctuations et tendance lourde.

Deux branches industrielles ont réussi à s'imposer par la force de la puissance publique ou des acteurs locaux: l'industrie du matériel ferroviaire et l'automobile. La première s'affirme depuis son ancrage ancien du début du siècle, le développement de la deuxième est concomitante du délabrement des activités basiques. Lors de la période récente, ces activités, qui n'ont pas été épargnées par la crise, ont connu un sort plus enviable que les autres. Elles ne constituent pas de nouveaux piliers car les nommer ainsi serait leur donner une hégémonie qu'elles n'ont pas, mais elles n'en constituent pas moins des forces incontournables pour l'économie valenciennoise d'aujourd'hui et de demain.

En considérant la branche "automobile et autres matériels de transport terrestre" (NAP 16) sur la période 1975-1992, l'évolution des effectifs apparaît très défavorable puisque le secteur a subi une perte de plus de 4000 emplois (**Tableau.1**). Cette donnée ne rend pas compte du comportement différent de l'automobile et de l'industrie du matériel ferroviaire. Elle ne rend pas compte non plus de l'évolution des effectifs qui peut être forte sur la courte durée au gré de l'ouverture d'un gros établissement dans la zone. Le caractère inéluctable de la baisse des effectifs n'est pas généralisé à l'ensemble des branches. Contrairement aux deux branches précédentes, lors de ces cinq dernières années (1989-1995) la branche "automobile" (nomenclature NAF) s'est effectivement affirmée dans le Valenciennois puisqu'elle a créé près de 2000 emplois dans la zone. La prochaine décennie devrait amplifier cette tendance longue avec l'arrivée du constructeur Toyota à l'aube du XXIème siècle.

## 5.2. L'automobile, industrie de reconversion.

Dès les années 60, la crise des branches traditionnelles de l'industrie a imposé la nécessité d'implanter des activités de substitution. Jusqu'au milieu des années 70, dans un contexte de croissance, la reconversion est d'abord industrielle. L'activité automobile se prête assez bien à ce rôle car pendant les Trente Glorieuses, l'expansion du marché et l'amélioration de l'équipement des ménages imposent une augmentation de la production qui permet un renforcement des effectifs. La branche automobile est un excellent instrument d'aménagement du territoire d'autant que l'État dispose d'une partie des leviers de commande par l'intermédiaire de la régie nationale. Les établissements automobiles, jusqu'alors très concentrés dans la région Parisienne et en Franche-Comté iront donc animer la vie économique dans les régions françaises. Dans le cadre de la politique de décentralisation industrielle, les espaces sous-industrialisés de l'Ouest sont les premiers concernés. Mais les crises sectorielles apportant leur cortège de suppressions d'effectifs dans les espaces de tradition industrielle, ceux-ci deviennent aussi les terres d'élection des établissements automobiles. Il n'existait que deux établissements automobiles (Peugeot) dans la région avant les années 60 dont l'un dans le Valenciennois à Vieux-Condé. En 5 ans à peine (1968-1972), la région hérite de onze usines automobiles nouvelles. Le Bassin Minier est le principal bénéficiaire de cette politique. Alors que la Française de Mécanique s'installe à Douvrin en 1969, Renault à Douai en 1970, le Valenciennois bénéficie de l'installation de la SMAN (Société Mécanique Automobile Nord) sur la Zone Industrielle de Prouvy-Rouvignies en 1980.

Dans le Bassin Minier, l'automobile a joué un rôle considérable dans le renouvellement du profil d'activités. "L'activité automobile est assez fortement concentrée le long de l'ancien axe minier régional"<sup>15</sup>. Dans le domaine de l'automobile, par le nombre des établissements et par les effectifs concernés, le Valenciennois se classe en deuxième position après la zone de Douai avant de la dépasser très probablement au seuil du XXIème siècle.

---

<sup>15</sup> Paris D, Langrand P (dir...): Des mines et des hommes 1995, p89.

Après quelques années d'interruption liée à la crise automobile et à la course à la robotisation dans laquelle s'engagent les constructeurs, la politique utilisant l'automobile comme instrument au service de la conversion est réactualisée par l'ouverture de SEVELNORD (Société de Véhicule Légers du NORD) en 1994 sur la zone d'Hordain à mi-chemin entre Valenciennes et Cambrai. L'établissement, fruit d'une collaboration industrielle entre les constructeurs PSA et Fiat, fabrique entre autres véhicules les monospaces pour les marques Peugeot, Citroën, Fiat et Lancia. Il compte aujourd'hui 3600 emplois salariés, en réalité 4400 au total en tenant compte des emplois intérimaires (1998) et constitue l'établissement industriel le plus vaste du Valenciennois.

D'autre part, au début du mois de décembre 1998, le Valenciennois a définitivement été retenu comme lieu d'implantation de la firme japonaise Toyota à Onnaing au nord de Valenciennes, à 10 kilomètres de la frontière belge. Cette grosse unité constituera le second site d'assemblage en Europe du constructeur nippon<sup>16</sup>. La stratégie du 3ème constructeur automobile mondial est d'une part de rivaliser avec les américains GM et Ford qui le devancent, et d'autre part de conquérir une place significative en Europe en produisant un petit modèle dont le prototype, la Funtime, a été présenté au dernier salon de Francfort. En 2001, cette unité entrera en fonctionnement avec 1000 salariés en première phase. A terme, on peut compter sur 10 000 emplois directs et indirects.

Les facteurs avancés par les constructeurs pour venir s'installer dans le Valenciennois sont les mêmes: de bonnes infrastructures de communication, la qualité et les performances de la main d'oeuvre, la proximité des équipementiers, l'attitude et l'accueil du pays et des localités et la position logistique. Ce dernier facteur semble déterminant à la fois pour l'implantation des grosses unités de production et pour les équipementiers<sup>17</sup>. Il ne faut pas négliger les aides financières. Pour s'installer, les deux constructeurs ont bénéficié d'une aide financière émanant de l'état, de la

---

<sup>16</sup> L'autre site est implanté à Burnaston en Angleterre.

<sup>17</sup> Delmer S: Le complexe automobile, thèse de doctorat, Université de Lille1, 1995.

région, du département et de l'Europe<sup>18</sup>. La concurrence fut âpre avec d'autres sites potentiels pour l'implantation de cet établissement. La zone de Lens et la Lorraine furent citées à plusieurs reprises. La situation sociale et le niveau du chômage y sont comparables. Le choix de la candidature de la région du Valenciennois s'explique par une situation géographique plus favorable et par un appui prononcé de la part des instances politiques nationales en faveur de la candidature du Nord-Pas-de-Calais, région d'adoption du nouveau ministre de l'emploi.

L'implantation des établissements de ce type illustre la théorie des pôles de croissance de F. Perroux. Dans sa conception initiale, celle-ci suppose qu'un investissement massif soit capable de créer un effet multiplicateur sur l'emploi dans une zone auparavant dépourvue d'activités. Dans le cas présent, l'espace n'est pas vide d'activités mais il est constitué d'activités en phase régressive. Le résultat attendu demeure cependant le même. L'unité de production ne doit pas restée isolée dans un espace en friches mais créer un effet de synergie sur d'autres établissements. L'effet d'entraînement attendu entre d'ailleurs dans la stratégie des acteurs économiques locaux, " les 4 Chambres de Commerce (Hainaut-Cambrésis-Douaisis) travaillent activement à la recherche et à l'accueil des entreprises extérieures équiementières intéressées par la fourniture de flux tendus du secteur automobile"<sup>19</sup>. En dehors des emplois directs qu'il a créés, l'établissement SEVELNORD a déjà exercé localement un effet industrialisant. Deux entreprises sous-traitantes se sont installées à proximité: Sienord, fabricant de fauteuils à Iwuy, et Wimétal fabriquant les pots d'échappement à Hordain. On attend un rebond du même type pour Toyota.

---

<sup>18</sup> Ce facteur apparaît cependant secondaire. Pour s'installer à Onnaing, Toyota a reçu trente millions de l'Etat, quatre-vingts des collectivités locales et une centaine de Bruxelles. Sur un montant de 8 milliards d'investissement c'est peu.

<sup>19</sup> Relance du Valenciennois, Magazine de la CCI de Valenciennes n°4 dec92.

### 5.3. L'affirmation d'un pôle de fabrication de matériel ferroviaire.

Durant les deux dernières décennies, l'industrie du matériel ferroviaire a subi d'importantes réductions d'effectifs, près de 1500 de 1975 à 1995, mais elle n'en demeure pas moins un axe fort du Valenciennois par son rôle dans la structure économique. La présence d'une industrie du matériel ferroviaire dans le Valenciennois est ancienne. Les Ateliers de la Rhônelle remontent à 1911. L'établissement de la CIMT (Compagnie Industrielle de Matériel de Transport) qui a rejoint la division Transport de GEC-Alsthom en 1989, est aujourd'hui implanté à Petite Forêt dans la banlieue ouest de Valenciennes (**Photographie.2**). Il compte 1100 personnes (1995). Spécialisé dans la conception et la construction de matériel urbain et suburbain, la CIMT a fabriqué les voitures et les motrices pour les métros de Mexico, Caracas, Santiago...et son nom est associé aux métros automatiques de Chicago et Taïpei. Très présent sur le marché français, la CIMT a construit le matériel roulant du premier métro automatique de Lille (VAL) et travaille toujours pour la SNCF et la RATP qui constituent ses principaux clients à l'heure actuelle. Mais le marché national se rétrécit, l'avenir est à l'exportation. La concurrence internationale très rude et la nécessité d'augmenter la productivité pour y faire face peuvent faire craindre des suppressions d'effectifs dans les années à venir.

Les ANF (Ateliers du Nord de la France) constituent l'autre fleuron de l'industrie du transport ferroviaire du Valenciennois. Fondés à Crespin en 1882, ils ont débuté dans la fabrication de matériel pour les mines de charbon mais l'entreprise s'est rapidement tournée vers la construction de matériel ferroviaire roulant avec la construction du tramway de Valenciennes. Ces trois dernières décennies ont été marquées par d'importantes restructurations accompagnées de plusieurs centaines de suppressions d'emplois, la dernière étant le rattachement de l'entreprise par le canadien Bombardier en 1989. Néanmoins le bilan de l'entreprise est impressionnant avec notamment une participation au programme TGV et la production des navettes pour le tunnel sous la Manche. L'entreprise se place particulièrement bien dans le domaine du matériel urbains (métros, tramways), suburbains (automotrices de banlieue), et les bogies (à grande vitesse, mono-essieu). Très performant et innovant, ANF est le seul

constructeur actuel disposant complètement de la technologie pendulaire pour les véhicules à grande vitesse.

Malgré les vicissitudes de la conjoncture et la rude concurrence internationale, le Valenciennois s'affirme en tant que pôle spécialisé dans le matériel terrestre. Cette volonté a été récemment servie par la mise en place d'une technopôle en réseau réunissant tous les partenaires de la branche (entreprises, laboratoires, formations...) et les équipements de recherche et de conception pour avoir une synergie encore plus forte. La préfiguration de ce réseau s'est exprimée en 1993, par l'association "Transport terrestre promotion" réunissant les partenaires cités plus haut ainsi que par la création de l'Association Régionale des Industries Automobiles (ARIA) et de l'Association de l'Industrie Ferroviaire (AIF). Le Valenciennois trouve parfaitement sa place dans une telle structure puisqu'il constitue le pôle majeur dans la fabrication du matériel ferroviaire. D'autre part si la Métropole lilloise concentre l'essentiel des fonctions de recherche, le Valenciennois n'en est pas totalement absent.

#### 5.4. La formation, facteur de la résistance industrielle.

Le système de formations consolide l'ancrage industriel et favorise le développement de nouvelles spécialités. Par rapport aux autres zones du Bassin Minier, le Valenciennois est favorisé dans le domaine des formations techniques et technologiques. Les nombreux organismes de formations offrent un éventail très complet de formations dans les domaines industriel et tertiaire. On a pu dénombrer 175 diplômes industriels et 296 en secrétariat-comptabilité. Dans le domaine technique, le fort pourcentage de poursuite d'études post-BEP ( 38,5% pour 40% dans l'académie mais seulement 30% pour les zones de Lens et de Douai en 1993) est un indicateur réconfortant sur le niveau de compétences des futurs actifs.

L'un des facteurs de perpétuation de la tradition industrielle du Valenciennois réside dans son université. Celle-ci est très récente. Une première antenne de la faculté des sciences de Lille est ouverte en 1964. En 1967 est ouvert le premier IUT. Mais l'étape fondamentale se situe en 1978,

date à laquelle le regroupement des formations scientifiques et de l'IUT ainsi que la création de nouvelles filières permettent la création de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC). Si la gamme des formations proposées est très large ( littéraires, sciences humaines, scientifiques, juridiques), l'objectif affirmé de l'université dès sa création a été de contribuer à la reconversion industrielle. L'UVHC s'est ainsi rapidement spécialisée dans les filières scientifiques et technologiques. A côté des formations générales (DEUG, licence...) et d'un IUT de haut niveau (**Photographie.3**), plusieurs écoles d'ingénieurs constituent les figures de ~~proye~~ de l'excellence technologique du pôle universitaire valenciennois. Entre autres établissements, on citera l'ENSIMEV ( École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Mécanique Énergétique de Valenciennes), l'ISIV (Institut Supérieur Industriel du Valenciennois)... Ce dernier établissement proposant des formations en alternance est exemplaire des liens étroits unissant les établissements de formation et les milieux socio-professionnels partenaires. Pour ces formations de pointe, la déperdition des jeunes diplômés est cependant très élevée puisque seulement 30% des nouveaux ingénieurs restent dans le Valenciennois pour s'insérer dans le tissu local des entreprises ou plus rarement encore en créant leur propre entreprise<sup>20</sup>. La suprématie de la filière technologique s'observe également dans la recherche pour laquelle travaillent 18 laboratoires, 6 ateliers de transfert de technologie et près de 700 chercheurs et enseignants-chercheurs.

---

<sup>20</sup> Renseignement pris auprès de l'ENSIMEV.

## Conclusion.

La crise industrielle rime avec les plans sociaux et les fermetures d'entreprises qui ont eu lieu même s'ils ont souvent été retardés. Mais la crise industrielle induit et accompagne aussi une mutation qui se traduit par une réorganisation des structures industrielles. En effet à la disparition ou au déclassement des "piliers" fait pendant l'émergence ou le maintien des positions d'autres branches. Cependant l'augmentation du nombre des emplois dans les unes ne compensent pas, loin s'en faut, le déclin dans les autres. Le chômage est en partie la conséquence des insuffisances de la reconversion industrielle locale. Malgré cela, son poids dans certaines branches le démontre, le Valenciennois reste un foyer industriel puissant. Par le biais des interrelations qu'elle entretient avec les activités tertiaires, une industrie structurellement transformée conditionne le développement de l'ensemble de l'économie du Valenciennois. L'industrie n'est pas et ne sera plus hégémonique comme autrefois mais son rôle d'entraînement de l'ensemble de la machine économique se maintient. Cela semble une composante nécessaire de la reconversion dont sont bien conscients les acteurs économiques et politiques locaux.

## Chapitre 2

### La fin de la prépondérance

### industrielle?

#### Introduction

La présentation de l'évolution du contexte industriel général a été un préalable à notre interrogation sur la structure des activités du Valenciennois. Le sort varié des branches industrielles a provoqué non seulement un remodelage du profil d'activités du Valenciennois mais il a également modifié la place et la spécialisation industrielle du Valenciennois dans l'économie régionale. Le mouvement de tertiarisation, général dans toutes les régions françaises, sera un autre fil conducteur de notre réflexion. Il participe également fortement au remodelage de la structure des activités. Notre réflexion dans ce chapitre nous conduira à nous interroger sur le processus de tertiarisation en période de crise industrielle. Au-delà de chiffres

relevant de la partition ternaire habituelle, le tertiaire s'est-il réellement substitué à l'industrie comme activité dominante? D'autre part, le Valenciennois, zone traditionnellement sous-tertiarisée, a-t-il rattrapé son retard sur l'ensemble régional? La comparaison avec l'ensemble régional permettra d'observer les lacunes persistantes dans le mouvement de tertiarisation, liées par exemple à la proximité de la Métropole régionale. Cette étude de la restructuration du profil d'activités Valenciennois, ainsi que les développements du chapitre 1, nous paraissent indispensables avant d'aborder le versant plus social dans les chapitres suivants.

Enfin, et ceci n'est pas le moindre but de ce chapitre, nous aborderons l'échelle locale en tentant d'élaborer une typologie des communes selon leur profil d'activités pour les deux dates charnières qui cernent la période de notre recherche. Non seulement, elle permettra d'analyser le changement dans la configuration économique des communes mais elle nous servira aussi d'élément de référence lorsque seront abordés les thèmes démographiques et sociaux.

### 1. Les transformations des relations industrie-tertiaire.

Comme nous abordons ce chapitre à l'aide de la division ternaire de Colin Clark, il est nécessaire de faire une mise au point sur sa pertinence dans l'étude des activités à l'heure actuelle. Par ailleurs, l'étude de l'emploi à l'échelle locale pose des problèmes spécifiques qu'il convient d'exposer préalablement.

La mutation des activités du Valenciennois peut en premier lieu s'exprimer par l'évolution de la répartition entre les trois grands secteurs. Cette partition ternaire est fruste car elle réalise un clivage tertiaire-industrie qui ne correspond plus à la réalité de l'organisation du système productif. J. Scheibling a certainement raison de dire que "les catégories de Colin Clark sont dépassées"<sup>1</sup>. Les transformations de l'organisation du travail ont affecté les entreprises à vocation industrielle. "Pendant longtemps la production s'est

---

<sup>1</sup> Scheibling J: Qu'est-ce-que la géographie?, Hachette Supérieur, 1994, p153.

confondue avec la fabrication. Aujourd'hui, la fabrication n'est plus qu'un volet de la production qui mobilise de moins en moins de salariés. La sphère de la production s'est compliquée, élargie, diversifiée"<sup>2</sup>. Par ailleurs le fonctionnement de l'industrie dépend de plus en plus d'activités qui contribuent à l'augmentation de la valeur ajoutée sans être directement productives. "Pour ces services, les entreprises s'adressent à des sociétés spécialisées, afin de réduire leurs coûts et surtout limiter les risques. Cela se traduit par la suppression de départements ou de bureaux qui étaient à l'origine dans l'organigramme de la firme. Celle-ci s'adresse à des fournisseurs et à des sous-traitants pour la maintenance des équipements, la surveillance et le nettoyage des locaux, la publicité et les expertises comptables... Sous l'angle des statistiques, il y a transfert de secteur à secteur. Ce que l'on appelle l'externalisation des fonctions conduit à classer dans la rubrique tertiaire des activités que l'on considérait comme secondaires quand elles étaient assumées par les firmes."<sup>3</sup>

La répartition ternaire des emplois nous paraît cependant encore utile et pertinente. En mettant en évidence le mouvement inéluctable de passage d'une économie dominée par la production industrielle à une économie tertiairisée, elle constitue une brève introduction à une analyse plus fine des transformations de la structure des activités et des professions. Par ailleurs, le cas du Valenciennois illustre plus que d'autres le type d'espace industriel où le système productif traditionnel de type fordiste a perduré sans avoir été bouleversé jusqu'à une date récente. Les entreprises industrielles sont longtemps restées majoritairement dominées par des emplois de production d'O.S. sans qualification.

---

<sup>2</sup> Scheibling J: op.cité p153.

<sup>3</sup> Chatelain P, Browaeys X: La France des 36000 communes, Masson, 1990, p189.

## 2. Recomposition sectorielle et restructuration du profil d'activités.

### 2.1. Désindustrialisation et tertiarisation du Valenciennois.

Le passage d'une industrie majoritaire en termes d'emplois à un tertiaire dominant, ou pour reprendre les termes de P.Claval le passage d'une "société industrielle" à une "société tertiaire" se situe au début des années 80, soit un décalage de 10 ans par rapport à l'ensemble régional. Ce changement est un premier aspect de la désindustrialisation.

En 1992, l'industrie (y compris le bâtiment) ne regroupe qu'un tiers des emplois, proportion de trois points seulement supérieure à celle du Nord-Pas-de-Calais. Observée à l'aide de la division ternaire de la population active, le Valenciennois n'a plus son caractère d'espace sur-industrialisé qu'il avait 30 ans plus tôt. En 1962, les 2/3 des emplois dépendait de l'industrie.

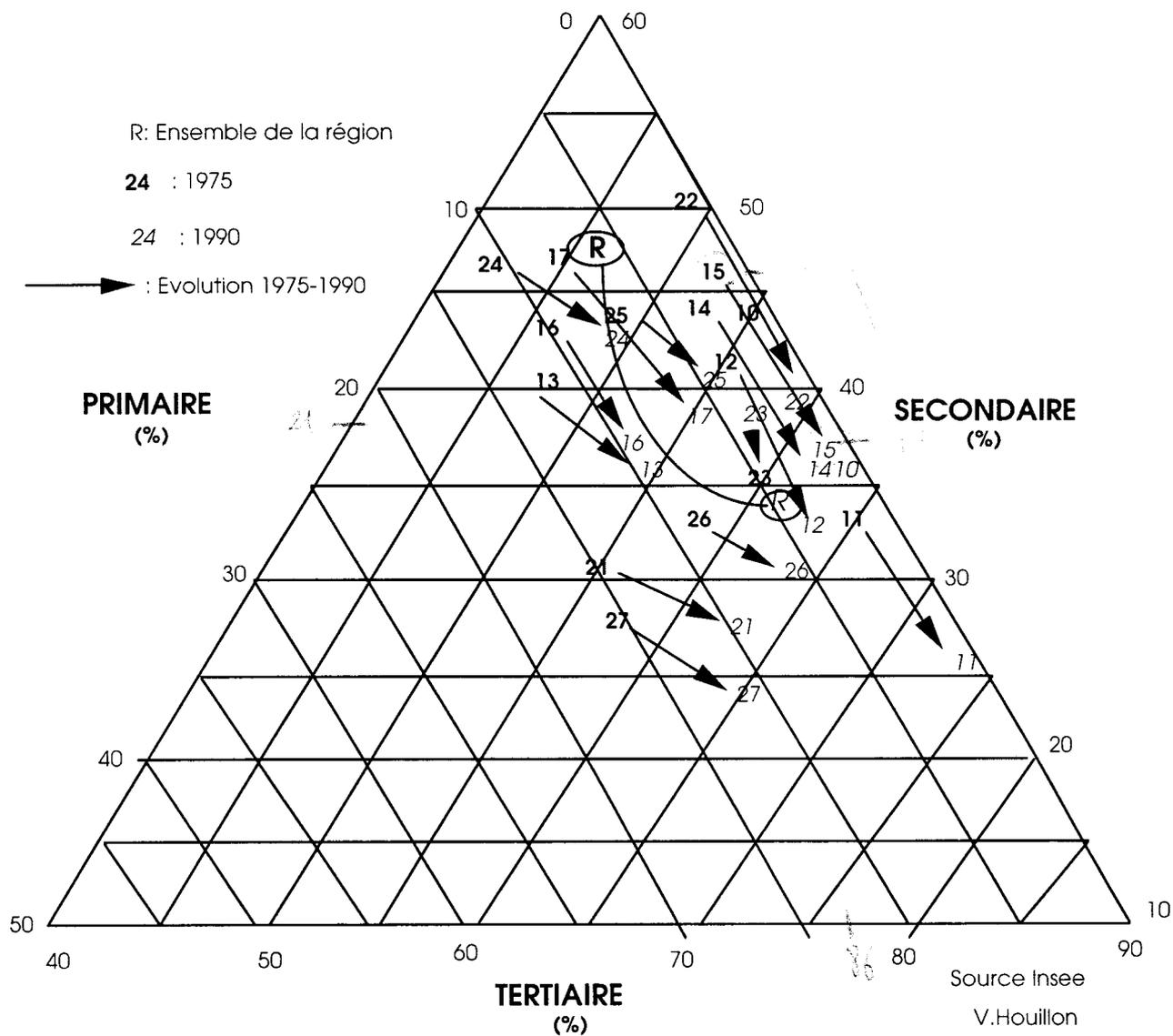
Le secteur tertiaire a enregistré une évolution classiquement inverse. Il prédomine largement aujourd'hui avec 66% des emplois, proportion exactement identique à celle de la région. Ce déclassement résulte donc de l'effet conjugué de la croissance du nombre des emplois du tertiaire, phénomène général et inéluctable et du déclin très accentué du nombre d'emplois industriels. L'évolution de l'emploi agricole a joué un rôle limité dans cette recomposition sectorielle puisque sa part est passé de 2,22% des emplois à 1,5%.

En 1975, par rapport aux autres zones A du Nord-Pas-de-Calais, le Valenciennois se classait en troisième position ex-aequo avec la zone de Saint-Omer (zone n°24) pour le degré d'industrialisation, devancé assez nettement par la zone de Lens-Hénin (zone n°22), et par la zone Sambre-Avesnois (zone n°17). En 1990, le Valenciennois, ayant rétrogradé à la neuvième place, se trouve en situation moyenne très largement distancé par les zones de Saint-Omer et de Calais (zone n°25) qui constituent aujourd'hui les secteurs les plus industrialisés. En ce qui concerne le secteur tertiaire, et en tenant compte des réserves que l'on a exposées plus haut, nous pouvons constater que le Valenciennois a rattrapé son retard, partiellement au moins.

La seule permanence de la structure des activités de notre zone repose sur le secteur primaire qui demeure toujours très nettement sous-représenté avec 1,5% de la population active ayant un emploi. Seules les zones de Lille (n°11), de Roubaix-Tourcoing (n°10), et de Lens-Hénin (n°22) ont une agriculture moins présente, ce qui était déjà le cas en 1975 (**Fig.6**).

Nous ne reviendrons pas sur les causes qui expliquent la chute du secteur secondaire pour chaque commune du Valenciennois. Bornons-nous à constater que la baisse des taux est vertigineuse et concentrée au niveau du sillon de l'Escaut lorsque la population active ayant un emploi est considérée à son lieu de travail. Par contre, la baisse est diffusée sur les marges rurales lorsque celle-ci est considérée à son lieu de résidence.

**Fig.6-** Evolution de la population active ayant un emploi.  
1975-1990. Zone A.



12 DUNKERQUE  
13 FLANDRE-LYS  
11 LILLE  
10 ROUBAIX - TOURCOING  
15 VALENCIENNES |  
14 DOUAI  
17 SAMBRE-AVESNOIS  
16 CAMBRAI

24 ST OMER  
25 CALAIS  
26 BOULOGNE  
27 BERCK-MONTREUIL  
22 LENS-HENIN  
23 BETHUNE-BRUAY  
21 ARTOIS-TERNOIS

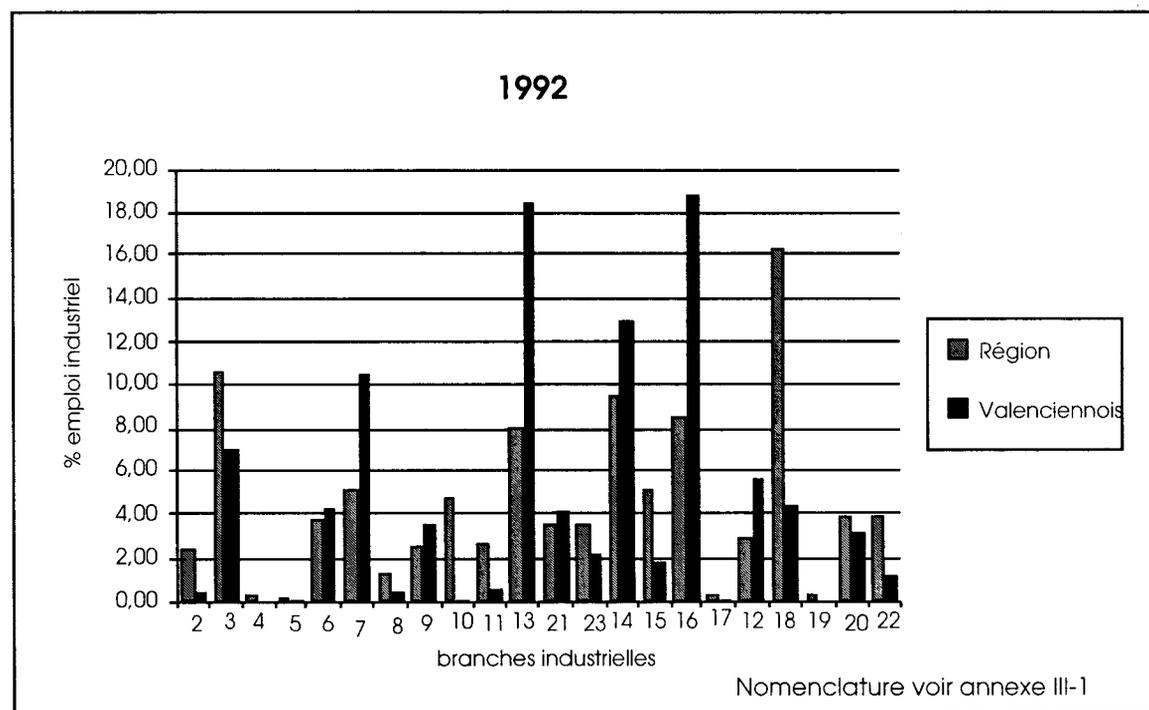
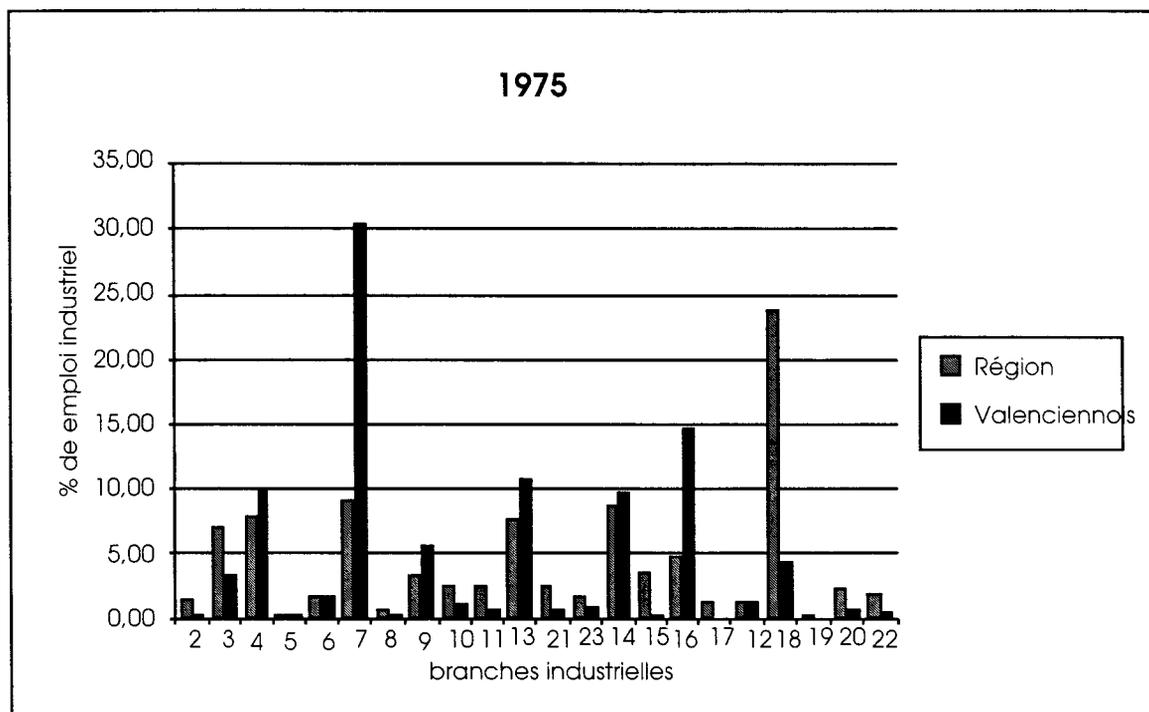
## 2.2. Une spécialisation industrielle renouvelée.

Traditionnellement le poids des Industries de Biens Intermédiaires (IBI) dans la structure industrielle du Valenciennois est très élevé. Mais, nous l'avons vu, celui-ci s'est très fortement atténué: de plus de 50% des emplois industriels (hors BTP) en 1975, les I.B.I n'en représentent plus que 37%. Parallèlement les Industries de Biens d' Équipements (IBE) se sont affirmées (31% en 1992 contre 25% en 1975). Les Industries de Biens de Consommation Courantes (IBC) et les Industries Agro-Alimentaires (IAA) restent sous-représentées. L'image d'une spécialisation industrielle "lourde" s'estompe en même temps que se réduit la participation du Valenciennois à l'industrie régionale, au moins en terme d'emplois. Pour les IBI, le rôle du Valenciennois se limite à 10% des effectifs employés, deux fois moins que 20 ans auparavant.

Distinguant 22 postes industriels, la nomenclature NAP 40 de l'Insee nuance des résultats tirés d'une partition fruste. Le profil de l'emploi industriel du Valenciennois de 1992 est dominé par quatre branches qui représentent 60 % des emplois industriels (**Fig.7**). Par ordre d'importance décroissante des emplois, on trouve la branche "automobile et autres transports terrestres" (NAP16), la branche "fonderie et travail des métaux" (NAP13), la branche "construction mécanique" (NAP14) et enfin la branche "minerais et métaux ferreux" (NAP7). Peut-on considérer qu'une forte spécialisation industrielle caractérise le Valenciennois? Il faut relativiser en prenant pour éléments de comparaison l'ensemble régional. Ces quatre branches sont effectivement mieux représentées que dans l'ensemble de la région. Les deux premières branches confèrent au Valenciennois une orientation particulière dans la mesure où elles pèsent deux fois dans la structure industrielle. L'une témoigne de la persistance d'industries liées à l'activité sidérurgique, l'autre du renouvellement de la structure industrielle. Par contre, il n'existe pas de concentration spatiale particulièrement marquée de ces industries dans le Valenciennois puisqu'aucune branche ne représente plus d'un 1/5 ème des emplois régionaux.

L'observation de la situation en 1975 montre que la spécialisation atteignait le même degré, les quatre branches les mieux représentées comptaient également 60% des emplois industriels (**Fig.7; annexe III-1**). Mais la hiérarchie des branches a changé puisqu'on trouvait en première position la branche "minerais et métaux ferreux" correspondant plus précisément à la sidérurgie et à la première transformation des métaux; ensuite venaient les branches "automobile et autres transports terrestres", "fonderie et travail des métaux", et "combustibles et minéraux solides, cokéfaction". Par contre, la concentration géographique des deux premières branches dans le Valenciennois était nettement plus poussée puisqu'on y comptait respectivement plus d'un tiers et des 2/5ème des effectifs régionaux.

**Fig7-** Profil de l'activité industrielle 1975/1992

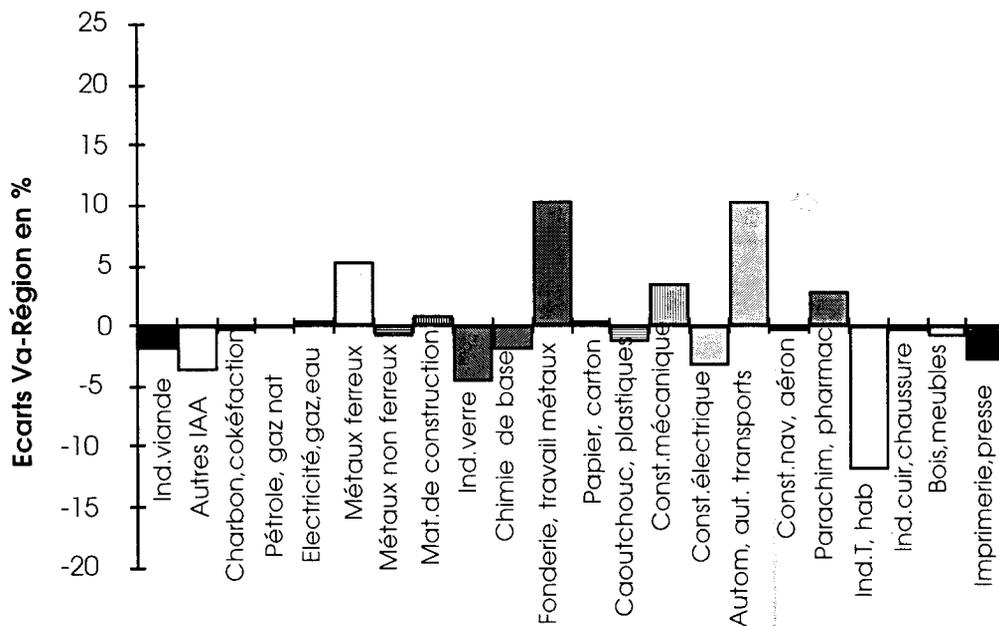


Nomenclature voir annexe III-1

Source-INSEE

En une vingtaine d'années de désindustrialisation, le profil industriel du Valenciennois a été profondément remanié. Si le rôle industriel du Valenciennois s'est atténué, quelques branches continuent à conférer au Valenciennois une spécificité industrielle (**Fig.8; tableau.1**). Celle-ci s'est d'ailleurs renforcée depuis 1992, nous l'avons vu par l'installation récente d'une grosse unité de production dans l'arrondissement.

**Fig.8-**Les branches industrielles en 1992-Ecart au profil régional\*



\* nomenclature NAP40.

### 3. Une tertiarisation à pas mesurés

#### 3.1. Un rattrapage en trompe-l'oeil.

En 1992, l'emploi tertiaire représente 66% de l'emploi total soit une proportion identique à celle que l'on observe dans l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais. Pris au sens de prédominance des emplois tertiaires dans la structure économique, la tertiarisation est une réalité dans le Valenciennois. Le remodelage structurel est même impressionnant si l'on considère qu'il y a à peine vingt ans, l'arrondissement affichait une sous-tertiarisation évidente avec 38,8% des emplois et la région 46,6% (**Fig.6**). Cependant la tertiarisation mesurée à l'aune d'un pourcentage d'actifs apprécie très partiellement la profondeur des changements en cours. Le rapprochement Valenciennois du modèle régional est factice car il se réalise davantage par l'appauvrissement de son niveau d'activité industrielle que par sa dynamique tertiaire. La réduction massive du nombre des emplois industriels a induit un poids relatif accru du secteur tertiaire.

Certes le nombre des emplois tertiaires s'est beaucoup accru: + 15660 de 1975 à 1992. Mais le rythme de croissance (+ 1,67% par an en moyenne) a été légèrement inférieur à celui du Nord-Pas-de-Calais. Non seulement le rattrapage n'a pas eu lieu mais il n'est pas près de se produire (**Tableaux 2 et 3**). Le retard persiste. Très suggestif à cet égard, l'indice de densité d'emplois<sup>4</sup> tertiaires n'est que de 84 (pour une valeur 100 dans la région), une valeur qui n'a que très légèrement progressé au cours des deux dernières décennies. A titre comparatif, l'indice de densité d'emplois industriels est passé de 116 à 90 pendant la même période. Ceci signifie que le Valenciennois ne dispose pas encore du niveau d'équipement moyen de la région qui, elle-même, est en retard dans le contexte français<sup>5</sup>. La perte de

---

<sup>4</sup>  $i = (\text{nombre d'emplois tertiaires du Valenciennes} / \text{nombre d'habitants du Valenciennois}) / (\text{nombre d'emplois tertiaires de la Région} / \text{nombre d'habitants de la Région Nord-Pas-de-Calais})$ . Cet indice exprime une densité d'emplois et relativise la situation du Valenciennois par rapport à un cadre spatial plus vaste, ce qu'un pourcentage sectoriel n'exprime pas du tout.

<sup>5</sup> Wouts MC et Bonte R: Profil n°8 septembre 1995. pp45-53.

spécificité industrielle de la zone s'est produite parallèlement à une tertiarisation insuffisante.

**Tableau.2-** Évolution de l'emploi tertiaire par branche  
1975-1992 ( taux global de variation en %).

<b>Les branches tertiaires</b>	<b>Valenciennois</b>	<b>Région</b>
Commerce de gros alimentaire	-33,03	-22,54
Commerce gros non alimentaire	-9,44	10,45
Commerce détail alimentaire	12,42	11,35
Commerce détail non alimentaire	-27,10	-2,08
Transports	-17,18	-6,27
Telecom et postes	68,58	34,71
Réparation et commerce automobile	17,31	9,45
Hotels,restaurants,cafés	-3,59	10,99
Services marchands entreprises	114,70	113,91
Services marchands particuliers	76,78	99,62
Assurance,crédit,finances	50,50	19,47
Services non marchands	55,64	43,96

### 3.2. Une faiblesse dans toutes les branches.

Quelque soit les branches tertiaires, la sous-tertiarisation est effective. Dans aucune des branches, la part du Valenciennois en emplois n'atteint son poids démographique. La faiblesse des valeurs de l'indice atteste que l'arrondissement est assez loin de la situation moyenne. Le niveau moyen régional est atteint seulement pour le commerce de détail alimentaire et les services non marchands, c'est-à-dire les services les plus diffus dans l'espace car directement liés à la densité démographique (**Tableau.3**).

**Tableau.3-** Les indices de densités d'emplois tertiaires.  
Valenciennois/Région Nord-Pas-de-Calais. 1975 et 1992.

Branches tertiaires	Indice* 75	Indice* 1992
Commerce de gros alimentaire	48	51
Commerce de gros non alimentaire	91	88
Commerce de détail alimentaire	88	100
Commerce de détail non alimentaire	87	75
Transports	66	67
Télécom, postes	61	89
Réparations, commerce automobile	89	86
Hôtels, restaurants, cafés	91	85
Services marchands aux entreprises	79	79
Serv marchands aux particuliers	84	85
Location, crédit	58	83
Assurance	38	60
Organismes financiers	63	65
Services non marchands	83	92

\*nbre d'emplois tertiaires Valenciennois/nbre d'hab du Valenciennois

nbre d'empl tertiaires de la Région/ nbre d'hab de la Région

Il ne faut pas interpréter systématiquement les valeurs faibles en terme de retard ou de sous-équipement. Dans le cadre du processus de métropolisation, il semble logique que le Valenciennois pâtisse de la concentration de certains services au niveau de l'agglomération lilloise.

D'autre part pour certaines branches la faiblesse est compréhensible. La fonction touristique étant très faiblement présente, on comprend aisément le retard dans la branche "hôtels, cafés, restaurants" (i=84). Pour d'autres branches par contre, la sous-représentation est particulièrement prononcée comme pour le commerce de gros alimentaire (i=51) ou pour les transports (i=67).

### 3.3. Le déficit relatif des services aux entreprises.

Pour un arrondissement qui entend maintenir quelques créneaux industriels forts, la sous-représentation de la branche "services tertiaires aux entreprises" suscite une interrogation. "Longtemps considérées comme induites et liées à la production, les activités de service sont souvent présentées aujourd'hui comme un secteur d'activité capable d'être par lui-même moteur du développement et facteur de mutation"<sup>6</sup>. Le développement de cette branche, qui comprend entre autres les "activités d'études, de conseil et d'assistance", les "auxiliaires financiers et d'assurances", traduit la tendance générale à l'externalisation de certaines fonctions à partir des grandes entreprises. Malgré la disparition de grandes entreprises industrielles, les effectifs se sont accrus à un rythme soutenu mais semble-t-il insuffisant. Néanmoins la valeur de l'indice n'est pas excessivement basse (i=84). On peut formuler deux hypothèses sur la sous-représentation persistante des services aux entreprises dans le Valenciennois. Il est possible que des entreprises résistantes à la crise n'aient pas encore effectué la mutation de leur organisation interne. Plus sûrement, la Métropole régionale concentrant plus de 70% des effectifs régionaux de la branche peut freiner le développement de ce type d'emplois dans le Valenciennois par simple effet de proximité. Du reste, cette faiblesse constitue-t-elle un réel retard et un handicap au développement? Étant donné la densité des réseaux de communication et les liaisons faciles avec la Métropole, on peut affirmer avec M.Battiau<sup>7</sup> que "la présence des services aux entreprises devient un enjeu: elle n'est pas

---

<sup>6</sup> Paris D: La mutation inachevée, l'Harmattan p157, 1993

<sup>7</sup> Battiau M: "les services marchands aux entreprises, un enjeu pour le NPDC". In Le Nord-Pas-de-Calais, une région en mouvement, RECLUS, la Documentation Française", 1989, p146.

automatiquement corrélée à l'importance et au dynamisme des activités de productions locales et régionales".

Rattrapage ou sous-tertiarisation persistante? La question n'est pas simple car le secteur tertiaire est hétérogène. Seul le rattrapage au niveau du secteur tertiaire non marchand est acquis. Pour les autres branches, nous l'avons vu, la progression des deux dernières décennies ne suffit pas pour conclure à un rapprochement significatif de la moyenne régionale. Pour apprécier la tertiarisation dans ces différentes modalités, il faut également observer le rôle des principaux centres urbains ~~principaux~~ dans la cristallisation de certaines de ces fonctions car ~~ce~~ sont eux qui, dans le contexte actuel de la reconversion sont amenés à jouer ainsi un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'espace Valenciennois.

#### 3.4. Une polarisation tertiaire limitée.

En raison de l'insuffisance des sources concernant l'emploi à l'échelle locale, nous sommes obligés ici d'analyser l'évolution entre 1975 et 1990. La ville de Valenciennes représente 11,24% de la population de l'arrondissement. Pour toutes les branches tertiaires, le poids du centre urbain principal pèse très logiquement plus lourd. La proportion atteint une valeur très élevée pour les services aux particuliers et pour les services aux entreprises avec 48% des emplois. Le poids de Valenciennes devient écrasant pour les services financiers ( près des trois quarts). Ces chiffres traduisent une concentration très classique de certains services où le phénomène de "place" joue fortement.

Mais les tendances d'évolution entre 1975 et 1990 sont assez variées. Certaines sont aisément explicables d'autres beaucoup moins. Ainsi la ville renforce sa domination dans les services financiers dont les localisations sont traditionnellement centrales pour une ville centre de taille moyenne. Le poids de la ville se maintient dans les services aux particuliers et pour les services aux entreprises. Plus étonnamment la ville renforce sa position dans le commerce de détail alimentaire mais se trouve affaibli~~e~~ au niveau du commerce de détail non alimentaire. La divergence des deux évolutions surprend autant que la progression de ce dernier.

Comme partout ailleurs, l'arrondissement de Valenciennes a été marqué par le développement des commerces périphériques dont la part calculée en superficie commerciale a presque doublé depuis 1975. En 1996, six hypermarchés auxquels s'ajoutent de nombreuses boutiques annexes ainsi que des surfaces moyennes animent l'activité commerciale. La concurrence est de plus en plus vivement ressentie par les commerces des centre-villes. Cette redistribution affecte toutes les communes. En l'espace de vingt-ans, les centres-villes de la zone ont perdu 38% de leurs établissements commerciaux alors que parallèlement la surface de vente totale augmentait de plus de 58000 m<sup>2</sup>. Les communes les moins peuplées sont les plus touchées: 16 sur les 41 qui comptent moins de 2 000 habitants dans l'arrondissement sont proches de la désertification commerciale avec un nombre de magasins inférieur à cinq.

Conscient que la reconversion de l'ensemble du Valenciennois passe par un renforcement de l'armature tertiaire du centre urbain principal, les acteurs de la municipalité ont mis en oeuvre plusieurs projets urbains. Les Tertiales constituent l'un d'entre-eux. Il s'agit d'un nouveau quartier implanté en périphérie du centre historique où se sont installés de nouveaux bâtiments de l'Université, un centre de formation dépendant de la Chambre de Commerce de Valenciennes, des bureaux divers et très récemment le nouveau théâtre (**Photographie.8**). Ce projet aujourd'hui en grande partie achevé peut être considéré comme un succès.

Pour la municipalité de Valenciennes, l'appauvrissement de l'armature commerciale du centre en limitant l'attractivité de la ville-centre principale freine la dynamique de reconversion. Ce danger a motivé l'élaboration du projet urbain "Coeur de ville". Participant à une stratégie de reconquête du centre par les activités commerciales, ce projet "Coeur de ville" est une idée qui a germé au niveau de la municipalité en 1990 et qui a été reprise dans le Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme révisé en 1992. Ce projet consiste à restructurer l'ensemble d'un îlot de plusieurs milliers de m<sup>2</sup> commerciaux et d'y attirer quelques grosses enseignes (Fnac, C&A...) jouant un rôle de locomotives ainsi qu'une cinquantaine de boutiques "classiques". L'opération bénéficie d'un soutien quasi unanime des acteurs politiques et économiques. Ainsi pour J.L Borloo, le maire de la ville

proclame "stopper le développement des grandes surfaces périphériques, c'est un choix de société... mon seul problème c'est de combattre Auchan- Petite-Forêt, à moins de 10km. Il faut une opération qui ait du souffle... l'enjeu, c'est la survie de Valenciennes"<sup>8</sup>. Force est de reconnaître que depuis son lancement, la mise en oeuvre du projet a longuement piétiné. Devant l'importance de l'enjeu, les responsables économiques ont vivement réagi. Ainsi, la CCIV par la voix de son Président Jean-Marc Flamant insiste "il est impératif de réaliser l'opération "Coeur de ville" dès maintenant, faute de quoi ce projet qui a été jugé nécessaire par toutes les forces du Valenciennois, ne pourrait plus se réaliser; ce serait catastrophique pour l'activité commerciale du sud du département."<sup>9</sup> Après bien des atermoiements, x commissions et études, le dossier semble avoir pris un nouvel élan. Il reste à constituer la SEM, lancer la procédure d'expropriation, un concours d'architectes, les appels d'offre et à régler l'épineux problème des parkings. Construits au centre, ils joueraient pleinement leur rôle dans l'accession aux équipements commerciaux mais impliqueraient des risques d'engorgement. Périphériques, ils bénéficieraient davantage aux équipements culturels (Musée, Médiathèque) mais imposeraient plusieurs centaines de mètres de marche aux clients pour accéder au centre.

---

<sup>8</sup> La Voix du Nord, 23 avril 1995.

<sup>9</sup> La voix du Nord, 13 décembre 1996.

#### 4. La fin de la prépondérance industrielle: la recomposition territoriale à l'échelle des communes: Typologie des communes selon la population active ayant un emploi par activité économique au lieu de résidence en 1975 et 1990.

##### 4.1. Un choix méthodologique difficile.

Nous nous proposons de réaliser une typologie des communes en 1975 et en 1990 à partir du profil d'activités calculé à l'aide de la population active ayant un emploi au lieu de résidence<sup>10</sup>. L'objectif de cette typologie est double. Cette typologie permettra d'analyser l'évolution de l'organisation économique du territoire Valenciennois en observant le changement spatial par le moyen des spécialisations fonctionnelles des communes. Ultérieurement, ce classement sera un des éléments intégrés dans le suivi des trajectoires communales lorsque seront abordés des thèmes spécifiquement démographiques. Plusieurs communes choisies dans chacun de ces types seront alors prises en exemples. Le comportement et la dynamique de la population résidente seront ainsi étudiés ensuite selon ces critères économiques.

Plusieurs méthodes pouvaient être utilisées. Partir des pourcentages les plus élevés afin de déterminer des types avait l'avantage de la simplicité mais présentait l'inconvénient d'une détermination empirique sans caractère scientifique. Une classification par ascendance hiérarchique (CAH) a été réalisée. Certaines communes pouvaient se regrouper en types aisément identifiables. Par contre, on a été bien en peine d'en caractériser d'autres, c'est pourquoi cette méthode n'a pas été employée. Nous avons également recouru à l'analyse multivariée du type ACP (Analyse en Composante Principale). La réalisation de la typologie gagnait en lisibilité mais elle perdait certainement en objectivité scientifique par rapport à la CAH. En utilisant les coordonnées des individus et les bonnes qualités de

---

<sup>10</sup> Lorsque nous évoquerons la répartition des actifs ayant un emploi par activité au lieu de résidence, par commodité nous utiliserons les expressions de profil d'activités des communes, ou même d'activités des communes

représentation sur les premiers axes factoriels (les plus porteurs d'informations), seule une partie de l'information est considérée. Notre typologie ne s'est donc pas non plus appuyée sur l'ACP car les médiocres qualités de représentation de très nombreuses communes interdisaient de réaliser une cartographie exhaustive et scientifiquement rigoureuse.

### La méthode choisie.

Nous avons donc opté pour une méthode qui utilise les indices de spécialisation ( $I_s$ ) en utilisant les actifs ayant un emploi au lieu de résidence. Le choix des emplois au lieu de résidence peut paraître singulier mais rappelons-le, notre objectif est d'étudier la population dans ces relations avec les activités économiques, non les activités économiques en elles-mêmes.

$$I_s = \frac{\text{nombre d'emplois de la commune } i \text{ dans l'activité } j / \text{nombre d'emplois total de la commune } i}{\text{nombre d'emplois de l'ensemble de la région dans l'activité } j / \text{nombre d'emplois total de la région.}}$$

Logiquement l'Indice de Spécialisation (I.S) devait être calculé en rapport avec la situation moyenne de la zone A. Mais le Valenciennois étant un cadre géographique étroit, l'indice de spécialisation calculé donne rapidement des valeurs très élevées. Ainsi, une commune ayant quelques agriculteurs est classée dans le type "communes agricoles" car l'agriculture est insignifiante dans le Valenciennois. A contrario, de nombreuses communes ne sont pas classées "communes sidérurgiques" simplement parce qu'elles comptent un pourcentage un peu plus faible d'actifs attachés à cette activité qu'en moyenne dans un arrondissement lui-même spécialisé dans ce domaine. Calculé par rapport à une situation moyenne régionale, l'I.S est en quelque sorte pondéré par des valeurs se référant à un cadre beaucoup plus vaste que l'espace Valenciennois.

### De la typologie à la carte.

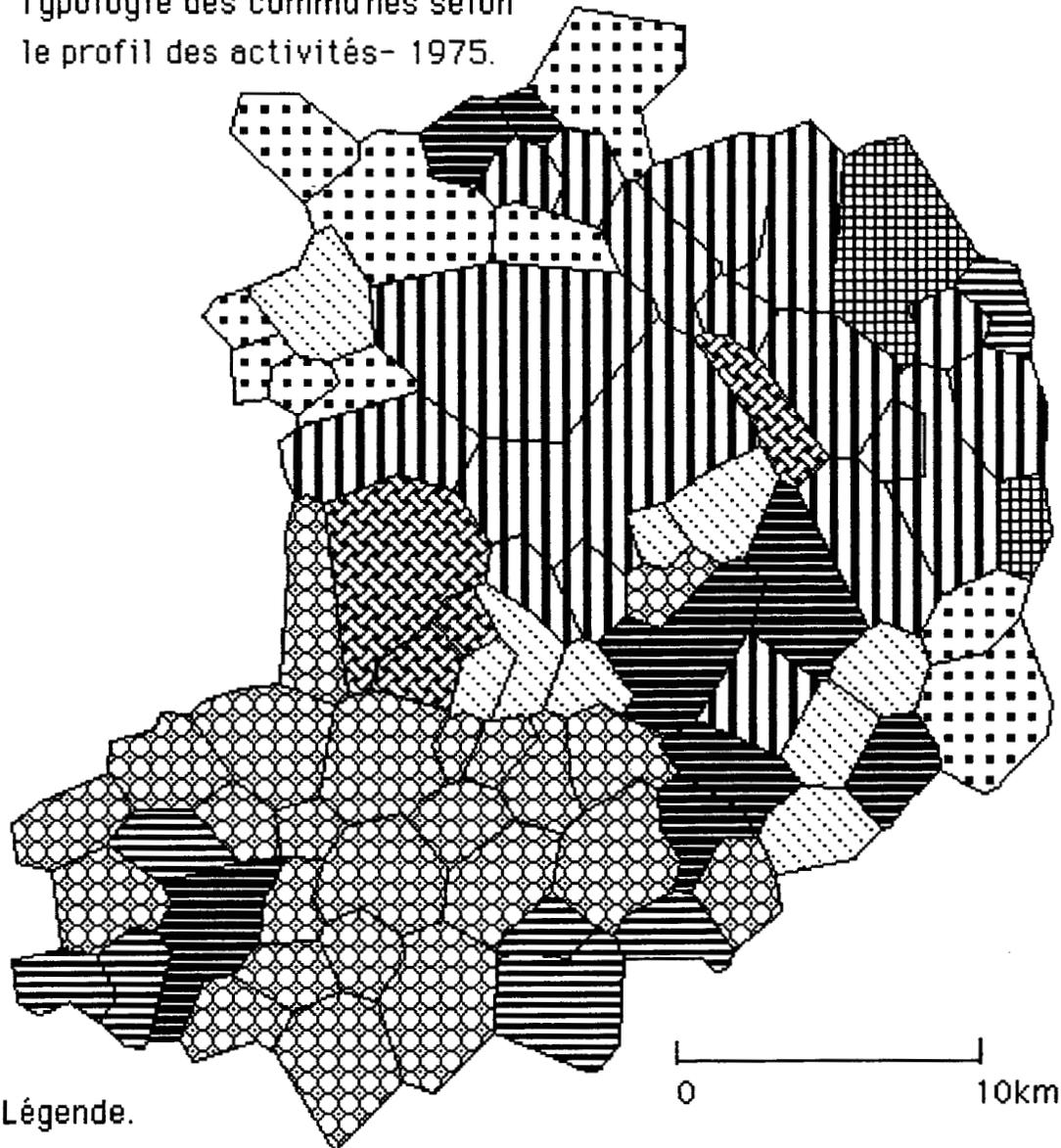
Il est techniquement impossible de représenter différents degrés de spécialisation de toutes les communes dans une ou plusieurs branches d'activités. Aussi, deux valeurs seuils ont dû être déterminées. Un peu arbitrairement, nous avons considéré qu'une commune était spécialisée dans telle ou telle branche agricole ou industrielle lorsque la valeur de l'I.S dépassait 2, et dans telle ou telle branche tertiaire lorsqu'elle dépassait 1,3, valeur plus faible qui prend en compte la plus grande diffusion des actifs du tertiaire.

### 4.2. Typologie des communes du Valenciennois selon le secteur d'activité économique des résidents en 1975 (Fig.9)

On a distingué 8 types de communes différentes:

- type 1. Les communes spécialisées dans la production et la distribution d'énergie. Ce sont les communes concernées par l'activité minière ou concernées par la production d'énergie électrique d'origine thermique. Ce groupe ne comporte que 4 communes: Haveluy (**Fig.10a**), Wallers (**Fig.10b; Photographie.10**), Oisy, Escaupont. En 1975, les sièges d'extraction ne subsistent encore qu'à Condé et à Wallers. Les deux autres communes jouxtent les territoires communaux précédemment cités. Dans chacune de ces différentes communes, les mineurs de fonds, travailleurs au sol (techniciens) et personnel administratif comptent pour une part notable des habitants: souvent 25% à 40%. Les nombreuses cités minières constituent encore leur cadre de vie privilégié. Condé-sur-Escaut où le dernier siège a fermé en 1988 n'appartient pas à ce type mais en est très proche par sa double spécialisation (énergie-IBE). Enfin, les centrales thermiques n'étant pas de gros employeur, les communes où elles sont implantées (Bouchain, Hornaing dans l'arrondissement de Douai mais limitrophe d'Hélesmes) n'appartiennent pas à ce type.

**Fig-9** Typologie des communes selon le profil des activités- 1975.



- Légende.
-  : type 1: commune spécialisée dans la production et la distribution d'énergie.
  -  : type 2: commune spécialisée dans les industries de biens intermédiaires
  -  : type 3: commune spécialisée dans les industries de biens d'équipement
  -  : type 4: commune fortement industrialisée.
  -  : type 5: commune industrielle et agricole.
  -  : type 6: commune à forte spécialisation tertiaire
  -  : type 7: commune agricole
  -  : type 8: commune sans spécialisation

-type2. Les communes spécialisées dans la production de biens intermédiaires (IBI). On peut sans hésiter qualifier ces communes de "communes sidérurgiques ou métallurgiques". Ces communes sont les lieux privilégiés de résidence des employés de la métallurgie et de la sidérurgie. Comme les compagnies minières, les groupes sidérurgiques ont pratiqué un système paternaliste pour fixer la main d'oeuvre à proximité du lieu de travail. De nombreuses cités sidérurgiques sont installées près des usines implantées le long de la vallée de l'Escaut. De fait, les communes de résidence peuvent être aussi lieu d'implantation des établissements.

Mais en 1975 la répartition spatiale de la main d'oeuvre n'est pas aussi simple. Un ensemble de communes formant bloc se situe dans le Denaisis. Il est formé non seulement des communes où sont présents les établissements mais il s'étend bien au-delà, sur les marges rurales en dehors des foyers urbanisés les plus denses.

Parmi les communes où sont associés résidence et lieu de travail, on compte Denain elle-même, deuxième ville-centre de l'agglomération où siège le complexe Usinor. A Trith-Saint-Léger, l'activité exerce un quasi-monopole d'emplois auprès de la population résidente: près de 60% (**Fig.10d**), Douchy-les-Mines, Haulchin, Escaudain, Hordain (**Fig.10f**) et bien d'autres... D'autres communes, souvent rurales sont situées à l'écart de la vallée de l'Escaut. Elles font partie de ces communes résidentielles périurbaines du Hainaut rural qui depuis longtemps entretiennent des liens étroits avec les communes sièges de l'industrie par l'intermédiaire de flux de navetteurs se rendant chaque jour sur leur lieu de travail: Haspres (**Fig.10e**) Avesnes-le-Sec, Artres... Les communes concernées par le phénomène des navettes sont très nombreuses. On l'a vu, l'industrie Valenciennaise recrutait jusqu'au Cambrésis, mais le type présenté ici n'inclut que les communes où le phénomène était particulièrement intense.

- type 3. Les communes spécialisées dans les industries de biens d'équipement. Le caractère sectoriel de la répartition des communes est également flagrant. Ce type est bien connoté géographiquement. Il concerne l'Amandinois, et la vallée de l'Escaut en aval de Valenciennes. De gros établissements industriels dans le domaine de l'industrie ferroviaire (ANF, Alcatel-Alsthom...) jouant un rôle considérable sur l'emploi local, leur influence s'exerce sur de nombreuses communes alentours.

-type 4. Les communes fortement industrialisées. Cette dénomination désigne les communes où la population résidente n'est pas spécialisée dans une seule activité industrielle mais dans plusieurs (I.S >2). Ces communes sont rares. On a déjà évoqué Condé-sur-l'Escaut, on peut citer aussi Quiévreachain (industries métallurgiques et industries de biens d'équipement).

- type 5. Communes industrielles et agricoles. Cette appellation n'est étonnante qu'en apparence. Elle correspond à ces communes rurales profondément influencées par leur proximité des centres industriels. L'agriculture est aussi importante que l'industrie pour l'emploi de la population résidente. Avec Wasne-au-Bac et Wavrechain-sous-Faux, on se trouve aux marges du Denaisis, et avec Monchaux-sur-Ecaillon, Quérénaing aux confins du Hainaut rural et du Cambrésis. Plusieurs communes rurales du type 2 sont proches de celui-ci.

- type 6. Commune à spécialisation tertiaire. On y trouve les communes où la structure des emplois au lieu de résidence est marquée une surreprésentation de certaines activités tertiaires: tertiaire non marchand, commerce, organismes financiers. On n'est pas étonné de trouver Valenciennes (**Fig.9**), ville-centre la plus importante de la plus grande agglomération. Très industrialisées, Denain et Saint-Amand n'en font pas partie. Plusieurs communes situées un peu à l'écart de la vallée de l'Escaut y appartiennent aussi. Elles forment un secteur de suburbanisation récente, relativement homogène géographiquement, composé de communes telle que Aulnoy-les-Valenciennes, Famars, Curgies au sud et à l'est, et Saint-Saulve au Nord. Plus étonnant, des communes du Pévèle appartiennent également à ce type: Maulde, Mortagne-du-Nord. Sans doute faut-il interpréter cette appartenance comme l'effet de premiers balbutiements d'une périurbanisation déjà active à partir du foyer Lillois..

-type 7. Les communes agricoles. Plusieurs communes du Pévèle et de l'Amandinois restent encore profondément dominées par l'agriculture: Lecelle, Flines-les-Mortagne, Brillon, Bousignies (**Fig.10g**). Par ailleurs, les communes de Sebourg et Rombies-et-Marchipont semblent, en 1975, encore un peu éloigné à l'est de Valenciennes pour être influencées et suburbanisées par la ville.

-type 8. Communes sans spécialisation. Souvent situées dans l'agglomération de Valenciennes, autour de la ville-centre, ces communes peu nombreuses ont un profil d'activités peu contrasté: Estreux, Saultain, Préseau à l'est, Oisy, la Sentinelle, à l'ouest, Beuvrages, Bruay au Nord. Par l'importance notable des branches tertiaires dans leur profil d'emplois respectif, ce type est sans doute amené à s'étoffer.

#### 4.3. Typologie en 1990 et évolution du profil d'activités des communes (Fig.11).

On se bornera surtout ici à montrer le changement dans l'organisation territoriale du Valenciennois.

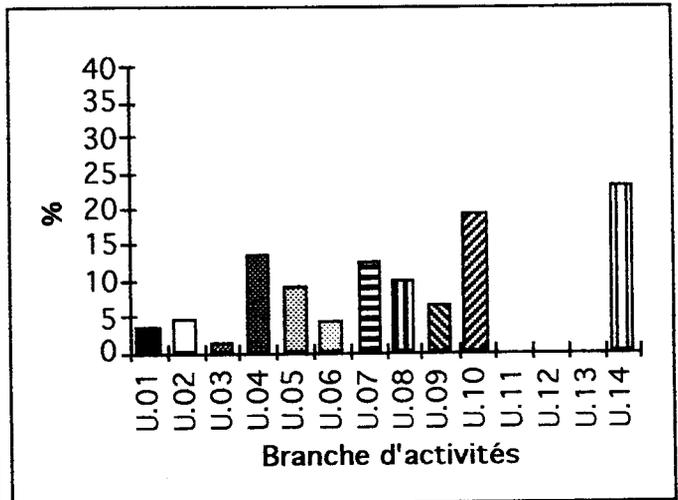
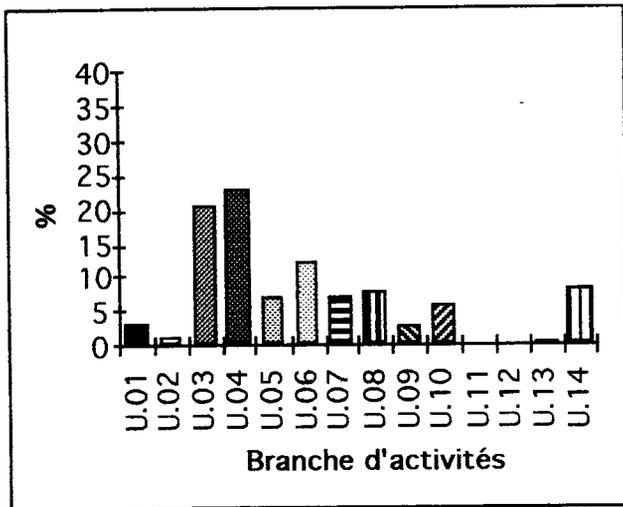
- type 1. Malgré la fermeture définitive des derniers sièges d'extraction, un certain nombre d'employés des Houillères continue à conférer à de rares communes une spécialisation dans ce domaine. Il n'y plus de mineurs mais une main d'oeuvre travaillant en surface rattachée à l'entreprise. L'activité n'est plus dominante même si elle confère encore une spécificité à certaines communes.

Fig.10-Profil des activités de diverses communes du Valenciennois.

Type:1975

Fig.10a-Haveluy

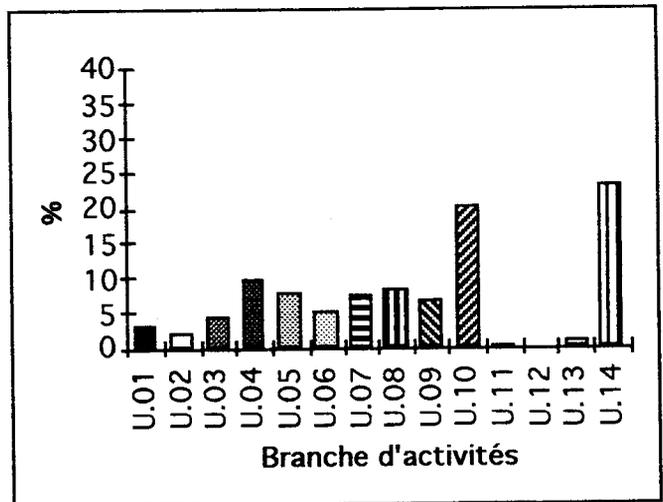
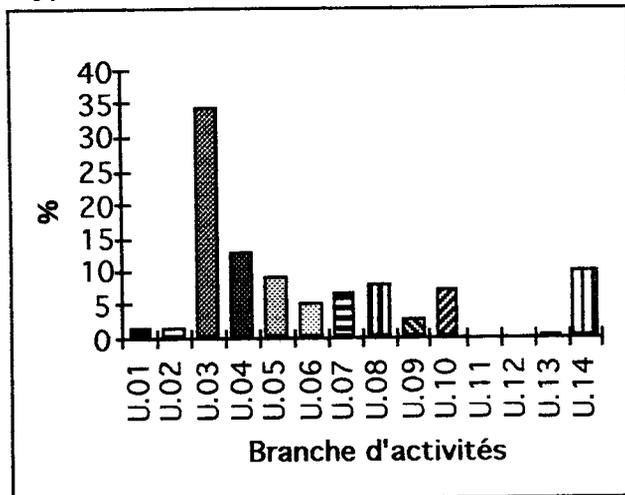
Type:1990



Type:1975

Fig.10b-Wallers

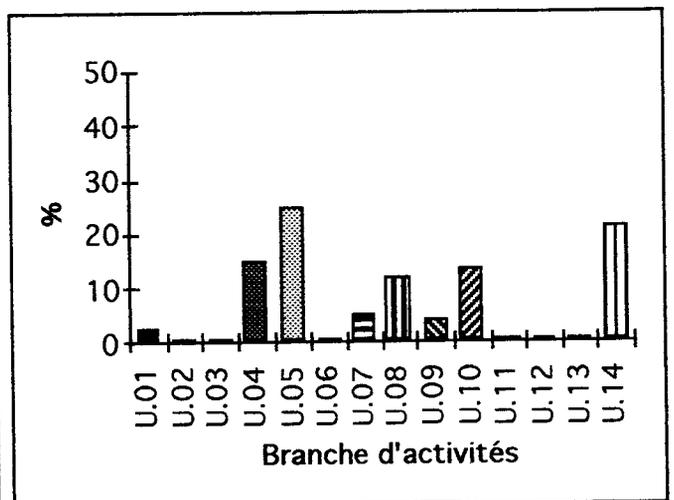
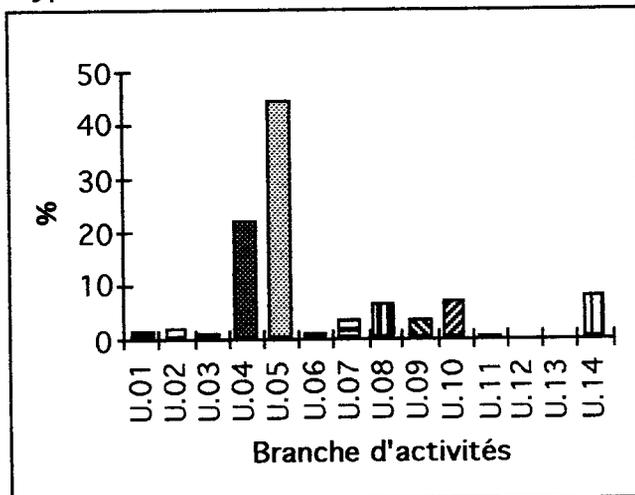
Type:1990



Type:3

Fig.10c-Crespin

Type:3

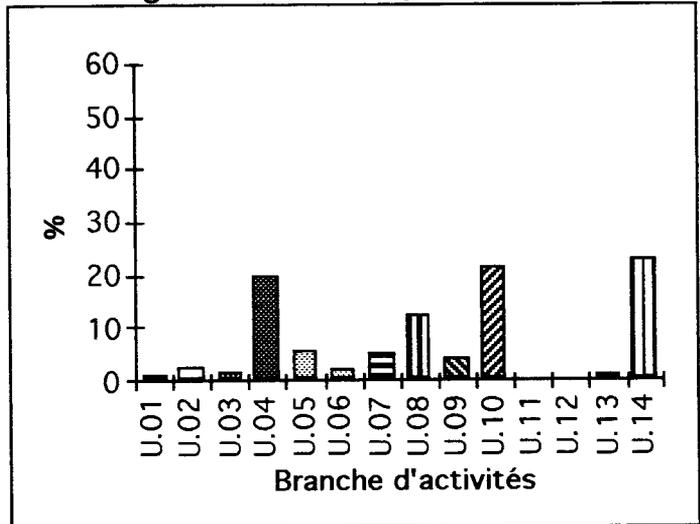
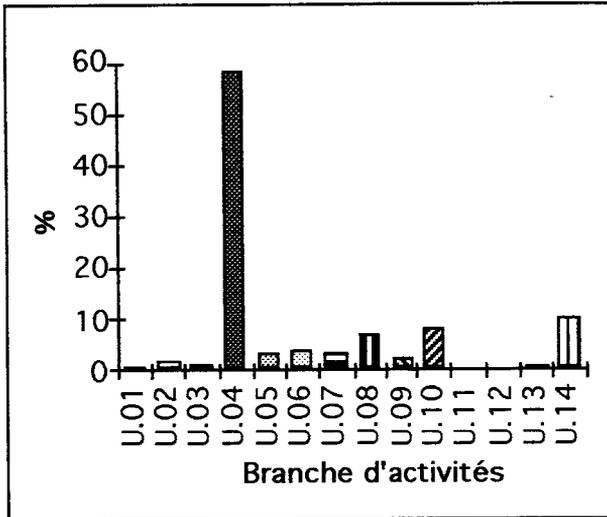


Source Insee

Type2:1975

Fig.10d-Trith-Saint-Léger

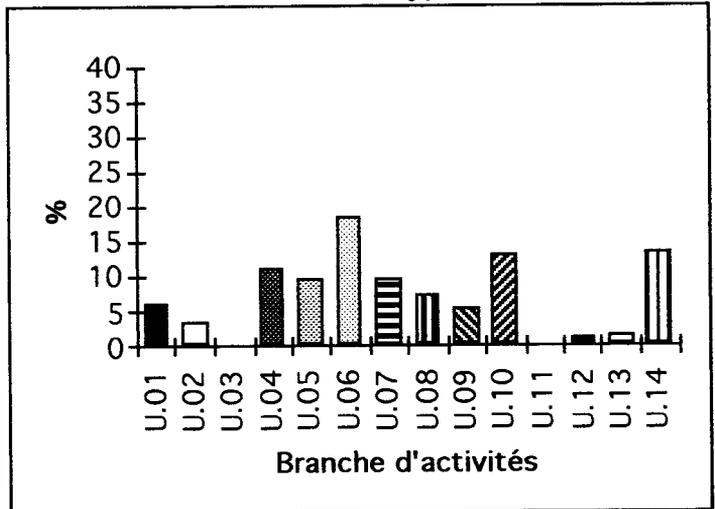
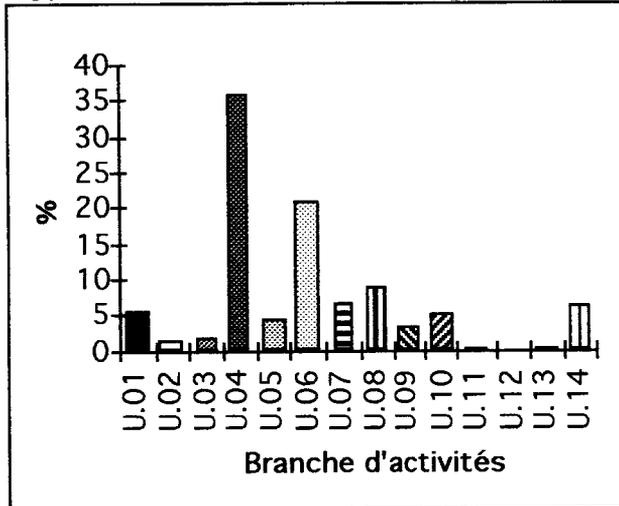
Type2:1990



Type2:1975

Fig.10e-Haspres

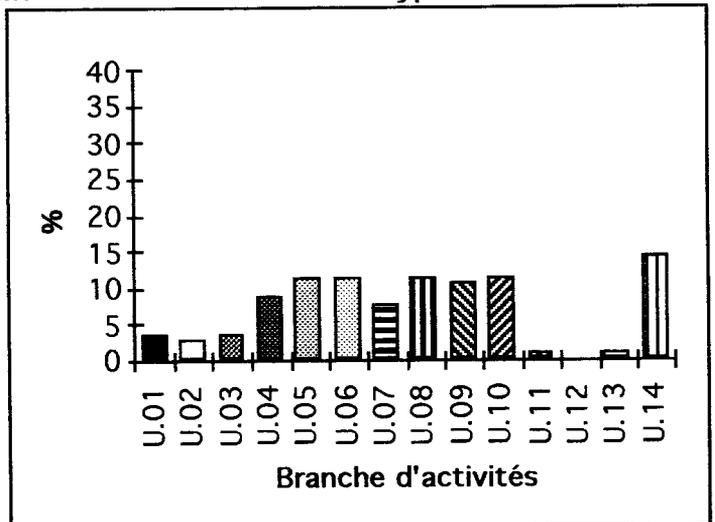
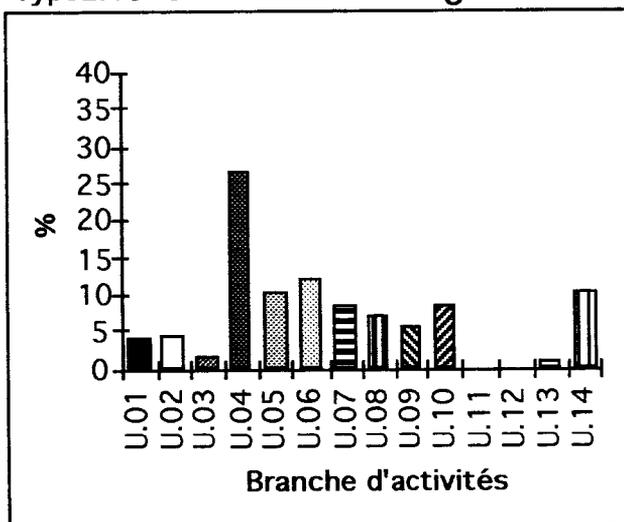
Type4:1990



Type2:1975

Fig.10f-Hordain

Type8:1990

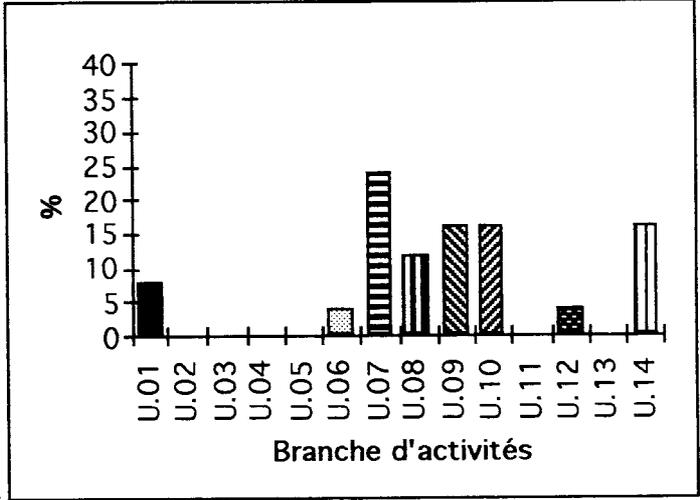
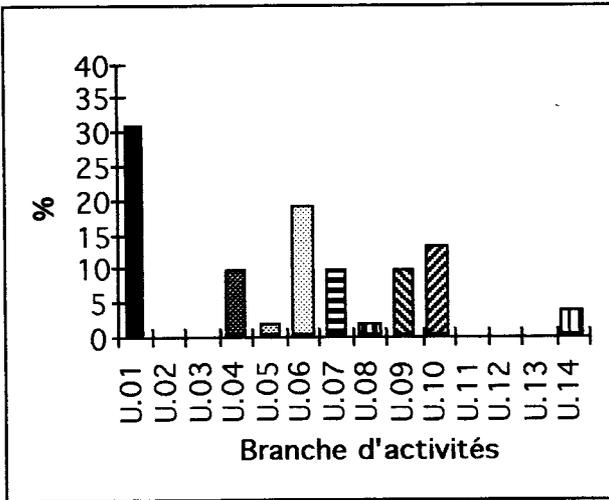


Source Insee

Type7:1975

Fig.10g-Bousignies

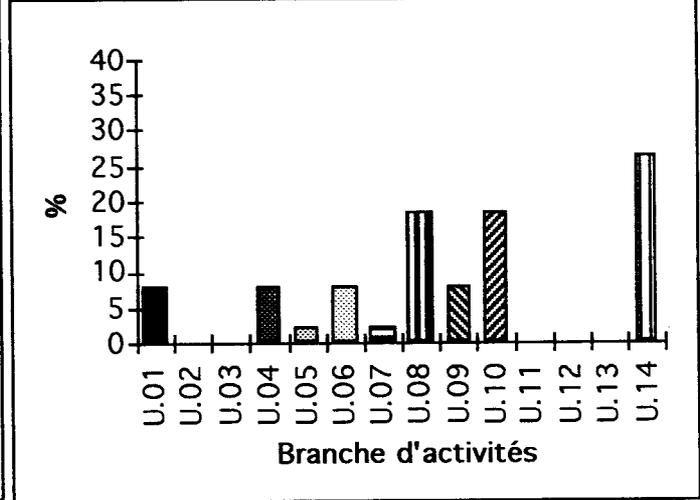
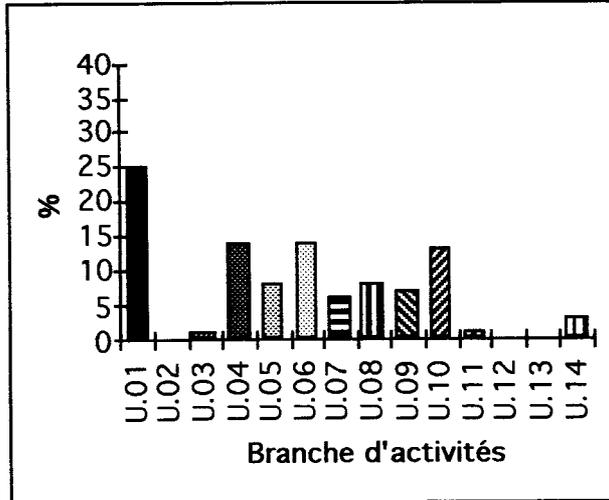
Type7:1990



Type7:1975

Fig.10h-Sars et Rosières

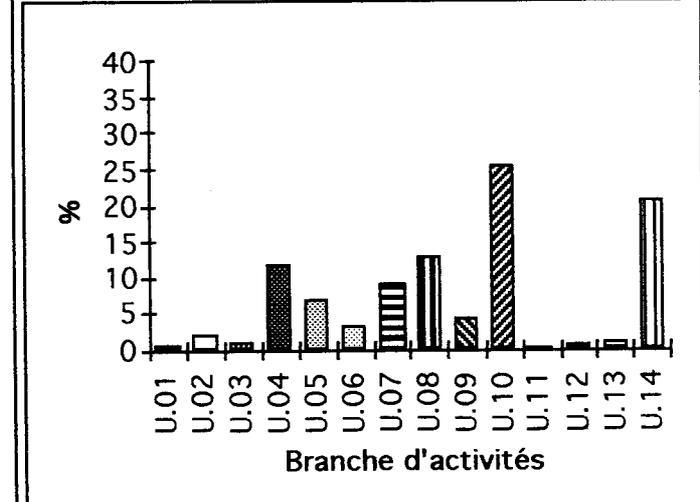
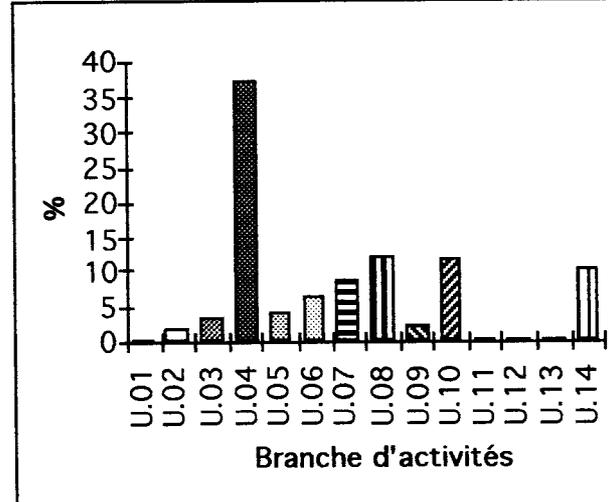
Type5:1990



Type2:1975

Fig.10i-Denain

Type 8:1990



Source Insee

- type 2. C'est une des évolution majeures de la période. Le nombre des communes "sidérurgiques ou métallurgiques" s'est réduit tel une peau de chagrin. Dans la typologie de 1990, persistaient cinq communes du Denaisis de ce type ( Trith, Thiant, Haulchin, Prouvy Verchain-Maugré), et une commune au nord Vieux-condé. Denain n'en faisait même plus partie. La crise sidérurgique a complètement modifié l'organisation fonctionnelle du Denaisis. A Trith-Saint-Léger, les activités métallurgiques et sidérurgiques, en situation de quasi monopole en 1975 sont même dépassées par le tertiaire marchand (**Fig.10d**).

- type 3. L'évolution des activités a réduit également le secteur géographique dominé par les industries de biens d'équipement, mais celui-ci reste bien apparent au Nord de Valenciennes du fait de la plus forte résistance de la branche à la crise. Crespin reste une commune au profil d'activités très spécialisé (**Fig.10c**).

- type 4. Ce type s'est étoffé au sud de l'arrondissement. Il s'agit souvent d'anciennes communes métallurgiques ou sidérurgiques (Avesnes-le-sec, Hordain (**10f**), Emerchicourt, Noyelles/Selle...). Deux phénomènes de nature différentes ont joué. D'une part, une diversification relative est apparue du fait de la chute de l'activité prédominante; d'autre part, une réelle diversification des activités s'est produite à partir des zones industrielles implantées le long de la vallée de l'Escaut. Ce double processus a dû jouer dans la plupart des communes appartenant à ce type en 1990.

-type 5. Commune tertiaire et agricole. On notera que ce type est nouveau. Il remplace en quelque sorte le type "commune agricole et industrielle". Par leur profil, ces communes sont très proches de celles du type 7.

- Type 6. Commune à forte spécialisation tertiaire. Paradoxalement ce type ne s'est pas étoffé pendant ces 15 dernières années. Comme la tertiarisation s'est diffusée partout, il est aisé de comprendre que pour qu'une spécificité s'exprime dans une commune, les branches tertiaires doivent y être très fortement surreprésentées. Ce type continue à dominer Valenciennes et quelques rares communes (Rouvignies). Denain y appartient aussi (**Fig.10i**).

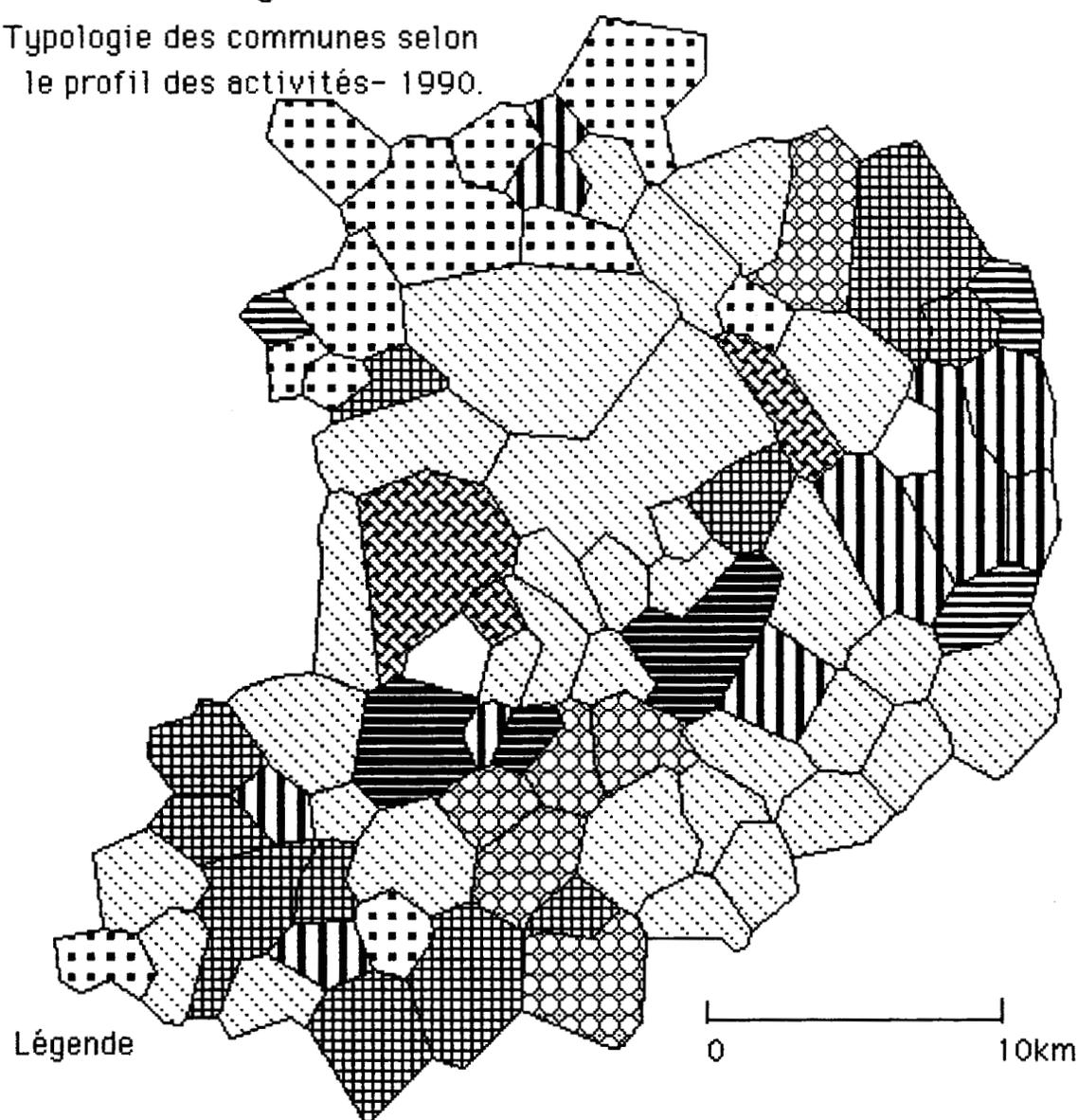
Malgré les vicissitudes de la dramatique crise industrielle, le tertiaire tend à s'affirmer dans la deuxième ville-centre de l'agglomération. L'indice de spécificité est néanmoins juste au dessus du seuil. En réalité, ce type exprime assez mal la tertiarisation globale du profil d'activités des communes. Celle-ci doit s'observer par l'extension du type 8.

- Type 8. Le nombre des communes de ce type a progressé considérablement. Il traduit la diffusion de la tertiarisation. Comment l'expliquer? Comme nous l'avons vu précédemment pour la typologie de 1975, le profil des communes était assez tranché, souvent dominé par l'industrie. Les industries ont perdu leur prédominance mais n'ont pas toujours disparu. Elles ont été partiellement compensées par des branches tertiaires, mais sans qu'aucune n'acquiert la prégnance de l'industrie d'autrefois. Le résultat donne des profils beaucoup plus équilibrés pour lesquels les valeurs d'I.S ne dépassent que rarement les seuils de spécialisation. Ce type témoigne donc du décloisonnement de territoires suite à la désindustrialisation, et il révèle aussi la diffusion de la tertiarisation et la banalisation progressive des profils d'activités. La majorité de communes prises en exemples suivent d'ailleurs cette trajectoire qui les mène de la spécialisation à la banalisation (Hordain, Saint-Amand, Denain, Haveluy).

- type 7. Il constitue certainement le type le plus stable correspondant à un secteur géographique qui ne l'est pas moins. La périurbanisation ne l'a pas démantelé. Cependant, en regardant d'un peu plus près les valeurs des I.S. sont beaucoup plus faibles qu'en 1975. L'agriculture a perdu beaucoup de ces actifs. La diversification des profils d'activités de ces communes est réelle mais elle ne s'exprime ni dans la typologie ni sur la carte.

Fig. 11

Typologie des communes selon  
le profil des activités- 1990.



- Légende
-  : type 1: commune spécialisée dans la production et la distribution d'énergie.
  -  : type 2: commune spécialisée dans les industries de biens intermédiaires
  -  : type 3: commune spécialisée dans les industries de biens d'équipement
  -  : type 4: commune fortement industrialisée
  -  : type 5: commune tertiaire et agricole
  -  : type 6: commune à forte spécialisation tertiaire
  -  : type 7: commune agricole
  -  : type 8: commune sans spécialisation

## Conclusion.

Des polarisations anciennes retrouvent un nouvel élan. Ceci est vrai à l'échelle régionale où l'agglomération lilloise, capitale régionale, profite de conditions nouvelles. Qu'elles se réfèrent aux services aux entreprises, au tertiaire supérieur ou aux secteurs dits stratégiques du tertiaire ou de l'industrie, les statistiques l'attestent, "la grande ville créatrice d'externalités qui, du fait de la concentration des formes les plus diverses et aussi les plus nouvelles des activités tertiaires, capte l'essentiel de la croissance urbaine...Dans ce contexte l'activité tertiaire est perçue comme moteur privilégié de cette croissance, le rôle de production est second...mais la croissance industrielle contemporaine continuerait à favoriser le développement des plus grandes villes, du fait des économies d'agglomération qu'elle procure, par le biais de la concentration et des inter-relations nécessaires de certaines activités tertiaires "<sup>11</sup>. A une échelle plus fine, ce processus de métropolisation "défini aussi (comme) un processus volontariste et dynamique qui favorise le développement de la métropole"<sup>12</sup> profite également à des villes pré-industrielles comme Valenciennes. On y observe une concentration accrue des investissements (projets urbains), des créations d'emplois plus nombreuses qu'ailleurs, en particulier dans les domaines qui jouent un rôle moteur dans la dynamique de l'économie.

Cependant si un des éléments de mesure du phénomène est la capacité d'une ville à mener de grands projets, le processus de métropolisation atteint rapidement ses limites dans le cas de Valenciennes. Preuve en est que depuis le lancement du projet "Coeur de Ville" en 1990, les discussions ont été vives, les ambitions réelles mais les résultats peu probants.

---

<sup>11</sup> Saint-Julien Th: Croissance industrielle et système urbain, 1988, p132.

<sup>12</sup> Bruyelle P, Dormard S, Paris D, Thumerelle PJ: Hommes et Terres du Nord, 3/1996, p168.

A l'issu de ce chapitre, une autre conclusion s'impose. L'analyse de la typologie des communes démontre qu'en 1975, l'arrondissement de Valenciennes est encore très marqué par une organisation territoriale traditionnelle. La carte montre très concrètement des ensembles de communes fonctionnellement homogènes qui parcellisent le territoire: un secteur métallurgique et sidérurgique, un secteur gravitant autour des foyers d'industries de biens d'équipement, un secteur directement influencé par la ville de Valenciennes, plus ponctuellement des communes minières, et un Amandinois-Pévèle rural en partie agricole, un peu étranger à ces ensembles industrialo-tertiaires. Peut-être cette carte exprime-t-elle la persistance du cloisonnement de l'espace que nous évoquions au chapitre 1, lequel s'est défait lors des deux décennies suivantes. En effet, en 1990 l'érosion des spécialités par la crise industrielle homogénéise les profils d'activités. La tertiarisation prend également sa part dans la diffusion de l'emploi. La mutation géo-économique est sélective. La recomposition des différents ensembles sous-régionaux entraînée par la désindustrialisation et par la tertiarisation n'avance pas au même rythme partout. Le rôle des grandes entreprises à vocation industrielle dans l'organisation du territoire valenciennois, s'efface peu à peu mais reste important.

## Chapitre 3

### La recomposition du champ des navettes

#### Introduction.

La crise des activités et la recomposition de l'espace économique du Valenciennois ont entraîné des modifications profondes dans les relations entre lieu de travail et lieu de résidence des actifs<sup>1</sup>. Le champ de navettes a subi dans la période récente les effets cumulés de plusieurs évolutions. D'une part, le double mouvement de désindustrialisation-tertiarisation a réduit le pouvoir attractif de nombreuses villes de tradition industrielle. Assiste-t-on à un renforcement du pouvoir polarisateur des villes-centres et en particulier de la première d'entre-elles? A l'échelle régionale, des changements géo-économiques et

---

<sup>1</sup> Par définition les chômeurs n'ayant pas de lieu de travail, les navettes ne concernent que les actifs ayant un emploi.

géopolitiques sont également porteurs de perturbations dans l'organisation de l'espace de travail. Dans quelle mesure, l'affirmation métropolitaine de l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing a-t-elle redessiné les bassins de recrutement de main d'oeuvre. La pénurie locale de l'emploi a-t-elle entraîné une intensification des liens vers d'autres foyers urbains régionaux et extra-régionaux?

Enfin, l'ouverture progressive des frontières depuis trois décennies a été concomitante de dynamismes nouveaux sur le versant belge (Tournaisis, Coutrais, arrondissement de Ath) alors que certains foyers d'activités du versant français plongeaient dans la crise. Le Valenciennois fait partie de ces espaces engagés dans la phase dépressionnaire d'un cycle dont le pouvoir attractif a été fortement érodé. Le différentiel d'emplois de part et d'autre de la frontière s'est même inversé.

Parallèlement, le développement, la densification et la modernisation des infrastructures de transport ainsi que l'accès plus aisé à la propriété d'un logement en zone périurbaine ont stimulé les déplacements quotidiens. D'une manière générale les déplacements sont plus nombreux et plus longs aujourd'hui qu'il y a deux ou trois décennies. L'objectif de ce chapitre est donc d'étudier les implications de ces différents processus aux effets parfois contradictoires dans le contexte spécifique du Valenciennois. L'analyse à différentes échelles de la direction et de l'intensité des flux quotidiens de travail est donc un moyen d'approche de la recomposition des territoires.

## 1. Les navettes: un phénomène complexe difficile à mesurer.

### 1.1. Navettes et espace productif.

Chaque jour, les individus actifs quittent leur domicile pour se rendre sur leur lieu de travail. La moitié d'entre-eux effectue quotidiennement un trajet plus ou moins long vers un lieu différent de leur lieu de résidence. Aujourd'hui la mobilité quotidienne entre le domicile et le travail concerne près d'un actif sur deux.

La recomposition de l'espace productif a impliqué de nouvelles relations de mobilité entre les actifs et leur lieu de travail. La reconversion industrielle et la tertiarisation ont modifié la localisation des emplois. En raison de leurs effets insuffisants dans le Valenciennois, elles ont suscité de la part des actifs un intérêt pour des foyers d'activités extérieurs. Du fait de la modification plus lente de l'espace résidentiel, il en résulte globalement un redéploiement du champ des migrations alternantes ou des navettes<sup>2</sup>. Le changement spatial mesuré en terme de masse d'emplois ne suffit pas à expliquer complètement les modifications de l'ampleur et de la direction des flux. Des facteurs internes au monde du travail peuvent intervenir. Ainsi les pôles d'emplois n'offrent pas de manière homogène tous les types de qualification. Les navettes résultent des différences quantitatives et qualitatives de l'offre d'emplois entre différents bassins.

---

<sup>2</sup> Le terme de navette sera préféré au terme de migrations alternantes. Pour R.Pressat "la migration alternante est le déplacement à périodicité la plus souvent journalière ou hebdomadaire, improprement appelée migration puisqu'il n'y a pas de changement de résidence, c'est pourquoi on lui préfère la dénomination de navette". Dictionnaire de Démographie, P.UF, 1979, p119.

## 1.2. Un facteur favorable au décloisonnement: l'amélioration des infrastructures de transport.

### Le réseau autoroutier

Mis à part les inégalités d'attractivité des bassins d'emplois liées au différentiel des dynamismes économiques locaux, l'amélioration et la modernisation des infrastructures de transport entre le Valenciennois et les autres sous-espaces régionaux et extra-régionaux est un facteur qui a pu encourager les déplacements. Il n'est pas inutile de rappeler les étapes de cette amélioration. En ce qui concerne le réseau autoroutier, les années 70 voient la réalisation de l'A2. A partir d'une jonction avec l'A1, elle contribue à un premier désenclavement en facilitant les liaisons du Valenciennois avec la région Parisienne vers le Sud et, par son prolongement vers Mons, avec la Belgique vers le Nord. Le renforcement du maillage autoroutier régional dans les décennies 80-90 réside dans la réalisation de l'A23 (Lille-Valenciennes), achevée en 1981 qui renforce le carrefour lillois tout en créant une liaison continue au-delà de Valenciennes (**Fig.12**). Cet axe se prolonge vers Maubeuge et Jeumont par la RN 49, partiellement aménagée à 2X2 voies. Créée sous l'impulsion des instances politiques régionales et départementales, ce tronçon autoroutier entraine dans le cadre la politique de reconversion de l'espace Valenciennois. Mais en faisant de l'autoroute un outil de développement pour le Valenciennois, on n'avait peut-être pas prévu qu'elle pouvait être aussi un vecteur de changement dans la hiérarchie des espaces.

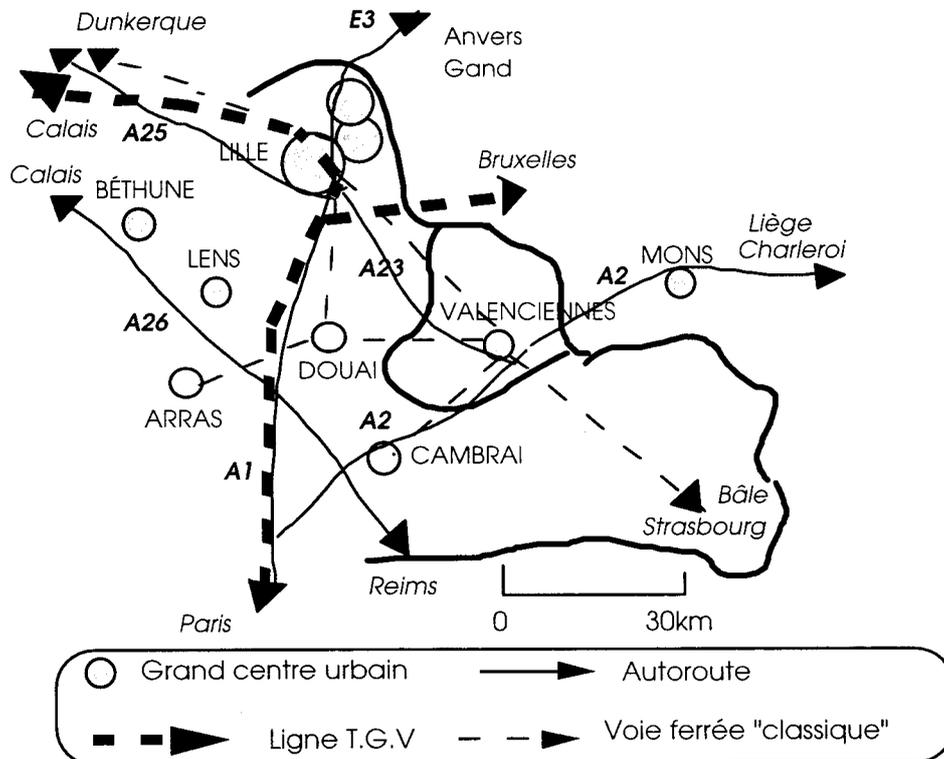
Ces deux autoroutes (A2 et A23) canalisent de puissants flux quotidiens de passagers (**Fig.13a**). L'autoroute A23 avec l'A25 se place au 2ème rang des autoroutes régionales après l'A1 pour l'intensité des flux. Sur le tronçon Nord-Ouest le plus proche de la ville de Valenciennes, les flux dépassent les 70 000 passagers/jour qui pour partie sont constitués de navetteurs mais dont on ne peut préciser ici le sens du déplacement<sup>3</sup>. Au-

---

<sup>3</sup> Sur la carte des flux routiers et ferroviaires, navetteurs et passagers ( ou voyageurs) ne sont évidemment pas synonymes car le travail ne motive qu'une partie minoritaire des déplacements quotidiens d'une population.

delà de Valenciennes, en direction du sud-est, le tarissement des flux accompagne la fin de la voie autoroutière.

**Fig 12-** Le Valenciennois dans le réseau régional des infrastructures de transports.



## Le réseau ferré.

Le réseau ferré du Nord-Pas-de-Calais est le réseau ferré régional le plus dense après celui de la Région Parisienne ~~de la Région~~. Il est structuré par la gare de Lille, première gare de province pour le trafic de banlieue, et par plusieurs grandes gares régionales dont celle de Valenciennes qui, avec près de 8 000 voyageurs/jour, se place au 4ème rang des gares régionales après celle de Lille, Arras et Douai. Les très nombreuses liaisons du Transport Express Régional (TER) couvrent l'ensemble du territoire régional. La fréquence des liaisons ferroviaires est une expression de l'importance des flux et de l'interdépendance des sous-espaces régionaux (**Fig.13b**). Pour se limiter à l'axe Lille-Valenciennes, le flux est très puissant. Les principaux jours ouvrables (du lundi au Vendredi), il existe 9 liaisons Valenciennes-Lille et 7 liaisons Lille-Valenciennes à la disposition des navetteurs. Cette différence est une première indication du moins grand nombre de navetteurs qui se déplacent chaque jour vers Valenciennes par rapport à ceux qui se déplacent dans le sens inverse.

Plus récemment la réalisation du T.G.V. Nord, décidée en 1989, et achevée en 1993 est un autre élément qui a pu influencer l'ampleur et la direction des flux de navetteurs. 5 trains de type T.G.V. relient Valenciennes à Paris via Douai et Arras. Par rapport aux 15 liaisons quotidiennes Lille-Paris, cette fréquence exprime un caractère secondaire mais non marginal du développement des navettes entre le Valenciennois et la capitale.

### 1.3. Les indicateurs utilisés et problèmes.

Le hiatus espace de travail-espace résidentiel sera d'abord analysé à partir des flux de sorties et d'entrées de navetteurs selon différentes échelles. Les zones A et B seront utilisées pour dégager la spécificité des relations du Valenciennois avec les autres sous-espaces régionaux et l'échelon communal pour apprécier la dimension centre-périphérie, définir l'extension des bassins de recrutement, enfin mettre en évidence les systèmes de fonctionnement.

Fig 13a: Les transports routiers dans le Nord-Pas-de-Calais

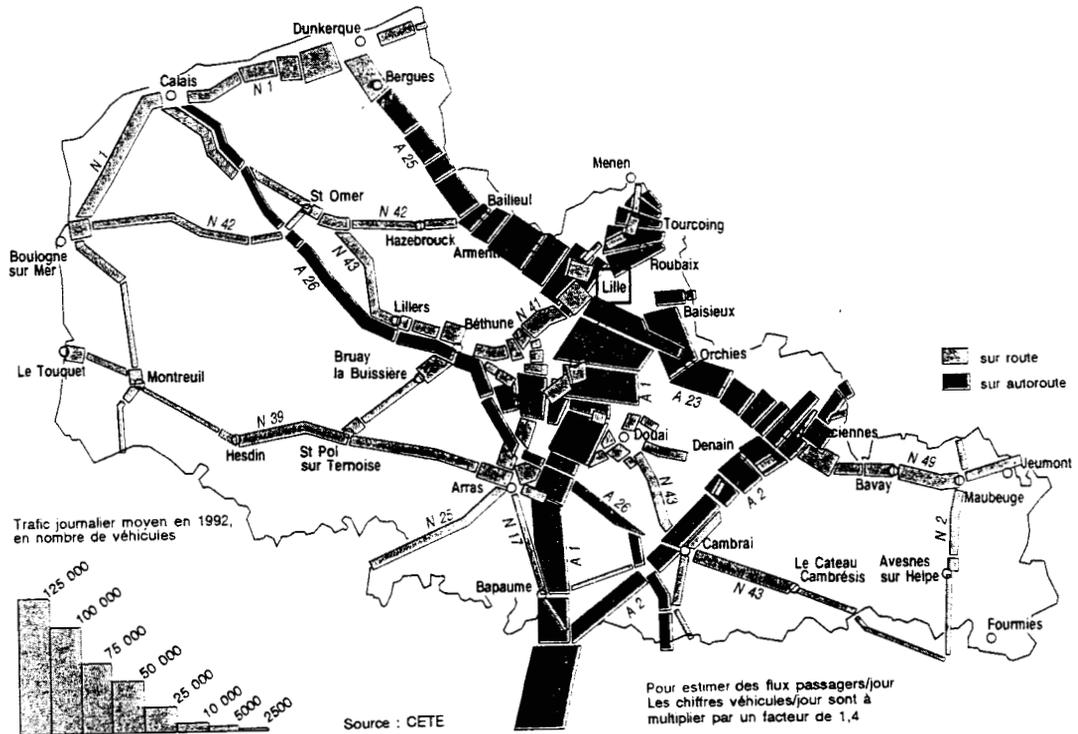
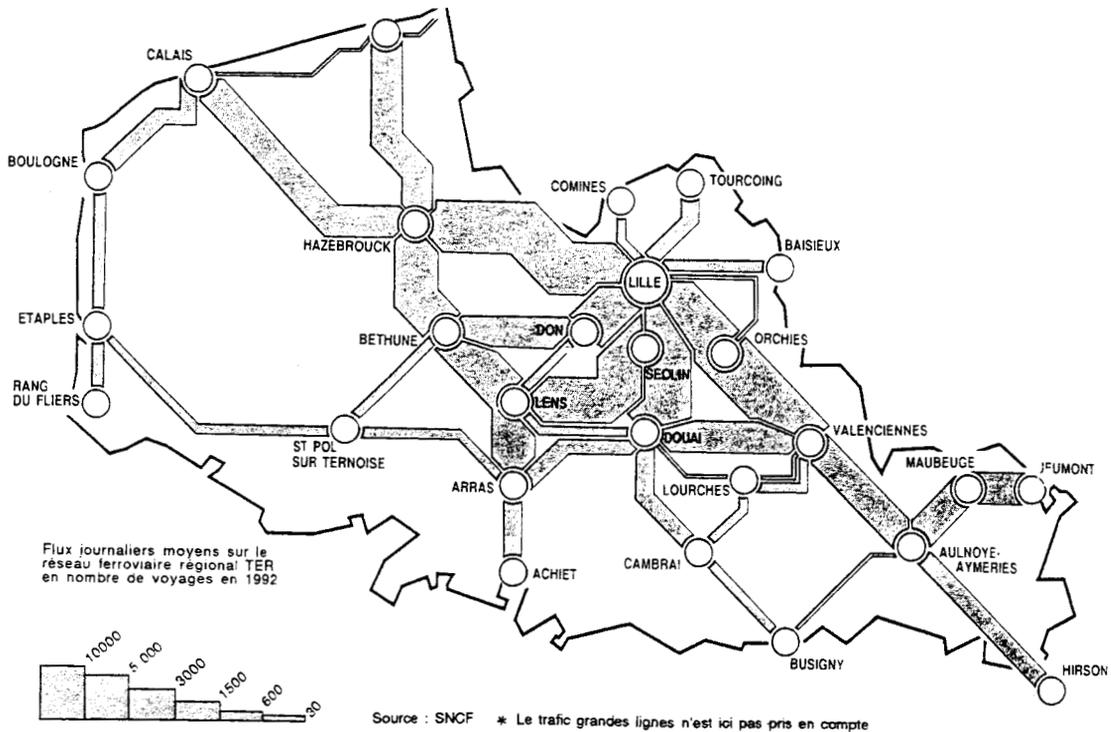
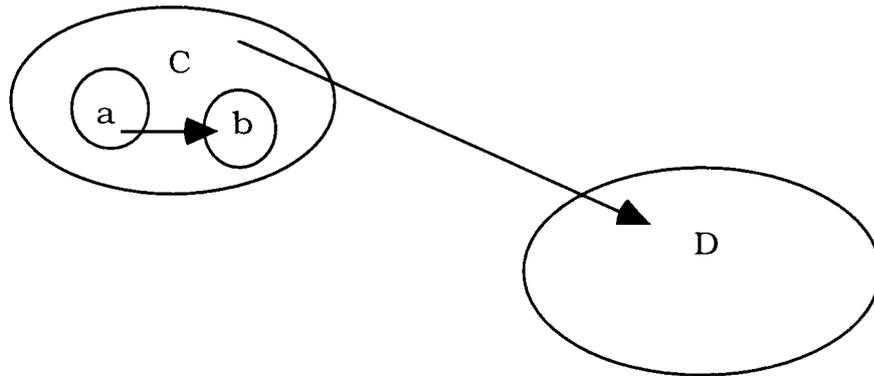


Fig 13b: Les transports ferroviaires dans le Nord-Pas-de-Calais



Le principal problème posé par l'utilisation des statistiques concernant les navettes réside dans le changement de nature des informations apportées par les statistiques des flux lors du passage d'une échelle à une autre. Un individu considéré comme migrant à l'intérieur d'une unité spatiale quelconque ne l'est plus dès que l'échelle d'observation change.



D'après Duhamel S. Thèse, op.cité p7.

Une migration de "a" vers "b" disparaît lors d'une agrégation à l'échelle C-D, pour devenir un mouvement interne à C. Une grande prudence s'impose dans l'utilisation des chiffres se référant aux navettes. Dans un premier temps, nous considérerons le Valenciennois en tant qu'espace de type "C" ou "D" sur le graphique; pour l'analyse intra-zone, chaque commune sera considérée comme espace de type "a" ou "b".

Un des corollaires de la recomposition du champ des navettes est la modification des aires des bassins de recrutement. Nous appellerons aire de recrutement de premier ordre d'une ville X, l'espace composé par les différentes communes dont l'attraction la plus forte, mesurée en nombre de navetteurs, est celle de la ville X.

## 2. Les navettes externes: l'affirmation des grands pôles urbains dans le contexte de la reconversion.

### 2.1. Les navettes transfrontalières: l'inversion d'un courant historique.

Les échanges de part et d'autre de la frontière se développent lorsqu'il existe des disparités importantes de dynamisme économique s'exprimant par un différentiel en matière de rémunération et de besoin de main d'oeuvre.

L'évolution des flux de navetteurs est symptomatique des changements intervenus dans la dynamique différenciée des espaces transfrontaliers. Pour l'ensemble de la région, les navetteurs belges venant travailler en France ne sont plus guère que 7000. Ce chiffre a diminué de plus de moitié depuis 1975. Dans le sens inverse (Région-Belgique), une progression a par contre eu lieu puisque les navettes ont doublé. Elles concernent aujourd'hui 6000 actifs à 80% masculin. Le solde des navettes traditionnellement excédentaire au profit de la France, atteint une valeur très légèrement positive. La crise profonde des activités (textile, sidérurgie, métallurgie...) côté français a limité l'attractivité des bassins nordistes. La noria qui puisait un grand nombre de travailleurs dans les espaces frontaliers belges s'est fortement ralentie. A l'inverse, certains arrondissements belges (Courtrai, Ypres, Tournai...) sujets au développement économique sont devenus des espaces convoités.

L'arrondissement de Valenciennes est directement concerné par ce renversement du champ des navettes transfrontalières. Alors que les foyers industriels de la vallée de l'Escaut exerçaient un appel auprès de travailleurs des arrondissements de Tournai, Mons et dans une moindre mesure d'Ath, ce n'est plus le cas aujourd'hui (**Fig.14**). Seulement 7% des travailleurs frontaliers belges se dirigent vers le Hainaut Français. Le Valenciennois n'est plus un pôle d'attraction. Le déséquilibre des flux transfrontaliers s'est inversé: 15% des navetteurs régionaux proviennent du Valenciennois (60% des zones de Lille, Roubaix-Tourcoing et 10% pour la zone Sambre-Avesnois). C'est l'arrondissement de Tournai qui attire le plus (près de 600 travailleurs), puis loin derrière ceux de Mons et de Ath. Bien qu'au sein de l'ensemble régional, le Valenciennois joue un rôle secondaire au sein des échanges transfrontaliers, la source de revenus

procurée par les emplois belges de travailleurs français n'occupe pas pour autant une place marginale dans une zone où l'emploi fait cruellement défaut.

## 2.2. L'attraction renforcée de la Métropole.

Les flux de passagers le suggéraient, l'observation précise du déplacement des navetteurs le confirme. Les flux externes à la zone sont d'abord tournés vers la Métropole lilloise. Un peu plus de 2000 navetteurs de la zone se rendent quotidiennement dans l'agglomération lilloise. L'observation des flux à l'échelle des zones B (**Fig.15**) montre que les zones émettrices sont d'abord celles de Saint-Amand et de Valenciennes, celle de Denain étant beaucoup moins concernée. Les excellentes liaisons routières et ferroviaires placent une partie de l'espace valenciennois dans l'aire d'attraction résidentielle de Lille. Le flux de sens inverse est moins intense. Les soldes de navettes sont donc déficitaires pour le Valenciennois tant pour l'Amandinois que pour Valenciennes.

Les tendances récentes (**Fig.16**) accentuent les liaisons entre la Métropole lilloise et le Valenciennois au détriment de ce dernier. Cependant, il ne faut pas exagérer la puissance de l'attraction lilloise. S. Duhamel<sup>4</sup> en appliquant un modèle gravitaire aux flux de navettes montre bien qu'il n'existe pas de courant préférentiel vers la métropole alors que celui existe par exemple pour les zones de Douai et de Lens beaucoup plus satellisées par l'agglomération lilloise.

Les échanges établis entre le Valenciennois et les autres zones de la région sont également beaucoup moins développés. Ainsi avec l'ex-Bassin Minier, les flux ne sont pas à la hauteur de ce que l'on pourrait attendre: à peine 1000 navetteurs du Valenciennois à l'entrée et à la sortie du Douaisis. "Le Valenciennois semble isolé et autonome par rapport au reste du Bassin Minier"<sup>5</sup>. Il s'agit vraiment d'une particularité du Valenciennois car les autres zones de l'ex-bassin minier entretiennent entre-elles des relations très intenses. La perte du pouvoir attractif du Denaisis est certainement en partie responsable de cette distension des

---

<sup>4</sup> Duhamel S: Duhamel: Thèse de doctorat, op.cité, 1994.

<sup>5</sup> Duhamel S: Migrations et navettes domicile-travail dans le département du Nord: dynamiques territoriales. Rapport de synthèse, Conseil Général, Juin 1996, p14.

liens avec les autres zones du Bassin Minier. Le Valenciennois exerce par contre une attraction forte sur le sud du département en particulier sur la zone du Quesnoy où aucun centre urbain ne peut concurrencer Valenciennes, et sur la zone du Cateau-Solesmes plus partagée entre les influences de Cambrai et de Valenciennes.

L'évolution récente (1982-1990) des navettes (**Fig.16**) consolide l'influence de Valenciennes sur la partie sud du département. Le renforcement de la polarisation valenciennoise sur la zone B du Quesnoy, et à un moindre degré sur celle de Bavay est consécutif de l'activité moribonde des foyers de la vallée de la Sambre. Il efface l'influence d'Avesnes-sur-Helpe sur ce secteur. Parallèlement, la fermeture des sites sidérurgiques de l'Escaut a complètement tari les flux d'entrées en provenance du Cambrésis, du Douaisis et même de l'agglomération lilloise (**Fig.17**). Au seuil des années 80, les zones B de Cambrai, Solesmes, Le Cateau émettaient encore chacune un flux de plusieurs centaines de navetteurs vers le Denaisis; à l'inverse les activités tertiaires et le textile généraient un flux plus modeste en provenance du Denaisis.

Fig. 14-  
Le Valenciennois dans le champs des navettes  
du Nord et la France et de la Belgique. 1990.

(Source Insee)

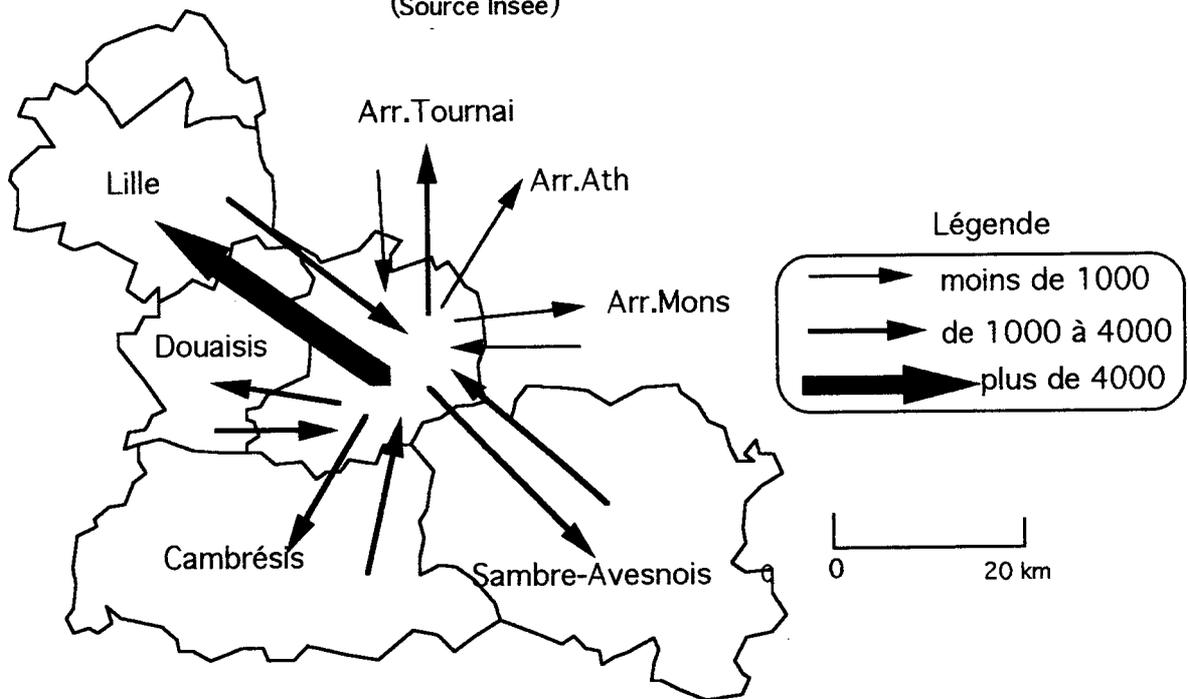
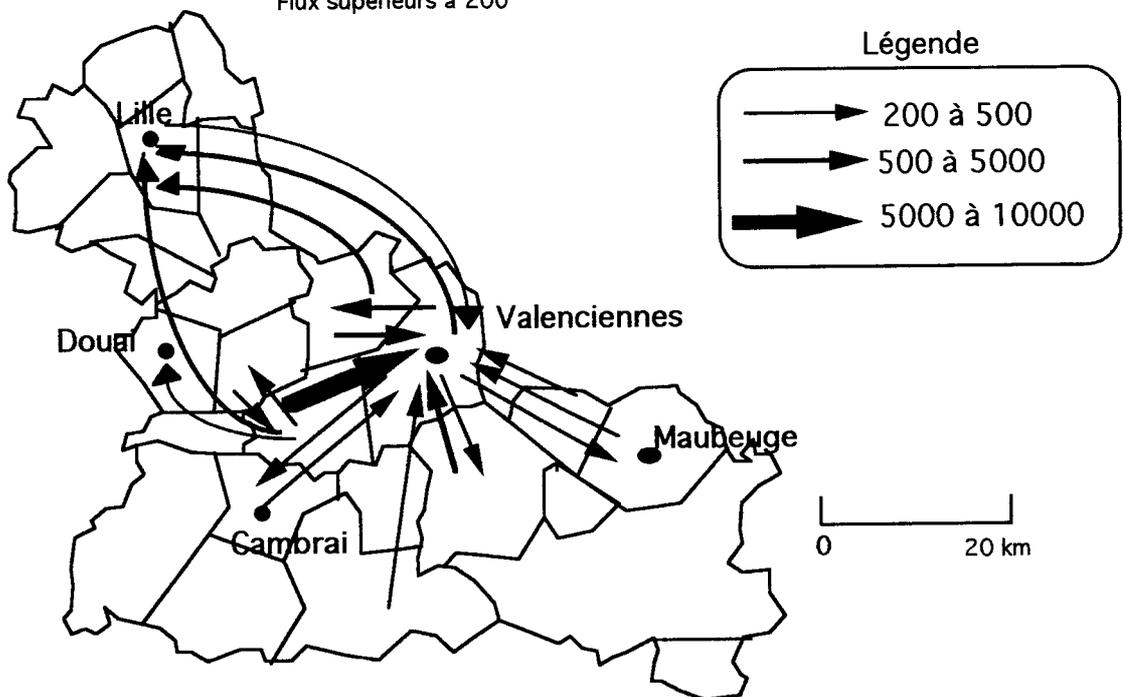


Fig.15- Navettes domicile-travail entre le Valenciennois  
et l'est du département-Zone B, 1990.

Flux supérieurs à 200

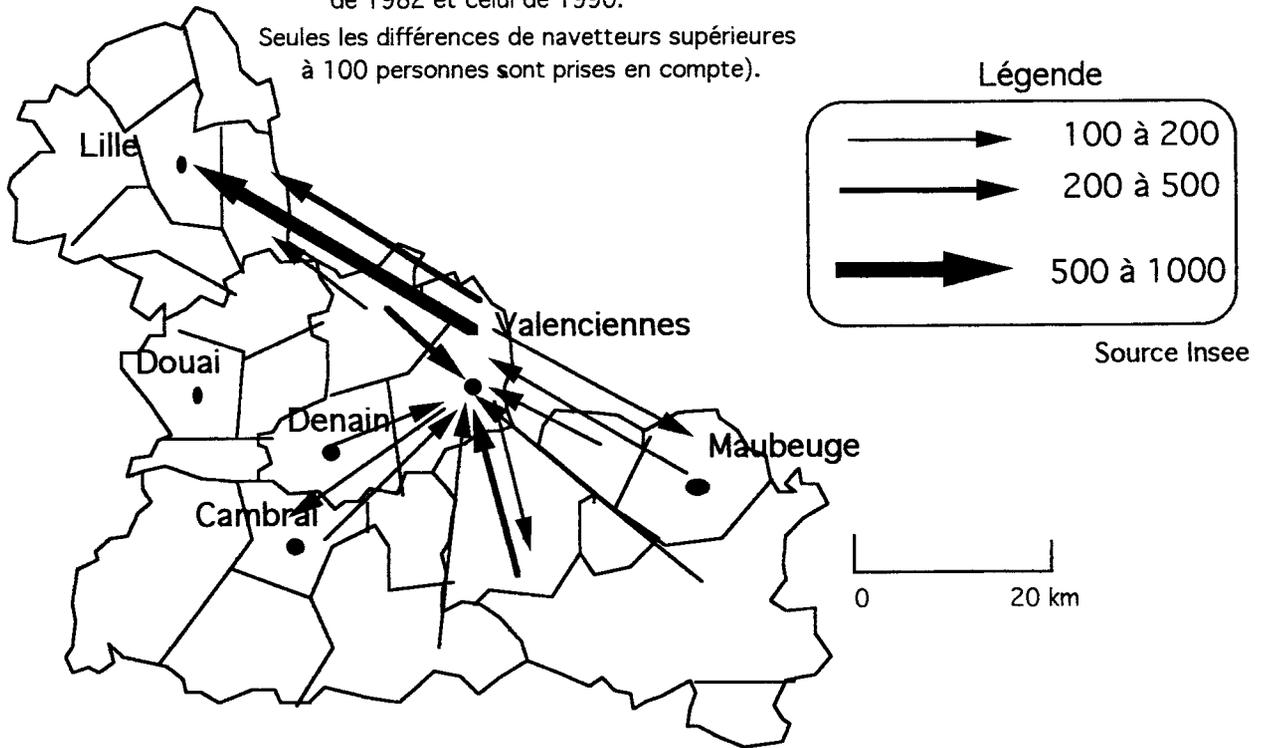


Source. Insee

**Fig.16-** Evolution positive des navettes 1982/90 entre le Valenciennois et la partie Est du département du Nord. Zones B.

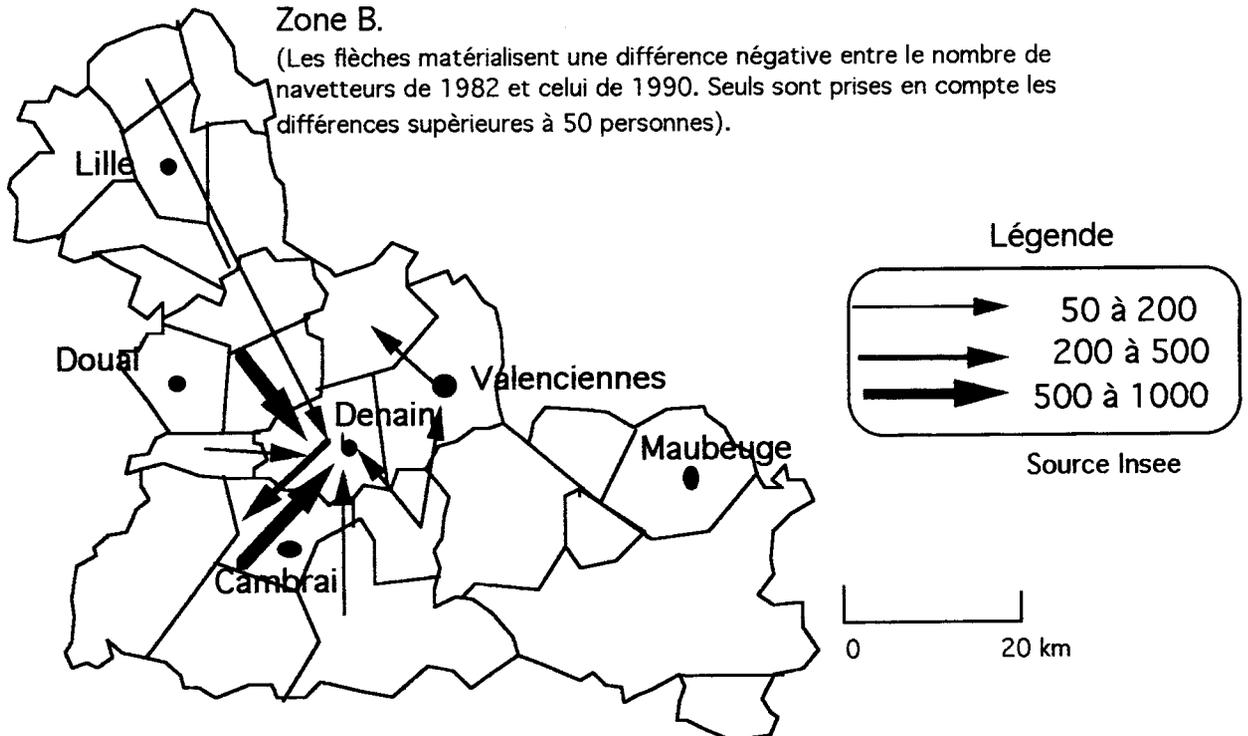
Les flèches matérialisent une différence positive entre le nombre de navetteurs de 1982 et celui de 1990.

Seules les différences de navetteurs supérieures à 100 personnes sont prises en compte).



**Fig.17-** Evolution négative des navettes 1982/90 entre le Valenciennois et la partie Est du département du Nord. Zone B.

(Les flèches matérialisent une différence négative entre le nombre de navetteurs de 1982 et celui de 1990. Seuls sont prises en compte les différences supérieures à 50 personnes).



### 3. Les navettes internes: le grand décroissement.

#### 3.1. De la multipolarisation à l'hégémonie de Valenciennes.

Comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, la zone B de Valenciennes exerce une attraction forte sur les navetteurs provenant de l'extérieur de l'arrondissement. L'utilisation de l'échelle communale permettant l'analyse des navettes de courte distance permet une approche en terme de centre-périphérie.

- La domination renforcée de Valenciennes.

La carte (**Fig.18**) met en évidence le rôle hégémonique de Valenciennes dans son arrondissement. Plusieurs milliers de navetteurs convergent chaque jour dans la ville-centre principale contre laquelle aucun autre pôle ne peut rivaliser de près ou de loin. La comparaison avec la carte de 1975 (**Fig.19**) confirme que la reconversion-tertiarisation des activités du Valenciennois s'est traduite par une polarisation accrue de l'espace du Valenciennois par la ville principale. Les navetteurs sont non seulement plus nombreux mais la distance qu'ils parcourent est également en moyenne plus élevée. A partir du Denaisis, des flux non négligeables se sont développés.

Pour asseoir sa suprématie Valenciennes a "bénéficié" de l'effondrement d'autres foyers d'activités industrielles: Trith, Anzin, Denain, villes vers lesquelles se dirigeaient plusieurs milliers de personnes en 1975. On peut ainsi dire que la polarisation des navetteurs sur Valenciennes s'est renforcée par défaut. Valenciennes a conforté son hégémonie autant en raison de l'écroulement des anciens foyers d'activités industrielles que par son dynamisme propre.

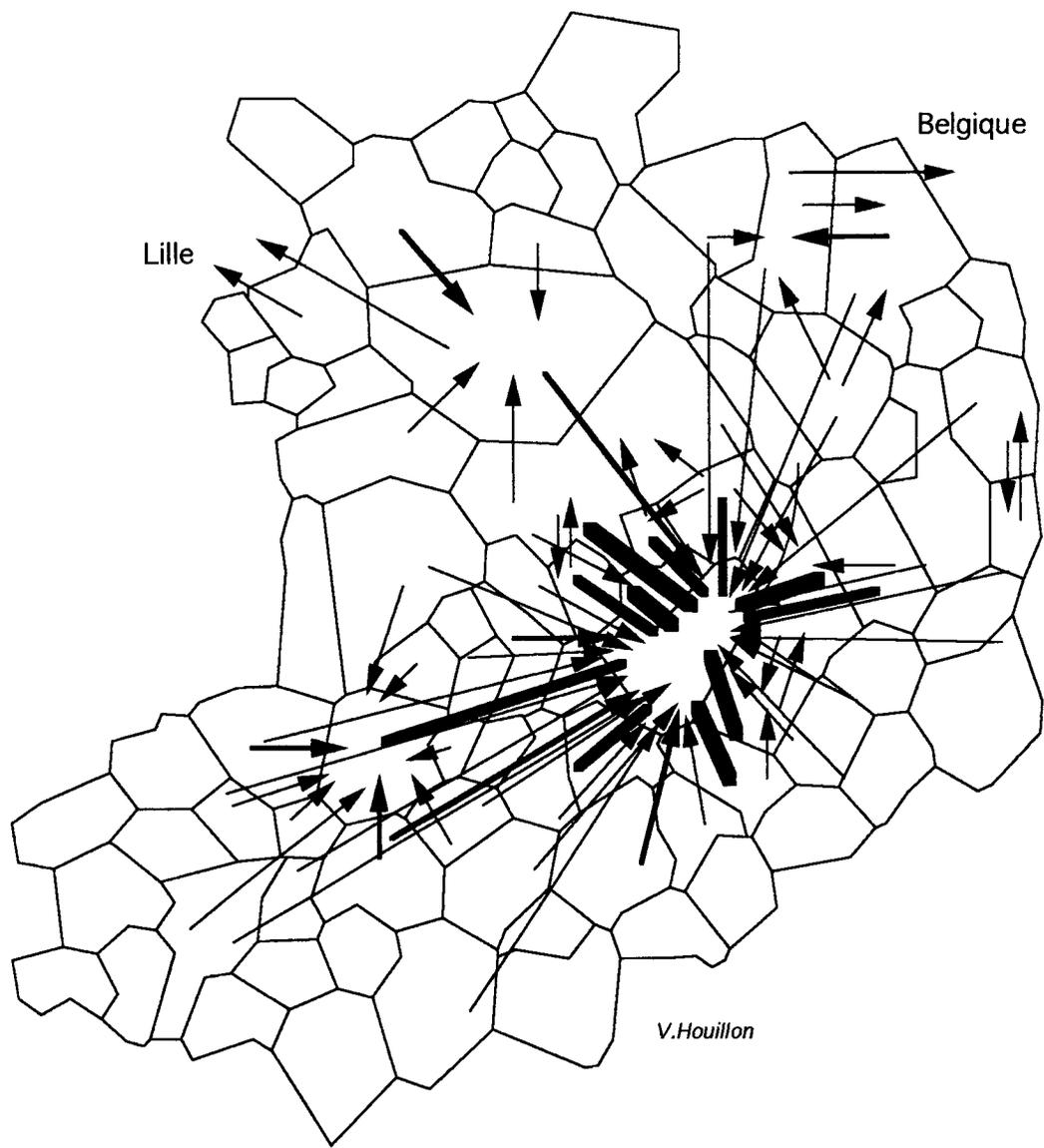
- Le Denaisis décomposé.

La crise de la sidérurgie a fait pièce du pouvoir attractif de Denain. Son bassin d'emplois n'existe pratiquement plus. Seules les communes limitrophes émettent des flux vers la deuxième ville centre de l'agglomération. Mais ceux-ci n'ont plus aucun rapport avec la masse des travailleurs qui s'y rendait dans les années 70. Le Denaisis n'existe plus en tant qu'espace polarisé.

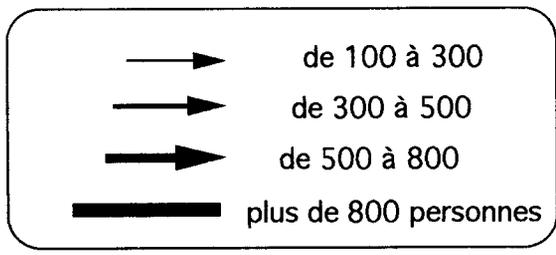
- L'Amandinois.

Sans contrecarrer l'influence de Valenciennes, Saint-Amand continue à entretenir des relations fortes et relativement stables dans le temps avec l'espace des communes avoisinantes. Le champ des navettes de l'Amandinois a néanmoins subi de profondes modifications depuis 1975. Lors des deux dernières décennies l'attraction de la métropole s'est accrue. Plusieurs centaines de personnes effectuent désormais le déplacement vers la capitale régionale. Les liaisons très rapides par autoroute (A23) vers la Métropole expliquent l'émergence de ce flux et l'extension de l'aire d'attraction de l'agglomération lilloise.

**Fig.18- Les navettes dans le  
Valenciennois. 1990**  
(Flux >100 personnes hors flux de sortie  
depuis Valenciennes).



Légende



Source Insee

**Fig.19-**  
**Les navettes dans le**  
**Valenciennois. 1975**  
 (Flux >100 personnes hors flux de sortie  
 depuis Valenciennes).



**Légende**

	100 à 300
	300 à 500
	500 à 800
	plus de 800 personnes

Source Insee

### 3.2. Les aires directes de recrutement.

Les cartes (**Fig.20**) expriment les aires de recrutement de plusieurs foyers d'activités du Valenciennois (Valenciennes, Denain, Saint-Amand) ainsi que celle de Lille, de Cambrai, du Douaisis et de la Belgique.

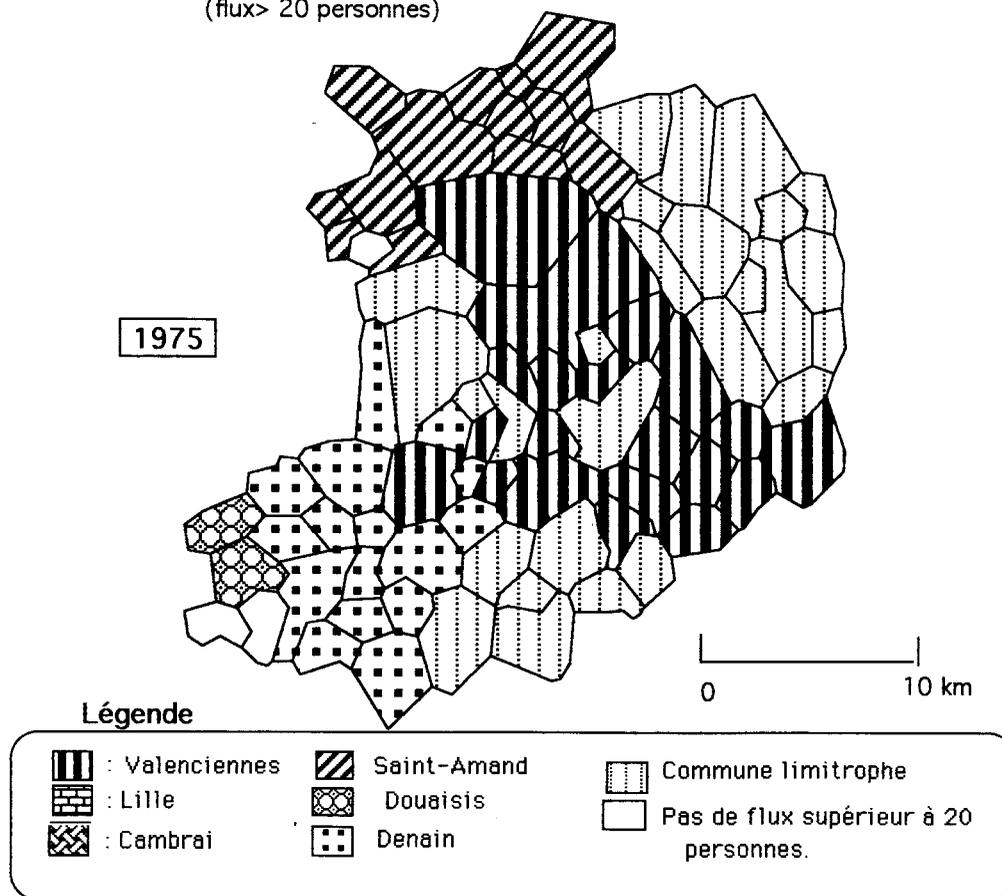
L'aire de recrutement de Valenciennes s'est considérablement dilatée dans toutes les directions. L'élargissement de son influence en faisant pièce de toute concurrence locale réelle, est une expression de la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale de l'arrondissement répondant désormais à un schéma du type centre-périphérie qui n'existait pas en 1975. La multipolarité dominait l'organisation ancienne. L'espace était découpé en plusieurs bassins d'emplois comprenant chacun une dizaine à une vingtaine de communes. Valenciennes exerçait une influence forte sur un Valenciennois restreint à une diagonale "coincée" entre le Denaisis au sud-ouest, l'Amandinois au nord-ouest et le Condésis au nord-est. Au milieu des années 70 se maintenait le cloisonnement de l'espace en petits bassins d'emplois.

Par ailleurs, si Saint-Amand conserve un petit pouvoir polarisateur localement, l'élargissement de l'aire de recrutement de la Métropole lilloise émergeant au Nord-ouest montre que l'Amandinois perd parallèlement de sa consistance sous l'effet de plusieurs influences rivales émanant de pôles plus puissants.

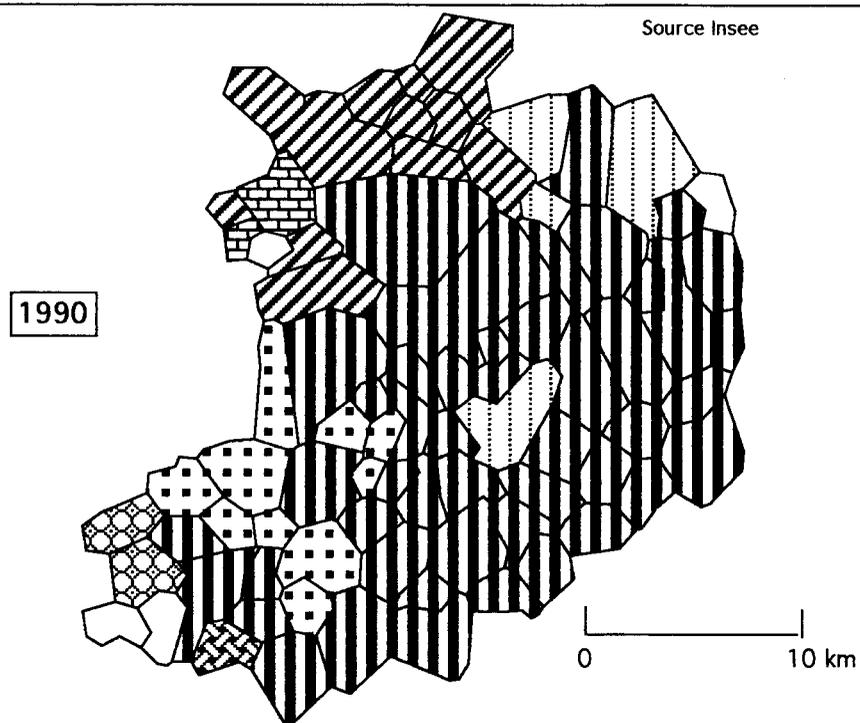
## Conclusion.

La mutation des activités a démantelé le champ de migrations alternantes qui a dominé l'est du département pendant plusieurs dizaines d'années. A l'échelle régionale, il semble avoir été clairement démontré que la Métropole affirme sa suprématie sur un espace de plus en plus vaste. L'aire périurbanisée de la Métropole se dilate en aire métropolisée plus discontinue mais bien réelle. A l'échelle infra-régionale, la reconversion des activités passe par une polarisation renforcée sur le centre urbain principal ( Valenciennes) au détriment des centres ayant atteint autrefois un haut degré d'industrialisation (Denain, Anzin...). La même réflexion peut être étendue à des espaces limitrophes, le Cambrésis par exemple. Le renforcement des polarisations sur les centres urbains historiques de rang 1 et 2 constitue un des aspects fondamentaux de la recomposition territoriale s'opérant dans le contexte de la reconversion.

Fig 20- Les aires de recrutement définies selon la commune la plus attractive  
(flux > 20 personnes)



Source Insee



## Passé et présent de l'industrie du Valenciennois.

### Photographie 1- Chevalement et corons à Wallers.

La mémoire de la mine est volontairement conservée par l'entretien des anciennes infrastructures minières et par la réhabilitation de l'habitat.



### Photographie 2- Le nouveau site d'Als...*thom* à Petite-Forêt près de Valenciennes.

Implantée sur le site d'une ancienne usine métallurgique, Alstom constitue l'une des deux grosses unités de l'industrie ferroviaire du Valenciennois.



### Photographie 3- Le système de formation, instrument de la reconversion industrielle.

Un exemple de formation technique de qualité étroitement lié aux partenaires économiques: l'I.U.T d'informatique industrielle ouvert en 1994 sur le campus du Mont Houy à Aulnoy-Les-Valenciennes.



### Photographie 4- La dévitalisation des centres-villes. La rue de Villars à Denain.

Le dépeuplement de la ville et le développement des centres commerciaux périphériques ont eu raison de nombreux petits commerces. Dans un contexte d'évolution régressive, les services publics résistent mieux que les services marchands. La Bibliothèque municipale apparaît au milieu d'enseignes fermées.



PARTIE 2

POPULATION ACTIVE  
ET  
DÉSINDUSTRIALISATION

## Chapitre 4

### La population active face à la recomposition des structures d'activités: évolution et comportements.

#### Introduction.

L'étude de la population active permet d'aborder les relations entre l'évolution économique et l'évolution sociale. Les mouvements du marché de l'emploi influencent le comportement des actifs. Nous l'avons vu dans le chapitre 3, ils se traduisent par de nouveaux déplacements quotidiens. La pénurie de travail encourage aussi les départs définitifs vers des horizons plus porteurs. Mais le jeu des créations et des suppressions du nombre des emplois n'explique pas tout. Les activités présentes sur place motivent le comportement des actifs. Plusieurs branches industrielles n'offrent que très peu de places aux femmes. La recomposition du profil des activités a-t-elle entraîné une modification des comportements par rapport au travail? La sous-activité féminine traditionnellement très marquée dans le Valenciennois persiste-t-elle malgré l'affaiblissement de la spécialisation industrielle? Dans

ce chapitre, nous mettrons en évidence pour une première fois le poids des héritages. Les comportements et l'économie n'évoluent pas toujours au même rythme. Les rapports entre l'évolution conjoncturelle des emplois, la structure des activités et les comportements de la population par rapport à celles-ci nous le rappelle.

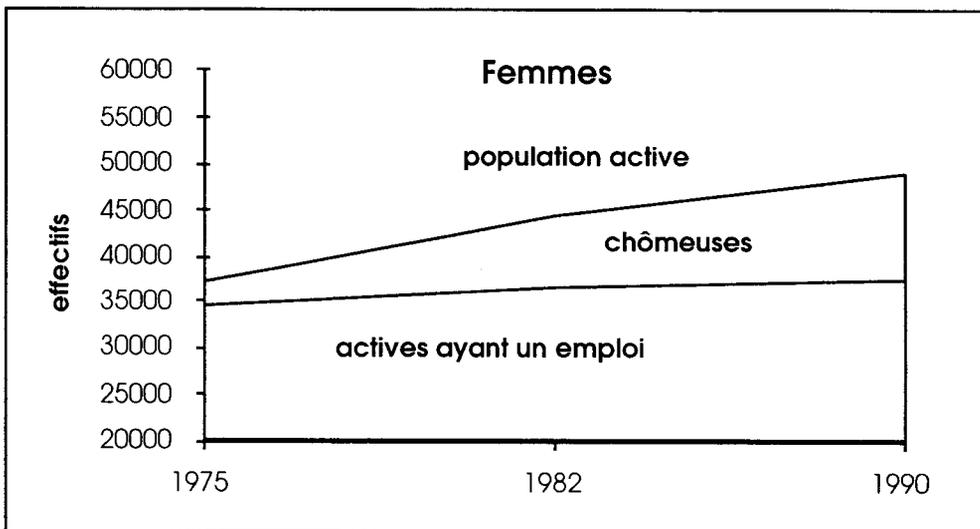
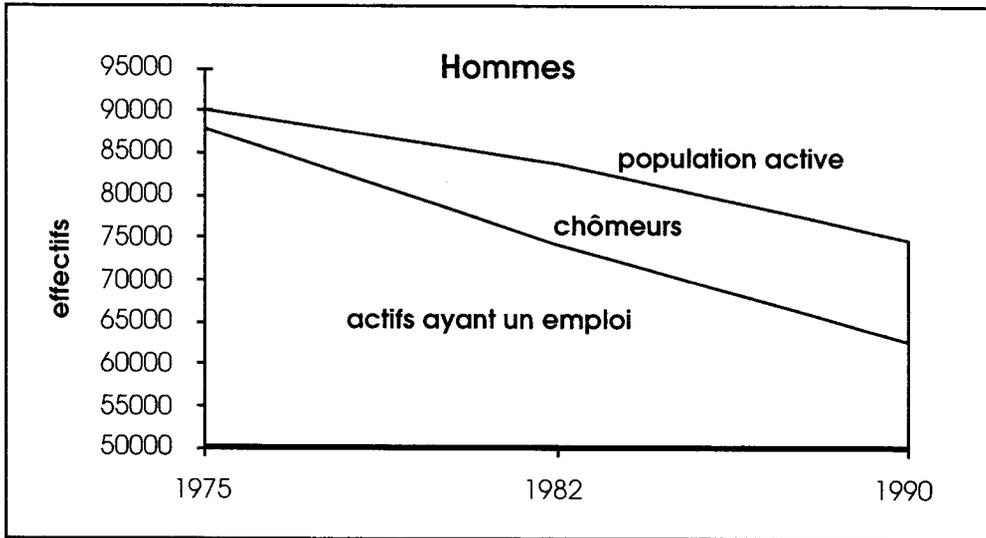
## 1. Le déclin de la population active.

### 1.1. La population active: caractéristiques générales.

Distinguer les actifs, les actifs ayant un emploi, les chômeurs et les inactifs n'est pas chose facile. Dans un premier temps, par commodité, nous avons considéré ces catégories d'individus comme exclusives. Sans limite définie, toute étude fondée sur des données statistiques est impossible. La "catégorisation" de la population active permet de trancher et d'établir des contours nets à une réalité beaucoup plus floue (cf §1 chap5). Ces catégories de base s'avèrent, en effet, de plus en plus incapables de rendre compte des gradations intermédiaires existantes entre l'emploi et le non emploi. L'écheveau des situations intermédiaires qui caractérise l'état actuel du marché du travail sera évoqué ultérieurement.

En 15 ans, la population active du Valenciennois a baissé de 1334 individus. Cette baisse est le solde d'une baisse forte du nombre des actifs (-13514 actifs) et d'une d'augmentation conséquente mais un peu plus limitée du nombre des actives: +12180 actives ( **Fig.21**). Si le Valenciennois s'apparente au modèle régional quant au sens des évolutions, il s'en distingue quant à l'ampleur de celles-ci. En effet, alors que le nombre des actives est en progression comparable (33%), le nombre des actifs a chuté beaucoup plus profondément dans le Valenciennois (-15% lors des deux dernières périodes intercensitaires).

**Fig21-** Evolution de la population active du Valenciennois-1975/1990



Source Insee

Cette évolution générale est due à l'"effet génération", c'est-à-dire à l'arrivée de nouvelles générations sur le marché du travail. Isoler la part qui revient spécifiquement à ce facteur est extrêmement délicat. L'évolution est également dépendante de la variation des taux d'activité et aux migrations d'actifs. Le taux global d'activité<sup>1</sup> a subi un recul sensible depuis 1975 passant de 70,2% à 66,8%, évolution très différente de celle de l'ensemble régional où les taux sont restés à peu près stables ( 72,8 % en 1990 contre 73,7% en 1975). La simple baisse du taux soustrait plus de 1400 actifs au Valenciennois lesquels auraient été essentiellement des actifs au chômage s'ils s'étaient maintenus dans la vie active. L'évolution très différenciée des comportements d'activité selon les deux sexes sera longuement analysée par la suite.

La situation du marché du travail appartient au faisceau d'éléments qui motivent la décision de quitter le lieu d'habitation. Certes, le changement de résidence est soumis à d'autres déterminants comme la position d'un individu, d'un couple par rapport au cycle de vie ( mariage, constitution et l'évolution de la famille, naissance des enfants, divorce, décès...). Nous aurons l'occasion dans un chapitre ultérieur de développer le rôle considérable du phénomène migratoire dans la dynamique démographique de l'espace Valenciennois. Bornons-nous à préciser les implications probables des motivations professionnelles dans la migration des actifs. Une différenciation importante est introduite par l'échelle géographique à laquelle on se situe. "Les motifs professionnels génèrent les parcours les plus longs"<sup>2</sup>. On peut donc considérer que le solde des entrées et des sorties à l'échelle de l'ensemble d'une zone A, d'un l'arrondissement ou

---

1 Le taux d'activité est le rapport à une date donnée entre le nombre d'actifs en âge de travailler et la population totale à cet âge. Dans le cas présent, le taux d'activité est calculé à partir des 20-59 ans. L'intégration du groupe d'âges 15-19 ans change beaucoup les chiffres car les taux sont faibles et ont aussi beaucoup baissé depuis 20 ans en raison de l'augmentation de la scolarité. De la même façon peuvent être calculés des taux d'activité féminine et des taux d'activité masculine.

2 Coupleux S: Les migrations dans l'aire urbaine centrale du Nord-Pas-de-Calais: dynamique spatiale des populations et comportements individuels. Thèse de doctorat, Université de LilleI, 1994, p306.

d'une grande agglomération, est en premier lieu déterminé par la situation du marché du travail. Par contre à une échelle plus fine, communale par exemple, le solde migratoire est davantage conditionné par le cycle de vie, "les motivations familiales sont très importantes dans les mouvements intra-urbains. Si le mariage influe sur la fréquence des mouvements, il influence également la distance: 36,1% des mouvements se font à l'intérieur d'une même commune"<sup>3</sup>. Le solde des migrations d'actifs, une composante de la croissance de la population active, résulte donc, d'après notre hypothèse, pour une part prédominante de motivations professionnelles. Expriment le degré de répulsivité du territoire Valenciennois, ces migrations entrent dans le jeu des facteurs explicatifs de l'évolution de la population active.

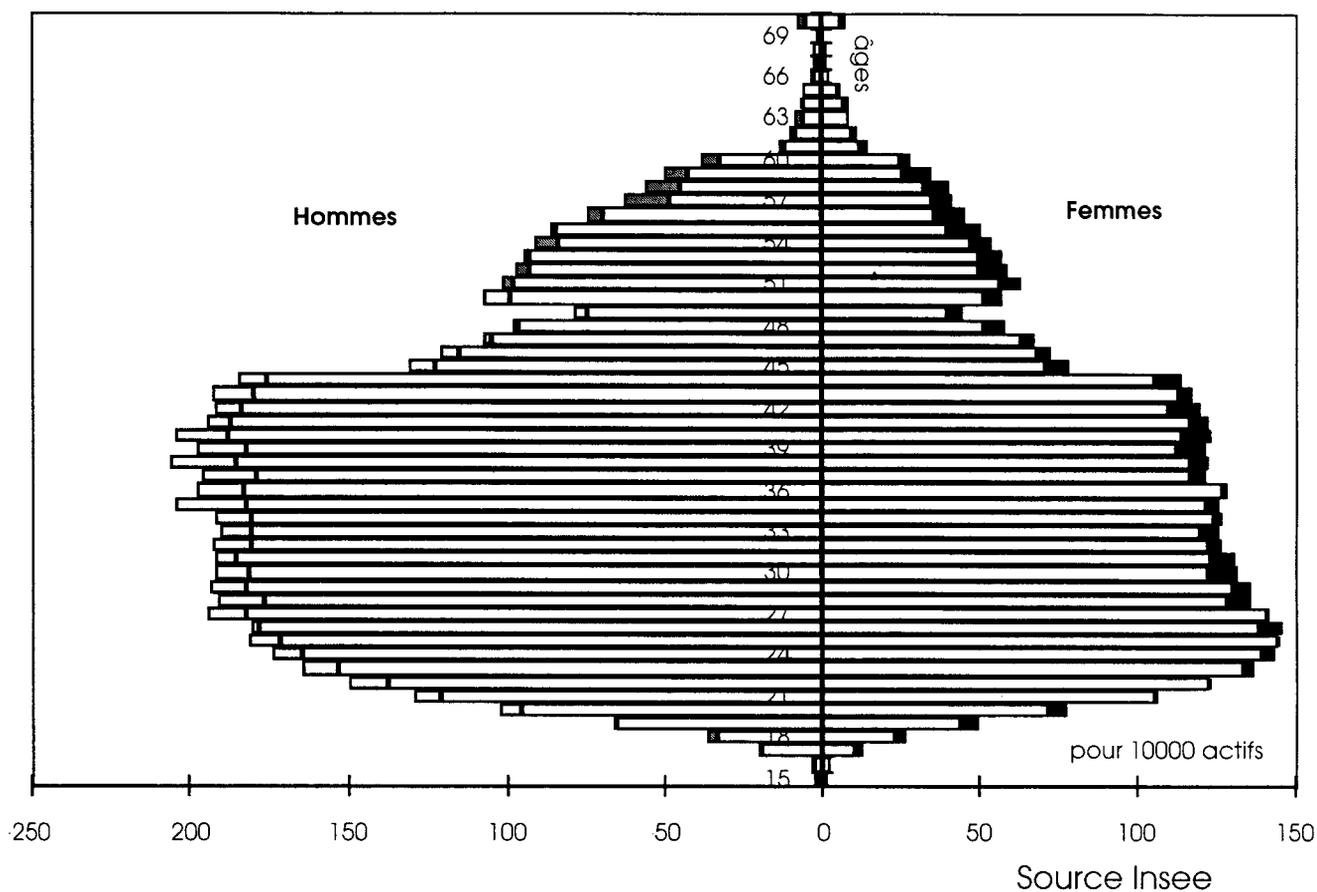
### 1.2. Structure par âge comparée de la population active du Valenciennois et de la région Nord-Pas-de-Calais: premier aperçu des spécificités du Valenciennois.

La pyramide des âges révèle bien l'originalité maintenue de la population active du Valenciennois (**Fig.22**). La sous-représentation des femmes s'affirme significativement à partir de l'âge de 24 ans, c'est-à-dire après l'âge atteint par les générations qui ont à la fois connu l'allongement de la durée des études et qui d'autre part parviennent ou sont parvenues à l'âge de l'activité après le choc de la crise industrielle. Depuis 1975, l'atténuation de la sous-activité féminine peut s'expliquer par la modification de la structure des activités et par le changement des mœurs et des mentalités. Mais le maintien des écarts tout au long de la vie active montre aussi les limites d'une telle évolution qui ne peut reposer uniquement sur un effet de génération.

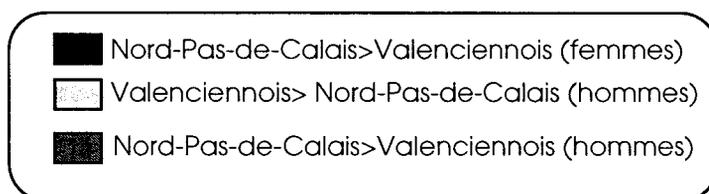
---

<sup>3</sup> Coupleux S: op.cité, p306.

**Fig 22** -Pyramide des âges comparée des actifs  
Valenciennois-Nord-Pas-de-Calais en 1990



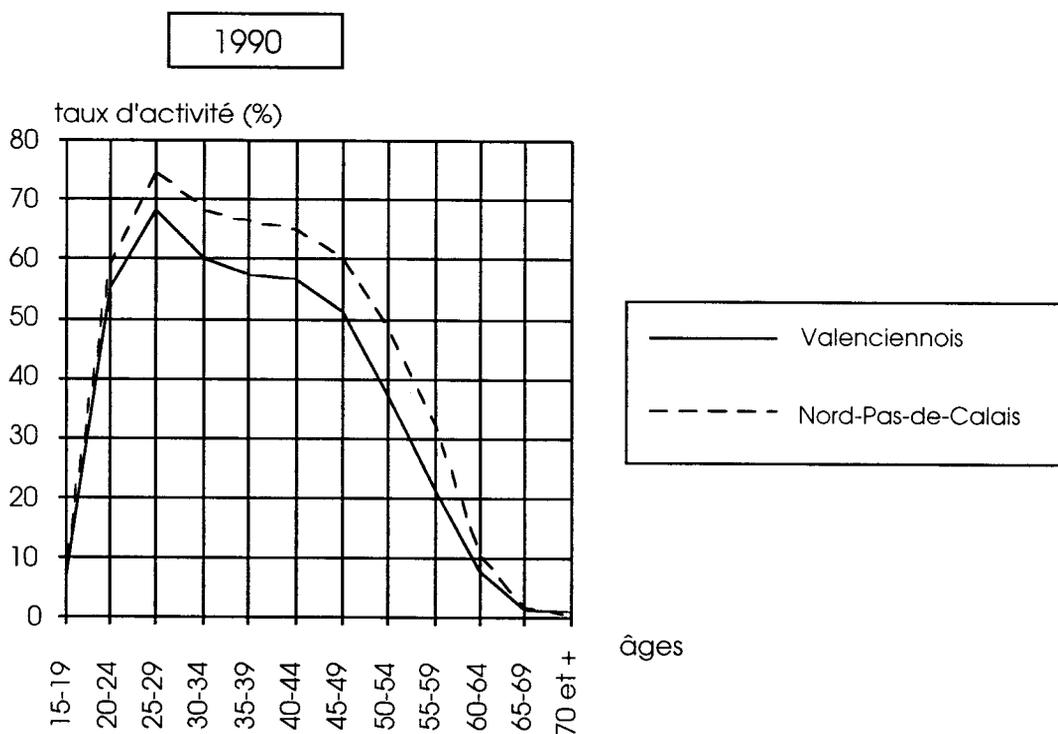
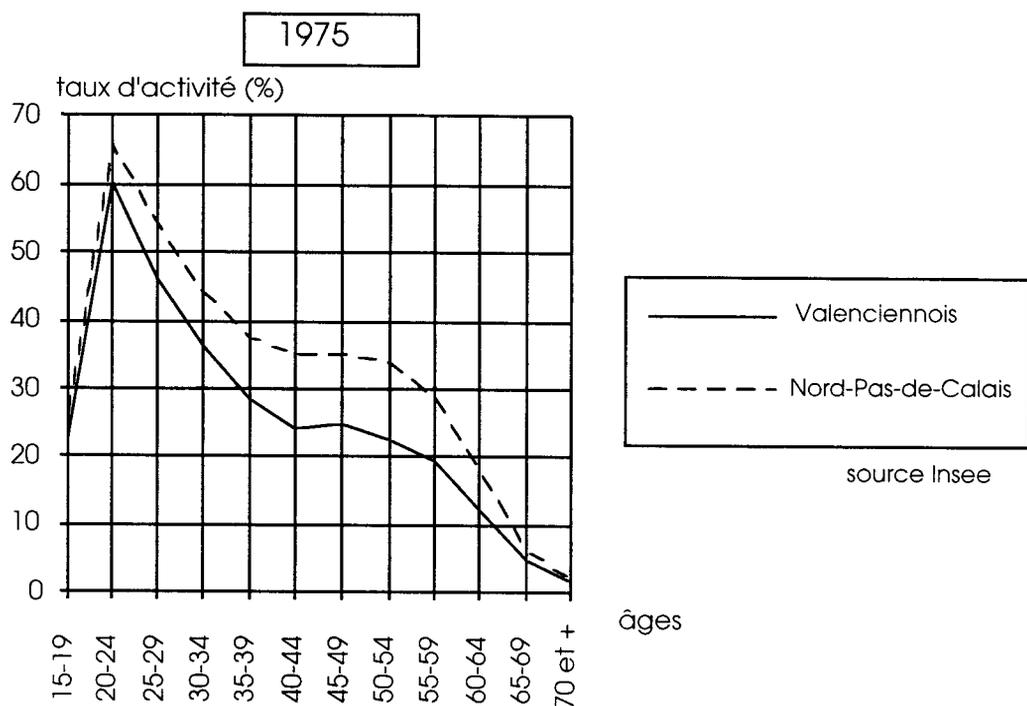
**Légende**



La sous-activité masculine est beaucoup plus ciblée. Jusqu'à l'âge de 50 ans, les classes d'âges d'actifs du sexe masculin sont logiquement largement surreprésentées. Aux âges les plus élevés, les cessations anticipées d'activité amputent les classes d'un nombre important d'actifs.

La tertiarisation banalise progressivement les caractéristiques de la population active. Mais les écarts subsistent. Faire la part entre ce qui relève des particularités locales de l'activité et ce qui repose sur l'héritage persistant des mentalités constitue l'objectif principal du développement suivant.

**Fig.23-** Taux d'activité féminine par âge:  
Valenciennois et Nord-Pas-de-Calais



## 2. La sous-activité féminine: une spécificité du Valenciennois.

Avec un taux d'activité féminine (20-59 ans) de 61%, la région Nord-Pas-de-Calais se classe au 20ème rang des 22 régions françaises avant le Languedoc-Roussillon et la Corse. Dans ce contexte régional, la sous-activité féminine du Valenciennois est un particularisme local très prononcé puisque ce taux n'atteint pas 54%.

### 2.1. L'augmentation de l'activité féminine et ses limites.

En 1975, la courbe des taux d'activité par âge présente l'allure classique à deux bosses avec un maximum d'activité à 20-24 ans, une diminution très rapide jusqu'à 40-44 ans et une légère reprise au-delà. On voit qu'une des caractéristiques traditionnelles de la population régionale réside dans l'arrêt très fréquent de l'activité au moment du mariage et de l'arrivée des enfants. Mais la sous-activité féminine du Valenciennois est très profonde (**Fig.23**). A une sous-activité régionale marquée, il faut ajouter un facteur local qui l'accentue. La sous-activité féminine est la conséquence d'une structure économique dominée par des branches industrielles au sein desquelles la présence des femmes est limitée.

La situation en 1990 se différencie nettement par une véritable "révolution" de l'activité (**Fig.23**). Le bond du taux d'activité s'observe à tous les âges sauf entre 15 et 19 ans. Le relèvement de l'activité s'effectue avec une netteté particulière chez les 30 et 50 ans, groupe d'âges où la proportion de femmes participant au monde du travail a plus que doublé. Cependant malgré ces changements, le Valenciennois n'a pas rejoint le modèle régional dans le domaine de l'activité féminine.

Les facteurs généraux qui expliquent la croissance des taux d'activité peuvent être résumés ainsi " l'évolution des mentalités et notamment le souci d'indépendance financière, le développement des divorces et du célibat ont induit des changements de comportement des

femmes vis-à-vis de l'activité professionnelle..."<sup>4</sup>. La volonté d'émancipation des femmes et leur désir de disposer d'un deuxième salaire constituent une évolution inéluctable des moeurs. La population féminine du Valenciennnois a répondu à ces évolutions.

Seul le taux d'activité des 15-19 ans a été affecté d'une baisse importante en raison de l'augmentation rapide de la scolarité des jeunes filles. Cette hausse explique que le taux d'activité féminine du Valenciennnois dans le groupe d'âges des 15-19 ans se confond exactement avec celui de la région. Il est même surprenant de constater que le taux de scolarisation soit supérieur à la moyenne régionale dans ce groupe d'âges. Cette plus forte présence des jeunes filles dans le système des formations se maintient et s'accroît même dans la tranche d'âges suivante (20-24 ans) où le taux de scolarisation atteint le même niveau que dans de la région lilloise.

"Mais l'accroissement du taux d'activité des femmes n'est pas seulement dû à des mutations culturelles mais tout autant à l'effet d'appel exercé par la croissance de l'emploi tertiaire"<sup>5</sup>. Le développement du tertiaire, nous l'avons vu, a ouvert aux femmes des opportunités de participation à la vie active que le monde industriel lui a en grande partie refusé.

## 2.2. La "misogynie" du monde économique Valenciennnois.

Le plus important dans le développement qui suit n'est pas de s'interroger sur la croissance des taux mais sur les écarts entre la situation locale et la situation régionale. Malgré les évolutions enregistrées, le Valenciennnois n'a pas rejoint le modèle régional car sauf au niveau du groupe des 15-19 ans, des écarts importants subsistent. Il faut donc s'interroger avec plus de précision sur l'effet que peut exercer une structure économique modifiée sur le comportement des femmes vis à vis du monde du travail. Ce facteur est-il suffisant pour expliquer les écarts qui persistent aujourd'hui? Nous reviendrons sur ce sujet un peu plus loin dans notre développement.

---

<sup>4</sup> Cadart A: De plus en plus de femmes dans la vie active...mais aussi au chômage. In Profils, INSEE, Nord-Pas-de-Calais, 8/1995.

<sup>5</sup> Freyssinet J: Le chômage, la Découverte, 1994,p36.

## Les femmes et l'industrie.

L'industrie valencienne est très fortement sous-féminisée: 14% des emplois en 1992 contre 21% dans la région. Ce caractère est à priori dû à l'orientation du profil des activités de la zone, dominé par des branches industrielles très masculinisées telles l'industrie des métaux, l'industrie mécanique, le bâtiment. Plus généralement dans les industries des biens intermédiaires et dans les industries des biens équipement les femmes représentent moins de 10% de la main d'oeuvre (**Tableau.4**). En fait, toute la structure industrielle exerce un effet défavorable sur la féminisation des emplois car le textile, activité de main d'oeuvre traditionnellement très féminisée, pèse peu dans le Valenciennois (1,9% contre 4,7% dans la région en 1990).

L'évolution récente de l'emploi accroît très légèrement la part des femmes dans l'industrie. La compression des effectifs a concerné davantage la main d'oeuvre de production majoritairement masculine dans la plupart des branches sauf dans quelques-unes comme le textile. Par contre, les femmes sont plus fréquemment en poste dans les services de l'industrie qui ont relativement moins souffert. Héritage d'une structure industrielle dominée par des branches traditionnelles peu accueillantes, les tendances récentes du recrutement dans le monde industriel modifient très lentement le déséquilibre du sex-ratio de l'emploi. Malgré une ouverture des filières professionnelles industrielles aux jeunes filles, leur présence réelle reste marginale. D'après les statistiques consultées, les formations techniques post-baccalauréat (IUT, BTS) font un peu exception à cette règle. L'affirmation de la présence des femmes dans l'industrie ne peut semble-t-il se faire que par le haut.

## Les femmes et le tertiaire.

Dans le contexte de crise du Valenciennois, la croissance de 6935 emplois féminins de 1975 à 1992 apparaît comme un phénomène singulier. Ces emplois nouveaux sont essentiellement des emplois tertiaires. Comme partout ailleurs, l'emploi féminin a profité de la tertiarisation générale. Mais le rythme d'entrée des femmes dans le tertiaire demeure plutôt plus lent que dans la région (respectivement 2,2% par an en moyenne contre 2,4% pendant la même période). Les médiocres perspectives locales du marché du travail ne sont pas de nature à créer un appel suffisant pour estomper l'un des caractères les plus marquants des comportements du Valenciennois: la faible participation des femmes à la vie active. Cependant affichant un taux de féminité de l'emploi de 40,78%, le Valenciennois est désormais très proche de la situation observée dans la région Nord-Pas-de-Calais (41,76%). En 17 ans, le fossé de 8 points a été comblé surtout grâce à la dégringolade d'un emploi industriel très masculinisé.

Les femmes sont surtout présentes dans le secteur tertiaire puisqu'à l'heure actuelle plus de 9 emplois féminins sur 10 en dépendent, proportion atteinte dans nulle autre zone de la région Nord-Pas-de-Calais. Si le haut degré de féminisation du tertiaire (un emploi tertiaire sur deux est occupé par une femme) n'a rien de spécifique, il faut remarquer le haut degré de tertiarisation de l'emploi féminin. Le tertiaire étant créateur d'emplois, les femmes s'y dirigent en grand nombre, dissuadées de s'orienter vers un secteur industriel en crise. Par ailleurs, dans le Valenciennois, l'entrée des femmes dans le secteur tertiaire paraît inéluctable tant persistent les traditions d'un monde industriel très masculinisé.

Il faut pourtant apporter deux précisions à ce très haut degré de tertiarisation de l'emploi féminin. D'une part, comme nous en avons émis l'hypothèse dans le cas de l'industrie automobile, le nombre des femmes effectuant un travail de services dans les entreprises industrielles ne doit pas être négligée. D'autre part, un biais statistique peut être introduit par les emplois dépendant des agences intérimaires tous comptabilisés dans le tertiaire, alors qu'il peut s'agir d'un travail de type industriel. La répartition

des emplois en trois secteurs induit donc une image déformée, mais non fautive, de la répartition des emplois par sexe en ne saisissant pas fidèlement la plus grande complexité du monde du travail.

### 2.3. Rôle et limites de l'effet de structure économique dans l'explication de la sous-activité féminine du Valenciennois.

L'originalité du Valenciennois ne doit pas être recherchée dans la progression des taux mais dans leur valeur qui malgré tout reste en deçà de la moyenne régionale. Cette dernière remarque constitue une réelle spécificité locale. Il vient immédiatement à l'esprit que la structure économique du Valenciennois joue un grand rôle.

Un premier élément d'explication provient du taux de féminité de l'emploi par branche. Les valeurs de l'Indice de féminité (I) montrent que ce sont essentiellement les grandes branches industrielles qui sont répulsives à la présence des femmes. Dans les autres branches l'indice est très proche de 1 donc voisin de la moyenne régionale (**Tableau.4**). Les taux de féminité par branche (% du nombre de femmes travaillant dans une branche) de la région appliqués au nombre d'emplois du Valenciennois pour chaque branche donnent une somme qui représente le nombre d'emplois féminins qu'aurait le Valenciennois si pour chaque branche le taux de féminité était celui de la région. D'après nos calculs (**Tableau.4**) le "déficit" d'emplois dû à la sous-féminité des branches s'élève à près de 1500 emplois.

La sous-représentation des femmes dans l'activité économique repose donc sur certaines branches industrielles. On verra plus loin qu'à cette sous-représentation des femmes dans certaines branches est associée une sous-représentation féminine dans certaines professions.

**Tableau.4**

Sous-féminisation de la structure des activités  
du Valenciennois-1990

Branches	Emplois (Et) · total par branche 1990	Emplois (Ef) féminins par branche 1990	Taux (T)* régional de féminité par branche	Taux (t)* Valenciennois de féminité par branche
Agriculture	1592	440	35	28
Ind.A.A.	2116	728	31	34
Prod	1616	204	13	13
Ind.B.Int	11476	1020	12	9
Ind.B.Eq	9228	868	13	9
Ind.Consom	4343	1520	48	35
B.T.P	7308	448	7	6
Commerce	12548	6336	49	50
Transports	5484	1339	23	24
Services	20020	10576	54	53
Assur,créd,financ	2092	968	48	46
Serv.N.Marchands	21104	12128	57	57
<b>Total</b>	<b>98927</b>	<b>36575</b>	<b>40</b>	<b>37</b>

\* part des femmes dans chaque branche en %

Branches	Indice (I) de féminité de l'emploi= t/T	Emplois féminins fictifs Ef/I
Agriculture	0,79	558
Ind.A.A.	1,10	665
Prod	0,99	206
Ind.B.Int	0,73	1402
Ind.B.Eq	0,75	1162
Ind.Consom	0,72	2100
B.T.P	0,85	530
Commerce	1,02	6210
Transports	1,06	1267
Services	0,97	10889
Assur, créd,financ	0,97	998
Serv.N.Marchands	1,01	12062
<b>total38047</b>		

Si les branches industrielles du valenciennois avaient les mêmes taux de féminité que ceux de la région, le nombre d'emplois féminins serait de 1500 supérieur au nombre réellement observé

Nous avons par ailleurs procédé à la mise en évidence de l'effet de la structure économique dans le sous-emploi féminin du Valenciennois. En appliquant au nombre réel d'emplois féminins du Valenciennois pour chaque branche l'indice de spécialisation du Valenciennois (% d'emploi de la branche x dans le Valenciennois/ % de la même branche d'activités pour l'ensemble de la région), on obtient un nombre d'emplois féminins fictifs qui correspond au nombre d'emplois qu'aurait le Valenciennois si celui-ci avait la même structure d'activités que la région. Les calculs effectués montrent que les emplois féminins fictifs sont supérieurs de 1800 au nombre d'emplois réels (**Tableau.5**). L'emploi féminin du Valenciennois est donc sous-représenté de 5% même lorsqu'on élimine l'effet de structure comme on vient de le faire.

#### 2.4. Des hypothèses d'interprétation.

La sous-activité féminine a été mis en évidence à l'aide de données se référant à la population active ayant un emploi car on ne pouvait pas procéder différemment. Or la population active féminine représente une population plus nombreuse puisqu'elle inclut les chômeuses. A cet égard, les écarts constatés sont encore plus importants. En effet, le taux d'activité féminine du Valenciennois en 1990 est de 34,4%, celui de la région 40,8%. On peut émettre quelques hypothèses d'explication sur la permanence de ce comportement.

Le tissu industriel du Valenciennois comporte encore des entreprises qui n'ont pas effectué totalement la restructuration de leur système de production. Les habitudes acquises lors d'un passé plus brillant restent peut-être encore ancrées dans la politique de recrutement de certains dirigeants pour lesquels l'industrie n'est pas faite, ou pas encore, pour les femmes. La culture d'une entreprise n'évolue pas toujours au même rythme que l'entreprise elle-même. Pour confirmer cette affirmation, il faudra observer une nouvelle fois l'évolution récente de la présence féminine dans certaines professions.

**Tableau.5**

Effet de la structure des activités sur l'emploi  
féminin- 1990

Branches	% de la branche x dans l'emploi total 1990		Indice (Is) de spécialisation x/X
	Région X	Valenciennois x	
Agriculture	3,67	1,61	0,44
Ind.A.A.	3,29	2,14	0,65
Prod	1,30	1,63	<b>1,26</b>
Ind.B.Int	8,31	11,60	<b>1,40</b>
Ind.B.Eq	6,09	9,33	<b>1,53</b>
Ind.Consom	7,42	4,39	0,59
B.T.P	6,73	7,39	1,10
Commerce	13,48	12,68	0,94
Transports	6,03	5,54	0,92
Services	20,91	20,24	0,97
Assur,créd,financ	2,64	2,11	0,80
Serv.N.Marchands	20,14	21,33	1,06

Branches	Emplois féminins réels par branche Er	Emplois féminins fictifs par branche du Val Er/Is
Agriculture	440	1003
Ind.A.A.	728	1120
Prod	204	162
Ind.B.Int	1020	731
Ind.B.Eq	868	567
Ind.Consom	1520	2571
B.T.P	448	408
Commerce	6336	6736
Transports	1339	1456
Services	10576	10928
Assur,créd,financ	968	1208
Serv.N.Marchands	12128	11449
	<b>36575</b>	<b>38338</b>

Total emplois  
féminins réels  
en1990: 36575

Total emplois  
féminins fictifs avec le profil  
d'activités régional en 1990: 38338

Avec un profil d'activités identique à celui de la région, le nombre d'emplois féminins serait supérieur de 1763 au nombre d'emplois féminins réellement observé.

Par ailleurs, l'attachement d'une partie de la population à la non-participation des femmes à la vie active peut jouer un rôle. La relation entre ce type de schéma mental et un retard culturel des personnes concernées ne fait aucun doute. Mais la vérification du poids précis de ce facteur lié aux mentalités est difficile sauf à mener une enquête de type sociologique.

L'évolution du marché local de l'emploi peut directement jouer un rôle. La situation locale du marché du travail influence le comportement des actifs potentiels. Une évolution économique porteuse pour les entreprises incite à l'entrée dans la vie active alors qu'une conjoncture défavorable est plutôt dissuasive. Cette "flexion conjoncturelle" de la population active chère aux économistes, directement dépendante de la situation des entreprises, exerce un effet marginal auprès des jeunes. Elle peut par contre avoir un réel impact auprès des femmes qui, en position d'attente en dehors de l'activité, sont encouragées à s'insérer sur le marché du travail lorsque la conjoncture économique s'améliore ou à rester en "réserve" si la situation reste bouchée. Le Valenciennois se trouve dans le deuxième cas de figure mais dans le cas présent la "flexion" est plus structurelle que conjoncturelle.

La forte fréquence de la scolarisation des jeunes-filles et des jeunes femmes n'entre pas à proprement parler dans l'explication du "résidu" de la sous-activité féminine dégagé de l'effet de structure économique. Les calculs réalisés portent en effet sur l'emploi féminin auquel la plupart de ces jeunes filles et de ces jeunes femmes n'ont pas encore accédé. Cependant, le maintien prolongé dans le système éducatif des jeunes générations peut certainement être un comportement induit par un marché local de l'emploi peu accueillant pour les femmes. La question est de savoir si la forte scolarisation des jeunes filles d'aujourd'hui se traduira dans les années à venir par une plus forte présence des femmes sur le marché du travail.

## 2.5. Les différenciations locales de l'activité féminine.

Puisque la sous-activité féminine concerne l'ensemble de la vie active, pour illustrer la diffusion de l'activité féminine, et ses limites, nous avons choisi de distinguer les deux grands groupes d'âges des 20-39 ans et des 40-59 ans. Le premier groupe d'âges nous semble intéressant dans la mesure où il inclut une majorité de femmes qui n'ont pas connu un haut niveau d'industrialisation alors que les femmes appartenant au second ont pour la plupart connu un contexte économique radicalement différent de celui d'aujourd'hui. L'appréciation de l'activité de ces deux groupes de femmes permettra de saisir très imparfaitement si la diffusion de l'activité féminine a été sensible à un effet de générations.

### Les femmes de 20 à 39 ans.

Prenant en compte que les femmes de 20 à 39 ans en 1975 (**Fig.24**), on comprend aisément les inégalités et l'éventail étendu des valeurs. La carte montre une proportion assez forte d'actives à Valenciennes, là où se trouve la plus importante concentration d'emplois tertiaires. Les valeurs assez élevées du sud de l'arrondissement et de l'Amandinois doivent beaucoup à l'industrie textile du Cambrésis dans le premier secteur et au rôle important de l'agriculture dans le second. Le taux de féminité dans ces activités est élevé (**tableau 4**). Les inégalités de participation des femmes à l'activité correspondent à la spécificité des bassins locaux d'emplois. Les valeurs les plus faibles étant réservées aux petites villes très industrialisées. Dans le cas présent, les valeurs de l'activité féminine étant d'autant plus faibles que la commune est petite.

Les valeurs des taux d'activité ont globalement augmenté. Mais l'éventail des valeurs ne s'est pas sensiblement réduit. Si les bassins locaux d'emplois ont perdu beaucoup de leur spécificité (cf chap 2), il n'y a pas eu l'homogénéisation à laquelle on pouvait s'attendre. Les valeurs fortes apparaissent toujours dans les mêmes secteurs. Le sud de l'arrondissement conserve une forte activité féminine que l'on ne peut plus faire reposer sur

l'emploi textile du Cambrésis. Comment expliquer désormais le maintien des fortes valeurs d'Avesnes-le-sec, de Verchain-Maugré? Le nord-ouest de l'arrondissement démontre une nouvelle fois son originalité. Plusieurs des communes de l'Amandinois (Sars-et-Rosières, Bousignies, Rumegies...) affichent les valeurs les plus fortes que l'on peut attribuer à un profil dual d'activité (agriculture, tertiaire) lié à la périurbanisation. Dans le Denaisis, la diffusion de l'activité féminine s'est réalisée mais quelques retards persistent ( Hélesmes, Escaudain, Haveluy...) dans des communes qui ont tardivement perdu leur spécialité industrielle. Finalement, la diffusion de l'activité féminine s'est heurtée à la plus forte résistance dans le Condésis. Il n'est pas possible de dire si le maintien d'une plus forte spécificité fonctionnelle suffit à expliquer ce retard.

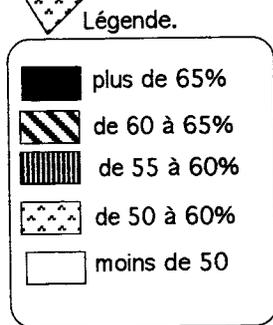
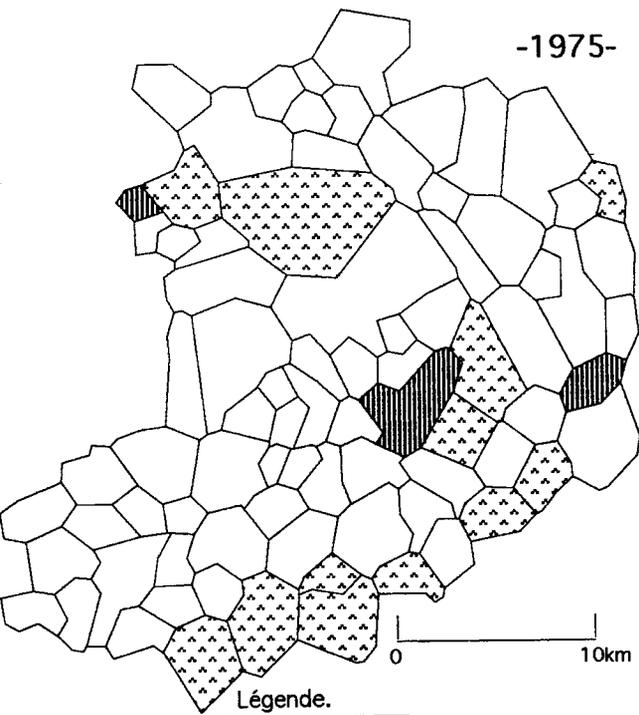
#### Les femmes de 40 à 59 ans.

La diffusion de l'activité féminine est impressionnante mais elle n'est pas surprenante tant elle était suggérée par les courbes de l'activité féminine. La diffusion de l'activité féminine dans le groupe d'âges des 40-59 ans est assez proche de celle du groupe d'âges précédent. Il faut néanmoins souligner la plus forte résistance à la diffusion dans le Condésis et dans le Denaisis, ce qui n'était pas le cas pour le groupe d'âges précédent. La carte met en exergue certaines communes telles que Escaudain, Haveluy, Escaupont. Dans ces communes de tradition minière et industrielle, l'inactivité féminine résiste.

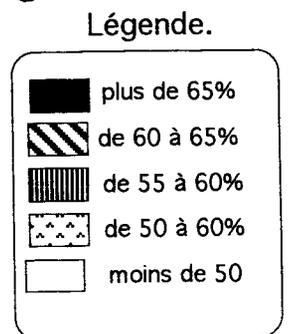
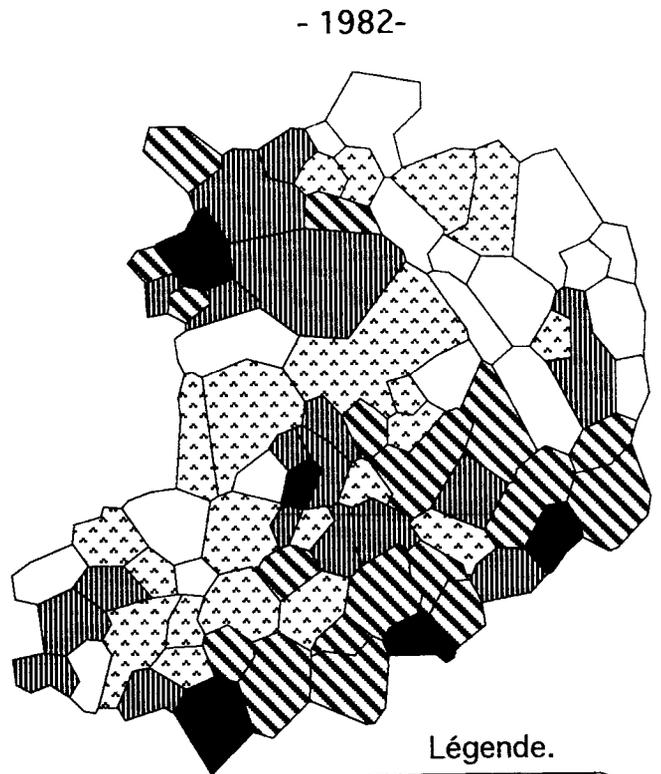
L'activité féminine s'est ainsi diffusée selon des modalités diverses difficiles à comprendre et à expliquer. La mutation des activités a certes un rôle très important. Là où se maintient une forte activité industrielle, le développement de l'activité féminine reste en deçà des moyennes. L'affirmation inverse peut être avancée dans le cas du développement du tertiaire. Mais cela ne suffit pas à expliquer les inégalités spatiales. L'économie n'explique pas tout. La diffusion de l'activité des femmes des 20-39 ans qui n'ont pas connu ou si peu les périodes fastes de l'industrie n'est pas la même que celle des femmes de 40-59 ans qui avaient entre 20 à 30 ans dans les années 50-60. Pour les premières, les horizons du marché de l'emploi étaient bouchés au moment où elles atteignaient l'âge de l'activité. Pour ces

dernières, le marché de l'emploi était certes plus porteur, mais le monde du travail était un univers quasiment ou exclusivement masculin. Lorsqu'elles ont atteint la quarantaine d'années, le monde industriel qu'elles avaient connu s'était en partie écroulé. Le tissu des activités a été complètement renouvelé. Si l'emploi tertiaire pouvait constituer un accès possible à l'emploi, il ne pouvait en concerner qu'une partie. En plus d'un marché de l'emploi peu favorable, les habitudes et l'absence de qualification ont retenu une partie de ces femmes en dehors de la vie active. Les comportements acquis lors des périodes passées disparaissent moins vite dans le groupe d'âges 40-59 ans. On ne peut donc comprendre le tableau actuel de l'activité féminine qu'en tenant compte de cet "effet génération". Toutes choses égales par ailleurs, les comportements changent et les individus s'adaptent inégalement à une nouvelle situation du simple fait de leur âge.

Fig.24  
Taux d'activité féminine 20-39 ans



Source Insee



Source Insee

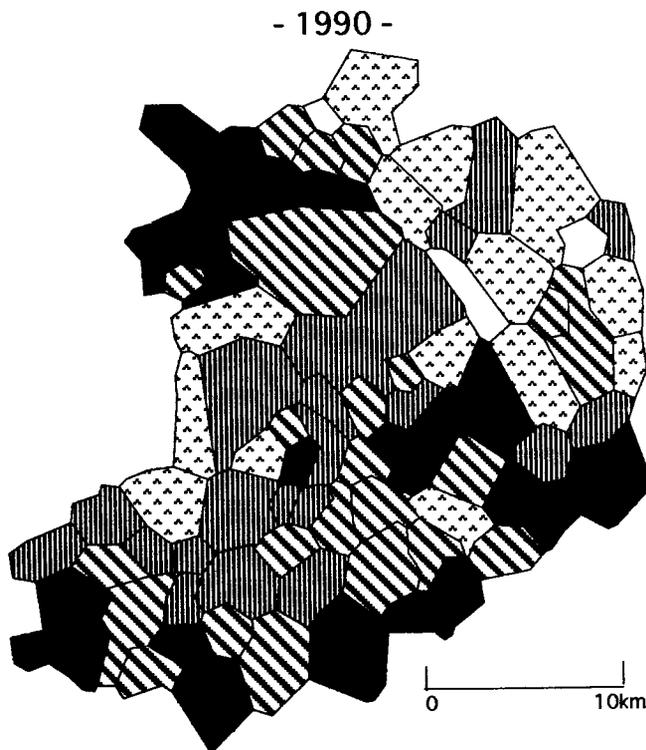
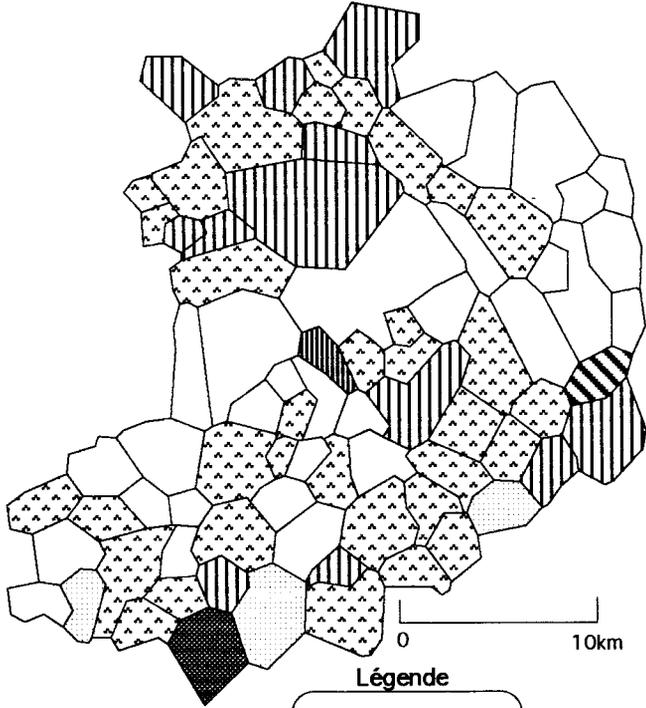
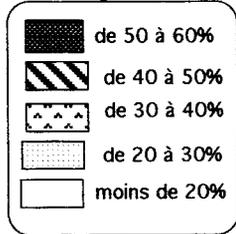


Fig.25  
Taux d'activité féminine 40-59 ans

- 1975 -

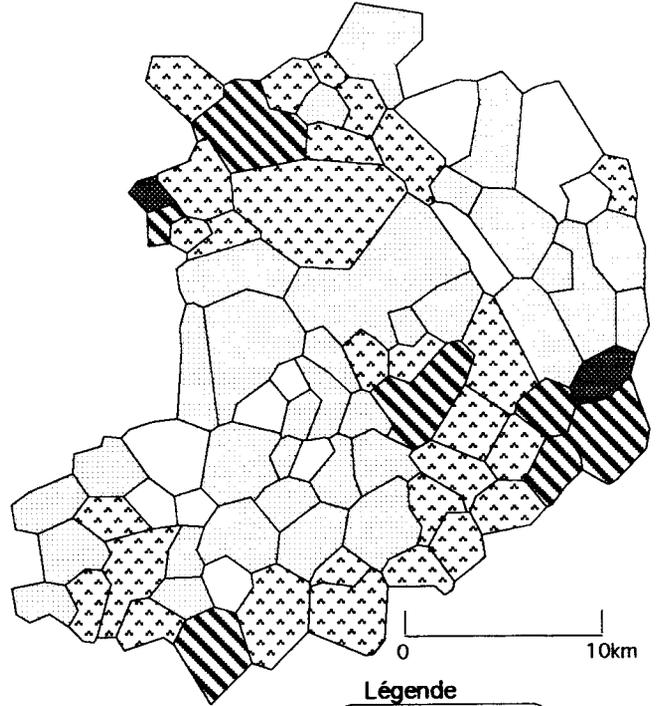


Légende

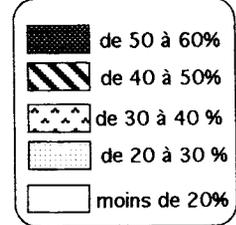


Source Insee

- 1982-

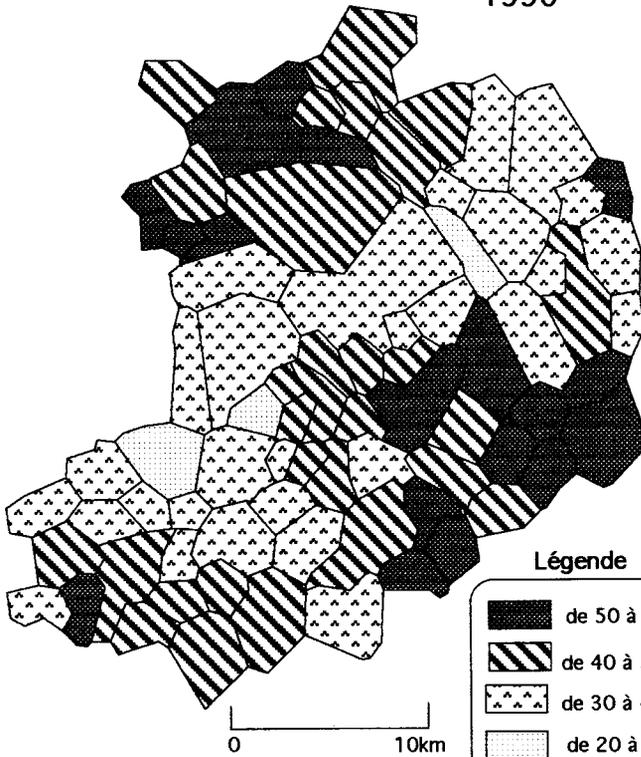


Légende

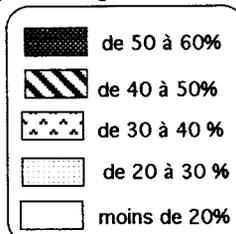


Source Insee

- 1990-



Légende



Source Insee

### 3. Des comportements masculins modelés par la crise industrielle.

#### 3.1. Moins d'actifs aux âges avancés.

Le taux masculin d'activité n'atteint plus que 58% en 1990 contre 66% en 1975. En 1975, les taux par âge d'activité masculine du Valenciennois étaient calqués sur le modèle régional (**Fig.26**). L'activité masculine baissait rapidement après 45-49 ans pour atteindre 82% à 50-54 ans. Dès le milieu des années 70, l'évolution de l'emploi n'est guère favorable. Pour éviter des conséquences sociales dramatiques, les plans sociaux adoptés par les entreprises privilégient la sortie d'activité plutôt que le licenciement. Pour l'ensemble de la région, P.J Thumerelle notait déjà que "par le jeu de la cessation précoce d'activité une partie énorme de la population active a ainsi été rejetée hors du système productif"<sup>6</sup>.

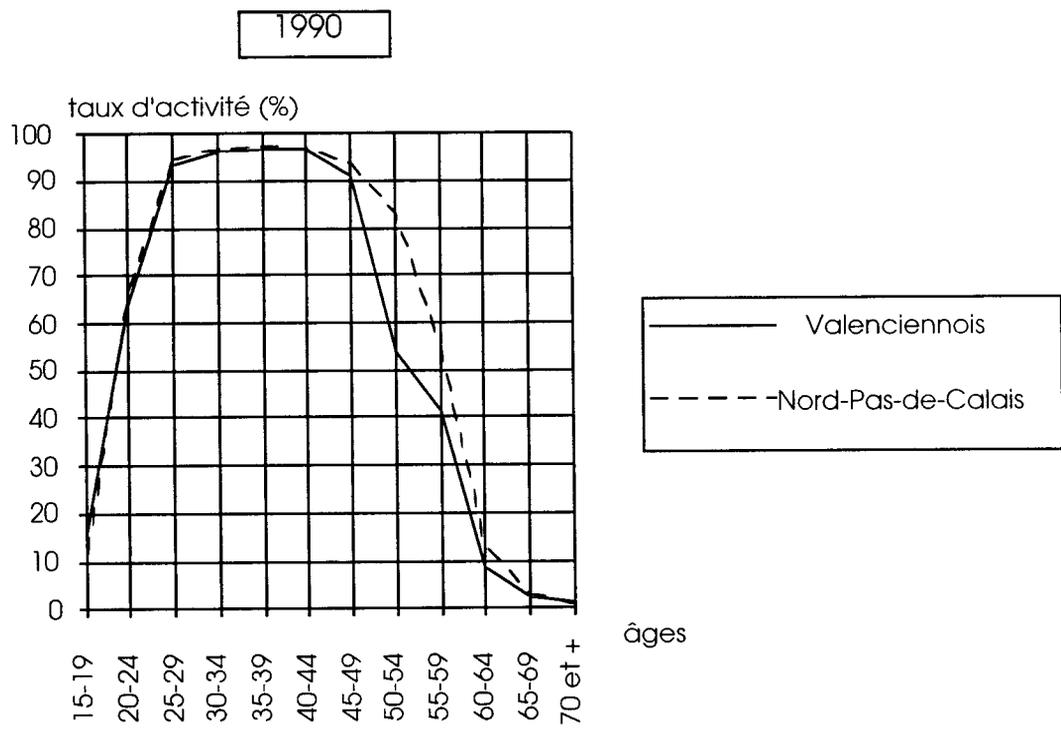
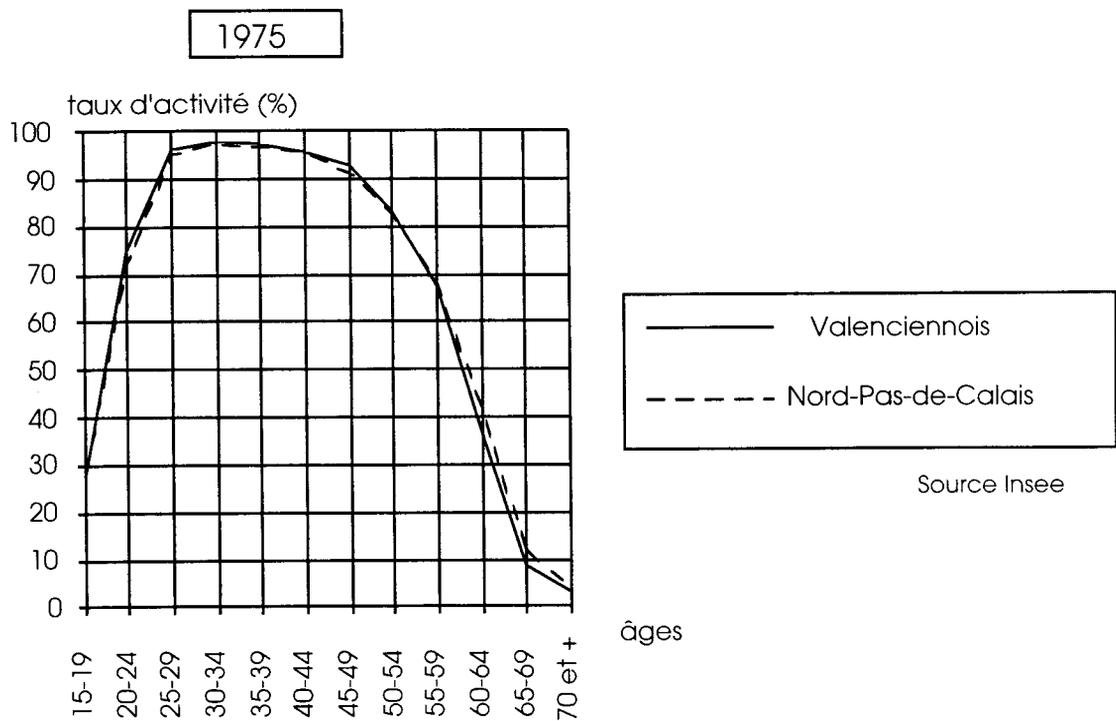
Les courbes de 1990 (**Fig.26**) montrent l'amplification du phénomène provoqué par la crise des années 80 et l'impact profond que celle-ci a exercé sur la population active du Valenciennois des plus de 50 ans. La contraction des taux d'activité masculine est perceptible à tout âge. Pour les moins de 25 ans, la baisse peut être mise sur le compte de l'allongement de la durée des études. Pour les plus de 55 ans, la baisse est liée à l'avancement de l'âge de la retraite et à l'importance des préretraites. Mais la contraction de l'activité masculine est bien spécifique: le taux d'activité masculine de la région est supérieur de plus de 50% entre 50 et 54 ans, et de 32% entre 55 et 59 ans. Ceci montre d'une part que l'état du marché du travail compte autant que les progrès sociaux dans la détermination des comportements et que, d'autre part, les chiffres du chômage sont fortement biaisés, minimisés dans le cas présent, par les politiques de main d'oeuvre des entreprises. La cessation anticipée d'activité pour les salariés proches de la retraite a un impact sur les statistiques. Par diverses mesures financières et aussi par une pression sociale forte, elle conduit à ranger dans la population inactive, une population, qui sans les incitations que celles-ci suscitent, serait restée dans la population active. Au niveau des autres groupes d'âges, les

---

<sup>6</sup> Thumerelle PJ: Affaiblissements économiques et résistances démographiques. Hommes et Terres du Nord, Lille,1/2 1989.

changements ont été moins sensibles. L'abaissement du taux au début de l'âge actif est le résultat de l'allongement de la durée des études qui elle-même a peut être été encouragée par les difficultés d'insertion locale des jeunes hommes.

**Fig.26-** Taux d'activité masculine par âge.  
Valenciennois/Nord-Pas-de-Calais



### 3.2. Une sous-activité masculine spatialement très ciblée.

Cette sous-activité a également une expression spatiale très nette. Ce sont d'abord dans les communes où l'activité minière a joué un rôle non négligeable que la sous-activité masculine est la plus marquée: Condé-sur-l'Escaut, Haveluy, Escaupont, Waverchain-sous-Denain. Rappelons-le, la politique des Charbonnages de France vis-à-vis de la main d'oeuvre ne s'est pas traduite par des licenciements. De nombreuses communes sidérurgiques sont également très en dessous de la moyenne régionale. La crise des activités sidérurgiques et métallurgiques a entraîné une forte augmentation du chômage qui n'est théoriquement pas visible sur la carte puisque les chômeurs sont considérés comme actifs. Mais les faibles opportunités locales d'embauche ont probablement conduit beaucoup d'hommes en fin d'âge actif à renoncer à la recherche d'un emploi. Cette carte masque certainement bon nombre de chômeurs découragés. Aussi l'étude du chômage avec toutes les incertitudes qui entourent les statistiques le concernant, vient logiquement après celle des actifs qui jusqu'ici ont été considérés globalement (chap5).

## Conclusion.

L'évolution de la population active masculine et féminine est déterminée par des facteurs généraux (l'"effet génération", les migrations d'actifs, la tertiarisation générale de l'économie qui stimule l'entrée des femmes dans l'activité). Mais "la population active n'est pas une donnée commandée uniquement par des variables démographiques ou culturelles; elle est elle-même fonction de la situation du marché du travail"<sup>7</sup>. Les spécificités économiques du contexte local modulent ces différents facteurs et exercent des effets non négligeables sur les comportements d'activité. Ainsi, la crise aiguë des activités industrielles portant ses effets essentiellement sur le comportement des hommes, et l'absence d'une croissance compensatrice du secteur tertiaire constituent des évolutions qui maintiennent des spécificités locales. Pour le sexe masculin, cela se traduit par une sortie précoce plus fréquente de l'activité, résultant de la politique de main d'oeuvre des entreprises. Pour le sexe féminin, cela se traduit par une rétention plus grande à réaliser le passage entre inactivité et activité.

Cependant l'effet du contexte économique local actuel semble insuffisant pour expliquer les particularités des comportements locaux. Toute la difficulté est d'apprécier le rôle des autres facteurs lorsque l'on a épuisé les rôles respectifs de la démographie et du marché local de l'emploi. Le frein des mentalités au changement appartient à l'ordre de la psychologie, domaine qu'il n'est pas possible d'apprécier quantitativement.

---

<sup>7</sup> Freyssinet J: Op.cité, 1994, p61.

## Chapitre 5

### Population active et pénurie de travail.

#### Introduction.

Les chômeurs ne constituent pas stricto-sensu une catégorie sociale. Alors que les groupes sociaux "ordinaires" regroupent des ensembles dont les individus ont une position professionnelle, une qualification ou un métier présentant des caractères communs, la catégorie des chômeurs se caractérise d'abord par sa diversité. Celle-ci repose sur des critères économiques (revenu, niveau de vie, patrimoine...), professionnels et sociaux (ancienne profession exercée, niveau culturel, qualification, ancienneté du chômage). Il n'y a donc pas de catégorie sociale des chômeurs caractérisée par des aspirations et un niveau de vie communs. Néanmoins, l'analyse du phénomène du chômage est placée logiquement avant l'analyse de la stratification sociale. Par l'importance de ses effectifs, ce phénomène constitue en effet un indicateur, le plus quantifiable et le plus expressif sans doute, de la situation sociale du Valenciennois. Il est légitime de

consacrer un développement important à ce phénomène. La description des caractéristiques de ce groupe et de son évolution est un préalable nécessaire et une voie possible pour aborder les populations défavorisées. Car en effet, "le rôle primordial du chômage dans la paupérisation de certaines couches de la population française au cours des années 1980 a été clairement mis en évidence"<sup>1</sup>. Sans faire une étude géographique des populations défavorisées qui ouvrirait sur d'autres champs d'investigation, nous voulons simplement mettre en évidence les correspondances spatiales entre le chômage et la marginalisation sociale.

## 1. L'ampleur imprécise des situations intermédiaires.

### 1.1. Des chevauchements complexes.

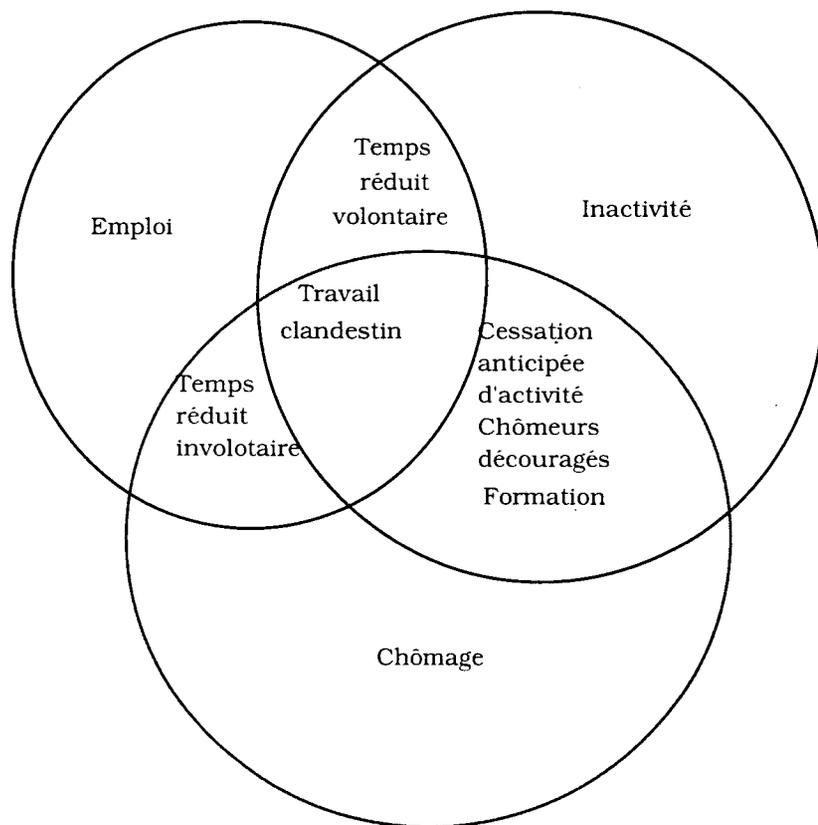
Révélatrices des changements de l'état du marché du travail, les situations intermédiaires très répandues ont des implications sociales importantes. Avant d'étudier certains de ces groupes d'individus en rapport avec le travail, il convient d'exposer et de clarifier les contours des concepts de base et de démêler l'écheveau des situations intermédiaires. Le schéma (**Fig.27**) illustre la complexité des chevauchements et le positionnement respectif de trois types de situations.

---

<sup>1</sup> Bihr A, Pfefferkorn F: Déchiffrer les inégalités, Syros, 1995, p198

**Fig.27**

Les chevauchements entre emploi, inactivité  
et chômage (d'après J. Freyssinet, 1994).



## 1.2. Le travail à temps réduit: une situation répandue recouvrant une réalité complexe et difficilement saisissable.

Les situations concrètes peuvent s'écarter de ce statut de référence. Soit l'emploi est exercé à temps plein mais de manière discontinue (travail saisonnier, travail intérimaire); soit l'emploi est exercé à temps partiel, volontairement ou involontairement. Dans le premier cas l'individu se situe à l'intersection de l'activité et l'inactivité, dans le deuxième cas, il se situe à l'intersection entre l'activité et le chômage.

Les situations intermédiaires étant très nombreuses et très variées, leur étude n'est pas facile car les données statistiques concernant ces situations sont elles-mêmes très dispersées et peu accessibles. La réalité complexe du travail à temps réduit nous oblige à n'en dresser qu'un état partiel. La DRTE (Direction Régionale du Travail et de l'Emploi) n'a pas pu nous délivrer de statistiques sur le travail à temps réduit, et à fortiori de statistiques détaillant les différentes situations qu'il recouvre: travail intérimaire, contrat à durée déterminée, contrats emplois solidarité, travail à temps partiel choisi. Sauf à effectuer un travail d'enquête poussée, toute tentative pour cerner au plus près la réalité des situations n'est pas possible. L'usage de séries statistiques déjà anciennes du dernier recensement est donc contraint par le souci de cohérence et par l'impossibilité d'obtenir des données fiables.

Un autre problème est celui de la formation professionnelle des actifs. Celle-ci est "une réalité très complexe caractérisée par la grande diversité des prestataires (organismes privés ou publics, associations, organismes consulaires...) et des financeurs (État, Collectivités Territoriales, entreprises) ou encore de ses bénéficiaires (salariés, demandeurs d'emplois)"<sup>2</sup>. La formation professionnelle des salariés n'entre pas dans le champ de notre recherche. Par contre, la formation professionnelle des demandeurs d'emplois aurait été intéressante à étudier car les individus concernés sont bien situés aux frontières incertaines entre activité, inactivité

---

<sup>2</sup> Atlas Nord-Pas-de-Calais, Conseil Régional, Insee, 1995, p94

et chômage. Statistiquement, les demandeurs d'emplois en formation ne sont pas considérés comme chômeurs puisqu'ils ne sont pas disponibles immédiatement pour occuper un emploi. Or la formation des chômeurs n'est qu'une conséquence de l'insuffisance ou de l'inadaptation d'un individu au marché du travail. Le classement du demandeur d'emploi en tant que non chômeur au moment de l'enquête ou du recensement a donc largement un caractère fictif. Les CES font partie des dispositifs de formation qui excluent statistiquement du chômage des individus qui sont en réalité directement concernés par le phénomène.

La population du Valenciennois est à peine plus concernée que celle des autres zones par le travail à temps limité (CDD, missions de travail temporaire). Celui-ci y représente 8,7% de l'emploi salarié contre 8,5% en moyenne en France et dans la région Nord-Pas-de-Calais. Contrairement à la plupart des autres zones où l'on est proche de l'équilibre hommes-femmes, les contrats de travail à temps réduit et intérimaires concernent près de deux fois plus souvent les hommes dans le Valenciennois (2700 contrats pour les femmes contre 5100 pour les hommes en 1990). L'orientation du profil des activités joue logiquement un rôle important dans ces formes particulières d'emplois. Cet élément apporte une nuance à l'étude de la réorganisation de la structure des activités qui a été étudiée dans le chapitre 2. En effet, les emplois dépendant des agences d'intérim sont automatiquement enregistrés dans le secteur tertiaire. Or, dans le Valenciennois, ceux-ci sont très majoritairement attribués à des hommes dont on peut raisonnablement penser qu'ils effectuent une tâche pour le compte d'une entreprise à vocation industrielle. La présence industrielle reste probablement plus forte que ce que laisse à penser la matière brute des statistiques.

Les quelques données dont on dispose sur le salariat précaire montre qu'une relation s'établit entre son développement et le contexte économique local. La part des emplois précaires s'élève nettement pour des communes les plus affectées par la crise: Denain (9%), Raismes (9%), Condé-sur-l'Escaut (8,9%), Douchy-les-Mines (8,9%). Saint-Amand-les-eaux (5,3%), Valenciennes (6,7%), Saint-Saulve (6,7%) sont moins concernées parce que leur profil d'activités jusqu'à une date récente était moins spécialisé dans l'industrie. La corrélation avec le niveau de chômage pourra confirmer,

s'il en était besoin que ces situations intermédiaires entre emploi à temps complet et chômage sont révélatrices d'un état endémique de sous-emploi à l'échelle locale. Cela confirmerait par ailleurs le caractère factice des découpages habituels entre emploi et chômage.

Le travail à temps partiel peut avoir une toute autre signification. Lorsqu'il est choisi, son importance révèle une attitude des actifs en particulier des femmes par rapport au monde du travail. Le temps partiel est une possibilité pour les femmes de concilier activité professionnelle et éducation des enfants. Lorsqu'il est contraint, sa signification s'apparente à celle des autres formes de temps réduit analysées plus haut. A la vue des données sur le travail à temps partiel (contrats à durée indéterminée, stages rémunérés...) le Valenciennois n'est guère dans une situation spécifique. L'impossibilité de décrypter la distinction entre ces deux formes de temps partiel limite la validité de l'analyse à partir des chiffres bruts. La banalité constatée repose sur l'insuffisance de l'appareil statistique.

## 2. Le chômage: remarques générales.

### 2.1. Deux mesures "statistiques".

Les données sur le chômage stricto sensu sont indispensables mais insuffisantes pour donner une image d'une réalité complexe. Comme les données de l'INSEE et de la DRTE exploitées ne se confondent pas complètement, leur définition respective du chômage mérite d'être brièvement rappelée.

L'INSEE a retenu trois conditions:

- être sans travail, c'est-à-dire dépourvu d'un emploi salarié;
- être disponible pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié;
- être à la recherche d'un travail.

Ces conditions n'ont pas été notablement modifiées lors des trois derniers recensements.

Les fichiers de l'ANPE (repris par le Ministère du travail et par les Directions Régionales), comptent à la fin de chaque mois des demandeurs d'emplois inscrits dans les agences dont la demande n'a pas été satisfaite ou annulée. La mesure de base est constituée par les "demandeurs d'emploi en fin de mois" (DEFM) de catégorie 1: personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. Depuis 1983 sont également publiées d'autres catégories permettant de compléter la mesure du chômage: les DEFM de catégories 2 et 3, respectivement demandes d'emplois à temps partiel et demandes d'emplois saisonniers ou temporaires. Contrairement au recensement qui ne considère que des stocks, les statistiques tirées de l'ANPE permettent d'observer des flux et par conséquent d'étudier les mouvements qui interviennent sur le marché du travail.

Nous avons déjà pu exprimer des réserves sur ces statistiques décrivant le chômage. Celles-ci doivent être considérées comme un des instruments d'approche d'une réalité complexe. En effet, l'une et l'autre des ces mesures ne prennent pas en compte différentes catégories d'individus qui pourtant sont potentiellement confrontées au problème: "les chômeurs découragés", les chômeurs en formation professionnelle, les préretraités issus d'une cessation anticipée d'activité... Cependant les règles de classement ont justement pour fonction de trancher dans les zones d'incertitude afin de produire des définitions univoques propres au dénombrement.

## 2.2. La croissance du chômage.

Une première évaluation de la croissance du chômage peut être effectuée en prenant en compte la différence entre le nombre d'actifs et le nombre d'actifs ayant un emploi, c'est-à-dire entre l'offre de travail et l'emploi. Ainsi, le nombre de chômeurs a fortement augmenté. L'évolution du nombre des chômeurs des deux sexes est révélatrice de la mutation des activités. En 1975, dans un contexte de quasi plein emploi, le nombre des chômeuses est plus élevé que celui des chômeurs. Il n'y a que très peu de place pour les femmes dans le tissu des entreprises dominé par les industries. Les décennies 70 et 80 particulièrement noires dans le domaine de l'emploi voient exploser le chômage masculin et fortement progresser le chômage féminin. Si le nombre des individus concernés par le phénomène est à peu près le même pour les deux sexes (12000 en 1990), la proportion de chômeurs du sexe féminin reste beaucoup plus élevée.

La prolongation des courbes établies selon la définition INSEE du chômage est impossible faute d'un recensement récent et en raison des insuffisances de l'enquête-emplois qui n'exprime pas de résultats en deçà de l'échelon départemental<sup>3</sup>.

Les DEFM 1 constituent les seules informations disponibles récentes approchant au mieux le phénomène du chômage. Il ne s'agit pas pour nous de prolonger strictement les séries des recensements. Bien conscient de l'absence de concordance entre les définitions du chômage de l'INSEE et du ministère de l'emploi, ces données ont été utilisées en tant qu'ordre de

---

<sup>3</sup> L'enquête-emplois ne peut pas être utilisée. Réalisée chaque année depuis 1968 par l'Insee, l'enquête-emploi est considérée comme la source la plus fiable sur le chômage. De plus, la définition du chômage de l'enquête-emplois est celle qui se rapproche le plus de celle du B.I.T facilitant les comparaisons internationales. Mais le champ de l'enquête-emplois est constitué par l'ensemble des ménages ordinaires de la France métropolitaine. Reposant sur un échantillon sélectionné de ménages (250000 environ) selon la technique aréolaire, le risque d'entraîner des "effets de grappe" rend peu significatives des statistiques à l'échelle infra-régionale car "les individus n'étant pas répartis de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire, l'espace est socialement connoté"(Caire G: L'emploi, des repères pour comprendre et agir, Liris, 1994, p31 ).

grandeur pour établir une évolution tendancielle du phénomène après la date du dernier recensement. Étant donné que ces statistiques sont réalisées selon des critères de définitions variables au gré des dirigeants politiques, elles ne peuvent servir qu'à titre indicatif et conjoncturel. "Leur principal inconvénient réside dans leur grande sensibilité aux règles qui déterminent l'inscription, la classification et la radiation des demandeurs d'emploi. Si les DEFM sont utiles pour étudier les évolutions conjoncturelles, elles ne constituent à long terme qu'un indicateur très grossier"<sup>4</sup>. Pour 1990, les statistiques DEFM 1 donnent un niveau de chômage très comparable à celui donné par le dernier recensement: 11500 pour les hommes, 10500 pour les femmes. Les chiffres les plus récents qui ont été utilisés remontent au mois de juillet 1995. Il semblerait que pendant un laps de temps de 5 ans, le chômage masculin se soit développé beaucoup plus rapidement que le chômage féminin puisque le phénomène touche respectivement 16000 hommes et 11500 femmes. Cette évolution tendrait à montrer que la restructuration de l'industrie du Valenciennois n'est pas encore achevée et que l'étiage des emplois industriels, essentiellement masculins, n'est pas encore atteint. Il faut souligner par ailleurs que quelque soit le type de statistiques utilisées, la croissance du nombre des chômeurs masculins est sous-estimée par l'effet de la politique de main d'oeuvre d'un grand nombre d'entreprises ayant recours à des cessations anticipées d'activité rejetant nombre d'actifs masculins en dehors du marché de l'emploi. Selon les estimations les plus basses, le chômage concernerait aujourd'hui au moins 17% de la population active masculine, et 24% de la population active féminine, ce qui place le Valenciennois en toute première position des foyers régionaux du chômage.

Le niveau de chômage est identique dans le Hainaut belge. Mais par rapport au Valenciennois, il semble qu'il existe un léger surchômage des femmes et un sous-chômage relatif des hommes. Cette divergence dans la répartition des chômeurs selon le sexe suscite une interrogation qui mériterait qu'on explore les relations entre les populations actives et la structure des activités respectives de ces deux espaces. Ce n'est cependant pas le propos que l'on s'est fixé dans cette étude.

---

<sup>4</sup> Freyssinet J: Le chômage, op.cit, 1994, p17.

Un exemple illustre le caractère structurel du chômage. Lorsque l'établissement SEVELNORD s'est implanté en 1993, plus de 52 000 candidatures ont été déposées pour un peu plus de 2 000 postes. Dans les accords entre différents partenaires, il était convenu que la moitié des travailleurs recrutés fût composée de chômeurs. L'objectif a été atteint puisque l'ouverture de l'entreprise s'est réalisée avec un personnel dont 60% était auparavant au chômage. Ceci montre que pour spectaculaire qu'elle soit, une grosse entreprise ne résoud en rien le problème structurel du chômage. D'autre part, le cas SEVELNORD illustre que dans un bassin industriel de ce type, l'intensité du chômage repose au moins autant sur les pertes d'emplois dans ces branches que de la faiblesse de l'offre par le tissu local des entreprises.

### 2.3. Un "surchômage" à tous les âges.

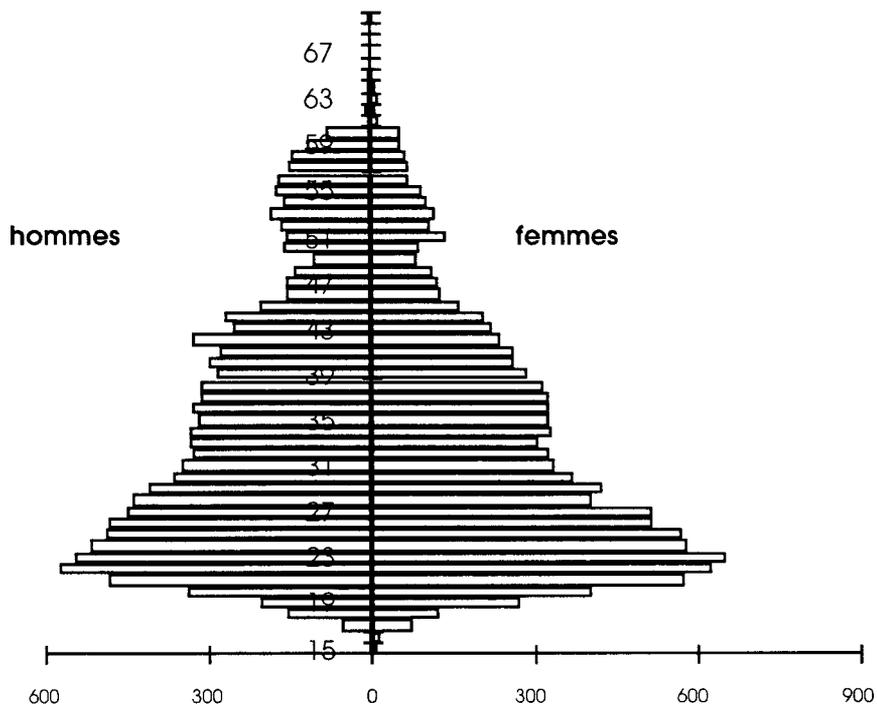
La composition par âge de la population des chômeurs a complètement changé. En 1975, la pyramide des âges des chômeurs était caractérisée par une base très large, tant pour le sexe masculin que pour le sexe féminin, surmontée d'une étroite colonne de chômeurs (**Fig.29**). Dès l'âge de 25 ans, le nombre des chômeurs devenait très faible. Cette allure générale témoignait d'une entrée difficile dans le vie active suivie d'une situation de grande stabilité dans la vie professionnelle. En 1990, les effectifs des jeunes chômeurs ont beaucoup baissé mais ils restent majoritaires (**Fig.28**). Le gonflement de la pyramide devient très marqué après 25 ans. Alors que les jeunes chômeuses sont plus nombreuses que les jeunes chômeurs entre 25 et 40 ans, la situation est inverse au delà de ce groupe d'âges. Ce double changement affectant la composition par âge des chômeurs est une nouvelle fois la résultante du jeu complexe de facteurs généraux et locaux, des facteurs démographiques et de facteurs économiques.

La diminution du nombre de jeunes chômeurs se comprend par l'allongement de la durée des études. Si celui-ci constitue un mouvement général observable partout, n'est-il pas en partie contraint dans le Valenciennois où les horizons du marché du travail sont bouchés? De même

l'augmentation rapide du nombre des chômeuses est une conséquence directe de l'entrée massive des femmes dans la vie active, phénomène social et culturel fondamental des dernières années. L'inversion du sex-ratio des chômeurs à partir de 40 ans témoigne aussi des liens directs entre le nombre de chômeurs et l'activité économique. Les massives réductions d'emplois industriels masculins ont partiellement débouché sur la sortie de la vie active par le moyen des cessations anticipées d'activité.

Le calcul des écarts entre les taux de chômage par âge du Valenciennois et de la région exprime une situation de surchômage généralisée à tous les âges, quelque soit le sexe. Un état de surchômage féminin coexiste donc avec une sous-activité féminine maintenue (cf chap4). Par contre la répartition interne des chômeurs selon l'âge et le sexe est différente. Pour une population de chômeurs ramenée à 10000 individus (**Fig.30**) la population des chômeurs du Valenciennois révèle un surchômage des hommes jusqu'à 50 ans environ et un sous-chômage des femmes tout au long de la vie active. Cette observation fait pendant aux constatations du chapitre 4 sur les structures de la population active.

**Fig.28**-Pyramide des âges des chômeurs du Valenciennois-1990



**Fig.29**-Pyramide des âges des chômeurs du Valenciennois-1975

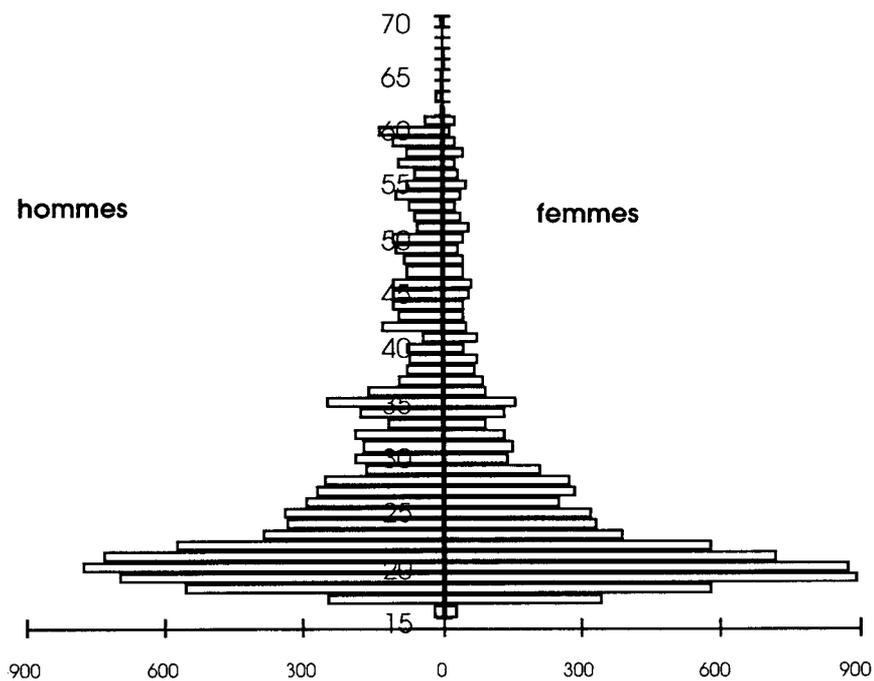
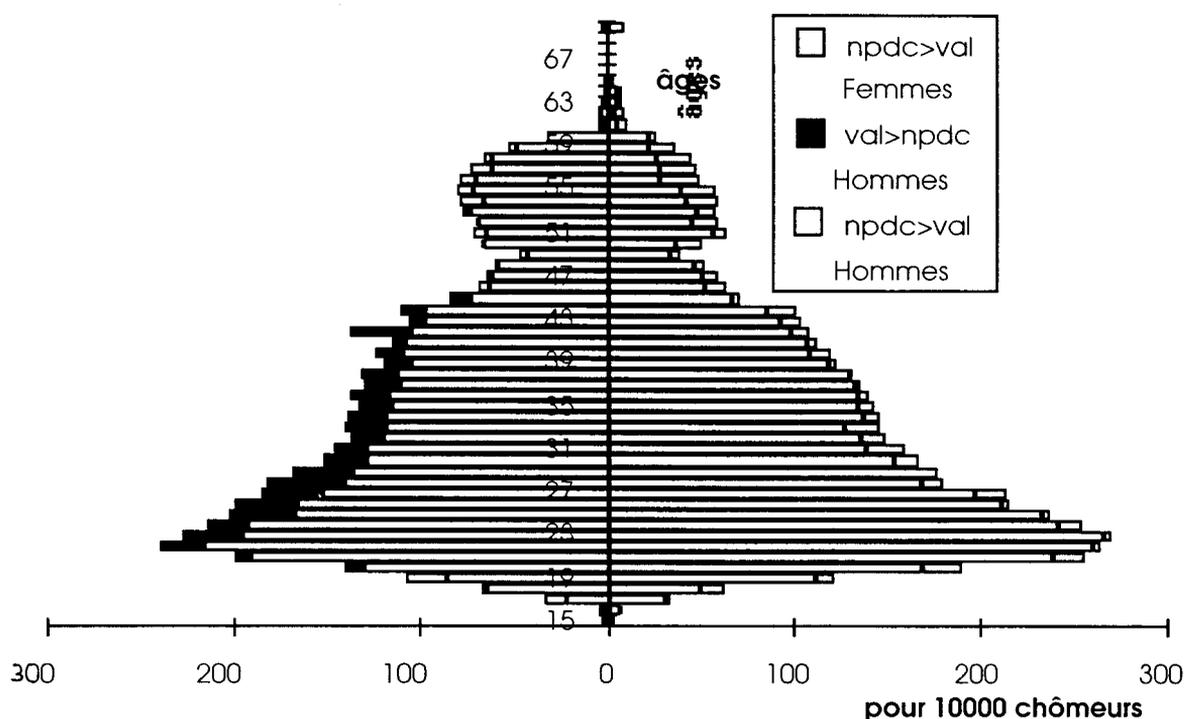


Fig.30-Pyramide des âges comparée des  
chômeurs du Valenciennois et du  
Nord-Pas-de-Calais- 1990.



### 3. Les différenciations internes: le poids des spécialisations fonctionnelles et sociales

#### La recherche des correspondances spatiales.

L'éventail des valeurs du chômage est le premier élément frappant de la carte du chômage (**Fig.31**). Dans neuf communes le niveau de chômage dépasse les 25% de la population active. Dans douze communes, le taux ne dépasse pas 10%, niveau très largement inférieur au taux moyen régional et même français à cette date. Par ailleurs, le phénomène présente une acuité particulière dans certains secteurs géographiques<sup>5</sup>. Les taux de

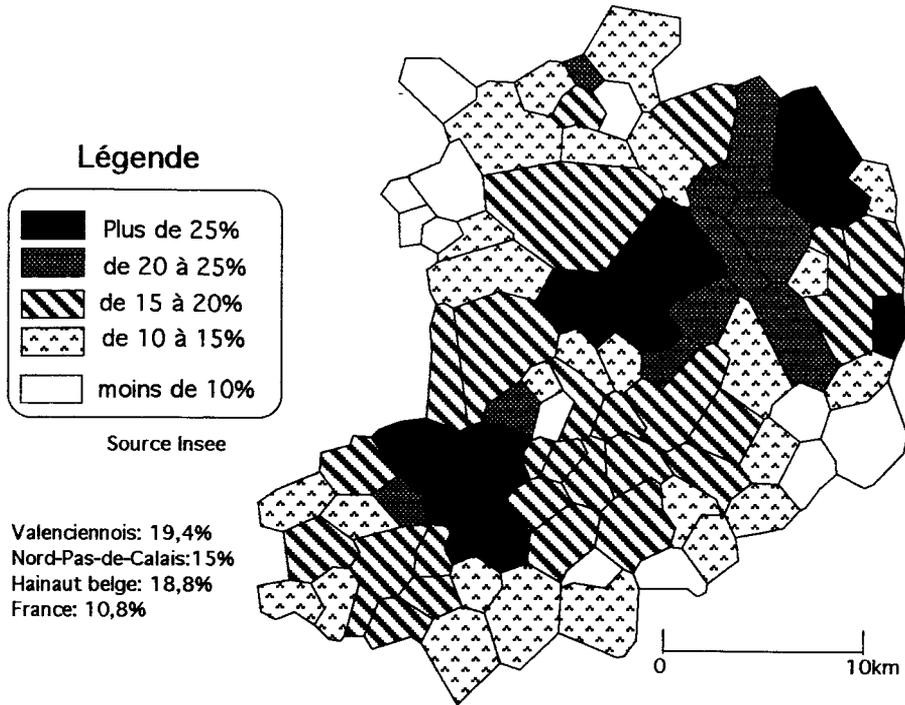
<sup>5</sup> Le nombre des chômeurs étant dépendant du nombre total d'actifs, l'intensité du chômage est analysée à partir des taux et non des chiffres bruts.

chômage atteignent les niveaux les plus élevés dans les petites villes de tradition industrielle qu'elles appartiennent à l'ancien bassin sidérurgique du Denais (Denain, Escaudain, Douchy-les-Mines...), ou au bassin du Condésis (Condé-sur-l'Escaut, Vieux-condé, Escaupont, Odomez...). Les centres urbains dominés par le tertiaire (Valenciennes) et surtout les marges rurales de l'arrondissement (Hainaut rural, partie nord de l'Amandinois) sont plus épargnés par le chômage. Pour ces dernières, cela ne constitue pas une surprise. Ayant toujours connu un marché local de l'emploi très restreint, elles ont pu bénéficier récemment de l'effet périurbanisateur de centres urbains extérieurs plus épargnés par la crise.

Les configurations spatiales du chômage féminin et du chômage masculin (**Fig.32**) sont très voisines. Cependant les niveaux atteints par le chômage féminin sont toujours plus élevés. Le phénomène est général dans toute la France mais dans le contexte Valenciennois, il peut surprendre tant le taux d'activité féminine est faible. Le calcul du coefficient de corrélation entre le taux de chômage féminin et le taux d'activité féminine établit une relation assez forte entre les deux variables. Cette relation montre combien le rôle du marché local de l'emploi peut influencer sur le comportement de la population par rapport à l'activité. Manifestement les horizons bouchés maintiennent un certain nombre de femmes hors de l'activité.

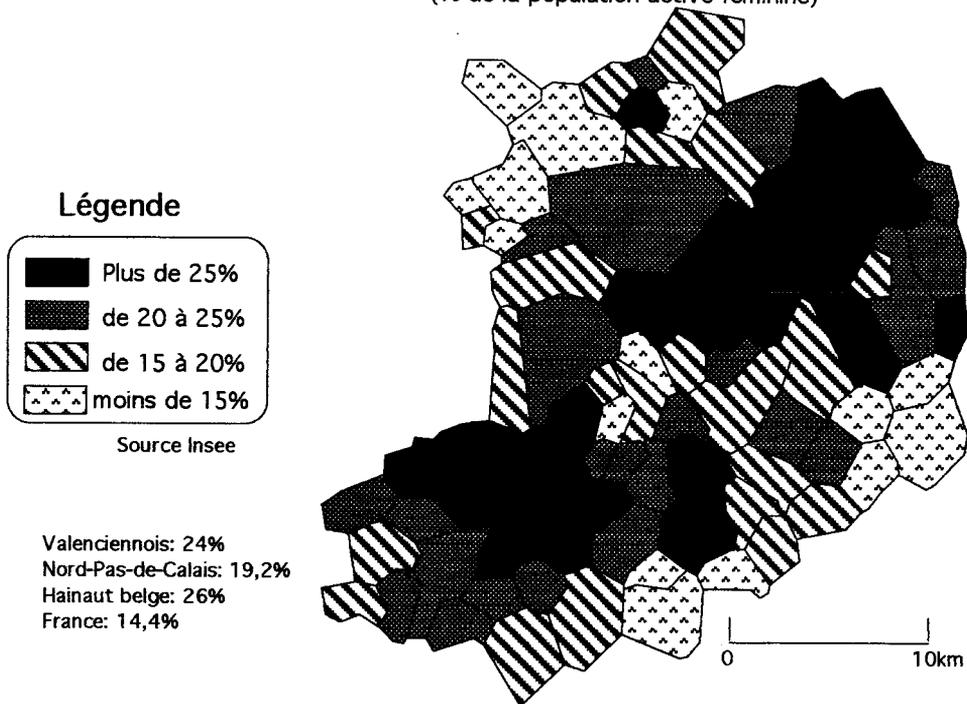
L'analyse spatiale du taux de chômage des jeunes n'apporte pas d'informations significativement différentes des précédentes. Cependant, mettant en évidence l'intensité du chômage dans la fraction jeune de la population active, elle suggère l'enracinement local du phénomène. Un tel niveau de chômage chez les jeunes ne peut disparaître rapidement. Même si le contexte économique change par l'arrivée de nouvelles activités, les créations d'emplois nouveaux ne pourront suffire à effacer les pics locaux du chômage. Sans négliger l'indispensable volet économique, les politiques de lutte contre le chômage doivent envisager aussi d'agir sur le long terme. Par un effort par le biais de la formation, elles s'y sont déjà attelées. De leur succès ou échec dépendent la pérennisation ou l'atténuation ces foyers de chômage.

**Fig.31 Taux de chômage- 1990**  
(% de la population active)



**Fig.32**

**Taux de chômage des femmes- 1990**  
(% de la population active féminine)



#### 4. Le chômage de longue durée.

##### 4.1. Une évolution peu significative.

Actuellement, la durée de douze mois d'ancienneté est conventionnellement établie pour définir le chômage de longue durée. Comme toute limite, cette évaluation est soumise à controverse. D'autres seuils ont souvent été proposés (trois ans d'ancienneté de chômage par exemple). La notion de chômage de longue durée est récente. Ce n'est qu'en 1968 que l'OCDE attire l'attention sur cette forme de chômage. Il est vrai qu'en elle-même, la notion est porteuse de contradictions. Car, en effet, un chômeur est celui qui potentiellement peut être recruté par un employeur. Or, jusqu'au début des années 1980 au moins, un chômeur qui reste plusieurs années sans emploi est un individu "dont la capacité ou les chances de placement sont quasi nulles"<sup>6</sup>. Toutefois la mise en place dans les années 1980 d'une politique spécifique (contrat de retour à l'emploi, contrat initiative-emploi etc...) en direction des chômeurs de longue durée "contribuera de façon déterminante à autonomiser le chômage de longue durée et à légitimer cette catégorie"<sup>7</sup>. Elle explique aussi la croissance faible du nombre des chômeurs de longue durée dans les années 80-90 en France comme dans la région Nord-Pas-de-Calais. "Depuis le début de la crise...le chômage de longue durée et de très longue durée a augmenté régulièrement jusque vers 1986, avant de diminuer non moins régulièrement. Cette inflexion à partir de la fin des années 1980 résulte des mesures spécifiques de lutte contre le chômage de longue durée (emplois aidés et stages de formation), mais aussi de la rotation accélérée d'une partie de la population active oscillant entre le chômage et les formes d'emplois précaires; enfin du découragement d'un certain nombre de chômeurs qui sont sortis d'eux-mêmes du marché du travail"<sup>8</sup>. Toute augmentation de la précarité conduit en effet à intensifier les flux d'entrée et la sortie du chômage et à diminuer mécaniquement la durée moyenne du stock des chômeurs à un moment donné.

---

<sup>6</sup> Rapport officiel de l'A.N.P.E cité par Demazière D: Le chômage de longue durée, QSJ n°2939, 1995, p14.

<sup>7</sup> Demazière D, op.cit, 1995, p16.

<sup>8</sup> Bihr A, Pfefferkorn R, op.cit, 1995, p39.

#### 4.2. Le chômage de longue durée et pauvreté.

Si l'évolution des effectifs est peu significative, cette "catégorisation" du chômage de longue durée est concomitante de l'apparition d'autres catégories telles que les "nouveaux pauvres". La pauvreté désigne un état ou une condition qualifiée avec des adjectifs divers tels que "pauvreté absolue", "pauvreté relative", "grande pauvreté", "nouvelle pauvreté"; elle résulte de processus que l'on nomme tantôt "exclusion", "marginalisation", "paupérisation"... Le foisonnement sémantique traduit les différentes perceptions d'une même réalité. Le grand nombre de termes qui s'y attachent illustre également la complexité d'un phénomène multidimensionnel. Selon S. Milano " on peut distinguer trois frontières de la pauvreté: psychologique, socio-culturelle, monétaire ou économique"<sup>9</sup>. Notre objectif n'est pas de discuter de l'usage des termes ni de nous interroger sur le rôle de l'espace en tant que facteur de reproduction de la pauvreté, il est plus modestement de mettre en évidence les relations entre le chômage et la pauvreté au niveau spatial. Le seuil de pauvreté habituellement retenu et le montant du RMI par mois et par unité de consommation étant à peu près du même niveau (2500 Frs), celui-ci a été retenu comme indicateur du phénomène de la pauvreté<sup>10</sup>. Le nombre de rmistes est un indicateur parmi beaucoup d'autres. Le RMI a été choisi car la pauvreté économique est facilement quantifiable et parce que les bénéficiaires du RMI font l'objet d'une comptabilité facilement accessible et renouvelée régulièrement.

Le Valenciennois est l'arrondissement de la région Nord-Pas-de-Calais qui compte le plus grand nombre de rmistes relativement à sa population. Le ratio est de 2,6% en 1995 ce qui représente plus de 9000 bénéficiaires; ce ratio est en progression constante depuis le début de la décennie. Pour se limiter au seul département du Nord, l'arrondissement d'Avesnes arrive en deuxième position (2,3%), celui de Douai en 3ème position. Bien qu'ayant subi une crise très brutale dans les années 80 (restructuration de la sidérurgie, fermetures des chantiers navals,

---

<sup>9</sup> La pauvreté dans les pays riches, Nathan, 1992, p27.

<sup>10</sup> Une analyse utilisant d'autres minimas sociaux comme l'A.P.I (Allocation Parent Isolé) ne donne pas de résultats significativement différents.

répercussions des difficultés industrielles sur les activités tertiaires...), l'arrondissement de Dunkerque arrive assez loin derrière, ce qui tendrait à montrer que la pauvreté se forme et s'amplifie moins en raison des difficultés du moment, fussent-elles très aiguës, mais elle résulte plutôt d'un marasme économique exerçant ses effets depuis plusieurs décennies. La pauvreté répond à des déterminants plus structurels que conjoncturels.

La particularité sociologique des rmistes du Valenciennois est de compter beaucoup d'hommes parmi les bénéficiaires, en particulier des hommes seuls. La détérioration des conditions matérielles à la suite de la perte d'un emploi a depuis longtemps touché et touche davantage les hommes en raison du déséquilibre du sex-ratio de l'emploi très favorable au sexe masculin.

Dans certaines communes du Denaisis et du Condésis, le taux de rmistes atteint un niveau record en France (plus de 5% de la population): Denain, Louches pour le Denaisis, Odomez pour le Condésis. Compte tenu du nombre moyen d'individus par ménages ( 2,83 personnes en 1990), on peut avancer sans gros risque d'erreurs qu'au moins de 15% de la population de ces communes se situe au niveau ou sous le seuil de pauvreté. Sans atteindre ce niveau record, une vingtaine de communes y compris Valenciennes affichent un ratio de plus de 3% de bénéficiaires, c'est-à-dire le quart des communes de l'arrondissement. Un calcul simple pour l'ensemble du Valenciennois place au moins 8% des individus sous le seuil de pauvreté<sup>11</sup>. La pauvreté est très concrètement visible dans l'habitat. Si le patrimoine immobilier des Houillères et des entreprises sidérurgiques a fait l'objet de très nombreuses réhabilitations, le nombre de logements dégradés et inconfortables demeure très élevé. Les populations les plus démunies habitent souvent dans les angles morts délaissés par les politiques urbaines (**Photographies 5 et 6**).

La carte des Rmistes (**Fig.34**) révèle la coïncidence entre la pauvreté et le chômage de longue durée (**Fig.33**). Le Condésis et le Denaisis

---

<sup>11</sup> (nombre de rmistes\* nombre moyen d'individus des ménages du Valenciennois)/population totale de l'arrondissement.

constituent les mîles de pauvreté de l'axe de l'Escaut. Plus imparfaitement, la géographie des rmistes révèle la correspondance entre la marginalisation sociale et la forte présence ouvrière dans la population active (cf. chap6). La durée du chômage dépend en effet de la situation professionnelle des individus. Significativement, c'est la catégorie la moins qualifiée des O.S et des manoeuvres qui est la seule à être sensiblement surreprésentée parmi les chômeurs de longue durée. "On peut dès lors la considérer comme le principal facteur à la fois d'une plus grande vulnérabilité face au chômage et de plus grandes difficultés de reclassement, donc en définitive d'une plus grande instabilité de la situation économique des agents"<sup>12</sup>. C'est effectivement la diminution importante du nombre des emplois d'O.S qui explique l'amplification du chômage masculin. Une conséquence de ce déclin est l'amélioration qualitative de l'emploi ouvrier de l'industrie du Valenciennois. C'est ce que montre en particulier le chapitre suivant.

L'évolution du parc des logements miniers met en évidence certains processus aboutissant à la concentration de populations défavorisées. G. Baudelle<sup>13</sup> en a bien démontré certains mécanismes. Sur l'ensemble du Bassin, le patrimoine immobilier des Houillères s'élevait à plus de 80 000 logements dans les années 70. Après avoir détruit les éléments insalubres du parc, la SOGINORPA, filiale immobilière des Houillères créée en 1985, reste encore propriétaire de plus de 70 000 logements dont un grand nombre a été rénové. Une partie de ces logements est occupée par les pensionnés des Charbonnages de France. Mais une autre a été louée à des tiers, intéressés par la qualité et le confort d'un habitat individuel. Mais ce faisant, "la chaîne de vacance s'est reportée sur les autres segments du parc à vocation sociale qui ont vu se dégrader leurs conditions de gestion avec la concentration accrue des clientèles les plus déshéritées et les plus assistées- chômeurs, inactifs, personnes âgées, familles en difficulté, actifs sous-qualifiés etc...cet accroissement des difficultés de certains quartiers...est un des effets inattendus, quasi contre-intuitifs, de la rénovation de l'habitat proprement minier" <sup>14</sup>.

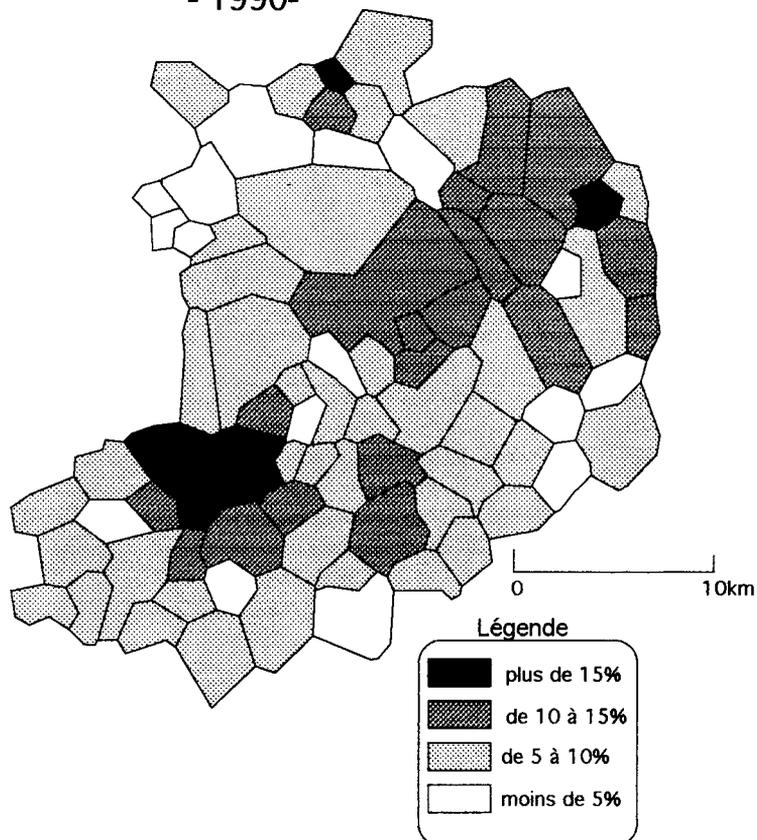
---

<sup>12</sup> Bihl A, Pfefferkorn R: op.cité, 1994, p40.

<sup>13</sup> Baudelle G: Le système spatial de la mine. L'exemple du Bassin Houiller du Nord-Pas-de-Calais. Thèse d'état, 1994.

<sup>14</sup> Baudelle G: Op.cité, p806

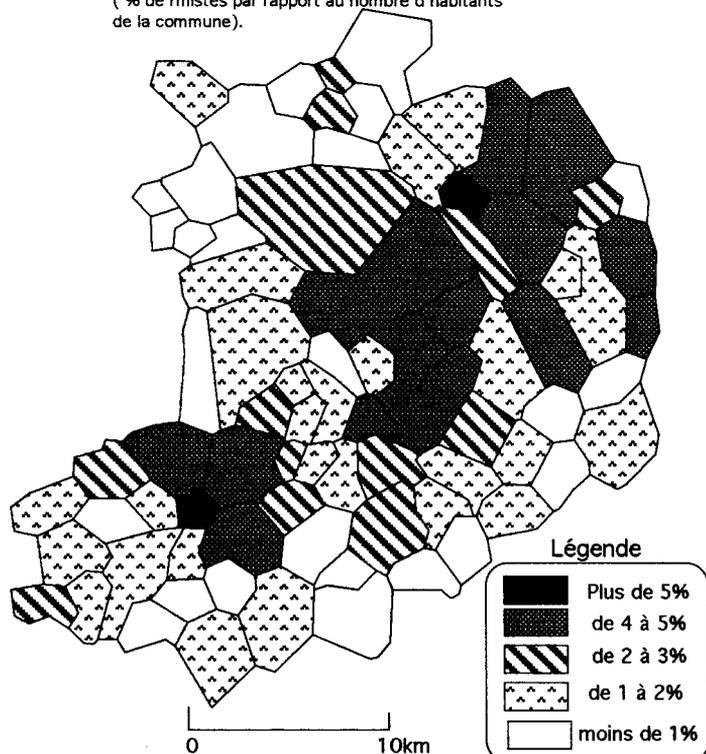
**Fig.33-Taux de chômage de longue durée**  
- 1990-



Source Insee

**Fig.34-Taux de rmistes\***  
- 1990-

( % de rmistes par rapport au nombre d'habitants de la commune).



Source : Centre Local d'Insertion Valenciennes

## Conclusion.

La géographie du chômage, et en particulier celle du chômage de longue durée nuance quelques conclusions énoncées hâtivement sur le phénomène de la pauvreté qui toucherait indistinctement toutes les catégories sociales de la population. Quand on raisonne en termes de masses ou de populations, les espaces où sont fortement concentrés les pauvres sont très connotés socialement.

Suite aux difficultés économiques, une fraction importante de la population a perdu ses liens avec le monde de l'entreprise pourvoyeuse de l'emploi et des moyens de subsistance. Aujourd'hui, pour une partie importante de la population, l'état s'est substitué au monde industriel en tant que dispensateur de revenus à travers les transferts sociaux. Certes, le nombre des chômeurs n'atteint pas aujourd'hui le nombre des ouvriers d'il y a deux ou trois décennies (cf. chap6) mais cette expression caricaturale de l'évolution sociale n'est pas dénuée de vérité tant le surchômage sévit dans le Valenciennois. Dans le contexte d'une incontestable mutation économique, le changement social dans le Valenciennois, comme dans d'autres espaces, serait donc plutôt une métamorphose sociale c'est-à-dire une évolution qui modifie profondément la société mais qui conserve beaucoup de ses traits originaux apparaissant aujourd'hui sous une autre forme.

## Chapitre 6

### La "déouvriérisation" relative de la structure sociale.

#### Introduction.

Le mouvement de désindustrialisation-tertiarisation des structures économiques a profondément modifié la stratification sociale du territoire Valenciennois. Que reste-t-il aujourd'hui du bastion ouvrier que le Valenciennois a constitué pendant plus d'un siècle? L'objectif principal de ce chapitre est de s'interroger sur la permanence ou la disparition de la prégnance ouvrière dans les structures économiques et sociales du Valenciennois. Cette interrogation repose sur l'observation de l'évolution du groupe des ouvriers selon des critères quantitatifs et qualitatifs en référence à la situation régionale. L'analyse des autres spécificités sociales est également nécessaire pour replacer la "déouvriérisation" dans le cadre plus général d'une "mutation géo-sociale". Quel est le poids respectif des autres groupes

sociaux? L'usage de plusieurs échelles géographiques apporte à cet égard de nombreuses nuances sur la standardisation sociale induite par la fin de l'hégémonie ouvrière. Le Valenciennois considéré globalement ne conserve-t-il pas encore des bastions ayant résistés à la banalisation sociale? L'approche de la répartition et de l'évolution de la répartition des groupes sociaux dans l'espace en terme de ségrégation et d'autre part la mise en évidence des modifications du dispositif socio-spatial apportent une contribution supplémentaire à l'analyse des recompositions spatiales qui constituent l'un des fils directeurs de cette étude. Enfin, par quelques références dans le domaine de la géographie électorale, nous avons voulu dépasser le strict domaine des structures sociales pour aborder le domaine des mentalités. Les comportements politiques constituent une bonne illustration des changements sociaux mais aussi des héritages d'une société disparue.

## 1. Remarques.

### 1.1. La difficulté du suivi des catégories sociales.

Le changement de nomenclature réalisé en 1982 a introduit de trop nombreuses modifications pour qu'une analyse rigoureuse de l'évolution des groupes sociaux soit possible avant cette date. Quatre exemples inspirés de l'ouvrage de Thévenot et de Desrosières<sup>1</sup> viennent illustrer quelques modifications dans le contenu de certains groupes:

- la modification dont l'impact est certainement le plus important dans le cadre de notre travail a affecté le groupe des ouvriers. Plus de 15% des effectifs de la catégorie a été réparti dans les deux groupes "Employés et professions intermédiaires". Un suivi sans précaution du nombre des ouvriers depuis 1975 conclurait à un déclin plus accentué qu'il n'a été réellement.
- de nombreuses occupations masculines apparentées au groupe des employés de l'ancienne nomenclature ont été reclassées dans les "professions intermédiaires" ou les "ouvriers" : représentants, gérants de magasins dans un

---

<sup>1</sup> Desrosières A, Thévenot L: Les catégories socio-professionnelles, la Découverte, coll.Repères, 1988.

cas, bouchers et charcutiers salariés dans l'autre. De ce fait, plus des trois quarts des membres du nouveau groupe 5 (employés) sont des femmes.

- "20% de la nouvelle CSP "cadres de la fonction publique" sont constitués d'occupations classées auparavant dans les CSP "cadres moyens et employés".

- les ouvriers agricoles constituaient dans la nomenclature antérieure un groupe à part. Ils ont été intégrés dans le groupe "ouvriers". On peut néanmoins considérer que cette modification a un effet marginal dans le Valenciennois.

Contrairement aux autres chapitres, l'étude de la mutation "socio-spatiale" se fera donc par la prise en compte des résultats des deux derniers recensements. Comme il s'agit surtout de mettre en rapport les liens entre la mutation économique et les transformations sociales, le niveau abrégé ( les individus ou les ménages classés en 8 groupes dont 6 pour les seuls actifs) a été privilégié au détriment des niveaux 24 et 42 de la nomenclature<sup>2</sup> permettant par contre une étude fouillée des professions. Comme tout regroupement synthétique, la nomenclature en 8 groupes conduit à des classements discutables conférant un caractère relatif à l'image qu'il donne de la réalité de la structure sociale<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> cf Nomenclature des PCS en annexe III-2.

<sup>3</sup> Trois exemples viennent l'illustrer puisés dans Chenu A, Données sociales 1993, p 480:

-Ex1 les cuisiniers sont classés comme ouvriers s'ils sont qualifiés; comme employés s'ils sont non qualifiés. Cela peut se justifier car le cuisinier qualifié transforme la matière et le cuisinier non qualifié sera davantage au comptoir, à la chaîne ou la salle de restaurant.

-Ex2. Les manutentionnaires dans le commerce et détail: les gondoliers sont classés comme employés; les conducteurs de chariot comme ouvriers, alors que bien souvent se sont les mêmes personnes qui font ces deux types d'opérations.

-Ex3. Les nettoyeurs qui travaillent pour des entreprises de nettoyage sont classés comme ouvriers; les salariés des particuliers, - femmes de ménage- sont classés comme employés tout comme ceux qui dépendent du service public.

## 1.2. Les actifs et ménages, deux composantes indispensables pour l'étude de l'évolution des structures sociales.

L'analyse de l'évolution sociale du Valenciennois en rapport avec les mutations des structures économiques utilisera comme base les actifs. Selon les cas, les statistiques prennent ou non en compte les chômeurs classés selon leur dernier emploi dans l'un des 6 groupes ayant une activité professionnelle. Dans un espace où s'est produit récemment l'effondrement de branches fortement marquées par des emplois peu qualifiés, cela peut avoir une incidence sur l'importance relative des différents groupes. Le taux de chômage, élevé traditionnellement chez les ouvriers, atteint un niveau record dans le Valenciennois (chap5). Mais ce phénomène n'introduit pas de différences suffisantes au point de modifier la répartition des groupes sociaux dans les différentes zones car toutes les zones ayant une forte tradition ouvrière ont un niveau de chômage au dessus de la moyenne régionale.

Les actifs déterminent les caractéristiques sociales des ménages. Les ménages sont également utiles car ils constituent de bons indicateurs des revenus, des conditions de logements, des budgets et de la consommation. L'étude des structures sociales ne peut prendre un sens que rapportée à cette unité économique élémentaire. Ceux-ci seront donc pris en compte pour l'étude de la répartition des groupes sociaux et pour la mise en évidence du dispositif socio-spatial. En effet, pour cette partie de l'étude, l'utilisation des individus classés selon les 8 groupes des PCS (Professions et Catégories Socio-professionnelles) avait l'inconvénient d'accorder une place hypertrophiée à la catégorie "autres sans activité professionnelle" constituée précisément des "Inactifs divers" (élèves, femmes au foyer, militaires du contingent) et des "Chômeurs n'ayant jamais travaillé". Certes, qu'elle soit élaborée à l'aide des individus ou des ménages, la configuration spatiale de chacun groupe pris individuellement est la même à peu de choses près.

Par contre, la mise en évidence du dispositif socio-spatial en combinant les différentes catégories entre-elles par l'analyse multivariée semblait plus fidèle à la réalité de la stratification sociale par le biais des ménages puisque ceux-ci sont constitués selon la catégorie sociale de "la personne de référence du ménage"<sup>4</sup>.

Ainsi, la plus grande partie des inactifs (femmes au foyer, enfants...) est répartie dans les autres catégories. La catégorie "Autres sans activité professionnelle" ne regroupe donc plus que la population des personnes de référence qui sont femmes au foyer ou chômeurs n'ayant jamais travaillé ainsi que des membres dépendant de ces différents ménages.

Nous sommes bien conscients cependant que ces dernières décennies, la diminution de la cohésion de certains groupes sociaux introduit un biais dans la détermination des profils socio-spatiaux. Ainsi une part des jeunes agriculteurs ont aujourd'hui des épouses qui travaillent en dehors du milieu agricole. Plus important pour le Valenciennois, des changements ont affecté la composition des familles ouvrières. "Si les ouvrières avaient et ont toujours majoritairement des conjoints ouvriers, les ouvriers vivaient le plus souvent avec des femmes au foyer dans les années 1970. Aujourd'hui, les 2/3 d'entre-eux vivent avec des femmes qui exercent une activité professionnelle, le plus souvent comme employés"<sup>5</sup>. Il y a là un élément de dilution de l'identité ouvrière par imbrication avec le monde des employés. Le mode de désignation privilégiant les hommes sous-représente les catégories professionnelles très féminines en particulier celles des employés, "les seules

---

<sup>4</sup> La règle est la suivante:

Si le ménage comprend au moins un couple, la personne de référence est l'homme du couple, s'il y a plusieurs couples on choisit le plus âgé des actifs ou à défaut d'actif le plus âgé.

Sinon, si le ménage comprend au moins une famille monoparentale (adulte élevant seul un ou plusieurs de ses enfants), alors la personne de référence est, parmi les parents de ces familles monoparentales, le plus âgé des actifs ou à défaut le plus âgé.

Si le ménage ne comprend aucune famille, la personne de référence est, parmi les personnes du ménage, le plus âgé( d'après Fascicule vert, R.G.P 1990, département du Nord, INSEE note 82 p 257).

<sup>5</sup> Chenu M in Données sociales 1993, p 484.

femmes élues sont celles qui vivent seules, ou seules avec leurs enfants dans une famille monoparentale"<sup>6</sup>. Le niveau social des conjointes justifie pourtant le choix des ménages et tempère la "dilution" de l'identité ouvrière, "les employés qui vivent avec un ouvrier sont plus d'une fois sur deux des employés de commerce ou des agents de service et autres personnels de service, et non des employés de bureau plus proches des couches moyennes"<sup>7</sup>. Ce problème est non seulement atténué par la collusion sociale employé peu qualifié-ouvrier énoncée ci-dessus mais également par la sous-activité féminine spécifique du Valenciennois limitant la sous-estimation des CSP féminisée.

## 2. La fin d'un bastion ouvrier? Mutations économiques et évolution du monde ouvrier.

Au dernier recensement, les deux principales spécificités de la structure sociale du Valenciennois par rapport à celle de la région était une proportion légèrement supérieure du groupe "ouvriers" et la sous-représentation du groupe "cadres, professions intellectuelles supérieures " (**Fig.35**).

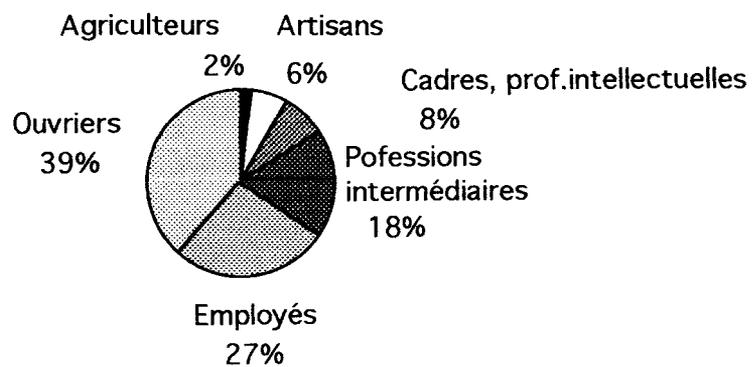
---

<sup>6</sup> Villac M: "Structures familiales et milieux sociaux" in Economie et Statistique n°171-172, dec 84, pp 135-151.

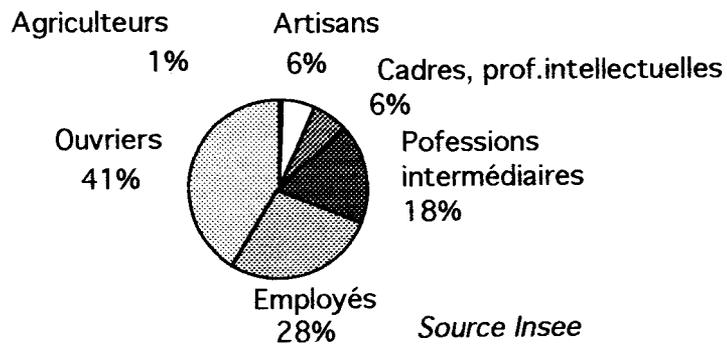
<sup>7</sup> Chenu M in Données sociales 1993, p483

Fig.35-.Les grands groupes sociaux en 1990  
(% de la population active totale)

Région Nord-Pas-de-Calais



Valenciennois



Source Insee

## 2.1. La déouvriérisation: ampleur et limites.

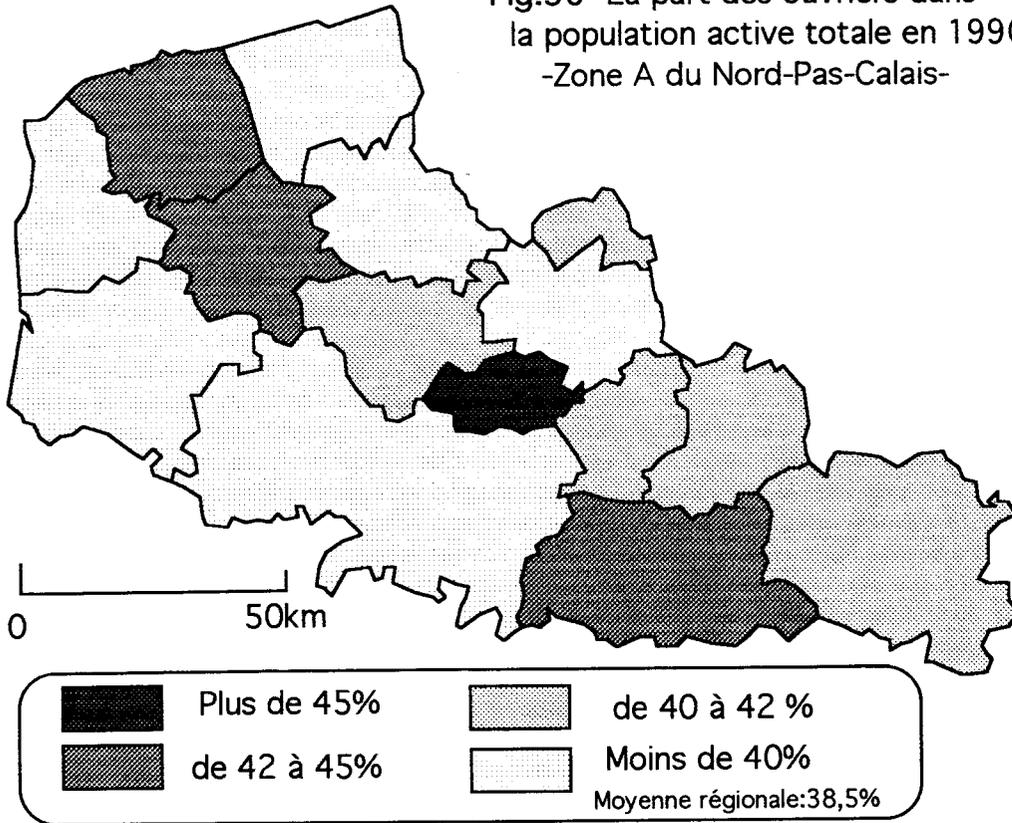
En 1990, les ouvriers représentent 41% de l'ensemble des actifs contre 39% dans la région Nord-Pas-de-Calais. Les pourcentages baissent d'environ de 4 points si l'on ne tient compte que des actifs ayant un emploi<sup>8</sup>. Peut-on considérer encore le Valenciennois comme le bastion ouvrier qu'il a été pendant plus d'un siècle et qu'il est resté au moins jusqu'en 1975? A cette date, et bien que les séries ne soient pas parfaitement concordantes, les ouvriers constituaient 55% de la population active ayant un emploi à une époque où le chômage pesait beaucoup moins. Compte tenu du changement de nomenclature, le Valenciennois a perdu au minimum 30 000 ouvriers; il s'agit là d'un ordre de grandeur plus qu'une évaluation stricte. Pour reprendre des séries comparables, le Valenciennois se place en 7ème position pour le poids des ouvriers dans la population active en 1990, alors que la zone occupait la 3ème place en 1982 après celle de Lens et Calais.

Les pertes les plus brutales de populations ouvrières concernent très logiquement les anciens secteurs les plus industrialisés (Lens) ou ceux qui ont été victimes d'une crise brutale (Dunkerque). Mais des zones où le marasme industriel est bien réel devançant désormais le Valenciennois (Cambrésis, Sambre-Avesnois, Béthune-Bruay, Calais). Dans l'ancien Pays Minier, seul le Douaisis est moins "ouvriérisé". Bien qu'imparfaitement corrélée avec la désindustrialisation, la déouvriérisation dans la région a suivi les mouvements de la mutation géo-économique de ces différents territoires. Ainsi, par exemple, l'agglomération audomaroise, stimulée par le dynamisme de la concentration industrielle de la Cristallerie d'Arques, talonne désormais la zone de Lens en terme de pourcentage d'ouvriers (**Fig.36**).

---

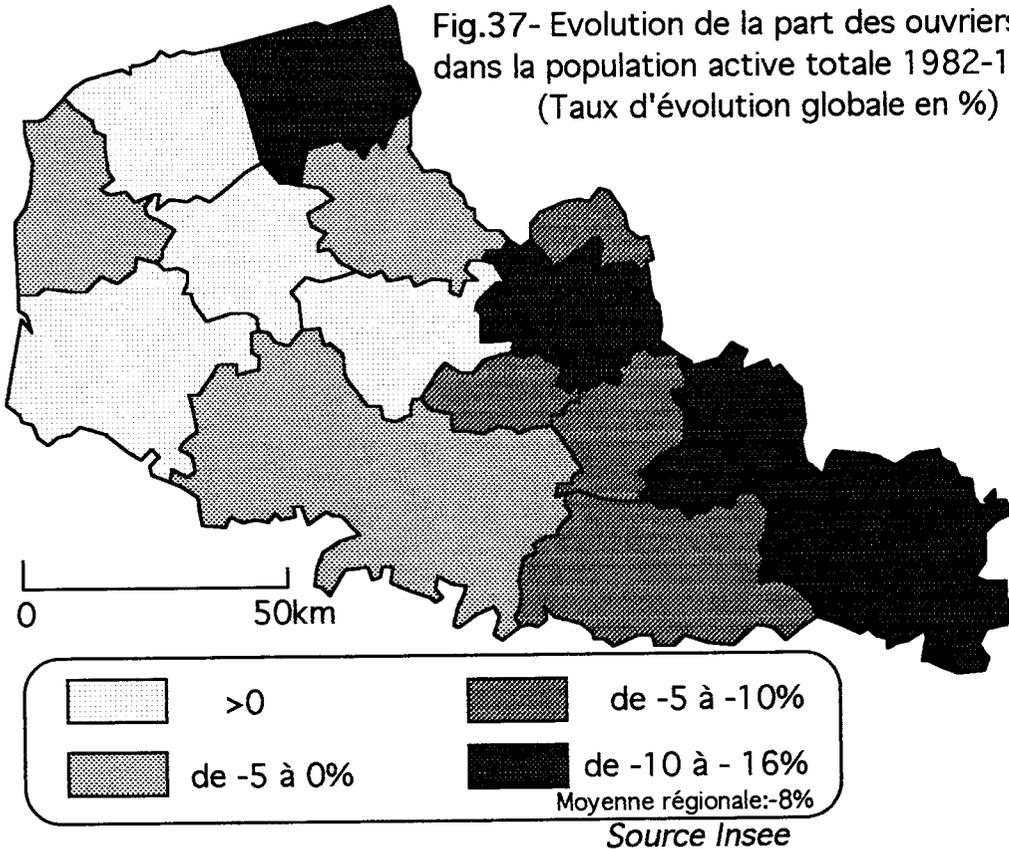
<sup>8</sup> Le chômage introduit une variable importante dans la stratification sociale; il accentue ( pour les ouvriers par exemple) ou diminue ( pour les cadres) le poids de chacun de ces groupes dans la structure sociale. Par contre les grands traits de la structure sociale restent les mêmes que l'on prenne en compte ou non les chômeurs.

Fig.36- La part des ouvriers dans la population active totale en 1990  
-Zone A du Nord-Pas-Calais-



Source Insee

Fig.37- Evolution de la part des ouvriers dans la population active totale 1982-1990  
(Taux d'évolution globale en %)



Source Insee

A l'échelle de l'arrondissement, la répartition spatiale des ouvriers répondait à une disposition franchement linéaire en 1982. Ce n'est plus tout à fait le cas en 1990. A l'axe de l'Escaut se substituent progressivement deux pôles ouvriers résistant plus fortement à la banalisation socio-géographique: le Denaisis et le Condésis. La prégnance spatiale ouvrière s'est fortement atténuée au niveau de la banlieue proche de Valenciennes (**Fig.38 et 39**).

## 2.2. La qualification ouvrière et la tertiarisation, deux limites à la "déouvriérisation".

Les modifications du système productif ont des conséquences sur les liens entre l'activité industrielle et le monde ouvrier. Comme dans tous les bassins industriels "le noyau du groupe ouvrier, sa partie la plus typiquement ouvrière constituée par les ouvriers de l'industrie et surtout de la grande industrie, voit son effectif diminuer fortement, et son identité passée se déstructurer dans le contexte d'une technicité croissante de la production"<sup>9</sup>. De 1982 à 1990 dans l'industrie du Nord-Pas-de-Calais, les effectifs des emplois d'ouvriers et d'employés ont diminué d'environ 2% par an. Mais il est intéressant d'observer les effets et le résultat de la recomposition des activités industrielles sur la qualification de l'emploi ouvrier.

La baisse quantitative des emplois ne s'accompagne pas d'une baisse qualitative de même ampleur, au contraire. Désormais, dans le Valenciennois, les ouvriers qualifiés de l'industrie sont plus nombreux que les emplois non qualifiés de type industriel: respectivement 4,2 % des emplois masculins et 3,2% (selon le niveau 42 de la nomenclature des PCS de 1990, cf. tableau en annexe III-2) alors que dans la région Nord-Pas-de-Calais, les niveaux sont équivalents. "Dans les années 80, dans l'industrie lourde la production s'automatise rapidement. On a moins besoin d'ouvriers qualifiés traditionnels travaillant le métal, ajustant les pièces...mais les

---

<sup>9</sup> Chenu A: "Une classe ouvrière en crise", pp476-494, Données Sociales 1993.

nouveaux équipements productifs sont plus complexes et nécessitent davantage de suivi. Aux ouvriers de production succèdent ainsi les mécaniciens spécialisés dans l'entretien et la réparation des équipements productifs. Selon une logique voisine, l'informatisation des tâches administratives fait disparaître certains postes d'employés, mais développent l'emploi des mécaniciens spécialisés dans l'entretien des équipements de bureaux"<sup>10</sup>. L'évolution des modes de production entre dans le champ explicatif de la baisse des effectifs ouvriers. Mais il s'avère difficile de distinguer le rôle respectif du glissement de classifications et de la dynamique réelle de l'emploi qualifié sur la base des créations et suppressions d'emplois effectuées par les entreprises. Ainsi des ouvriers non qualifiés peuvent accéder à des positions d'ouvriers qualifiés, des ouvriers qualifiés à des positions de techniciens et d'agents de maîtrise sans que le contenu de leur travail ait changé. Replacé dans le contexte général de l'évolution des professions du domaine industriel, ce glissement se traduit aussi par l'augmentation de l'encadrement technique dans le monde industriel. A cet égard, en peu de temps, le Valenciennois a rattrapé son retard. En 1982, dans l'industrie, il y avait 3 ouvriers pour 1 cadre; en 1990, il n'y en avait seulement 2,34.

Les traumatismes industriels des années 70 et 80 n'ont donc pas eu que des effets négatifs. La fin de la sidérurgie, la restructuration et la modernisation des branches industrielles traditionnelles, l'induration ou l'implantation de quelques branches industrielles ont eu des répercussions positives.

Par ailleurs, loin de disparaître, les emplois ne nécessitant qu'une qualification réduite se déplacent de l'industrie vers le tertiaire, du monde des ouvriers vers celui des employés, du commerce, des personnels de services directs aux particuliers et des agents de service. La croissance des grandes surfaces et des galeries marchandes entraîne la création de nombreux emplois salariés de type ouvrier. La tertiarisation dans le Valenciennois étant légèrement en retard par rapport à la situation régionale, l'emploi ouvrier est logiquement inférieur dans le tertiaire: 31% des effectifs ouvriers travaillent

---

<sup>10</sup> Maurin E: "Les transformations du paysage social" in Données sociales 1993, p462.

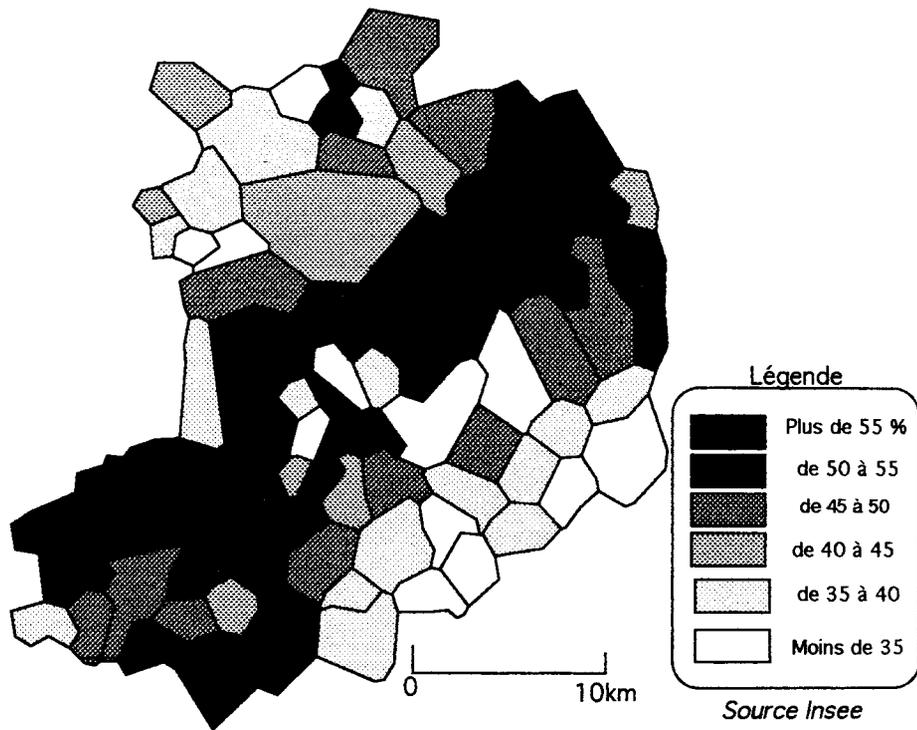
dans le tertiaire contre 35% dans la région. La tertiarisation a néanmoins eu un impact considérable au niveau de la répartition des ouvriers dans l'organisation sociale du Valenciennois. En 1990, les effectifs ouvriers sont à peine deux fois inférieurs dans les services marchands que dans les industries de biens intermédiaires. "La corrélation que l'on pouvait établir entre l'activité industrielle et la profession ouvrière se trouve remise en cause"<sup>11</sup>.

Ces chiffres suggèrent une image totalement renouvelée du monde des ouvriers du Valenciennois. Le Valenciennois ne doit plus être assimilé au fief des ouvriers de l'industrie qu'il a été. Le métallurgiste, figure emblématique de l'ouvrier de la grande industrie, ne domine plus depuis longtemps un monde ouvrier aujourd'hui largement tertiarisé.

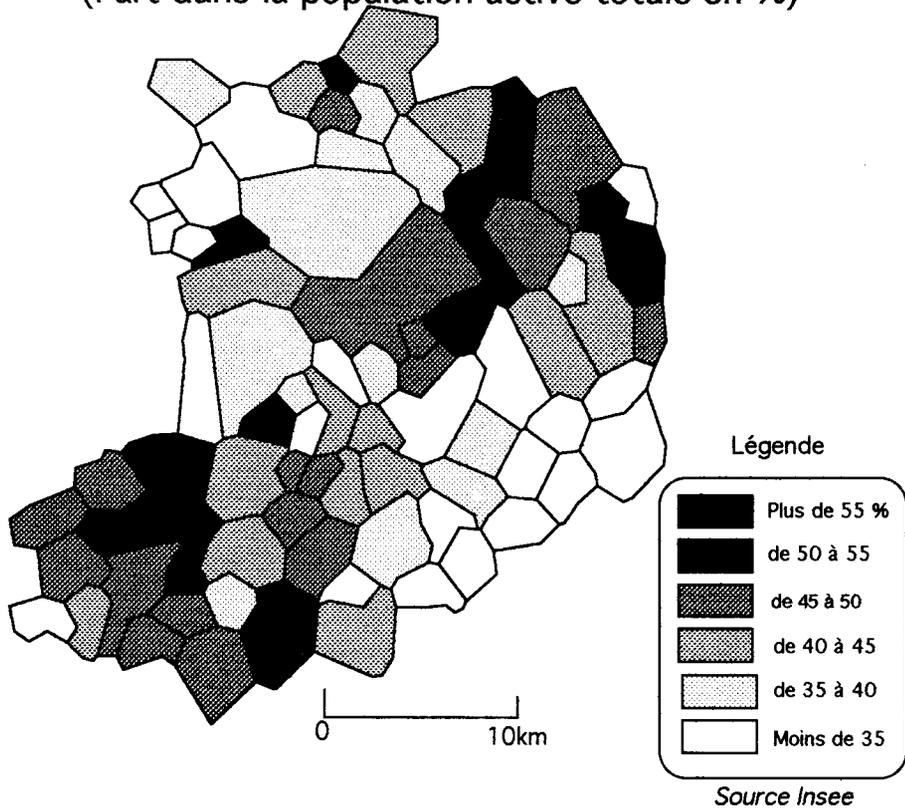
---

<sup>11</sup> Chatelain P, Browaeys X: La France des 36000 communes, Masson, 1990, p190.)

**Fig.38-** Les ouvriers dans le Valenciennois en 1982  
(Part dans la population active totale en %)



**Fig.39-** Les ouvriers dans le Valenciennois en 1990  
(Part dans la population active totale en %)



### 2.3. Effritement social et résistance des comportements: l'exemple du comportement électoral.

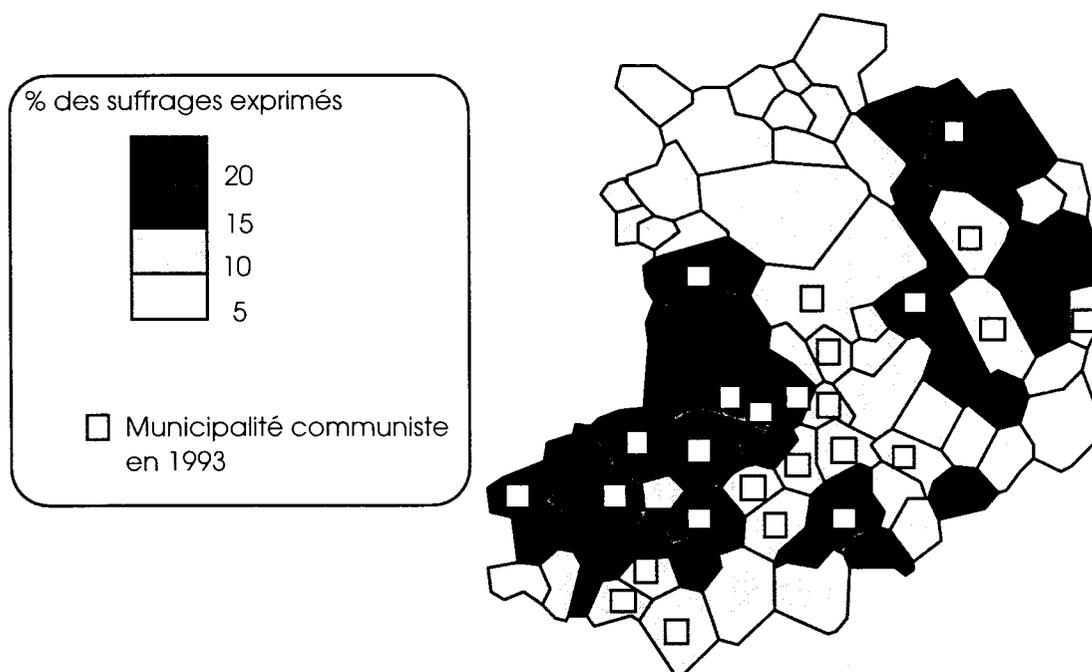
Le but de ce développement n'est pas d'étudier l'évolution de la géographie électorale en tant que telle mais d'établir les relations entre l'évolution du groupe social des ouvriers et l'évolution de son influence sur la représentation politique.

Depuis le Front Populaire, le Valenciennois est un bastion indéfectible du Parti Communiste Français. A chaque élection législative, à l'exception de celle de 1958, le PC a toujours emporté au moins deux des trois sièges de députés. Les élections législatives de 1997 n'apportent pas de démenti à cette affirmation. Cette influence est également illustrée par le nombre très important de mairies détenues par des personnalités communistes (**Fig.40**). A l'issu des dernières élections municipales dans l'arrondissement de Valenciennes, le PCF dirigeait 29 communes c'est-à-dire plus du tiers d'entre-elles. Certes sur la longue durée, les analystes des mouvements électoraux peuvent percevoir une certaine érosion de l'influence politique du parti communiste. Si on fait abstraction des variations faites de redressements ou d'affaiblissements conjoncturels, le pourcentage de suffrages exprimés obtenu par le Parti baisse un peu lors des élections législatives. La résistance du vote communiste aux élections locales est meilleure, en particulier lors des élections municipales où l'on peut parler de stabilité du rôle communiste depuis plusieurs décennies. En dépit des changements sociaux qui ont accompagné la mutation économique, "le vote communiste... semble manifester ici une capacité de résistance pratiquement sans équivalent dans le reste du pays, très supérieure à celle dont il a fait preuve dans la ceinture rouge de Paris"<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Subra P: Le Temps d'une conversion, le Valenciennois (1965-1995), 1994, p55.

**Fig 40-** Les municipalités communistes en 1995 et le vote communiste aux législatives en 1993.



d'après Subra P: Op.cité, 1994.

Deux niveaux d'explications peuvent être avancés pour expliquer cette permanence. D'une part, les héritages culturels. Pour beaucoup, "le vote communiste est avant tout un vote d'identité, un vote collectif, d'appartenance sociale et culturelle, avant d'être l'expression de choix politiques. On vote communiste "naturellement", parce que l'on est conscient d'appartenir à la classe ouvrière, parce que l'on est du Valenciennois, de cette terre où s'affrontent depuis plus d'un siècle patrons et ouvriers des grandes usines"<sup>13</sup>. Il est vrai qu'ici comme nulle part ailleurs, la structure industrielle a facilité la puissance du Parti communiste et d'un syndicalisme idéologiquement proche. "Les firmes sidérurgiques et métallurgiques ont longtemps appartenu à de puissantes sociétés, nationalisées en 1981...Il s'agissait d'un capitalisme

<sup>13</sup> Subra p: op.cité, 1994, p56.

abstrait, lointain, qui faisait appel à des capitaux étrangers pour réaliser des ententes financières et effectuer les restructurations et les licenciements"<sup>14</sup>. La réalité est toute différente aujourd'hui mais l'héritage culturel de cette époque résiste. Un fossé subsiste entre la réalité économique objective et la perception qu'en a une partie de la population ouvrière ou d'origine ouvrière. D'autre part, si le discours communiste était en phase avec le sentiment d'injustice partagée par une grande partie de la population lors des grandes restructurations de la sidérurgie locale à la fin des années 70, il est aujourd'hui beaucoup moins bien perçu et même décrédibilisé par le renouvellement du tissu économique. Les syndicats de sidérurgistes ou de mineurs ne jouent plus sur le terrain le rôle de relais de l'influence communiste. Par contre, les mairies continuent à jouer un grand rôle. "La résistance des élus communistes du Nord aux élections législatives et aux municipales résulte autant de la composition sociologique de l'électorat que de l'énorme travail accompli localement pour satisfaire les besoins culturels et sociaux des électeurs"<sup>15</sup>. Dans cette résistance du vote communiste, il faut également souligner le rôle déterminant de certaines fortes personnalités locales. Ainsi Gustave Ansart fut pendant longtemps député de Valenciennes-Denain et membre du comité central du Parti Communiste. Alain Bocquet, député de Saint-Amand- Valenciennes Nord, réélu constamment depuis 1978, est l'actuel président du groupe communiste à l'Assemblée Nationale.

Le maintien local d'un puissant parti communiste freine la progression du vote Front National. Certes avec 14% des voix aux élections législatives de 1993 et de 1997, la droite nationale a réussi son implantation locale. Mais le phénomène est moins spectaculaire que dans d'autres secteurs géographiques du département du Nord où les voix se portant sur le Front National atteignent plus de 20% des suffrages (Roubaix, Tourcoing, Maubeuge). Le nombre relativement faible des étrangers dans l'arrondissement (5,3% de la population contre 6% dans les agglomérations urbaines du département du Nord) constitue sans doute un autre facteur

---

<sup>14</sup> Giblin-Delvallet B: Géopolitique des régions françaises. Le Nord-Pas-de-Calais, p83.

<sup>15</sup> Giblin-Delvallet B: Géopolitique des régions françaises. Le Nord-Pas-de-Calais, p86.

explicatif du rôle relativement limité de la droite nationale dans la vie politique locale.

L'interprétation de l'émergence du Front National accompagnant le déclin et la disparition progressive de la société ouvrière traditionnelle n'est pourtant pas contredite par les résultats électoraux. "La liquidation des bastions industriels affaiblit le mouvement ouvrier, et cet affaiblissement a détruit, en retour, l'image que les ouvriers avaient d'eux-mêmes. Le parti communiste représentait partiellement la culture de la grande industrie à laquelle les ouvriers pouvaient s'identifier. Il reste aujourd'hui une sorte d'énergie flottante qui ne parvient plus à s'investir dans des projets collectifs, et qui peut être captée par le Front National"<sup>16</sup>. Le sentiment de marginalisation acquis par beaucoup pendant les deux dernières décennies a cassé le caractère monolithique des comportements électoraux des couches populaires du Valenciennois.

Le développement du chômage a en effet libéré une partie de l'électorat ouvrier de ces attaches traditionnelles. Quelque soit l'élection à laquelle on se réfère, une certaine correspondance existe entre le chômage et le vote Front National. Mais la corrélation statistique entre les deux phénomènes n'est pourtant pas parfaite. Beaucoup de communes touchées par un niveau de chômage élevé (Lourches, Escaudain, Raismes...) sont situées dans la moyenne régionale des scores obtenus par le Front National. A contrario, des communes rurales plus ou moins marquées par la périurbanisation mais peu touchées par le chômage apportent massivement leur suffrages à la droite nationale (Lecelles, Rosult, Bousignies...). Simple à comprendre dans ces grands traits, la géographie électorale du Front National à une échelle géographique fine devient d'une complexité que seule pourrait mieux saisir l'analyse locale des situations économiques, politiques et sociales.

---

<sup>16</sup> Noiriel G, Le Monde 23 février 1990 cité dans Bosc S, "Stratification et transformations sociales", Nathan, 1993, p90.

### 3. Les autres caractéristiques de la stratification sociale du Valenciennois.

#### 3.1. Le sous-encadrement: une autre spécificité du Valenciennois <sup>17</sup>.

L'autre spécificité notable dans la stratification sociale du Valenciennois est la sous-représentation relative des cadres, professions intellectuelles supérieures: 6,4% de la population active contre 7,8% dans la région Nord-Pas-de-Calais. Le Valenciennois reste en retard malgré l'augmentation de plus de 1000 actifs de ce groupe depuis 1982. Le chômage étant beaucoup plus faible chez les cadres que dans les autres catégories, ces valeurs relatives sont d'un point plus élevées lorsque la mesure fait référence à la population active ayant un emploi. Peut-être est-ce du côté de l'industrie que le niveau d'encadrement demeure faible étant donné les activités industrielles dominantes? En fait, une observation du taux d'encadrement dans les différentes branches de l'industrie et du tertiaire montre une sous-représentation omniprésente de l'encadrement sauf dans les industries de biens intermédiaires. Le paradoxe n'est qu'apparent. La profonde restructuration des années 70-80 dans la métallurgie a eu pour effet d'augmenter fortement la qualification de l'emploi. Ce sous-encadrement constitue-t-il un retard ou une situation logique due à la proximité de la Métropole qui inhibe le développement de l'emploi très qualifié sur place? L'existence de flux quotidiens de cadres en provenance du Valenciennois vers la Métropole met en évidence une dépendance<sup>18</sup> mais n'apporte pas d'éléments d'explication à cette situation. Selon une étude de la DRTE, ce sous-encadrement correspond à une situation de fait et non à une carence par rapport aux besoins.

A l'échelle du territoire valenciennois, il est par contre évident qu'au niveau de la ville de Valenciennes s'exerce une réelle polarisation de l'emploi qualifié, en quelque sorte un processus de métropolisation de deuxième degré. En effet si la proportion de cadres vivant à Valenciennes reste à peu près stable avec un cadre sur cinq (1900 sur les 8700 que compte l'arrondissement de Valenciennes), la ville en tant que lieu polarisateur de

---

<sup>17</sup> Il s'agit précisément du groupe social: cadres, professions intellectuelles supérieures.

<sup>18</sup> Voir en particulier la thèse de Duhamel-Schoomacker, 1994.

l'emploi de cadres s'affirme nettement (plus de quatre emplois de cadre sur dix au lieu de travail). Dans le domaine de l'emploi des cadres comme dans d'autres, la métropolisation s'effectue depuis le centre urbain principal de la région mais aussi de façon plus atténuée depuis les centres urbains secondaires. Plusieurs facteurs plaident pour un bon niveau d'encadrement au niveau de Valenciennes. La ville dispose de toutes les fonctions de commandement d'un centre urbain de rang 2 et d'une sous-préfecture: fonctions administratives, judiciaires, universitaires... D'autre part, l'Université de Valenciennes s'est beaucoup développée au cours des deux dernières décennies.

A part la forte présence des cadres dans la ville-centre (**Fig.41 et 42**), le poids des cadres pèse relativement fort au niveau de sa banlieue proche, à l'est en particulier. Cette répartition était déjà en place en 1982; elle est confirmée en 1990 par le renforcement de la présence de cadres dans certaines communes (Préseau, Sebourg, Saultain, Saint-Saulve...). Par ailleurs, le renforcement du poids des cadres au nord-ouest de l'arrondissement est étroitement corrélé avec leur mobilité quotidienne vers l'agglomération lilloise.

Fig.41- Les cadres dans le Valenciennois en 1982  
(% de la population active totale)

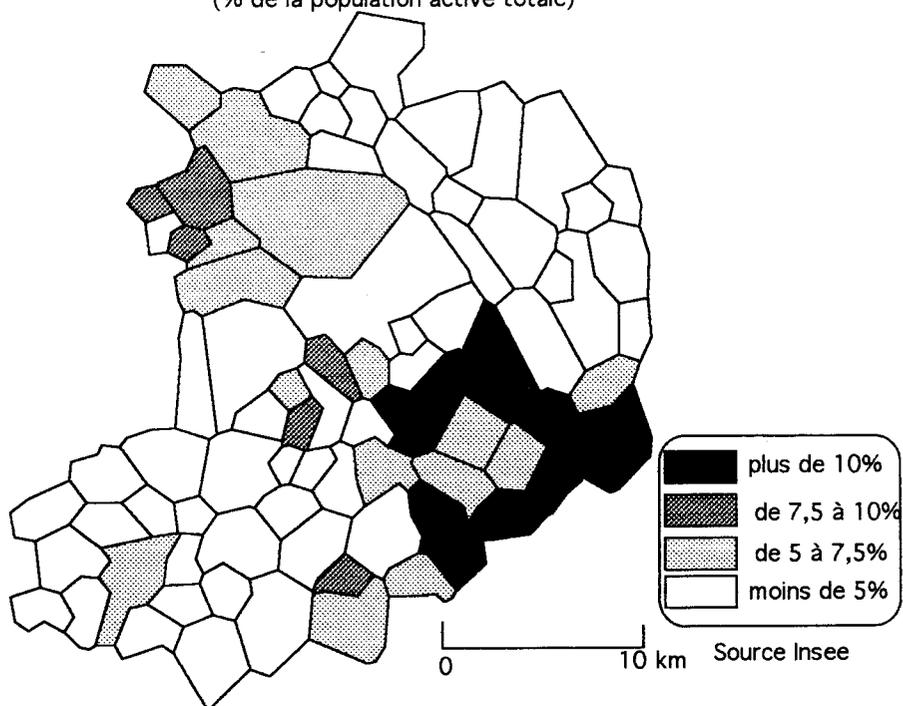
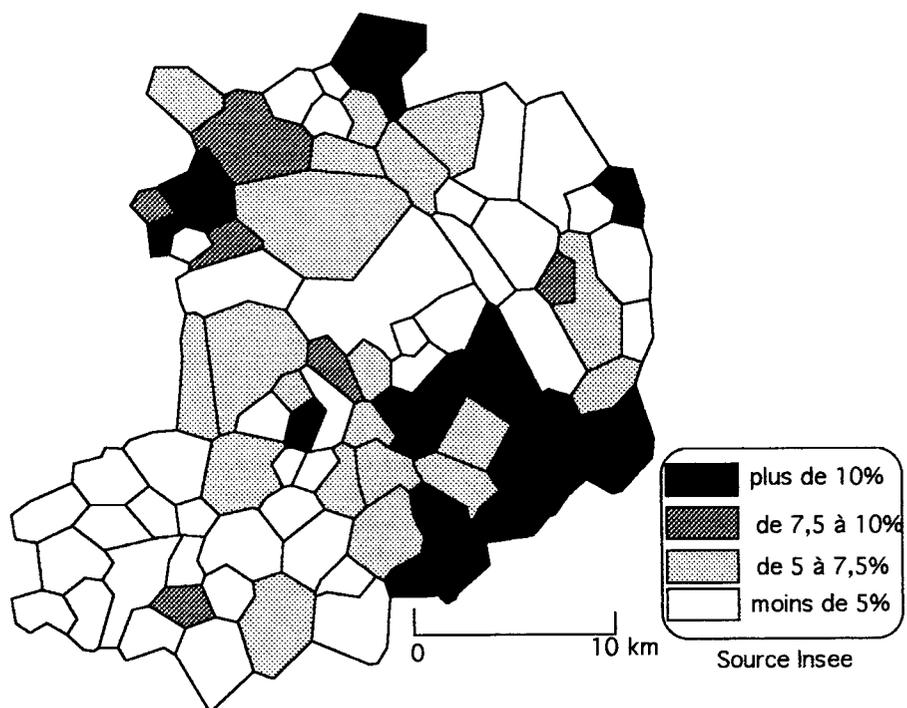


Fig.42- Les cadres dans le Valenciennois en 1990  
(% de la population active totale)



### 3.2. La culture au service de la diversification sociale.

La création de nouvelles infrastructures culturelles (complexe cinématographique, nouveau théâtre- **Photographie 8**) ou la modernisation des établissements culturels existants (Bibliothèque-médiathèque, Musée des Beaux-Arts- **Photographie 7**) participent à la tertiarisation et à la rénovation de la ville-centre d'une grande agglomération en voie de reconversion. La cristallisation de la fonction culturelle sur Valenciennes en renforçant le rayonnement culturel de la ville sert aussi l'attractivité de l'ensemble du Valenciennois. En renouvelant une image encore trop marquée par les empreintes sociales et paysagères de la désindustrialisation, ces infrastructures culturelles de qualité offrent une prestigieuse vitrine pour les populations extérieures. Valenciennes retrouve en quelque sorte des atouts qui l'on fait jadis surnommée l'"Athènes du Nord". Les équipements culturels contribuent au maintien d'une population socialement favorisée et constituent aussi un facteur d'attraction pour d'autres populations réticentes à venir sur place. Cette volonté de faire de la culture un vecteur du développement économique entre clairement dans la stratégie et dans l'action de la municipalité de Valenciennes. Pour J.L Borloo, les entreprises s'installeront à Valenciennes que si les femmes de cadres peuvent s'y plaire. C'est ce que le député-maire de Valenciennes appelle "gagner la bataille des épouses".

### 3.3. La montée des "classes moyennes "

Même si l'équation est discutable et s'il existe une collusion partielle entre le monde des ouvriers et des employés (cf. §1), les deux groupes formés par les professions intermédiaires et les employés constituent des révélateurs du mouvement de la tertiarisation. En effet ceux-ci intègrent en particulier les professions de la santé, de l'administration et des commerces<sup>19</sup>. L'ensemble des deux groupes progressent de près de 6000

---

<sup>19</sup> Pour plus de détails sur la composition des groupes en catégories, voir tableau annexe III-2

actifs au cours de la dernière période intercensitaire. Alors que l'ensemble de la population active voit ses effectifs baisser, cette évolution est révélatrice de la mutation économique et sociale. Cette progression repose exclusivement sur l'évolution positive du nombre des actives qui compense un déclin faible du nombre des actifs masculins dans ces deux groupes. L'intense effort d'équipement dans le domaine scolaire ( constructions et agrandissements des collèges et des lycées), le développement des infrastructures sanitaires et hospitalières (modernisation du centre hospitalier de Valenciennes) ainsi que le développement des services aux particuliers et aux entreprises ont favorisé la montée des classes moyennes essentiellement par le biais de la croissance des emplois féminins. Encore faut-il limiter la part explicative des facteurs liés à la dynamique locale. La comparaison des données au lieu de travail et au lieu de résidence est une nouvelle fois favorable aux premières pour plus de 3000 actifs. Le nombre important de navetteurs appartenant aux classes moyennes met en exergue la dépendance accrue du bassin du Valenciennois et son ouverture sur l'extérieur.

#### 4. Différenciation et ségrégation socio-spatiales dans le Valenciennois.

##### 4.1. La ségrégation spatiale: présentation théorique et calculs.

L'analyse de la répartition des groupes sociaux vise à approcher la dimension spatiale des différenciations sociales à partir de la répartition des actifs et des ménages au lieu de résidence. Le lieu de résidence est donc considéré comme élément participant à la "ségrégation sociale". Sans qu'on puisse considérer celle-ci comme centrale dans la recherche urbaine, les études portant sur ce thème ont été nombreuses depuis les travaux pionniers des anglo-saxons. Quel sens entend-on donner ici au vocable de "ségrégation"? Plusieurs géographes ont effectué des mises au point sur les diverses acceptions du terme, nous ne les reprendrons pas tous<sup>20</sup>. Nous nous limiterons ici à une acception essentiellement statique et descriptive. Il est d'autres lieux générant la différenciation sociale, ainsi le lieu de travail ou

---

<sup>20</sup> voir en particulier la contribution de J.Brun qui montre le caractère extensif du contenu sémantique de la ségrégation. La ségrégation dans la ville, l'Harmattan, 1990.

l'institution scolaire. Aborder les segmentations de la société par ces voies est davantage du ressort du sociologue que du géographe.

"Les relations humaines peuvent toujours être analysées en terme de distance. Autrement dit, plus grande est la différence entre les distributions spatiales de deux groupes, plus grande est la distance sociale qui les sépare. Ou sur un autre registre, plus forte est la dispersion spatiale d'un groupe, plus forte est son intégration sociale."<sup>21</sup>

L'indice de dissemblance s'échelonne de 0 à 100. Comme son nom l'indique, il mesure la plus ou moins forte dissemblance de la répartition de deux groupes sociaux. "Il indique la proportion de personnes appartenant à l'un des groupes qui devrait changer de résidence pour que les deux groupes aient la même distribution"<sup>22</sup> .

$$id = 0,5 \left( \frac{A_i}{A} \right) - \left( \frac{B_i}{B} \right)$$

$A_i$  et  $B_i$ : pourcentages des sous-populations A et B dans chaque unité  $i$

L'indice de ségrégation, très proche de l'indice précédent sert à comparer la distribution d'un groupe social à la population totale.

$$is = 0,5 \left( \frac{A_i}{A_i} \right) - \left( \frac{P_i}{P} \right)$$

$P_i$ : pourcentage de la population P dans la population totale.

#### 4.2. Les résultats: dissemblances et ségrégation.

Les valeurs des deux indices calculés pour les communes de plus de 2000 habitants et quelques regroupements communaux sont consignés dans le **tableau 6**. La répartition des groupes sociaux est d'abord déterminée par le clivage urbain-rural. L'originalité de la répartition géographique des agriculteurs est attestée par la valeur très élevée de l'indice de ségrégation ( $I_s = 63$ ) et par les valeurs des différents indices de dissemblances ( $I_d > 50$ ). Près de la moitié des ménages des agriculteurs devrait changer de résidence

---

<sup>21</sup> Vant A: Colloque de géographie sociale de Lyon, 1980, p90.

<sup>22</sup> Noin D, Thumerelle PJ: Op.cit, 1992, p45.

pour répondre à la même répartition que les autres groupes. Cette singularité de la répartition géographique du groupe des agriculteurs est logique dans un espace Valenciennois où le milieu rural apparaît marginal.

L'analyse de la répartition des autres groupes sociaux en terme de dissemblance ou de ségrégation socio-spatiale est plus intéressante. La répartition spatiale des cadres est éloignée de celle des ouvriers (Id=28), et des retraités (Id=31) groupe en grande partie constitué d'anciens ouvriers. Par contre elle s'apparente davantage à celle des professions intermédiaires (Id=18). Outre leur éloignement des ouvriers (Id=32) et des employés (Id=31), une grande distance sépare les professions intermédiaires des retraités (Id=39) et des inactifs (Id=38). Parmi les groupes sociaux d'actifs, le calcul de l'indice de dissemblance révèle donc une opposition principale entre le couple "cadres-professions intermédiaires" que l'on peut qualifier de classes aisées et le couple "ouvriers-employés" qui constituent les couches modestes. Cette opposition correspond à une différenciation des revenus. Nonobstant leur lien matrimonial étroit, la proximité géographique confirme la collusion du groupe des ouvriers et des employés évoquée plus haut (§1.2).

Tableau.6-Indices de dissemblance et de ségrégation en 1990-  
Communes du Valenciennois (Groupes sociaux des ménages selon  
la PCS de la personne de référence).

Indice de dissemblance								
	Agriculteurs	Artisans commerçants chef.entreprises	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres sans activité professionnelle
Agriculteurs	*****	45	50	48	50	48	48	18
Artisans commerçants chef.entrep	45	*****	21	15	16	14	17	18
Cadres, prof.intel supérieures	50	21	*****	18	23	28	31	32
Professions intermédiaires	48	15	18	*****	31	32	39	38
Employés	50	16	23	31	*****	26	30	31
Ouvriers	48	14	28	32	26	*****	10	12
Retraités	48	17	31	39	30	10	*****	10
Autres sans activité professionnelle	18	18	32	38	31	12	10	*****
Indice de ségrégation	63	35	38	36	32	35	34	33

## 5. Les combinaisons socio-spatiales dans le Valenciennois.

Une Analyse en Composantes Principales (ACP) suivie d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) nous ont permis de parvenir à une image synthétique des combinaisons socio-spatiales. La Classification Ascendante Hiérarchique permet d'élaborer scientifiquement une typologie puisque "la classification ascendante hiérarchique procède par regroupements successifs des unités élémentaires en fonction de leurs ressemblances par rapport à un ensemble de critères"<sup>23</sup> .

### 5.1. Les informations sur la structure socio-spatiale apportées par l'analyse factorielle. Situation en 1990.

Les deux premiers axes factoriels exprimant une proportion énorme de la variance totale du nuages de points, on peut considérer qu'ils résument les grands traits structurels du dispositif socio-spatial. Ils confirment certaines informations apportées par les indices.

Sur l'axe 1 , le plus porteur d'informations, les ménages de retraités et d'ouvriers sont affectés d'une coordonnée positive élevée et d'une bonne qualité d'information (**Fig.43**)<sup>24</sup> . Comme une grande partie des ménages de retraités sont des ménages dominés par un ancien ouvrier, cela renforce le rôle des ouvriers dans la détermination des caractéristiques de ce premier axe factoriel. La répartition de ces deux catégories s'oppose à celle des ménages de cadres et des ménages constituées d'une personne de référence appartenant aux professions intermédiaires car, bénéficiant également d'une bonne qualité de représentation sur le premier axe, ils ont des coordonnées fortement négatives et sont très fortement corrélés négativement avec celui-ci. Le trait majeur de la structure socio-spatiale du Valenciennois réside ainsi dans l'opposition entre des groupes socialement

---

<sup>23</sup> Sanders L: L'analyse statistiques en géographie, GIP.Reclus, 1992 p176.

<sup>24</sup> L'analyse factorielle est illustrée par le plan factoriel constitué des axes 1 et 2. Les coordonnées des individus et des variables sur ces axes, ainsi que les qualités de représentation sont établis dans un tableau consigné en pages annexes II-1.

aisés (cadres, professions intermédiaires) et un groupe qui l'est moins (les ouvriers actifs et les retraités).

La distance sociale se doublant d'une distance spatiale, la ségrégation spatiale est forte dans le Valenciennois en 1990. L'analyse multivariée confirme des observations effectuées à partir des indices établis selon chaque groupe pris individuellement (**Tableau.6**).

On peut par ailleurs constater que le groupe des agriculteurs ne joue aucun rôle dans la détermination de cet axe. Cela peut sembler surprenant dans la mesure où l'espace rural étant très localisé, les agriculteurs devraient constituer un groupe discriminant dans la structure socio-spatiale. Le paradoxe n'est qu'apparent. Les espaces ruraux en 1990, surtout dans une région fortement urbanisée comme l'est le Nord-Pas-de-Calais ne sont plus l'apanage des agriculteurs. Ces espaces ruraux ont été fortement périurbanisés et métropolisés. Le brassage social de la périurbanisation a dilué la "teneur" en population agricole des espaces ruraux. La périurbanisation n'est certes pas seule en cause car le poids relatif des agriculteurs s'est également effondré sous l'effet de la modernisation générale de l'agriculture française.

S'ils ne jouent plus les premiers rôles, les ménages "agriculteurs" pèsent par contre d'un poids important dans la formation du deuxième axe. Leur répartition s'oppose à celle des employés. Ces deux catégories pèsent à elles deux pour plus de la moitié dans la formation de l'axe 2. Le rôle discriminant des ménages agricoles est donc désormais devenu secondaire.

## 5.2. Cartographie des combinaisons socio-spatiales (Fig.44).

Les communes ayant les coordonnées négatives les plus élevées sur cet axe sont des communes de la banlieue de Valenciennes plutôt aisée (Saint-Saulve, Saultain, et à un moindre degré Famars et Petite-Forêt) mais surtout les espaces ruraux périurbains de l'Amandinois jeunes et sociologiquement recomposés récemment (Lecelles, communes rurales du canton de Saint-Amand Rive Gauche). A l'opposé, les communes ouvrières ne manquent pas. Parmi les communes les mieux représentées par leur forte

valeur positive sur l'axe se placent bon nombre d'anciennes communes minières et sidérurgiques: Haveluy, Wallers pour les premières, Escaudain, Escaupont, Lourches, Trith, Raismes, Roeulx pour les secondes. Les héritages sociologiques ne disparaissent pas et s'atténuent à peine.

Cette analyse apporte des nuances au mouvement général de déouvrièrisation du Valenciennois. Certes, les ouvriers sont beaucoup moins nombreux du fait de la transformation du système productif. Mais le vieillissement semble jouer le rôle conservateur des structures sociales traditionnelles. En effet les retraités sont en grande partie des anciens ouvriers du fait de la continuité des carrières et de cohésion professionnelle de ce groupe qui ne changent guère au fil du temps. "La majorité des hommes qui étaient ouvriers dans leur jeunesse le sont restés à la fin de leur vie active, et la plupart des ouvriers âgés étaient déjà ouvriers une trentaine d'années auparavant"<sup>25</sup>. En raison de la prédominance ouvrière de leur ancienne activité professionnelle, les ménages de retraités atténuent la recomposition sociologique de l'espace Valenciennois.

La cartographie du dispositif socio-spatial a été élaborée à partir de la même série de données: les ménages répartis en pourcentage selon la personne de référence. A la vue de l'arbre hiérarchique ( cf **Annexe II-2**), un découpage en quatre classes paraissait pertinent. Les classes prennent en compte les coupures exprimées à partir du noeud final (97), de l'ainé (96) et du benjamin (93). Le noeud le plus élevé (96) est lui-même divisé en 95 et 94. Le noeud 93 n'a pas été divisé étant donné la faible différenciation des individus entre-eux. Cette CAH ne faisant que classer les individus selon la plus grande ressemblance, le recours à l'ACP s'imposait. Les groupes constitués selon les données de l'arbre hiérarchique sont cernés sur le plan factoriel des axes 1 et 2 (**Fig.43**).

---

<sup>25</sup> Chenu M: op.cit, 1993, p484.

Type 1. Surreprésentation forte des cadres et des professions intermédiaires; surreprésentation modérée des employés.

La concentration des cadres et de professions intermédiaires est forte à Valenciennes et pour deux communes proches: Saint-Saulve et Saultain.

Type 2. Surreprésentation relative des employés et des professions intermédiaires; sous représentation des ouvriers et des retraités. Autour de ce noyau central, les communes de la banlieue proche ont un profil sociologique relativement diversifiée avec davantage d'employés et de cadres que la moyenne de l'arrondissement. La proximité de la ville-centre fortement tertiarisée n'est pas indifférente à cette transformation socio-spatiale.

Type 3. Surreprésentation des agriculteurs. Ce type peut être subdivisé en deux sous-groupes: type 3a surreprésentation relative des agriculteurs; type 3b surreprésentation relative des agriculteurs associée à celle des cadres et des professions intermédiaires. Certaines marges rurales sont encore agricoles mais la diversification sociologique des communes rurales s'effectue au nord-ouest de l'arrondissement par l'apport de catégories aisées. La croissance démographique se double d'une ascension sociale dans ces communes directement soumise à l'influence de la Métropole lilloise (cf. chap3).

Type 4. Surreprésentation des ouvriers et des retraités; sous-représentation forte des cadres et des professions intermédiaires. La diagonale de l'Escaut conserve une coloration fortement ouvrière. Comme nous l'avons dit plus haut, le poids des ouvriers parmi les retraités détermine l'association des retraités avec les ouvriers actifs. Une coupure supplémentaire au niveau du noeud 93 ( aîné 92; benjamin 91) met en valeur un sous-groupe où la prégnance ouvrière est encore plus forte. Parmi ce sous-groupe, on compte les communes les plus ouvrières de l'arrondissement qui sont aussi celles qui comptent le plus de pré-retraités et de retraités d'origine ouvrière: Louches, Escautpont, Escaudain, Denain, Conde/Escaut, Vieux-Condé.

Fig.43- Plan des axes 1 et 2 de l'A.C.P. "Ménages selon la P.C.S de la personne de référence en 1990. (Détermination des types par Classification Ascendante Hiérarchique).

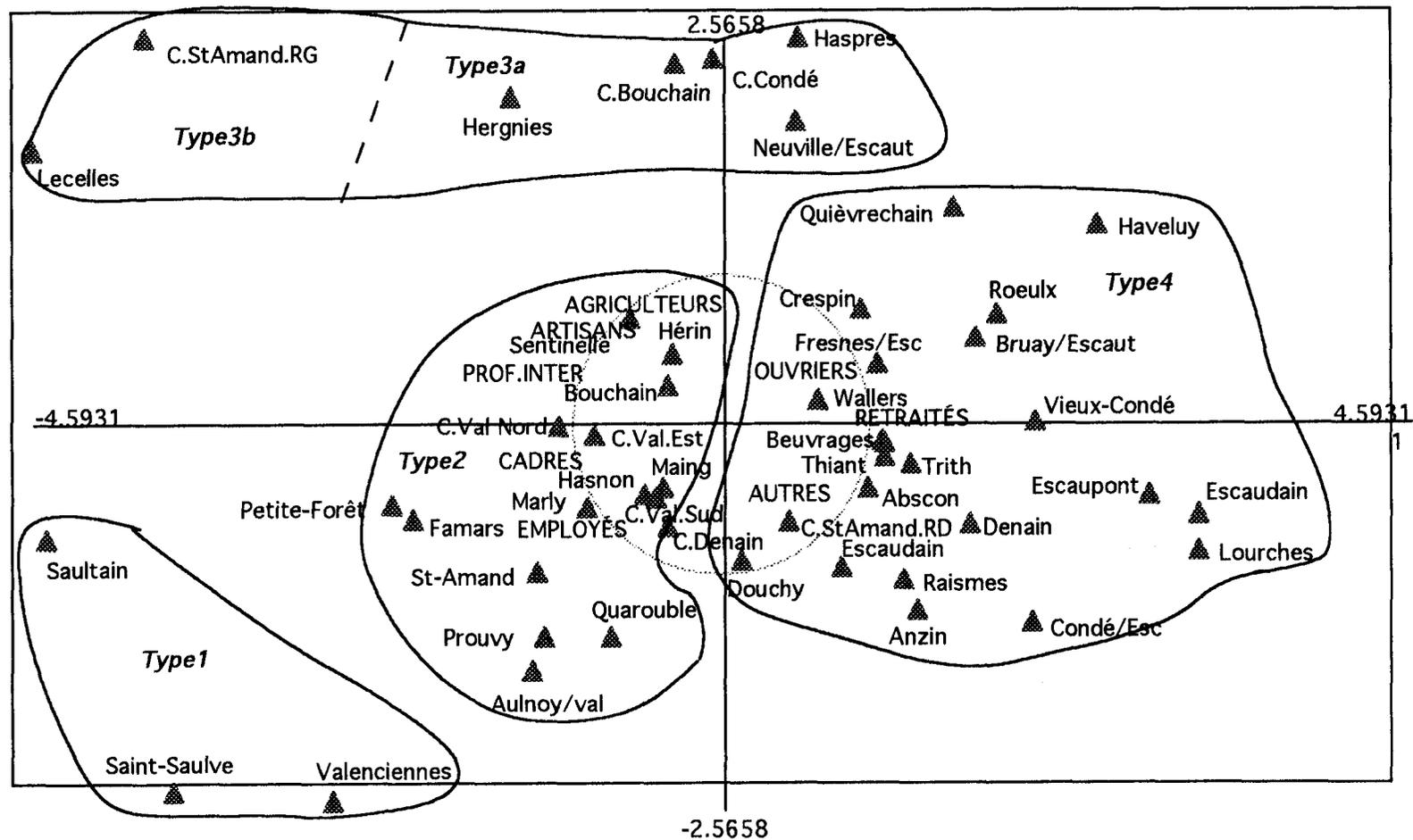
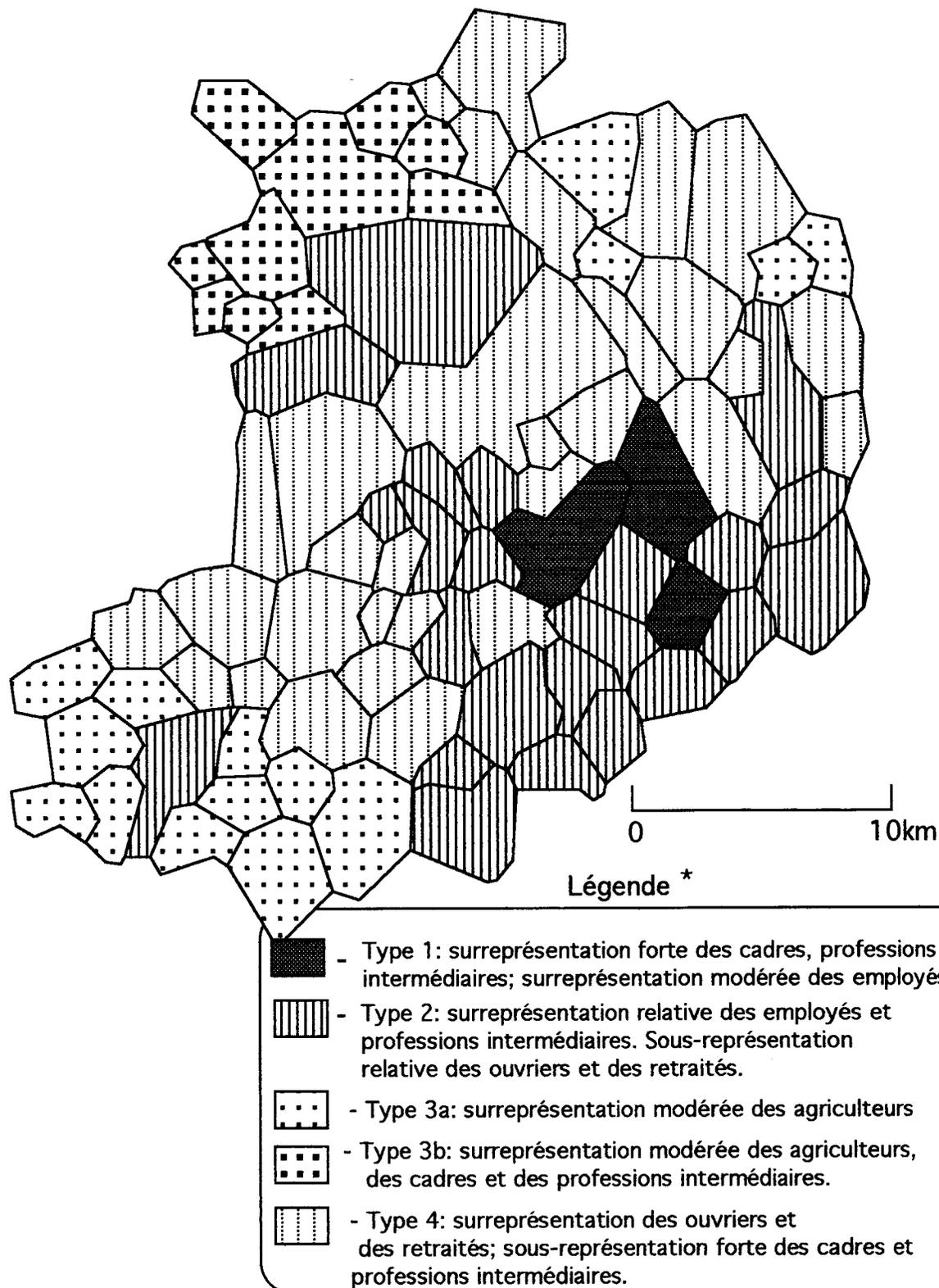


Fig.44- Dispositif socio-spatial du Valenciennois en 1990.

(Détermination des types par A.C.P et C.A.H)



\* Il s'agit précisément de la population des ménages constitués d'après la PCS de la personne de référence.

## Conclusion.

La résistance de certaines pratiques ou comportements culturels ou électoraux de type ouvrier doit être recherchée dans la cohésion sociale et la faible mobilité inter-générationnelle des ouvriers. La fixité professionnelle et donc sociale qui caractérise non seulement les actifs ouvriers mais aussi les retraités. Aussi globalement, le changement social est particulièrement lent à se produire. Il faut souligner ici l'utilité que pourraient avoir les études longitudinales en démogéographie même si elles sont méthodologiquement lourdes à mener.

Ce facteur explique aussi une certaine lenteur dans la recomposition socio-spatiale à l'échelle du territoire Valenciennois. Celle-ci est plus lente que ne pourrait le laisser croire l'évolution économique. Certes, les cadres et les classes moyennes se sont exurbanisées. Parallèlement au démantèlement de l'axe ouvrier de l'Escaut se met en place des régularités spatiales plus conforme à un schéma centre-périphérie. Ceci sera confirmé par l'étude de la dynamique démographique (chap7). Mais il est encore difficile de rapprocher la répartition des groupes sociaux du Valenciennois des régularités spatiales exprimées par les grands modèles de la sociologie urbaine. Pourquoi cette inertie? D'une part, la ville-centre de Valenciennes n'est pas l'unique moteur du changement. La partie Nord-Ouest de l'arrondissement de Valenciennes, nous l'avons déjà perçu avec les navettes, échappe à son l'influence directe. Il y a là une preuve supplémentaire que l'agglomération lilloise ne cesse de renforcer son l'influence métropolitaine et que la recomposition spatiale du Bassin Minier ne repose pas uniquement sur les villes-centres historiques qui s'y trouvent. La reconversion n'a pas effacé la complexité du réseau urbain régional mais elle l'a modifiée. D'autre part, l'inertie du dispositif socio-spatial s'explique aussi par la langueur démographique et le caractère très stable de la population en raison du niveau très faible de l'immigration. Ces aspects font l'objet du chapitre suivant.

L'habitat, expression de la pauvreté d'une partie de la population.  
A l'écart des centres, perdu dans le tissu urbain de la vallée de l'Escaut, ce type de quartier demeure fréquemment le cadre de vie de populations défavorisées.

Photographie 5- Alignement de maisons vétustes et dégradées à Lourches.



Photographie 6- Alignement de maisons vétustes et dégradées à Douchy-les Mines.

Au premier plan, une voie ferrée minière en voie de démantèlement.



## Le renforcement du rayonnement culturel de Valenciennes.

Les infrastructures culturelles de qualité améliorent l'attractivité de la ville en modifiant une image encore marquée par la crise industrielle.

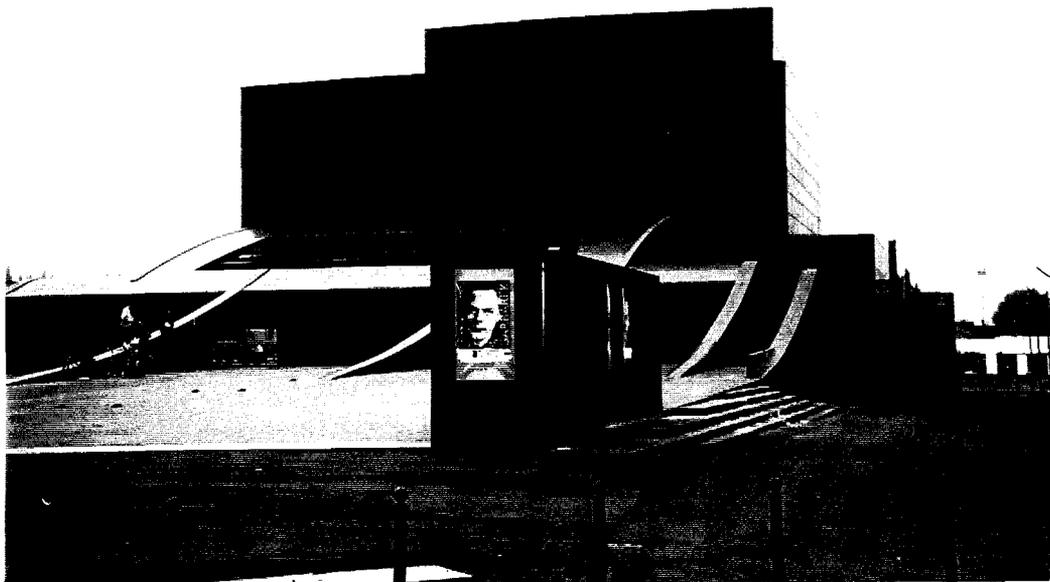
### Photographie 7- Le Musée des Beaux-Arts.

Rénové pendant trois ans, l'établissement a réouvert au public en 1995. L'intérêt de Musée repose sur les oeuvres de Carpeaux et de Watteau, deux gloires artistiques de Valenciennes.



### Photographie 8- Le nouveau théâtre de Valenciennes.

L'"Athènes du Nord" était privée de théâtre depuis 50 ans. Inauguré en décembre 1997, le "Phénix" a réparé cette injustice. Noir comme le charbon à coke et rouge comme l'acier incandescent, le nouveau théâtre de Valenciennois rappelle les hauts-fourneaux du passé; par son architecture résolument moderne, le nouveau vaisseau culturel est fièrement tourné vers l'avenir.



## PARTIE 3

### L'AFFAIBLISSEMENT DU POTENTIEL

### DÉMOGRAPHIQUE

## Chapitre 7

### Une évolution démographique inquiétante.

#### Introduction.

Depuis le milieu des années 1970, la population régionale est en phase de stagnation. Les gains démographiques ont été insignifiants lors des deux dernières périodes intercensitaires (respectivement +0,05% et +0,06% en moyenne par an). Le rythme de croissance de la population française, même s'il a également beaucoup baissé par rapport aux années 60, est désormais supérieur à celui de la région. La dénatalité, le tarissement des flux migratoires internationaux sont des facteurs généraux du ralentissement démographique qui ont affecté les régions françaises à des degrés divers. La région Nord-Pas-de-Calais n'est pas restée à l'écart de l'"euro-banalisation" des comportements en matière de fécondité qui s'est traduite peu à peu par un affaissement du croît naturel. Mais le handicap le plus lourd réside dans la répulsivité et surtout le manque d'attractivité de l'espace régional. Ayant à

recomposer une image qui reste encore sombre, le Nord-Pas-de-Calais est une région d'où l'on part beaucoup mais où l'on s'installe peu. A l'échelle infra-régionale, ce facteur prend une importance encore plus considérable. Les moyennes régionales masquent des réalités locales contrastées. A travers, le cas du Valenciennois, nous voulons analyser la trajectoire démographique récente la plus défavorable de l'ensemble des sous-espaces du Nord-Pas-de-Calais.

## 1. Le dépeuplement urbain du Valenciennois.

### 1.1. Le déclin démographique le plus profond de la région Nord-Pas-de-Calais.

L'arrondissement de Valenciennes comptait un peu moins de 350000 habitants au recensement de 1990. La population de l'arrondissement de Valenciennes a perdu 2348 habitants depuis 1975. En dépit d'évolutions qui peuvent parfois très brutales à l'échelle locale, comme nous le verrons ultérieurement, il faut souligner que la masse démographique s'est globalement maintenue puisque la baisse démographique en valeur absolue atteint à peine 5%. Dans une période de forte turbulence économique, cette inertie démographique mérite d'être soulignée. Lors de la dernière période intercensitaire, l'évolution s'est légèrement améliorée mais reste négative (-0,39% en 1982-1990 contre -0,48% en 1975-1982). Le milieu des années 70 marque donc une rupture importante dans l'évolution démographique car la population avait jusqu'alors enregistré une croissance positive qui certes s'était ralentie lors de la période 1968-1975 (+0,01%). Un regard sur l'évolution démographique du versant belge ( Province du Hainaut) montre que l'évolution est du même type à ceci près qu'il y a ici antériorité d'un déclin qui se révèle moins profond aujourd'hui. Considérant la définition de dépeuplement la plus couramment employée c'est-à-dire la "diminution du nombre des individus dans un espace donné"<sup>1</sup>, il n'est pas contestable que le Valenciennois réponde à ce processus au cours des deux dernières périodes

---

<sup>1</sup> Cabanne C (sous la dir...): Lexique de géographie humaine et économique, p126.

intercensitaires. Le processus n'est d'ailleurs pas nouveau dans le Nord-Pas-de-Calais.

La crise démographique est plus tardive par rapport à d'autres arrondissements tels ceux de Cambrai, de Lens et de Béthune où elle a débuté dès le début des années 60. Chaque arrondissement, ou chaque zone A correspondante, a enregistré une évolution démographique spécifique que l'on peut mettre en relation avec l'évolution du marché local de l'emploi dépendant lui-même du comportement des branches d'activités. Les répercussions démographiques de la récession ne se sont pas faites en même temps. Ainsi le Béthunois et le Lensois ont été entraînés dans le déclin dès le début des années 60. Très spécialisés dans l'exploitation charbonnière, ces secteurs ont subi les conséquences de la concentration des sièges d'extraction qui a commencé plus tôt dans le secteur ouest et centre du Pays Minier. Par contre, le Valenciennois, dont le profil d'activités était plus diversifié, a subi plus tardivement l'effet cumulé de la fermeture des sites sidérurgiques intérieurs et des derniers puits de mine. Le corollaire de ce déclin est la diminution du poids démographique de l'arrondissement dans la population régionale: 8,8% en 1990, contre 9,5% en 1975.

## 1.2. Déclin urbain et croissance rurale.

La croissance la plus forte au cours des deux dernières périodes intercensitaires s'est réalisée au niveau des communes rurales, en particulier les plus petites d'entre-elles. Les petites villes et les villes moyennes ont constamment été victimes de pertes importantes en valeur relative. Les effets de la périurbanisation et de la désindustrialisation se portent sur des strates différentes de la hiérarchie des communes. La redistribution géographique de la population bénéficie aux communes rurales. Il n'y a rien de très original à cela sauf que l'ampleur du dépeuplement urbain accentue le contraste existant entre les deux grandes catégories de communes. Néanmoins, en considérant chaque commune comme individu statistique, le calcul du coefficient de corrélation ne montre pas de relation linéaire significative entre la taille des communes et leur croissance. De plus, aucune relation n'est mise en évidence entre les évolutions de la période 1975-1982 et celles de la période 1982-

1990. Si des tendances peuvent être remarquées en regroupant les effectifs des communes par catégorie, chaque commune a une trajectoire démographique spécifique. Les déterminants de l'évolution démographique sont nombreux et semblent avoir eu à cette échelle des effets contradictoires. De leur combinaison, toujours complexe à déchiffrer car différente d'une commune à l'autre, dépend l'évolution démographique de chaque commune.

P.J.Thumerelle avait déjà noté la singularité du dépeuplement dans la région Nord-Pas-de-Calais, " non seulement les zones rurales profondes c'est-à-dire très peu industrialisées et éloignées des zones de peuplement industriel et urbain, continuent à se dépeupler... Mais à ce schéma classique se superpose un autre schéma tout à fait nouveau. Pendant la période récente, les zones rurales ne sont plus celles qui, en valeur absolue du moins, ont subi les plus fortes réductions de leur population. Dans de vastes zones urbanisées on a enregistré une diminution considérable du nombre des habitants...Parallèlement on assiste à des accroissements très nets du nombre des habitants dans les secteurs ruraux, pas seulement en zone périurbaine où ils ne traduisent que l'amplification des auréoles de croissance des villes, mais également des zones spécifiquement rurales."<sup>2</sup>. Précisons toutefois que les "vastes zones urbanisées" en dépeuplement ne sont plus exactement les mêmes. Analysant l'évolution démographique dans les décennies 50-60 et au début de la décennie 70 pour l'ensemble de l'espace régional, P.J Thumerelle évoquait surtout les parties occidentales et centrales du Bassin Minier où la récession minière a été plus précoce, et la vallée de la Sambre sujette alors à des fermetures d'entreprises sidérurgiques et métallurgiques. Le Valenciennois était par contre dans une situation démographique plus favorable mais hétérogène dans le détail. Hormis le déplacement géographique du processus, on ne peut que confirmer cette constatation sur le dépeuplement majoritairement urbain. Toutes les communes urbaines du Valenciennois ont enregistré une baisse démographique, exception faite de quelques communes de la banlieue ouest de Valenciennes ayant bénéficié du processus classique de redistribution interne de la population au sein de l'agglomération.

---

<sup>2</sup> Thumerelle PJ: La population du Nord-Pas-de-Calais, Thèse de doctorat d'Etat, 1982, tome 2, p925.

### 1.3. Les divergences internes des évolutions.

#### Les espaces en déclin démographique.

Un peu moins de la moitié des communes du Valenciennois a perdu des habitants depuis 1975. Pour la plupart d'entre-elles, ces communes appartiennent aux agglomérations urbaines de Valenciennes-Denain et de Saint-Amand. Valenciennes, ville-centre de l'agglomération a perdu plus de 4000 habitants en 15 ans c'est-à-dire près de 10% de sa population. Le poids de Valenciennes dans son Unité Urbaine a baissé modérément, passant de 19% à 17% de la population de l'agglomération urbaine de 1975 à 1990. Le déclin démographique de Valenciennes confirme que la reprise des villes-centres perceptible en France depuis le début des années 80 n'est pas une réalité partout. Il n'y donc pas eu comme dans beaucoup d'autres villes-centres un phénomène de retour au centre significatif.

Les secteurs les plus affectés par le déclin sont le Denaisis et le Condésis (**Fig.45** et **Fig.46**), respectivement situés au sud et au nord de l'agglomération valenciennaise. Alors qu'en 1979, P.J. Thumerelle mettait en évidence les liens ténus entre industrialisation et croissance démographique "ici, mines et sidérurgie se sont mêlées pour assurer la croissance de la population", nous pourrions émettre une affirmation inverse sur la période postérieure à 1975. L'ampleur et le rythme du déclin démographique sont directement en rapport avec le degré de dégradation du contexte socio-économique. Nous pouvons en rendre compte avec quelques exemples choisis dans les catégories de communes définis au chapitre 2.

Ce sont les villes sidérurgiques et métallurgiques qui ont le plus souffert. Pour prendre les exemples les plus expressifs, Denain a perdu plus du quart de sa population en 15 ans soit près de 7000 habitants et pendant le même temps Louches a enregistré une baisse de plus de 1000 habitants correspondant à 22% de sa population initiale. De même, la population des villes minières a ressenti un choc d'une intensité similaire. Ainsi, l'évolution démographique est particulièrement sombre dans les cas de Wallers, Raismes, Haveluy où les pertes en valeur relative sont de l'ordre de 15%, ce qui

représente selon le cas de 1000 à 3000 habitants. Les mouvements du marché de l'emploi scandent le rythme de l'évolution démographique. Parce que plusieurs établissements ont été maintenus à Trih-Saint-Léger, le déclin démographique est beaucoup moins important.

Cette zone de dépression démographique se prolonge au nord de Valenciennes dans le Condésis au niveau, par exemple, des communes de Condé sur l'Escaut et Escaupont qui ont perdu toutes les deux 1/5ème de leur population. Hormis les communes de la périphérie de Valenciennes, l'érosion démographique est particulièrement forte dans un espace formé des communes riveraines de la vallée de l'Escaut et des communes qui furent plus spécifiquement marquées par l'activité minière.

Force est de constater le caractère spatialement sélectif du phénomène de dépeuplement car il repose sur une minorité de communes où il prend un caractère aigu. Cette dernière remarque montre combien le dépeuplement d'un espace urbain et industriel diffère de la plupart des processus de dépeuplement qui ont été observés dans leur immense majorité à partir d'espaces ruraux de faibles densités.

#### Les espaces en croissance démographique.

Il y a déclin de la population de l'arrondissement considéré mais celui-ci n'est pas généralisé à l'ensemble des communes du Valenciennois. Deux secteurs se singularisent par leur croissance démographique. Au Nord-Ouest, le bloc bien délimité de l'Amandinois est constitué de gros villages (Sars-et-Rosières, Rosult, Brillon, Bousignies, Nivelles) dont la croissance peut s'élever jusqu'à plus de 30% en 15 ans, les gains en valeur absolue étant cependant assez faibles compte tenu de la petite taille des communes. L'interprétation de ce dynamisme, qui pourra être confirmé par l'examen des bilans migratoires, est assez simple. Bénéficiant de bonnes liaisons par l'autoroute A23, ce secteur rural, préservé des empreintes négatives de l'industrialisation, constitue un espace résidentiel. Nous avons vu dans le chapitre 3 qu'il entrait dans le champ des navettes animé par les pôles de Valenciennes et surtout de la Métropole Lilloise.

Le second secteur en croissance appartient à la banlieue de Valenciennes. Certaines communes de la banlieue de Valenciennes ont bénéficié d'une croissance non négligeable. Pour la période antérieure à 1975, P.J. Thumerelle notait que " la présence de centres urbains aux activités diversifiées et la présence de la métallurgie lourde ont favorisé le maintien d'auréoles de croissance autour de Valenciennes et Douai"<sup>3</sup>. Pour la période postérieure à 1975, il est difficile d'employer le terme d'auréole car la croissance démographique n'est plus spatialement continue autour de la ville-centre. Les aires de déclin démographique se sont même étendues de la période 75/82 à la période 82/90. Sur le versant Ouest, Petite Forêt et Aubry-du-Hainaut et sur le versant Est et Sud, Famars, Saultain et Rombies assez éloignées de la ville-centre ont bénéficié d'une croissance relative forte pendant les deux dernières périodes intercensitaires (+ de 30% en moyenne). Elles constituent l'espace discontinu en croissance de la banlieue récente formée d'anciens villages progressivement gagnés par l'urbanisation et phagocytés par agglutination dans le tissu urbain dominant. Ce phénomène de croissance périphérique au sein d'un ensemble urbain et industriel victime d'une crise aiguë mérite d'être souligné. Le contexte général de déclin démographique n'a pas éliminé les processus classiques de la redistribution interne et de l'étalement urbain à l'intérieur de l'agglomération et dans les espaces périphériques. Cette remarque rejoint celle de P.J. Thumerelle qui évoque le passage progressif "d'une nébuleuse de cités juxtaposées à un système plus classique, concentrique, intégrant centres et périphéries par l'intermédiaire d'espaces de banlieue"<sup>4</sup>. L'auteur ajoutait néanmoins que cette situation n'est pas encore atteinte; elle ne l'est toujours pas tant la brutale rupture démographique des années 70 a freiné l'efficacité du processus à l'origine de la mise en place de ce dispositif.

---

<sup>3</sup> Thumerelle PJ: La population du Nord-Pas-de-Calais, Thèse de doctorat d'Etat, 1982, tome 2, p 939.

<sup>4</sup> Thumerelle PJ: Que reste-t-il de l'originalité des comportements démographiques du Bassin Minier? Hommes et Terres du Nord, 1/1994.

Fig.45-Taux de variation annuel (%). 1975/1982

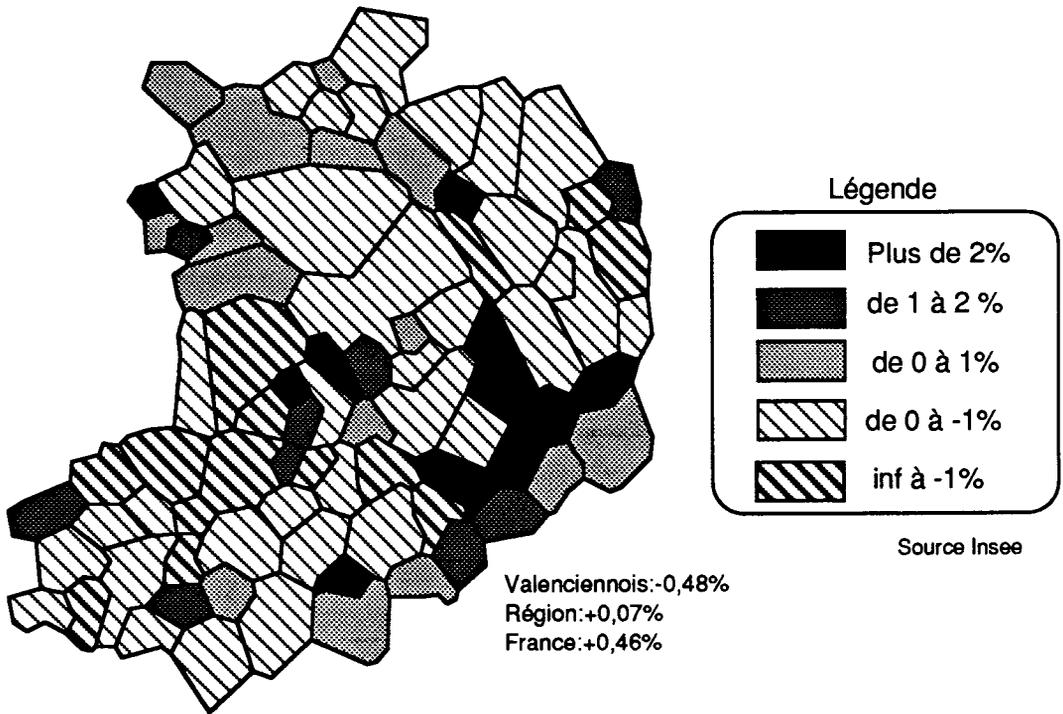
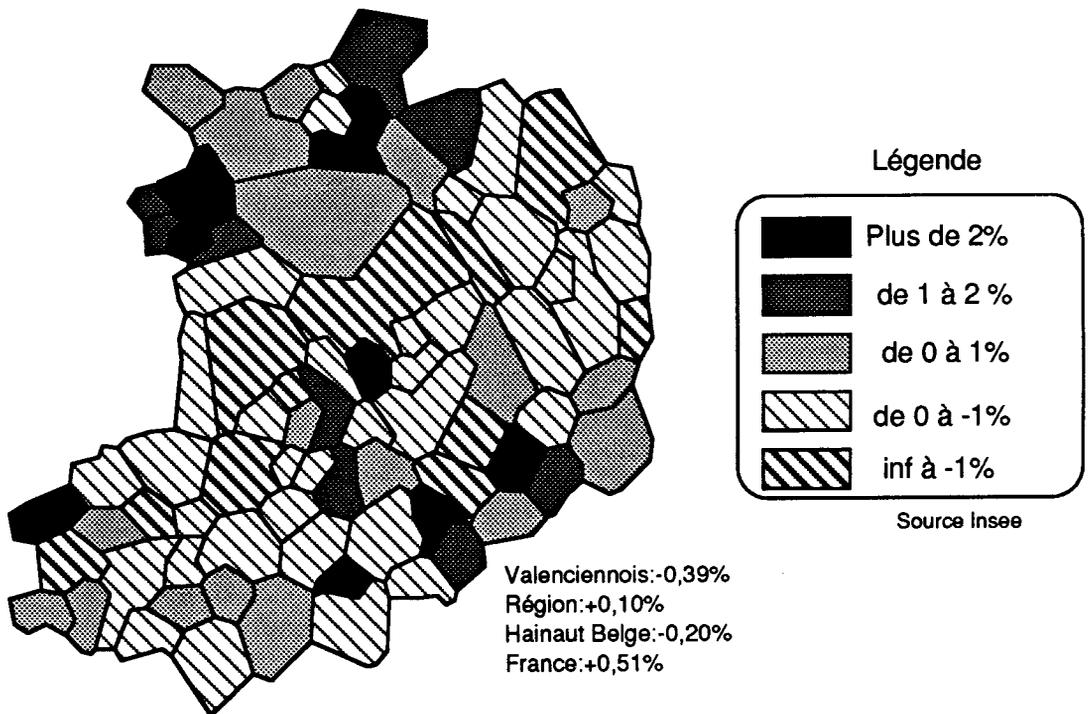


Fig.46-Taux de variation annuel (%). 1982/1990



#### 1.4. Les tendances de l'évolution récente.

Un première carte (**Fig.47**) exprime les tendances de l'évolution démographique lors des deux dernières périodes intercensitaires (1975-1982 et 1982-1990); une autre carte (**Fig.48**) en présente une version schématisée. La vallée de l'Escaut demeure un grand couloir de dépeuplement. La récession minière et la crise sidérurgique qui s'y manifestent depuis plusieurs décennies ont propagé leurs effets négatifs en direction du Hainaut rural. En effet, quelques petites communes de rive droite, Maing, Quérenaing, Verchain-Maugré, ont été englobées dans cet ensemble depuis 1982. Par contre, Petite-Forêt, Oisy, Hérin petites villes de la banlieue proche font figures d'îlots dont le dynamisme démographique s'est maintenu ou conforté depuis 1975. Par ailleurs, cette carte montre clairement les deux secteurs émergents à la périphérie de l'arrondissement: l'Amandinois au Nord-Ouest et la banlieue sud et Est de Valenciennes.

#### 1.5. Les retouches apportées à la nouvelle répartition de la population.

Les disparités démographiques qui se sont manifestées dans l'arrondissement depuis 1975 ont provoqué de faibles modifications dans la répartition du peuplement. Très logiquement, la densité du peuplement du Valenciennois a baissé au cours de ces 15 années intercensitaires. Alors qu'elle atteignait 587 habitants au km<sup>2</sup>, elle s'élevait à 550 habitants au km<sup>2</sup> en fin de période. Malgré cet affaiblissement, la densité de la population du Valenciennois reste la plus élevée des arrondissements de la région après celle de Lens. Cette perte de substance démographique s'est-elle traduite par une modification dans les modalités de répartition du peuplement? Les courbes de Lorenz établies pour les recensements de 1975 et de 1990 (**Fig.49 et 50**) ne montrent pas de changements significatifs. La stabilité des grands traits du peuplement coexiste avec des évolutions, qui nous l'avons vu, peuvent être rapides à l'échelle locale. Lors des deux derniers recensements la population se distribuait à l'identique. La moitié de la population ( médiane de la distribution) se concentrait sur 15 à 18% de la superficie du territoire de l'arrondissement et sur 50% de l'espace Valenciennois se groupait 82% des habitants. La stabilisation du degré de concentration s'explique aisément. Ce

sont les villes, petites en nombre d'habitants qui ont perdu, mais ce sont aussi des villes petites ou des communes rurales qui ont gagné. Par ailleurs, on peut constater que la stabilisation de la concentration démographique s'est opérée par un allègement des densités les plus fortes et par un renforcement des densités les plus faibles. Construit à l'aide des fréquences relatives et cumulées, le diagramme de Lorenz fait bien apparaître le degré de concentration de la population mais en occulte les modalités. On comprend aussi, comme nous l'exprimions plus haut, que les processus de désindustrialiation et de périurbanisation ont eu des effets contradictoires sur des communes différentes mais de taille voisine.

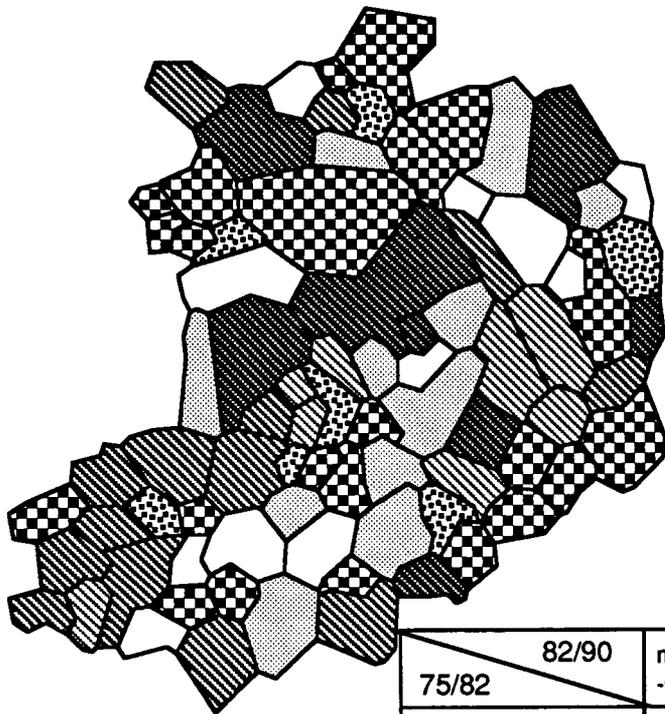


Fig.47

Les tendances de l'évolution

Remarque: les trames obliques expriment les évolutions négatives et les tendances à la détérioration de l'évolution. Les croissances positives sont exprimées par des pointillés. La stabilité est laissée en blanc.

75/82 \ 82/90	moins de -0,5%	de -0,5 à 0,5%	plus de 0,5%
moins de -0,5%			
de -0,5 à 0,5%			
plus de 0,5%			

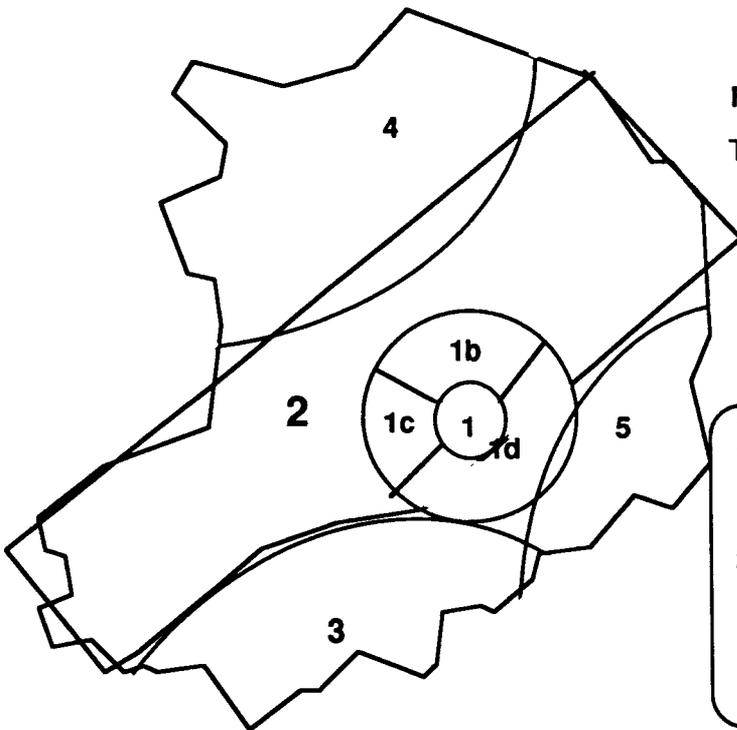


Fig.48

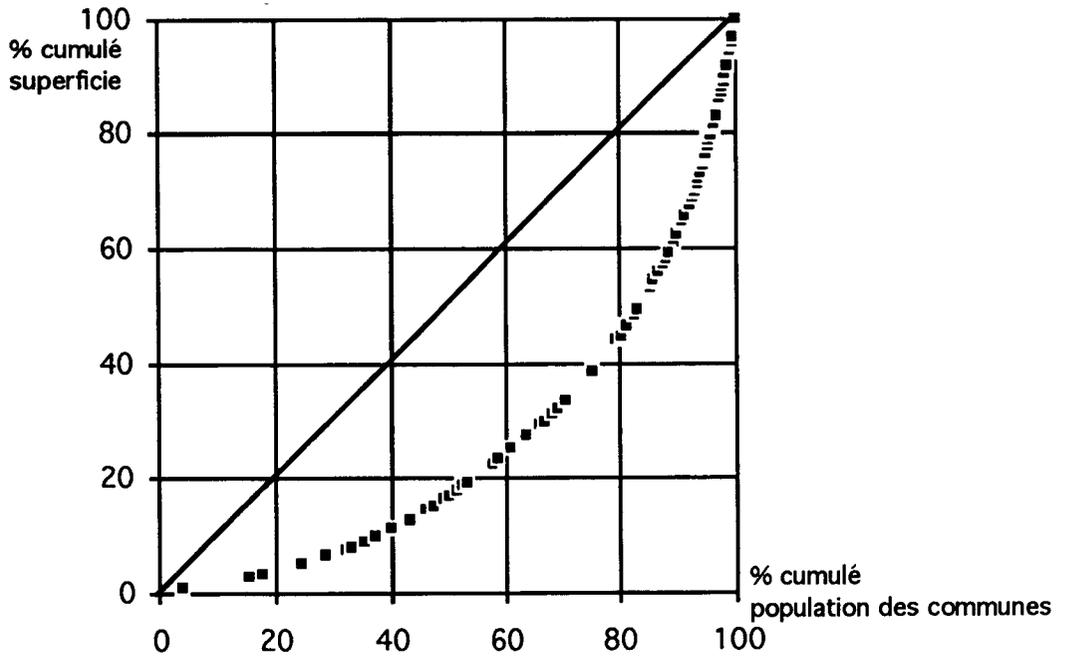
Tendances démographiques récentes: schématisation

Légende

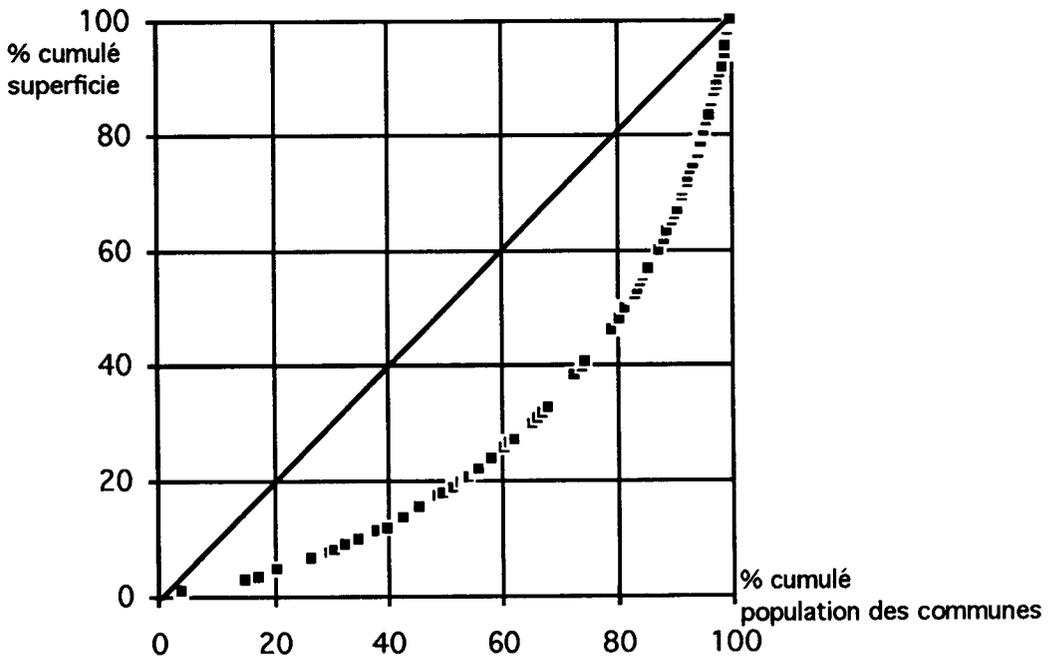
- 1a- Ville-centre principale: déclin modéré
- 1b- Suburbain ancien des bords de l'Escaut en déclin
- 1c- Banlieue en croissance récente
- 1d- Banlieue récente en déclin
- 2- Couloir de l'Escaut: déclin profond depuis 20 ans
- 3- "Communes rurales sidérurgiques": déclin ou stagnation
- 4- Marges rurales de l'Amandinois en croissance
- 5- Rural périurbain en croissance



**Fig.49- Concentration de la population  
des communes du Valenciennois  
Courbe de Lorenz-1975**



**Fig.50- Concentration de la population  
des communes du Valenciennois  
Courbe de Lorenz-1990**



## 2. La croissance naturelle, facteur modérateur du déclin démographique.

### 2.1. Vers une homogénéisation des niveaux de la croissance naturelle.

L'accroissement naturel a très peu varié entre les deux dernières périodes intercensitaires. Depuis 1975, l'excédent naturel a atteint bon an mal an 27000 habitants ce qui représente en moyenne +0,5% de croissance par an, soit un taux un peu en dessous du niveau régional (+0,6%). Ce taux a enregistré une très légère baisse depuis 1975. Malgré la baisse de la natalité, une grande majorité des communes a gardé un solde naturel positif (68 communes sur les 82 que compte l'arrondissement). Plusieurs communes (9 communes) sont passées d'un état de dépopulation à une croissance naturelle positive, alors que le cas inverse est plus rare (3 communes). Les histogrammes de la distribution des communes selon le taux de variation due au mouvement naturel (**Fig.51**) illustrent la diminution des cas de dépopulation et une concentration au niveau des deux classes modales 0-0,25% et 0,25-0,5% qui s'est renforcée au cours des deux dernières périodes intercensitaires. La contradiction entre un taux d'accroissement de l'arrondissement en léger déclin et l'amélioration de la situation naturelle des communes n'est qu'apparente car les renversements de situation, comme nous le verrons plus bas, se sont toujours effectués au niveau des communes rurales qui pèsent peu sur la tendance générale.



Il faut souligner la divergence profonde avec la situation des arrondissements belges voisins (Mons, Ath, Tournai). Les accroissements naturels négatifs affectent une grande partie du sillon industriel wallon et du Hainaut occidental belge. Une fécondité d'un niveau médiocre associée à des structures par âge laminées par plusieurs décennies de déficit migratoire constituent des facteurs peu favorables à la natalité. La dépopulation qui affecte l'ouest de la Wallonie semble cependant plus limitée dans les années 1990.

## 2.2. La fin des cas de dépopulation rurale.

La répartition des communes en situation de dépopulation, c'est-à-dire de diminution de la population par excédent des décès, révèle les recompositions territoriales en cours. Dans les années 70 (**Fig.52**), la plupart des communes appartenant à ce contexte appartenait au Hainaut rural (Quérénaing, Artres, Préseau, Rombies et Marchipont, Sebourg ) ou à l'Amandinois rural ( Flines-lès-Mortagne, Maulde, Mortagne-du-Nord). Par contre dans les années 80 (**Fig.53**), la dépopulation ne concerne plus les secteurs ruraux cités plus haut sauf à de très rares exceptions (Flines-les-Mortagne). La dépopulation affecte désormais des communes moins nombreuses mais toujours de taille modeste appartenant aux milieux géographiques miniers et sidérurgiques ou qui relèvent du type "rural-industriel" pour reprendre notre typologie du chapitre 2. Ainsi les taux sont négatifs pour Abscon, Marquette-en-Ostrevant, Hordain.

La comparaison des deux cartes montre qu'à l'échelle locale, le niveau du solde naturel peut évoluer très vite. Ainsi, les communes de la périphérie, ouest et sud de Valenciennes (Oisy, Wavrechain sous Denain et Rouvignies) dont les taux étaient négatifs en 1975-82 présentaient des taux positifs et parfois élevés pendant la période suivante. Plusieurs autres cas du même type sont identifiés à l'est de l'agglomération. La baisse de fécondité et le vieillissement de la population concourent à l'abaissement des taux dans les communes traditionnellement très industrialisées et le rajeunissement localisé des structures démographiques, suite à des arrivées de jeunes adultes et d'enfants, suffit à les relever pour les communes situées en périphérie de la

ville-centre principale. Nous évoquerons à nouveau plus loin ces facteurs qui participent à la dynamique de la population mais il fallait les mentionner pour expliquer le démantèlement progressif du dispositif démo-spatial de la vallée de l'Escaut.

Il existe donc une grande variabilité du mouvement naturel à l'échelle communale. Celui-ci peut s'expliquer par deux catégories de facteurs. La première est liée à la complexité inhérente à la dynamique démographique à l'échelle locale. Les deux composantes du mouvement naturel (natalité, mortalité) sont en partie déterminées par le jeu combiné des migrations et de l'évolution des structures par âge, le premier phénomène agissant par ailleurs sur le second. Sur le long terme les caractéristiques migratoires jouent un rôle important dans l'ensemble de la dynamique démographique: directement, par les flux d'entrées et de sorties, indirectement par l'effet de ces flux sur les structures par âge. Par ailleurs, un biais d'ordre statistique peut être introduit du fait de la faiblesse de certains effectifs communaux. On a pu constater que les plus fortes variations des taux caractérisaient souvent des petites communes.

### 3. La saignée migratoire.

#### 3.1. Le plus profond déficit migratoire du Nord-Pas-de-Calais.

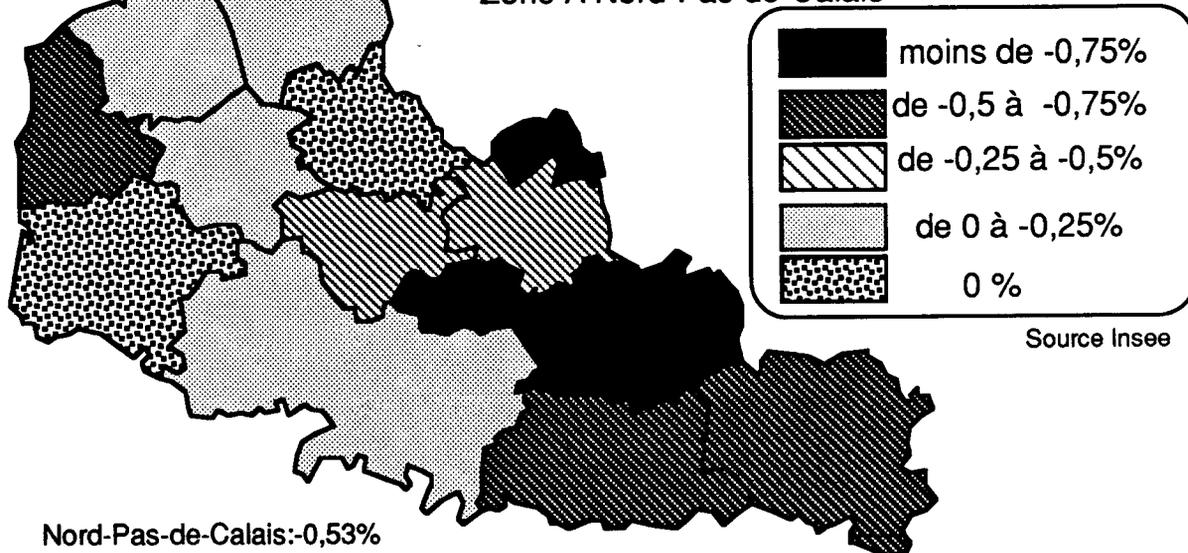
L'arrondissement de Valenciennes a perdu plus de 50000 (50377 exactement) habitants de 1975 à 1990 par simple excédent des départs sur les arrivées, c'est-à-dire davantage que la population de la ville de Valenciennes au dernier recensement, ou encore plus du 1/5ème de la population de la population de la zone A en 1975. Depuis 1975, l'excédent du solde naturel ne compense plus le déficit migratoire<sup>5</sup>. Si le déficit semble légèrement s'atténuer, c'est sur son caractère structurel et profond qu'il faut insister. En effet dès les années 60, le taux moyen annuel était fortement déficitaire. Par ailleurs, lors de ces vingt dernières années, le Valenciennois est sans conteste le secteur géographique le plus mal loti (**Fig.54, 55, 56**). Seule la zone de Dunkerque affiche un taux inférieur pendant la dernière période intercensitaire mais il y a ici l'effet très conjoncturel des difficultés des industries de la zone portuaire (sidérurgie, fermeture des chantiers navals). On peut envisager sans grand risque que la reprise de la dynamique de l'agglomération littorale aura rapidement effacé les effets de la décennie 80. Si l'on se réfère à la valeur des taux, le Valenciennois enregistre avec dix ans et vingt ans de retard la saignée migratoire respectivement de la zone de Lens-Hénin et Béthune-Bruay. La propagation de l'onde de l'émigration du Bassin Minier s'est réalisée parallèlement au déplacement du centre de gravité de la crise économique et de la mise en place des outils de la conversion. Permanence et ampleur du déficit caractérisent en fait l'ensemble de la partie est de la région Nord-Pas-de-Calais (arrondissement de Cambrai et d'Avesnes-sur-Helpe). Mais, la disparition du déficit migratoire de l'ouest du Bassin Minier préfigure probablement l'amélioration de la situation migratoire du Valenciennois. Le prochain recensement devrait vérifier cette hypothèse.

---

<sup>5</sup> La migration définitive ou le mouvement migratoire regroupe l'ensemble des déplacements qui transfère la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un autre lieu de destination ou lieu d'arrivée. Il faut lui réserver le terme migration car ce mouvement implique des ruptures dans le cadre de vie( d'après Henri L cité par Duhamel, thèse, op.cit, p20, 1994).

Fig.54-Taux annuel de variation dû au solde migratoire (%). 1975/1982.

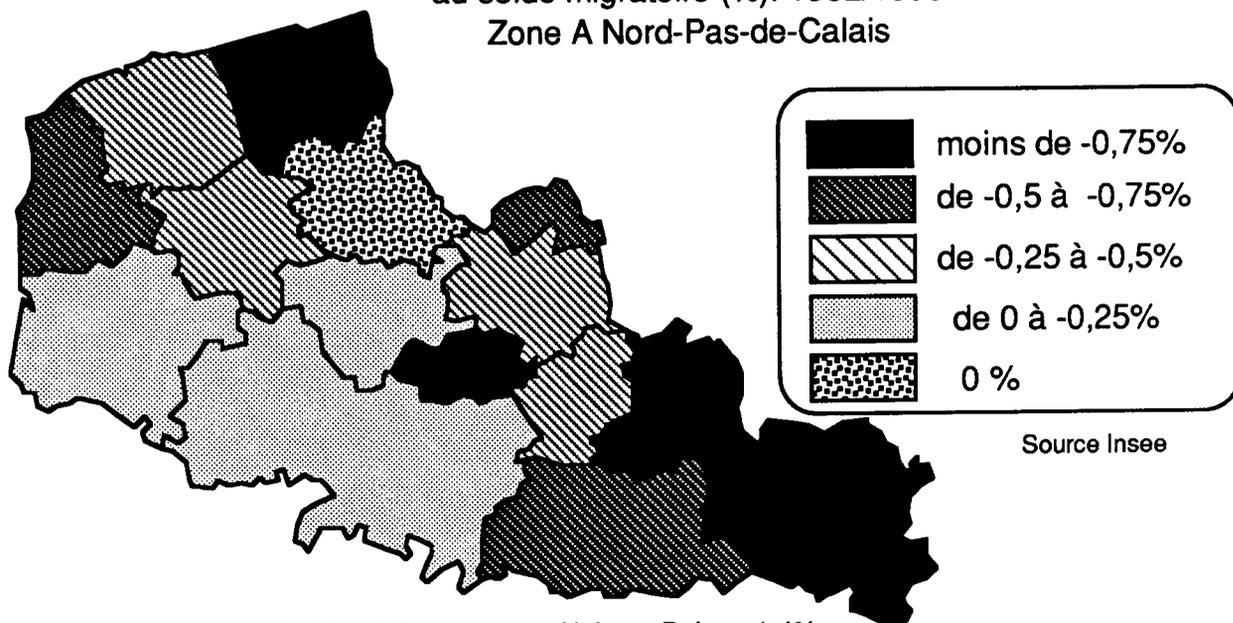
Zone A Nord-Pas-de-Calais



Nord-Pas-de-Calais:-0,53%  
Valenciennois: -1%

Fig.55-Taux annuel de variation dû au solde migratoire (%). 1982/1990

Zone A Nord-Pas-de-Calais



Nord-Pas-de-Calais:-0,54%  
Valenciennois:-0,86%

Hainaut Belge: -1,4%

Fig.52- Taux de Variation dû au solde naturel (%)  
moyenne annuelle 1975/1982.

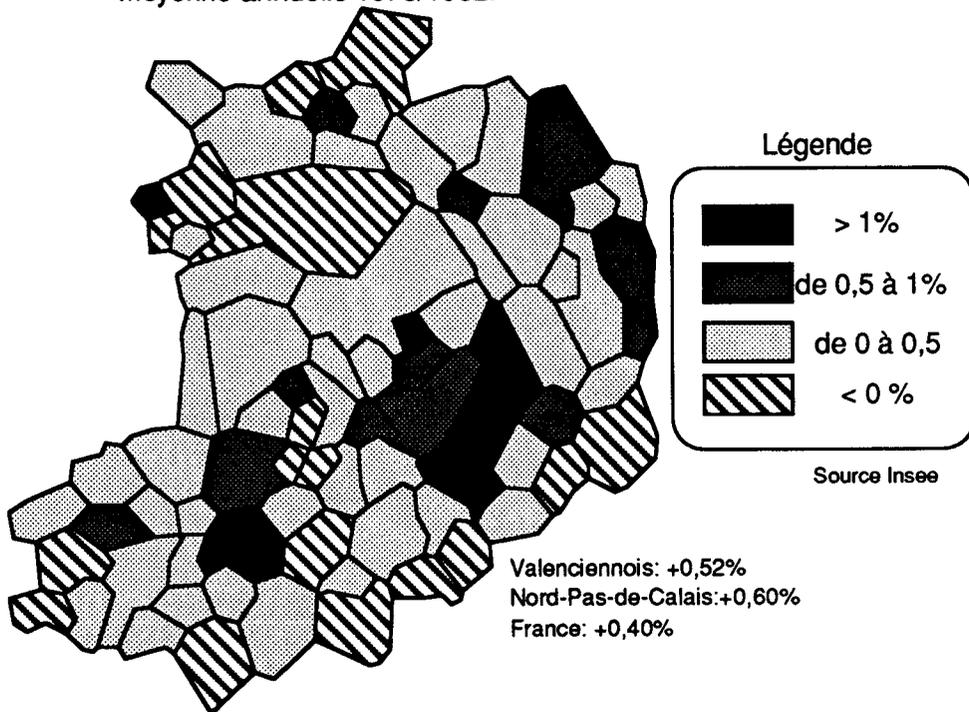
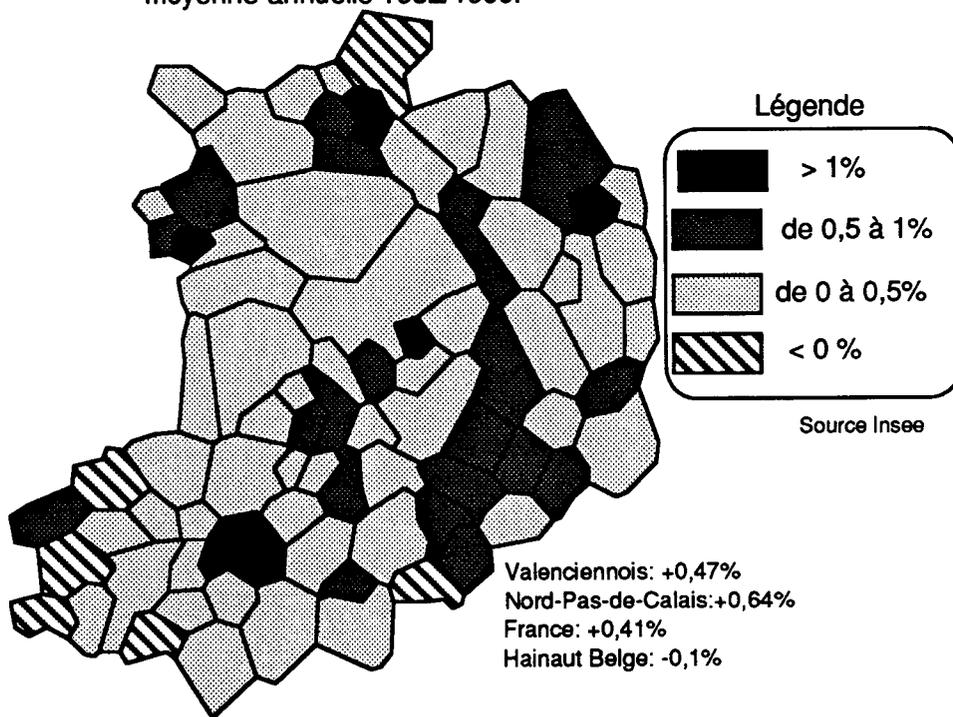
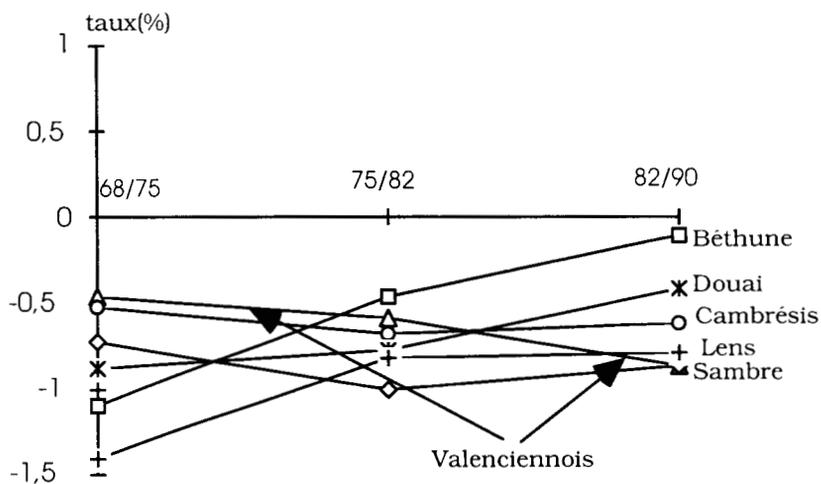


Fig.53- Taux de Variation dû au solde naturel (%)  
moyenne annuelle 1982/1990.



**Fig.56-** Solde migratoire de plusieurs zones A du Nord-Pas-de-Calais lors des trois dernières périodes intercensitaires ( Taux de variation annuel dû au solde migratoire en %).



Source Insee

Le sillon industriel wallon et la Province du Hainaut belge ne sont guère dans une situation plus favorable. Hormis l'arrondissement de Tournai porté par une situation économique un peu plus favorable, la plupart des arrondissements de cette partie de la Belgique sont affectés d'un déficit migratoire important. Mais comme dans la partie occidentale du Bassin Minier français, la période du plus intense déficit semble passée.

### 3.2. Des échanges faibles avec l'extérieur.

Le déficit migratoire entre le Valenciennois et les autres régions françaises est important. Il représente 7% de la population moyenne du Valenciennois entre 1982 et 1990. Celui-ci repose autant sur la faiblesse des entrées que sur le nombre des sorties. L'importance du déficit ne doit pas cacher que le Valenciennois n'est pas une zone de forte turbulence migratoire. La très faible attractivité du bassin d'emplois du Valenciennois joue autant que sa répulsivité. Que la mesure du comportement migratoire repose sur le taux de migration ou sur le taux de turbulence, les valeurs du Valenciennois à l'échelle des zones B se rangent parmi les plus faibles de la région<sup>6</sup>. Le Valenciennois comme le nordiste est traditionnellement peu mobile. La dégradation économique et le déficit d'emplois ont conjugué leurs effets pour atténuer cet attachement de la population à son territoire.

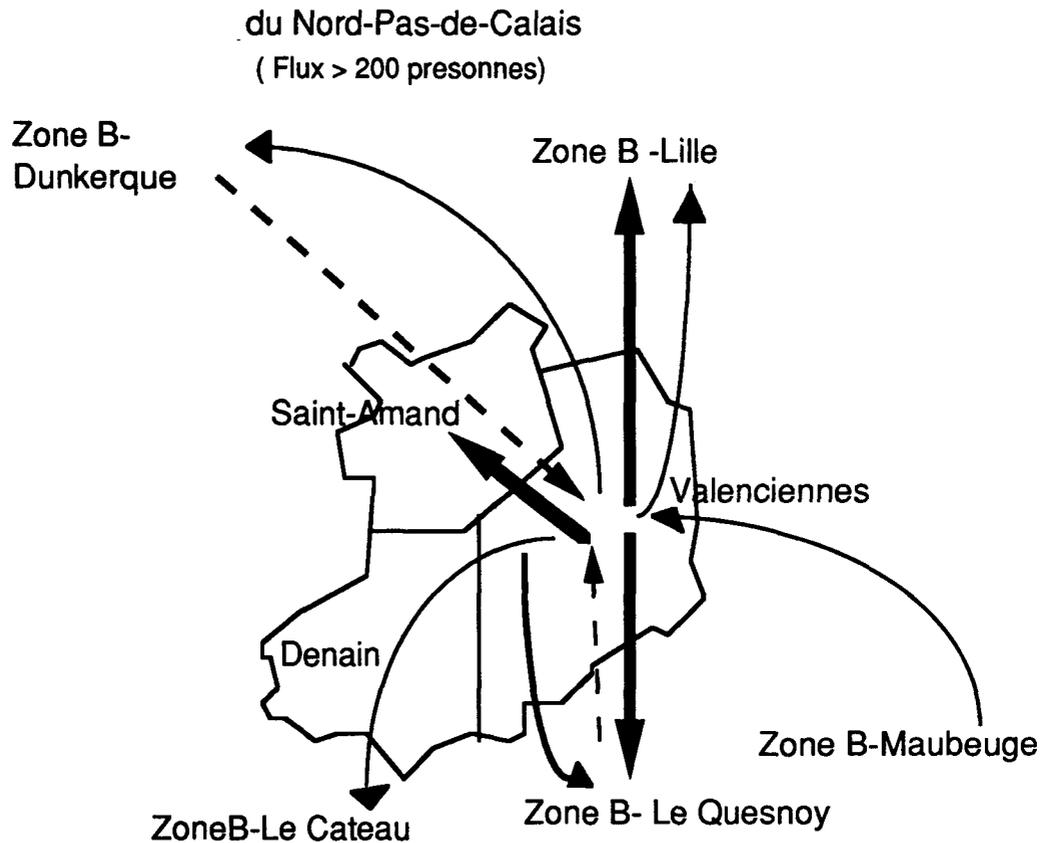
Les migratoires internes entre le Valenciennois et la région peuvent être classées en trois catégories (**Fig.57**). D'une part, des flux<sup>7</sup> de proximité témoignant d'une redistribution de la population depuis les centres urbains vers les périphéries. Ce type de mouvement bénéficie essentiellement au nord-ouest de l'arrondissement qui est le siège à la fois d'un déversement depuis Valenciennes mais aussi depuis la Métropole lilloise. L'étude des navettes (cf. chapitre 3) avait exprimé autrement cette redistribution dépendante du processus de périurbanisation. Le déversement s'opère également au bénéfice de la zone B de Le Cateau située au sud, dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. Les deux types de mouvements (migrations définitives, navettes) se cumulent également mais cette fois hors de la zone du Valenciennois. Pendant la période intercensitaire la plus récente, cette "exurbanisation" résidentielle s'est affirmée au profit des deux zones précédemment citées.

---

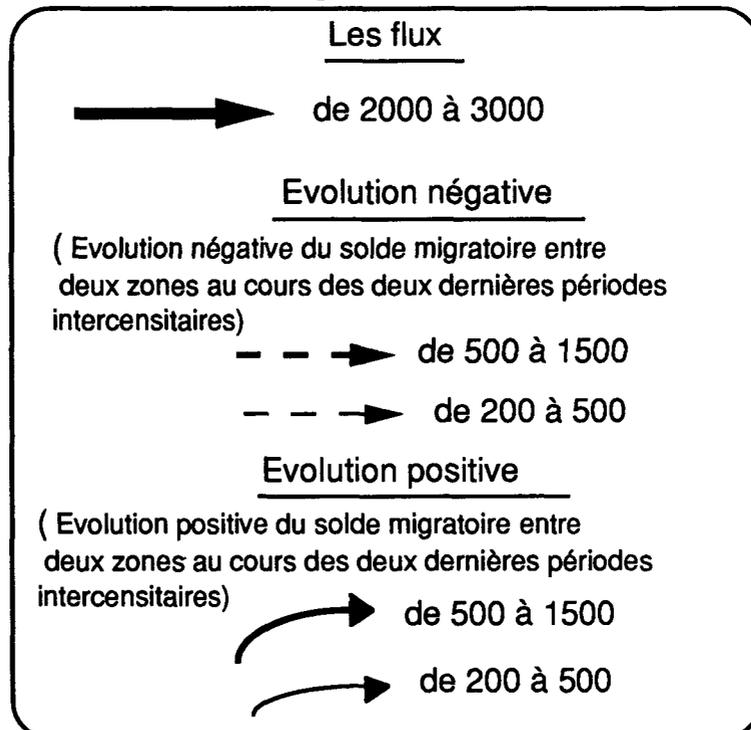
<sup>6</sup> Taux de migration=  $E+I*100$ ; taux de turbulence=  $(I+E/ \text{Non Migrants})*100$

<sup>7</sup> Par commodité d'expression nous utiliserons dans ce paragraphe, le terme de flux alors qu'il s'agit précisément des soldes migratoires entre zones B de la région Nord-Pas-de-Calais

Fig.57- Le Valenciennois dans le champ des migrations résidentielles



**Légende**



Le deuxième type de mouvement relie le Valenciennois et la Métropole lilloise. Celui-ci s'est renforcé depuis 1975. On peut constater le caractère atypique du Valenciennois dans le champ migratoire observé à l'échelle régionale. En effet, alors que trois des quatre zones du Bassin Minier (Béthune, Lens, Douai) entretiennent des relations intenses, le Valenciennois semble plus isolé. Les mouvements entretenus avec la Métropole lilloise sont prédominants. Celle-ci joue un rôle ambivalent. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la Métropole est à l'origine d'un déversement démographique sur les espaces périphériques et dans une aire métropolisée qui s'étend jusqu'aux marges nord-ouest de l'arrondissement. Mais pour le Valenciennois, la Métropole semble jouer aussi le rôle d'un pôle d'attraction. Les échanges migratoires apparaissent dans le cas présent plus intenses et plus défavorables qu'entre le Valenciennois et les autres zones du Bassin Minier. Il y a là une relative originalité du Valenciennois dans le Bassin Minier, phénomène constaté aussi au niveau des migrations alternantes. A l'échelle de zones B, il n'est pas possible de dire si les départs bénéficient à la ville-centre elle-même ou à la banlieue proche. De même, aurait-il été intéressant de préciser les caractéristiques qualitatives de ce mouvement en précisant la composition professionnelle de ce flux migratoire vers la Métropole.

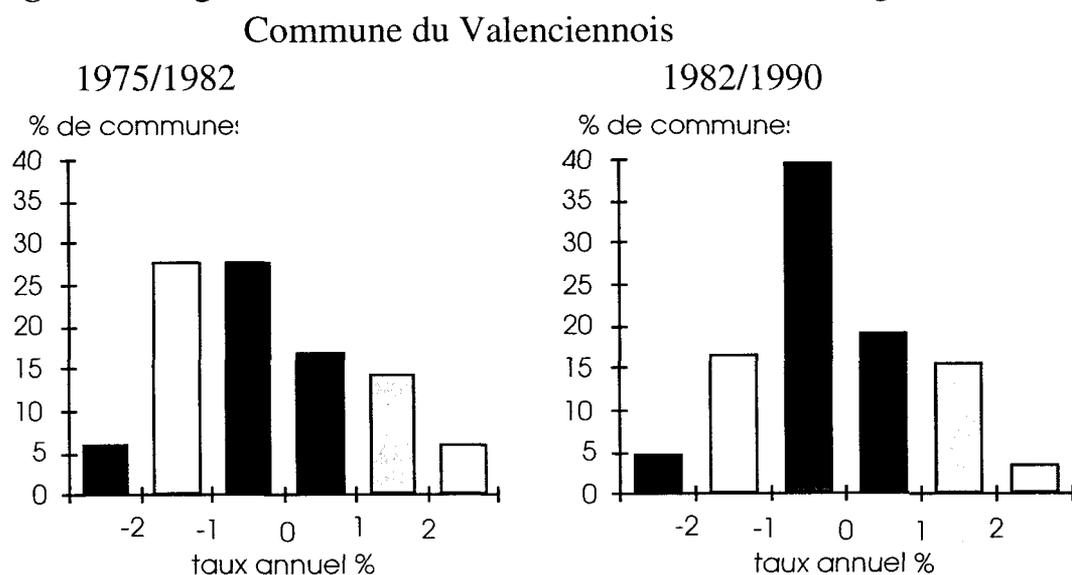
Enfin, le troisième type de mouvement relève aussi de la recomposition territoriale mais son caractère est beaucoup plus spécifique par le fait qu'il relève précisément de la restructuration des activités du Valenciennois. En effet, la grande restructuration de la sidérurgie des années 70-80 a eu des implications sur les champs migratoires régionaux. Parmi les différentes mesures, la possibilité était donnée aux sidérurgistes valenciennois d'être reclassés sur le pôle sidérurgique littoral de Dunkerque. Cette mesure a trouvé un écho immédiat par le départ de nombreuses familles vers le littoral à la fin des années 70. Mais les départs ont rapidement décliné en raison des difficultés de la sidérurgie littorale des années 80 qui ont stoppé brutalement les possibilités de reclassement. Ce système d'échanges de population n'aura donc duré que le temps d'une restructuration industrielle. Ce troisième type de mouvement liée à une délocalisation industrielle a révélé l'enracinement local de la population. De fortes réticences se sont exprimées devant la nécessité d'un déplacement à Dunkerque, non seulement de la part des ouvriers mais

aussi de la part des cadres. On a évoqué maintes fois ces ingénieurs hâtés de rentrer chez eux à Denain après avoir travaillé la semaine sur le pôle littoral.

### 3.3. Un déficit migratoire fréquent mais aux effets spatialement concentrés.

L'histogramme des taux de variation due au solde migratoire est beaucoup plus aplati que celui des taux d'accroissement naturel, ce qui signifie que la variable "solde migratoire" est plus discriminante dans l'évolution démographique que la variable "mouvement naturel" (**Fig.58**). L'éventail des valeurs s'étend en effet de moins de -3% à plus de 3% lors des deux périodes intercensitaires. La légère atténuation du déficit migratoire pendant la période 82/90 s'exprime par la concentration de la série des taux dans la classe 0 à -1% alors que la précédente période intercensitaire était marquée par deux classes modales de taux négatifs. Les communes touchées par un déficit migratoire permanent depuis 1975 sont majoritaires.

**Fig.58-** Histogramme des taux de variation dû au solde migratoire.



*Source Insee*

Sur la carte (**Fig.59, 60**), l'espace du Valenciennois présente une structuration très nette par l'existence d'un ensemble linéaire de la vallée de l'Escaut. Formé des communes en situation de déficit migratoire, il est cerné de part et d'autre par deux sous-espaces correspondant à l'auréole périurbaine discontinue autour de Valenciennes et par l'Amandinois au Nord-Ouest de l'arrondissement. Le rapprochement des cartes montre que les soldes migratoires continuent de jouer un rôle prépondérant dans la détermination de la croissance démographique.

#### La concentration géographique du déficit migratoire.

La fréquence des déficits migratoires communaux n'exclut pas le caractère géographiquement concentré du phénomène en valeur absolue. En effet, les 9/10ème du déficit se concentre sur une douzaine de communes (**Tableau.7**) qui se situent toutes sur le couloir de l'Escaut. On ne s'étonnera pas de compter dans ce groupe des communes au profil économique de type "sidérurgique" (Denain, Escaudain, Douchy-les-Mines, Condé-sur-l'Escaut) , "minier" (Wallers), ou plus généralement fortement marqué par l'industrie (Condé-sur-l'Escaut, Anzin). Les pertes migratoires de Valenciennes, ville-centre principale, ne surprennent guère tant le phénomène de desserrement urbain est fréquent en France pour les centres urbains de cette taille pendant les décennies 70 et 80. Mais elles expriment l'absence de vigueur des nouveaux comportements résidentiels du type migration de retour d'une population socialement favorisée. Il est par contre plus surprenant de compter des pertes au niveau des communes de banlieue récente comme Marly ou Aulnoy.

Les déficits migratoires peuvent atteindre des niveaux très élevés relativement à la population initiale. Pendant la seule période intercensitaire 1982/90, quinze communes sidérurgiques ou minières ont perdu plus de 10% de leur population initiale ( Wallers, Denain, Haveluy...), et certaines d'entre-elles plus de 20% (Condé sur l'Escaut 23%, Marly 21%). On imagine les problèmes considérables qu'impliquent des variations aussi brutales de population. Les services publics, notamment les équipements scolaires ainsi que les infrastructures dépendantes du secteur privé souffrent de ces départs très nombreux. La baisse de la masse salariale disponible entraîne une baisse

de l'activité des commerces, des restaurants et des services divers aux particuliers. Les rues principales des divers centres urbains se dévitalisent par la multiplication des fermetures insuffisamment compensées par des créations ou des reprises. Ce spectacle désolant d'enseignes abandonnées est très visible à Denain dans l'artère principale (**Photographie 4**). La crise industrielle en générant de nombreux départs a induit une crise tertiaire qui aurait été beaucoup plus profonde s'il n'y avait eu l'inertie démographique mentionnée plus haut. Bien qu'appauvrie, l'armature commerciale se maintient par la masse démographique globalement préservée.

**Tableau.7-**Les déficits migratoires les plus importants des communes du Valenciennois- (Période 1982/90).

CONDE-SUR-L'ESCAUT...	-3136
MARLY	-3016
DENAIN	-2969
VALENCIENNES	-2565
RAISMES	-2193
BEUVRAGES	-1398
AULNOY-LEZ-VALEN...	-1279
DOUCHY-LES-MINES	-1244
ANZIN	-1171
QUIEVRECHAIN	-965
WALLERS	-872
ESCAUDAIN	-718
total	-21526

Source Insee

Les excédents migratoires en nombre plus limités concernent un trentaine de communes lors des deux dernières périodes intercensitaires. Ils caractérisent surtout des communes suburbaines et périurbaines de Valenciennes comme Famars, Petite-Forêt, Saultain mais aussi et surtout des communes des secteurs ruraux précédemment mentionnés de l'Amandinois et du Hainaut rural. Comme les communes en situation d'excédent migratoire sont dans la plupart des cas des communes rurales, l'excédent migratoire demeure faible en valeur absolue. La croissance démographique résultant du renversement du courant migratoire des périphéries rurales existe donc bel et bien, mais son rythme pâtit du contexte très défavorable dans lequel se situent les centres urbains locaux. Pourtant proches, les communes rurales situées dans l'aire de périurbanisation directe de la Métropole lilloise bénéficient d'un contexte démographique radicalement différent.

Fig.59- Taux de variation dû au solde migratoire  
-1975/1982-

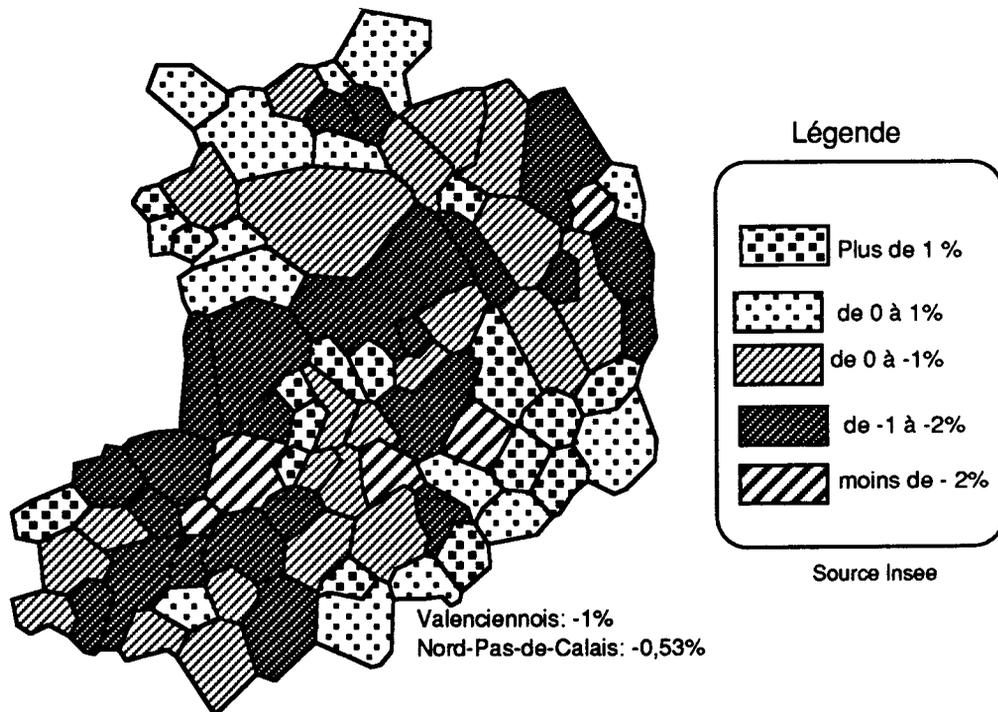
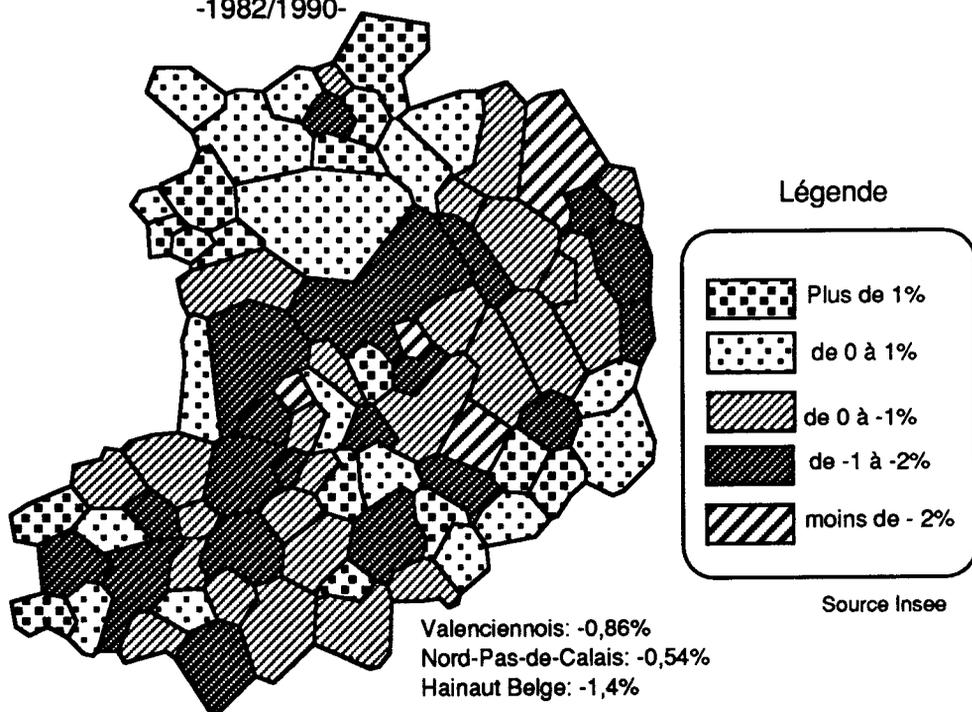


Fig.60- Taux de variation dû au solde migratoire  
-1982/1990-



## Conclusion.

Les grands traits du peuplement du Valenciennois n'ont pas été considérablement affectés par les changements récents du contexte démographique. Un dépeuplement de l'espace valenciennois est certes en oeuvre mais le couloir de l'Escaut reste le principal foyer de peuplement, ce qu'il est depuis plus d'un siècle. De même la fraction valenciennaise du Bassin Minier conserve de fortes densités de population et les marges rurales demeurent moins peuplées. Replacés dans le temps long, les vigoureux changements ayant affectés les composantes démographiques (évolution naturelle et migratoire) de ces deux dernières décennies n'apportent que des remaniements géographiques homéopathiques. Les héritages de l'industrialisation dans le domaine du peuplement ne sont pas sur le point de disparaître. Cependant, le changement d'échelle géographique apporte une nuance à cette affirmation. A l'échelle des communes ou des quartiers, les modifications peuvent être rapides. La confrontation incessante de l'échelle infra-régionale et de l'échelle locale nous a paru féconde dans ce chapitre.

Le caractère général de répulsivité du Valenciennois n'annihile pas les redistributions internes. Une ex-commune minière en situation de crise peut jouxter une commune périurbaine relativement dynamique. Mais les processus en oeuvre actuellement ayant des effets sur la répartition de la population (périurbanisation) n'ont pas la même efficacité que ceux qui en ont donné les grands traits autrefois (concentration urbaine, exode rural). L'impact spatial du premier est par définition beaucoup atténué que le second d'autant que ces processus sont animés par des contextes démographiques généraux très différents.

## Chapitre 8

### Le vieillissement de la population.

#### Introduction.

Peut-on considérer que la région la plus jeune de France soit sur la voie du vieillissement? Dès 1979, P.J. Thumerelle se posait la question dans sa thèse. Se basant sur les données du recensement de 1975, l'auteur notait que "celui-ci s'amorce dans deux types de régions: dans les zones rurales aussi bien dans les petites villes que dans les campagnes, et dans certaines zones minières"<sup>1</sup>. Si le Valenciennois comporte ces deux types de "régions", en 1975 seul l'ouest du Bassin Minier était entièrement concerné par le processus de vieillissement. Dans l'est du Bassin Minier, les situations étaient beaucoup plus contrastées. L'Est du Bassin est-il aujourd'hui plus franchement entré dans la voie du vieillissement? La crise a-t-elle accéléré le processus au point d'inverser l'état des structures?

---

<sup>1</sup> Thumerelle PJ: La population du Nord-Pas-de-Calais. Thèse de doctorat d'Etat, 1982, p1818

L'étude de la transformation des structures démographiques débutera par la description de l'évolution des structures et du vieillissement du Valenciennois considéré globalement; elle sera suivie d'une comparaison entre les structures par âge du Valenciennois et celle de la région. Cela permettra d'apprécier la situation d'un arrondissement et l'évolution des grands groupes d'âges par rapport à l'ensemble de la région. Cette analyse comparative fera place à une analyse détaillée de la diversité interne des structures et des principales évolutions constatées entre 1975 et 1990. Une typologie des structures s'appuyant sur les pyramides des âges des communes sera enfin réalisée. On a eu l'occasion de le mentionner, l'arrondissement de Valenciennes est caractérisé par une diversité des milieux géographiques et par différents types de communes au point de vue socio-économique (chap2). L'objectif de ce dernier point est d'observer si la diversité des types de communes s'accompagne d'une spécificité des structures par âge.

## 1. Définition et méthodologie.

### 1.1. Qu'est-ce que le vieillissement?

Selon la définition la plus simple, le vieillissement de la population est " la modification de la structure par âge qui se traduit par une augmentation de la proportion des personnes âgées"<sup>2</sup>. Comme le précise P.J. Thumerelle, le vieillissement est un "terme ambigu puisqu'il désigne à la fois un processus: celui de l'augmentation du nombre des personnes âgées dans une population donnée, et un état: celui de l'abondance des personnes âgées dans une population"<sup>3</sup>. Nous plaçant dans une perspective dynamique, nous accorderons une place plus grande au premier sens proposé. Mais nous ne nous limiterons pas aux personnes âgées car selon la définition de R.Pressat, le vieillissement est le résultat d'une transformation des structures qu'il est indispensable d'étudier. D'une manière générale, la cause essentielle du vieillissement réside dans la baisse de la natalité qui entraîne une baisse relative des classes d'âges jeunes et une augmentation relative de l'importance des classes d'âges

---

<sup>2</sup> Pressat R. Dictionnaire de démographie, P.U.F, 1979, p282.

<sup>3</sup> Thumerelle PJ: Thèse d'Etat, op.cité, 1982, p1880.

élevés. Nous avons vu dans un chapitre précédent que le croît naturel et la natalité avaient certes baissé mais dans des proportions limitées. Depuis quelques années le recul de la mortalité s'affirme comme facteur du vieillissement même si des retards semblent ralentir les évolutions dans le Valenciennois. L'émigration particulièrement puissante dans l'arrondissement et surtout l'absence d'une réelle immigration jouent les premiers rôles. Cause directe du vieillissement puisque les départs sont le fait principalement des jeunes, mais cause indirecte aussi car le départ des jeunes adultes en âge de procréer entraîne automatiquement la baisse du nombre des naissances. Le Valenciennois répond ainsi aux trois conditions qui entraînent le processus du vieillissement. Si deux d'entre-elles sont très largement diffusées en France, la baisse de la natalité et l'allongement de la durée de vie, la troisième, l'émigration est plus spécifique par l'impact qu'elle peut imprimer sur les structures démographiques du Valenciennois.

Nous analyserons le vieillissement relatif et le vieillissement absolu de la population du Valenciennois. Par vieillissement relatif, nous entendons le vieillissement d'un espace par rapport à un espace autre, qu'il constitue un espace de taille et de dimension comparable ou qu'il constitue un espace référentiel englobant. Par vieillissement absolu, nous entendons analyser la diminution des effectifs ou de la part de jeunes et/ou parallèlement l'augmentation des effectifs ou de la part des personnes âgées, en somme la transformation des structures qui s'exprime synthétiquement par l'évolution de l'âge médian ou de l'âge moyen de la population. Concrètement, on ne peut analyser les deux types de vieillissement séparément. Nous verrons donc dans un premier temps le vieillissement et la transformation des structures à l'échelle de l'ensemble de l'arrondissement en comparaison de la situation régionale. Puis, les inégalités internes du vieillissement seront abordées par l'étude des transformations des structures par âge de l'ensemble des communes du Valenciennois, passée au crible de l'analyse multivariée.

## 1.2. Indices et techniques utilisés.

### Les indices synthétiques du vieillissement.

L'âge médian et l'âge moyen sont deux indicateurs synthétiques qui ont l'avantage d'être très expressifs puisqu'ils s'expriment en années. L'âge médian a été privilégié car il est nettement "plus satisfaisant pour traduire les variations dans l'espace et dans le temps"<sup>4</sup>. De plus, en le calculant pour les trois derniers recensements, l'évolution de l'âge médian permet d'obtenir un bon indice de vieillissement. D'autre part, l'indice de jeunesse qui rapporte les jeunes aux personnes âgées, bien que moins expressif quant au résultat, est un indicateur qui permet d'apprécier plus finement les changements qui affectent les rapports entre groupes d'âges. L'indice de vieillesse en rapportant les mêmes groupes d'âges mais inversés aurait apporté une information redondante.

-Age Médian

$$Ag = Lm + i \cdot \frac{(Pt/2) - Pa}{Pm}$$

Lm: limite inférieure de la classe contenant la médiane

Pa: effectif cumulé jusqu'à la classe contenant la médiane

Pm: effectif de la classe contenant la médiane

Pt: population totale

i: intervalle de chaque classe d'âges

- Indice de jeunesse Ij

$$Ij = \frac{P_{0-19}}{P_{65+}} \cdot 100$$

---

<sup>4</sup> Noin D, Thumerelle PJ: L'étude géographique des populations, Masson, 1993, p59.

Enfin pour tenter d'apprécier la diversité des structures démographiques, nous avons aussi employé l'analyse statistique multivariée de type ACP (Analyse en Composantes Principales).

### L'analyse multivariée (ACP) dans l'étude des disparités internes des structures.

Pour percevoir plus précisément la configuration spatiale des structures par âge de la population de l'arrondissement, deux ACP ont été réalisées avec le logiciel STATlab très couramment employé en géographie. Les ACP ont reposé sur les données des recensements de la population de 1975 et de 1990. La matrice de base est élaborée à partir des valeurs relatives de chacun des groupes d'âges quinquennaux du sexe masculin et du sexe féminin par rapport à la population totale des 82 communes de l'arrondissement. Ces valeurs relatives représentent les variables et les communes, les individus. La technique de l'ACP a été choisie ici car notre objectif est avant tout de savoir s'il existe une structuration particulière de l'espace indépendamment de la population des différentes communes. Chaque individu-commune contribue donc pour un poids exactement identique dans l'analyse quelque soit son nombre d'habitants (le poids de chaque individu égale 1). Rappelons très brièvement quelques uns des termes utilisés. Les facteurs, que l'on peut matérialiser sous forme d'axes, concentrent l'information ou la variance du nuage de points des  $k$  variables et des  $n$  individus. Les recensements de 1990 et de 1982 détaillent les groupes d'âges jusqu'à 85 ans ce qui constitue 38 classes d'âges, alors qu'en 1975 les groupes d'âges ne sont précisés que jusqu'à 75 ans, ce qui constitue 32 variables. De ce fait, l'analyse comparée des structures démographiques et des pyramides appelait une harmonisation du nombre des classes d'âges. Pour les données du recensement de 1990, nous avons donc ramené le nombre des classes d'âges à 32. Ils constituent des nouvelles variables indépendantes statistiquement entre-elles.

Seuls les premiers facteurs définis par l'ACP concentrant la plus grande partie de l'information ou exprimant la plus grande partie de la variance seront utilisés. Les coordonnées (coor des tableaux de sortie) des variables d'origine sur ces différents axes correspondent aux coefficients

de corrélation entre ceux-ci et celles-là. Elles permettent d'interpréter la signification de ces axes en mettant en évidence les variables les plus porteuses d'informations dans la mesure où elles sont plus ou moins "proches" statistiquement des facteurs de l'ACP. Les coordonnées des individus sur les axes sont également utiles pour situer chacun d'entre-eux par rapport aux informations données par les facteurs. Cependant, l'analyse de ces coordonnées n'est fiable que si la qualité de représentation des variables et des individus sur les axes (cor) est satisfaisante. De même, l'observation des contributions (ctr) des individus à la formation des axes doit également être un élément à intégrer à l'analyse.

## 2. La jeunesse perdue de la population Valenciennoise.

### 2.1. Le vieillissement généralisé: l'augmentation de l'âge médian, premier indicateur du vieillissement.

Alors que la population Valenciennoise était plus jeune que celle du Nord-Pas-de-Calais en 1975 (l'âge médian était de 27,43 ans et de 28,53 ans respectivement pour le Valenciennois et la région Nord-Pas-de-Calais), ce n'est plus le cas en 1990. Entre 1975 et 1990, cet indice a progressé de près de 6 ans dans le Valenciennois pour atteindre plus de 33 ans, alors que pour l'ensemble de la région l'augmentation est "limitée" à 4 ans. Dans ce domaine comme dans d'autres, il existe une réelle différence entre les situations observées de part et d'autre de la frontière. Le Hainaut belge est beaucoup plus vieilli. En 1990, l'âge médian était de 35 ans. Pour J.M Decroly<sup>5</sup> l'explication de cet inégal degré de vieillissement réside non dans les comportements migratoires de la population mais surtout dans les différences de niveaux de fécondité. Encore l'auteur note-t-il que les "migrations d'émancipation" c'est-à-dire des jeunes adultes de 20 à 29 ans sont beaucoup plus ~~ms~~ importantes dans la partie française de l'espace transfrontalier. Or celles-ci constituent un facteur direct et indirect de la transformation des structures par âge.

---

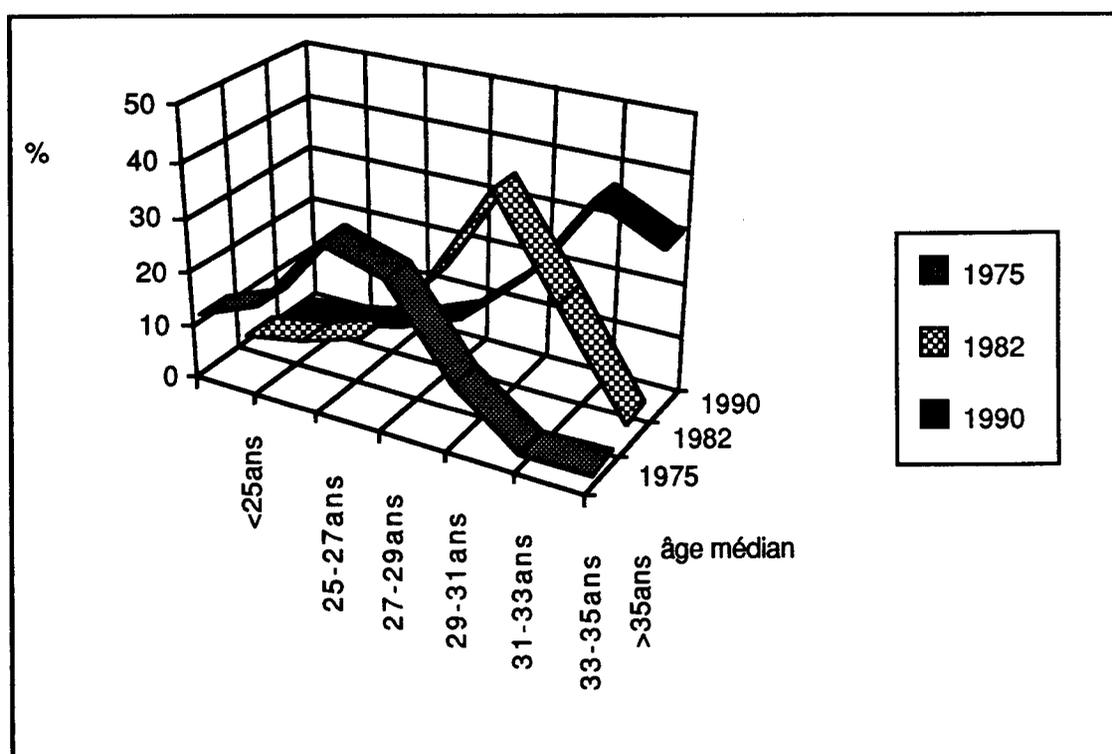
<sup>5</sup> Decroly J.M: L'impact de la frontière politique sur les comportements et les structures démographiques régionaux: le cas du Hainaut, du sud de la Flandre Occidentale et du département du Nord, Revue Belge de Géographie, 2/1982, p110.

L'évolution du vieillissement des communes du Valenciennois peut être concrètement illustrée par l'onde exprimée par les trois histogrammes des âges médians (**Fig.61**) des communes aux dates des derniers recensements. En 1975, la courbe est dissymétrique à gauche, la classe modale étant celle des 27-29 ans. Le vieillissement s'est rapidement diffusé de 1975 à 1982 puisque la classe 31 à 33 ans contient plus du tiers des communes. Puis il a continué à se diffuser pendant la période 1982-1990 puisqu'en 1990, la dissymétrie s'est déplacée à droite dans la classe 33-35 ans.

## 2.2. Un vieillissement plus rapide des structures démographiques: l'utilisation des écarts à la pyramide régionale.

Les structures par âge du Valenciennois sont-elles significativement différentes de celles de la région Nord-Pas-de-Calais? La question n'est pas saugrenue puisqu'on peut imaginer qu'un sous-espace régional représentant un peu moins de 9% de la population régionale peut se différencier comme se différencie une région Nord-Pas-de-Calais toute entière dont le poids démographique dans l'ensemble national est à peu près le même. Le meilleur moyen d'observer les différences est de superposer les pyramides des âges, ou, pour être plus précis de calculer les écarts entre les différents groupes d'âges ou classes d'âges exprimés en valeur relative. C'est ce que nous avons fait pour les données des trois recensements 1975-1982-1990. Cependant ce procédé peut facilement induire en erreur car la somme des classes exprimée en pourcentage est égale à 100%. Les écarts négatifs observés sont obligatoirement compensés par des écarts positifs à d'autres âges. Les écarts les plus modestes résultant souvent d'une simple compensation arithmétique, vouloir les analyser systématiquement peut conduire à des conclusions erronées. Seuls les écarts les plus élevés sont significatifs et méritent qu'on s'y attarde.

**Fig.61- Distribution des âges médians des communes du Valenciennois.**



En 1975 (**Fig.62**), les écarts négatifs des 0-10 ans sont en relation avec la sous-représentation des 25-40 ans. Les horizons limités du marché du travail qui rendent difficile une insertion des jeunes sur le marché du travail ont entraîné une émigration de jeunes actifs accompagnés de leurs jeunes enfants. Quant aux écarts négatifs, certes faibles au delà de 50 ans, ils résultent de la surmortalité adulte qui fera l'objet de développements ultérieurs. (cf.chap9). En ce qui concerne les écarts positifs, la surreprésentation des 10-20 ans repose sans doute aussi sur l'effet de compensation évoqué plus haut. Quant au groupe des 40-45 ans, sa forte présence dans le Valenciennois doit beaucoup à une plus grande stabilité professionnelle et une plus faible mobilité de la population à ces âges. Ces quelques éléments viennent nuancer ce qu'exprimait P.J. Thumerelle dans sa thèse en 1975, "les classes de jeunes de 10 à 24 ans sont surreprésentées. Toutes les autres classes sont sous-représentées".

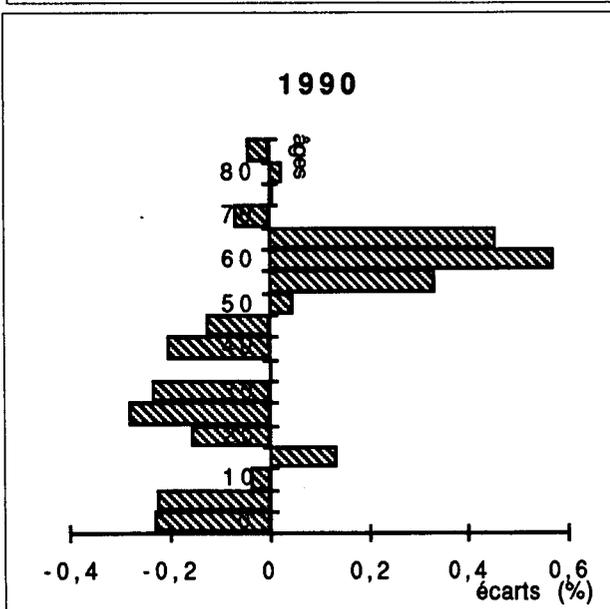
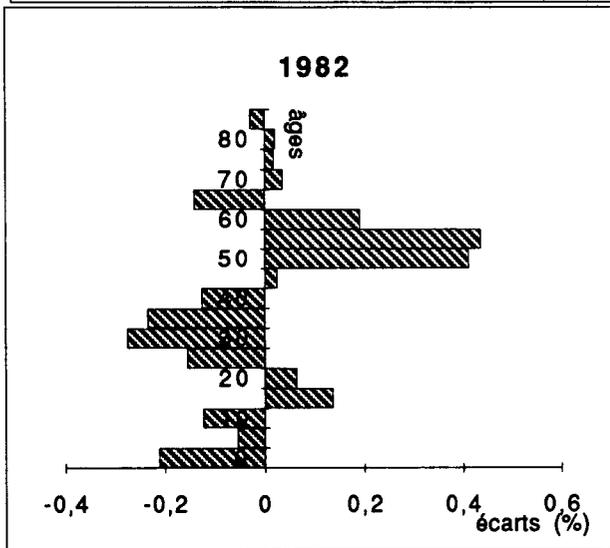
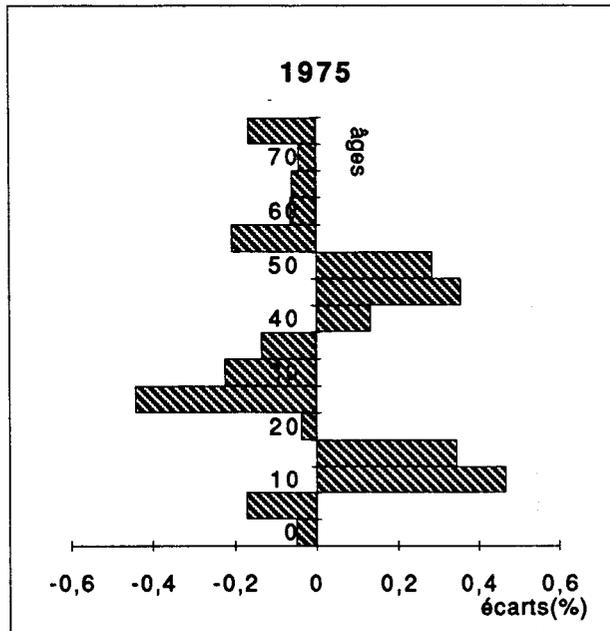
Les structures par âge de 1982 sont plus proches de la moyenne régionale. En effet on retrouve des écarts (**Fig.63**) aux mêmes groupes d'âges mais beaucoup plus atténués. Une homogénéisation par rapprochement des structures s'est réalisée pendant l'intervalle intercensitaire 1975-1982. Le grand changement apporté par le recensement de 1990 intervient au niveau des âges supérieurs à 55 ans désormais surreprésentés dans le Valenciennois. Ceci semble paradoxal car, on le verra plus loin, la surmortalité valenciennaise est bien réelle à ces âges. Mais peut-être faut-il d'abord expliquer cette surreprésentation des classes d'âges élevées par la sous-représentation des effectifs à l'âge actif. Ainsi, les conditions démographiques sont désormais réunies pour faire du Valenciennois un espace plus vieilli que la région. L'observation de l'évolution de l'âge médian l'atteste.

En 1979, P.J. Thumerelle avait prédit avec justesse l'évolution qui s'est déroulée entre 1975 et 1990 quand il écrivait que "le vieillissement ne deviendra vraiment sensible que lorsque les classes aujourd'hui âgées de 40 à 54 ans auront atteint un âge plus avancé"<sup>6</sup>. A ceci près que le processus de vieillissement a été un peu plus rapide que ce qui avait été prévu en particulier pendant la période 1975-1982 au moment

---

<sup>6</sup> Thumerelle P.J. Op.cité, 1982, p1831.

**Fig.62- Ecarts à la pyramide des âges régionale**



le plus critique de la désindustrialisation; par contre, si le processus de vieillissement se poursuit pendant la période 1982-1990, il n'est guère plus rapide dans le Valenciennois.

### 2.3. La transformation de la pyramide des âges du Valenciennois.

En 1975, les générations ayant moins de 25 ans (24 ans révolus) issues du Baby-boom, largement les plus nombreuses, confèrent un aspect encore jeune à la pyramide: aucune classe quinquennale d'âges masculine et féminine représente moins de 4% du total des effectifs (**Fig.63**). Au total, les jeunes (0-19 ans comptent pour plus de 35% des effectifs. Cependant un petit rétrécissement basal, résultant de la baisse de la natalité des années 70<sup>7</sup> et des pertes par migrations annoncent un début de vieillissement. Les effectifs des classes d'âges décroissent ensuite assez régulièrement hormis celles qui correspondent aux générations nées pendant les deux guerres mondiales dont les faibles effectifs provoquent les deux creux classiques dans le profil. La pyramide des âges de 1990 (**Fig.63**) montre un changement très marqué. La base de la pyramide s'est considérablement rétrécie et les rapports entre groupes d'âges ont changé. Seule la classe d'âges 15-20 dépasse le seuil des 4% des effectifs. Le profil général de la pyramide se rapproche peu à peu d'une forme cylindrique bien qu'un renflement dans sa partie inférieure soit encore bien visible. Les jeunes ne comptent désormais plus que pour 30% des effectifs.

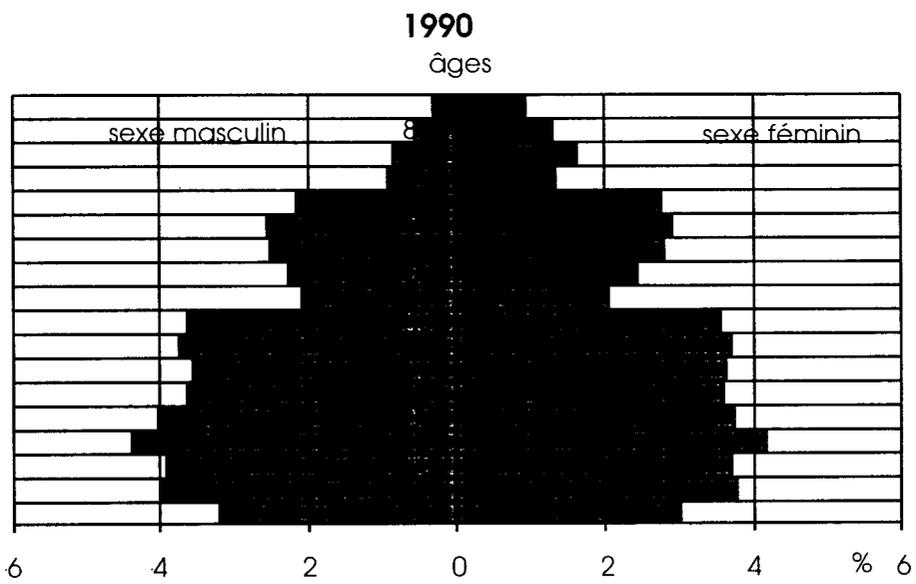
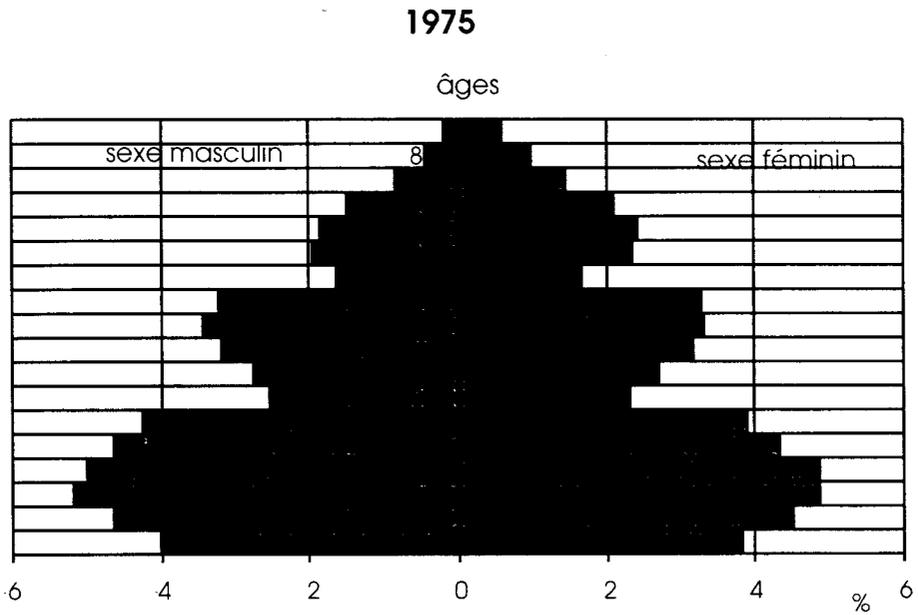
Décroissance des effectifs à la base et gonflement des effectifs aux âges avancés sont les faits les plus révélateurs des changements en cours. La perte des effectifs de jeunes est certainement le fait le plus marquant. Dans un contexte de décroissance démographique, l'arrondissement a perdu plus de 2500 jeunes c'est-à-dire le quart de l'effectif jeune initial. Alors que le groupe des adultes a été beaucoup plus stable, les plus de 65 ans ont considérablement augmenté leur effectifs: + 3500. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les rapports entre groupes d'âges aient été bouleversés.

---

<sup>7</sup> Il faut tenir compte également de l'âge zéro incomplet.

L'indice de jeunesse, moins expressif que l'âge médian pour illustrer le vieillissement, donne par contre une idée précise du changement qui a affecté les rapports entre groupes d'âges. En 1975, les jeunes (0-20 ans) représentaient un effectif d'individus près de 5 fois supérieur à celui du groupe des personnes âgées (  $i_j$  valait 4,66 dans le Valenciennois), quinze années plus tard ils ne sont plus qu'à peine deux fois plus nombreux ( $i=2,33$ ).

Fig.63-Pyramides des âges de l'arrondissement de Valenciennes



Source Insee

### 3. Les transformations des structures démographiques des communes du Valenciennois pendant la période 1975 à 1990 - L'apport de l'analyse multivariée.

#### 3.1. Des structures démographiques contrastées en 1975.

##### Les données de l'axe factoriel 1<sup>8</sup>.

Le premier axe, celui dont la variance est maximale, met en évidence la structure qui différencie le plus les communes de l'arrondissement. Cette composante résume 26% de la dispersion totale du nuage de points. Elle traduit une opposition franche entre, d'une part les communes où les groupes d'âges inférieurs à 45 ans sont bien représentés et les groupes d'âges supérieurs à 45 ans sous-représentés, et d'autre part les communes qui sont dans une situation inverse. Les coordonnées négatives les plus élevées sont attribuées aux groupes d'âges 60-65 ans et 70-75 ans, et les corrélations les plus positives aux jeunes enfants de 0 à 10 ans, ce qui correspond aux dernières générations du baby-boom. Sans que cela soit une véritable surprise, le premier axe oppose donc les communes aux structures jeunes et les communes aux structures plus vieilles mais en mettant en relief le rôle particulier de certaines classes d'âges.

Sur ce premier axe, la totalité des individus (**Fig.64**) ayant des coordonnées négatives sont des communes rurales faiblement peuplées de l'Amandinois ou du Hainaut rural: Flines-les-Mortagne, Sars et Rosières (**Fig.65**), Rumegies, Marquette en Ostrevant, Monchaux-sur-Ecaillon, Avesnes-le-Sec. Dans ces communes, le vieillissement correspond à une situation classique telle qu'elle peut apparaître en maintes régions rurales françaises, à ceci près qu'en 1975, le vieillissement n'est encore que relatif puisque les effets de la baisse de natalité n'ont pas encore eu de répercussions très marquées sur le mouvement naturel. D'autre part, certaines de ces communes rurales jouaient le rôle de communes résidentielles (Avesnes-le-Sec) d'une main d'oeuvre ouvrière travaillant

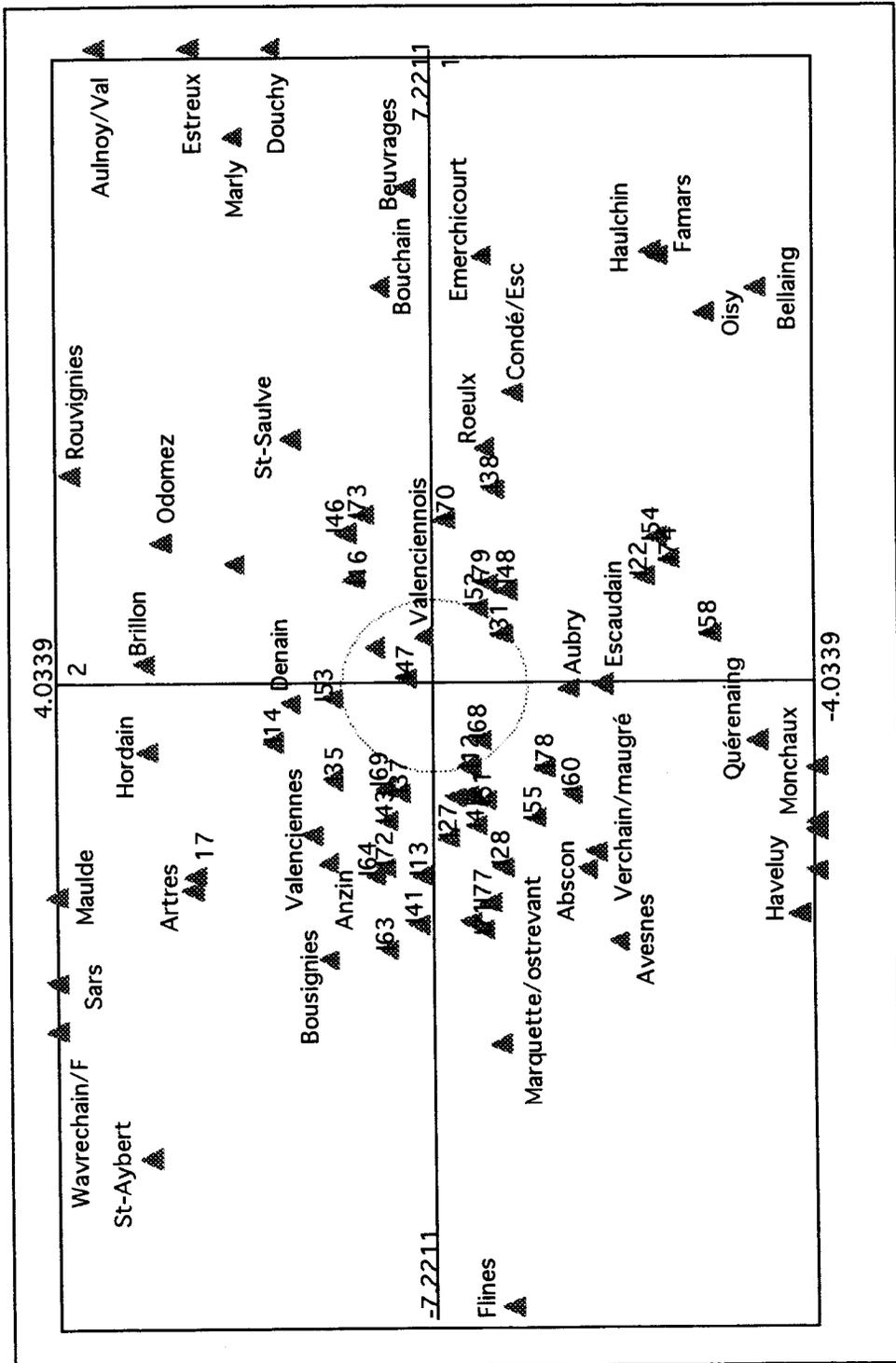
---

<sup>8</sup> cf Annexe II-3: Coordonnées, qualités de représentation et contributions des variables aux axes factoriels 1,2,3 de l'ACP "structure par âge" 1975.

Fig.64

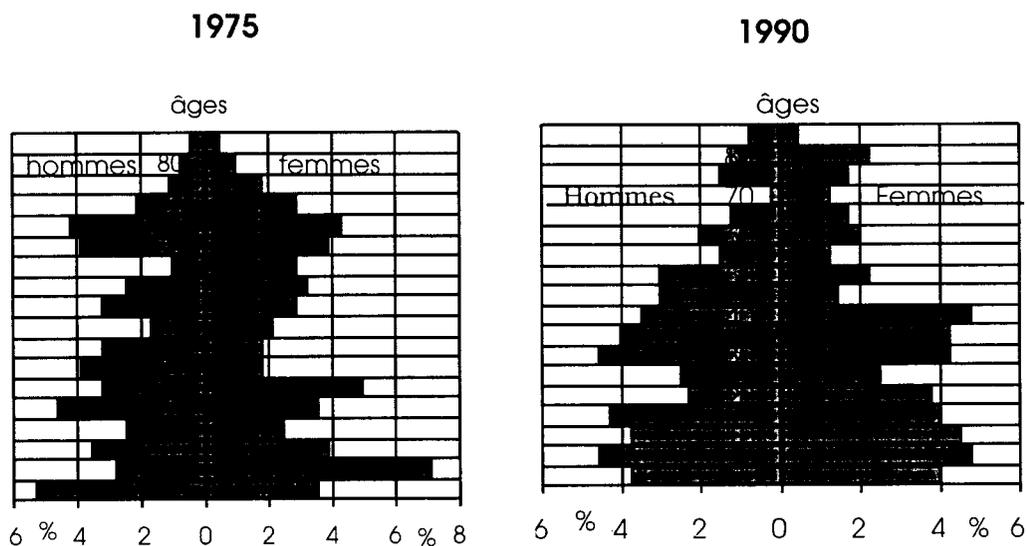
Plan factoriel des axes 1 et 2- ACP structures par âge 1975

(code des communes: annexe n°II-5)



dans les usines sidérurgiques de la vallée de l'Escaut très actives encore à cette date. A l'autre extrémité de l'axe, des coordonnées positives expriment une plus grande jeunesse de la population des communes. En 1975, elles entrent dans des catégories assez diverses puisqu'on y trouve à la fois des communes industrielles traditionnelles fortement marquées par la présence encore récente de la mine et de la sidérurgie: Douchy-les Mines, Beuvrages, Emerchicourt, Bouchain...; et d'autre part, en nombre assez élevé des communes suburbaines de l'agglomération proche de Valenciennes: Aulnoy-les-Valenciennes (**Fig.69**), Famars au sud de l'agglomération, Marly, Saint-Saulve respectivement au nord et à l'est. Le desserrement des activités industrielles et tertiaires sur plusieurs zones d'activités périphériques et le développement d'un embryon universitaire à Aulnoy au sud ont provoqué un début de redistribution démographique. La ville de Valenciennes se situe d'ailleurs plutôt du côté des communes ayant déjà relativement vieilles.

**Fig.65-** Pyramides de Sars-et-Rosières.



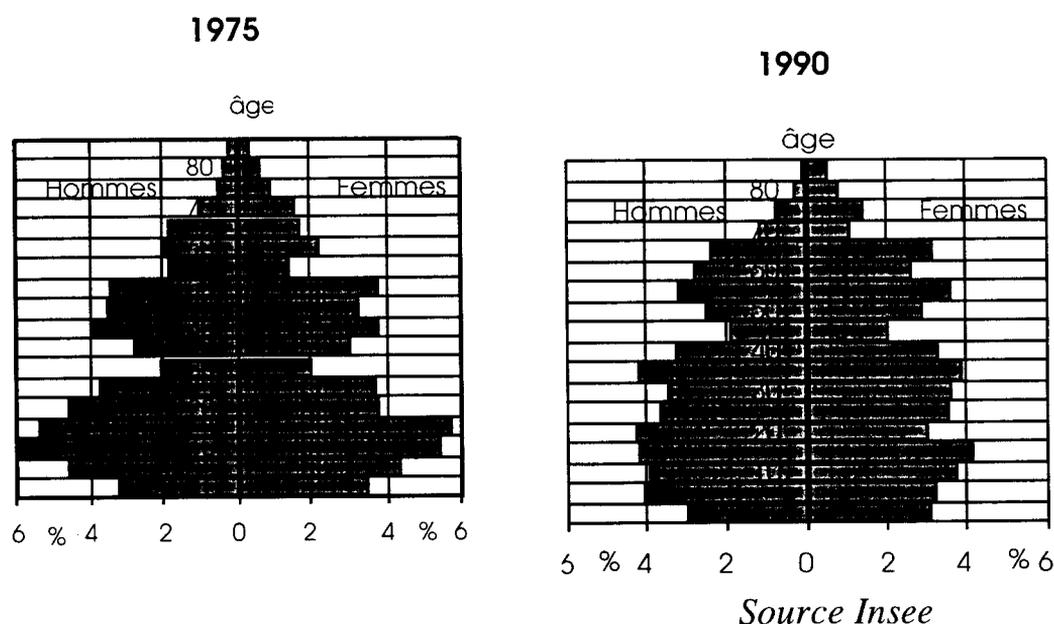
*Source Insee*

Les oppositions entre groupes d'âges. Les données des axes factoriels 2 et 3.

Cette composante résume 16% de la variance totale du nuage de points. Les données concernant les variables opposent plusieurs grands groupes d'âges entre eux. Ainsi, les groupes d'âges de 0 à 10 ans, de 25 à 40 ans et de 60 ans et plus sont corrélés négativement avec l'axe 2, alors que les grands groupes d'âges s'étendant de 10 à 25 ans et de 40 à 60 ans présentent des coordonnées positives. En gros, la présence des jeunes enfants est associée avec celle de jeunes adultes et la présence d'enfants et de jeunes est associée avec celle d'adultes d'âge mûr.

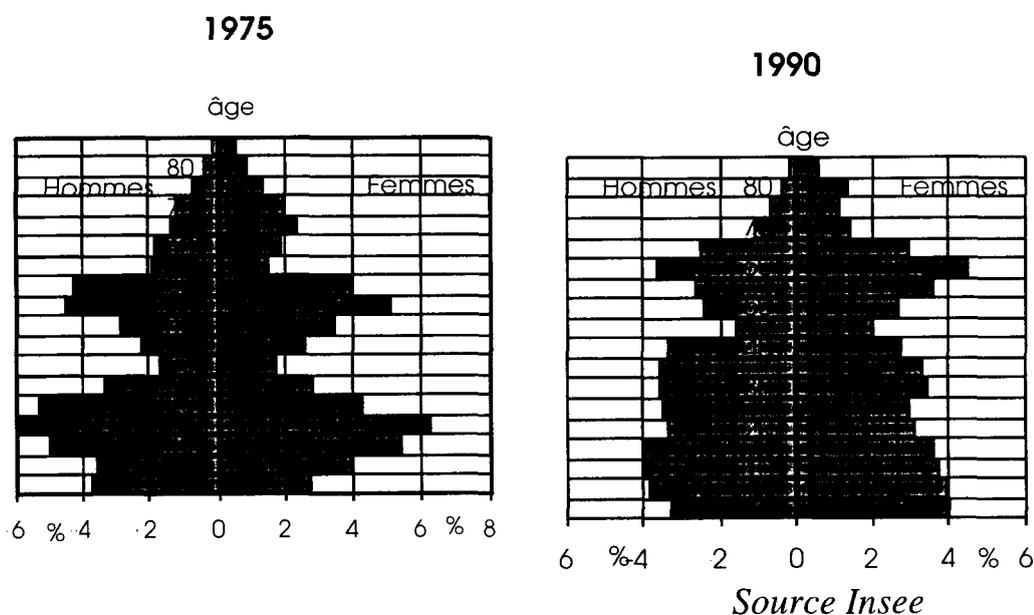
L'information apportée par l'axe 2 ne permet pas de mettre en évidence une opposition entre communes identifiées selon leur appartenance à un milieu géographique ou selon leurs caractéristiques socio-économiques. Par contre, il informe sur les structures démographiques spécifiques par le biais d'une répartition particulière de la population entre grands groupes d'âges. Si cet axe ne suit pas une logique géographique apparente, sa signification démographique offre une possibilité de classement des pyramides des âges des communes du Valenciennois.

**Fig.66-Pyramides des âges de Trith-Saint-Léger.**



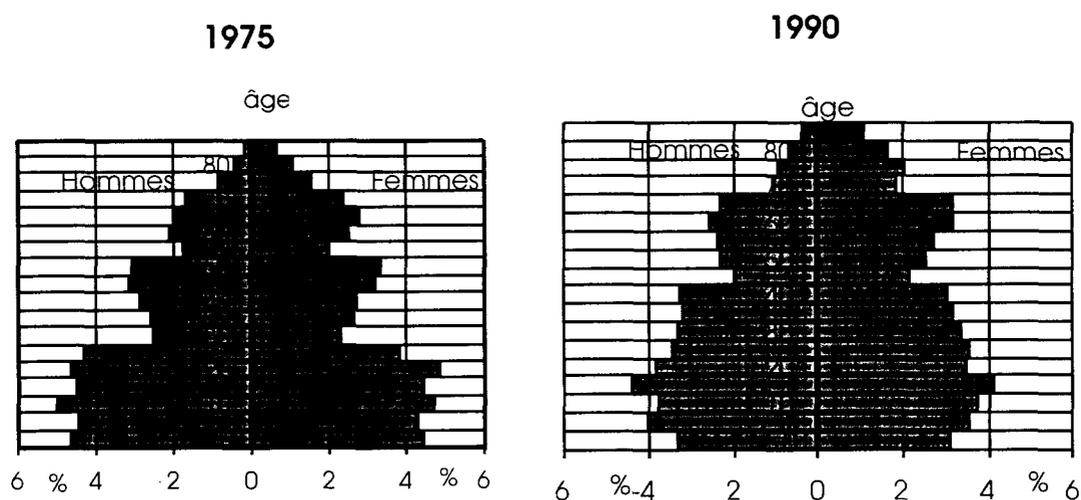
Ainsi, les communes qui présentent des forts contrastes de répartition entre les différents grands groupes d'âges précédemment cités ont des coordonnées positives sur cet axe. Pour prendre les exemples les plus typés, dont par ailleurs la qualité de représentation est très bonne, c'est la cas de Wavrechain-sous-Denain , Lieu Saint-Amand, Trith-Saint-Léger (**Fig.66**), Wasnes au Bac, Raismes)... Toutes les pyramides correspondantes à ces communes ont un profil général très haché au niveau des ruptures signalées plus haut. La base de la pyramide est rétrécie en raison de la sous-représentation des 0-10 ans et la forte présence des 10-25 ans provoque un renflement au dessus de la base de la pyramide. Les adultes jeunes relativement peu nombreux sont responsables d'une deuxième resserrement précédant le second renflement correspondant aux adultes d'âges mûrs.

**Fig.67-** Pyramides des âges d'Haveluy.



Au contraire, les coordonnées positives sont attachées à des individus correspondant à des communes pour lesquelles la répartition des habitants dans les différents groupes d'âges ne présente pas de contrastes aussi tranchés. Certes il peut y avoir une classe quinquennale d'âges très représentée qui précède ou succède une classe qui l'est beaucoup moins, mais cela ne remet pas en cause l'information apportée par l'axe 2 qui introduit un raisonnement par grands groupes d'âges. Le profil général des pyramides apparaît donc souvent plus lisse même si dans le détail des irrégularités viennent le perturber. Associées à des coordonnées négativement les plus élevées sur l'axe 2, et par ailleurs bénéficiant d'une bonne qualité de représentation, on peut citer quelques unes de ces communes plus proches de l'équilibre dans la répartition des générations: Sars-et-Rosières (**Fig.65**), Wavrechain-sous-Faux, Maulde, Aulnoy-les-Valenciennes, Hordain, Odomez....et un peu moins bien placées, Denain (**Fig.68**), Douchy-les-Mines...Si les informations apportées par cette composante ne sont guère ambiguës, l'interprétation et l'explication des divergences de répartition des groupes d'âges sont difficilement déchiffrables.

**Fig.68** -Pyramides des âges de Denain.



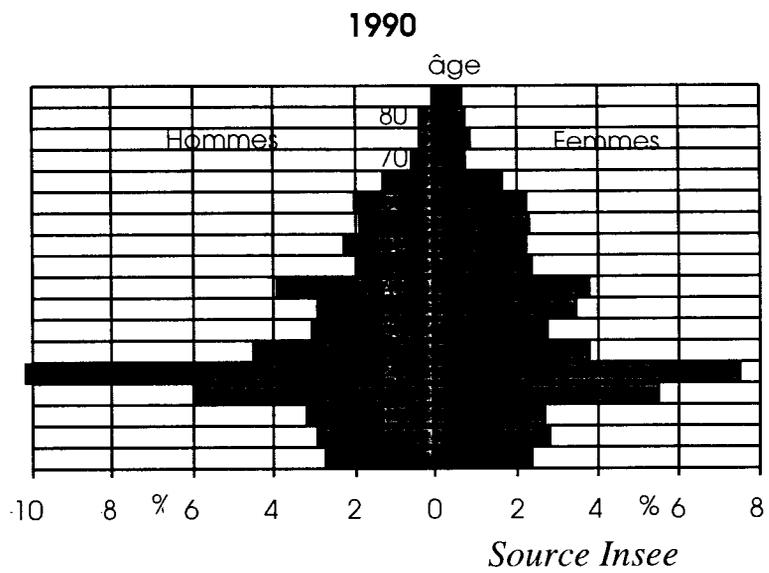
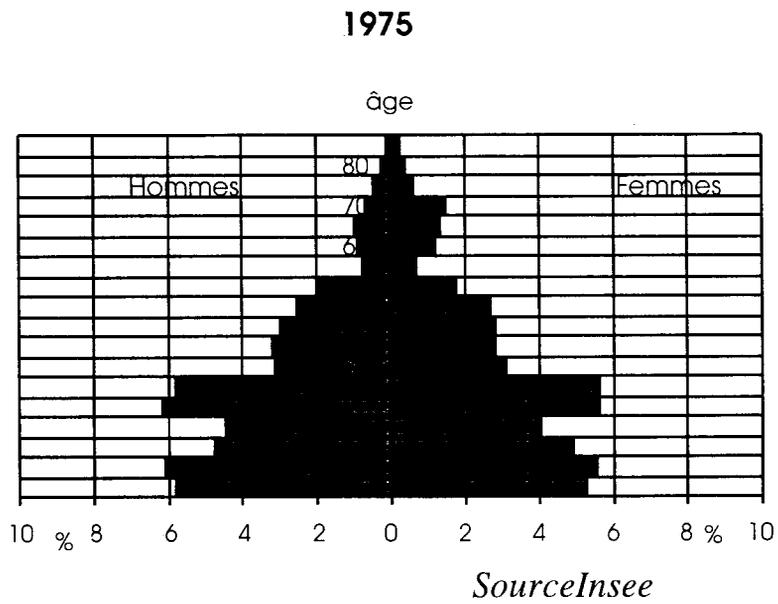
*Source Insee*

La composante de l'axe 3 résume 10% de la variance du nuage de points. La contribution de la classe d'âges 20-25 ans autant pour le sexe masculin que pour le sexe féminin est particulièrement élevée, respectivement 0,15 et 0,18, c'est-à-dire que la classe d'âges contribue pour un tiers dans la formation de l'axe 3. La classe des 20-25 ans est donc celle qui différencie le plus les communes du Valenciennois<sup>9</sup>. Les coordonnées élevées du côté positif révèlent donc très probablement des communes où les 20-25 ans sont relativement bien présents, et inversement pour les coordonnées négatives. Ainsi, on trouve Aulnoy-les-Valenciennes (**Fig.69**), Marly...dans la première catégorie et par exemple Estreux, Millonfosse, Curgies dans la deuxième. Ces dernières ne sont pas toujours des communes vieilles en 1975, il peut s'agir de communes où les 20-25 ans sont sous-représentés de façon surprenante lorsque l'on regarde les classes d'âges encadrantes.

---

<sup>9</sup> Rappelons que la contribution de chaque variable s'obtient en effectuant le rapport entre le carré de sa coordonnée et la valeur propre. "Les contributions mesurent les rôles relatifs joués par chacune des variables dans la formation de l'axe, et l'addition de toutes les contributions est égale à 1". Sanders L: L'analyse statistique des données en géographie, GIP, RECLUS, 1990, p 41).

**Fig.69-** Pyramide d'Aulnoy-les-Valenciennes.



### 3.2. Les effets du vieillissement: une certaine homogénéisation des structures démographiques: L'évolution des structures de 1975-1990.

#### Les données de l'axe factoriel 1.<sup>10</sup>

Le tableau de base est constitué des données du même type. L'ACP pratiquée sur les informations fournies par le recensement 1990 permet d'apprécier les éventuels changements dans la répartition des classes des différentes communes du Valenciennois.

Un premier aperçu sur les valeurs propres de 1990 montre que la structuration est moins nette qu'en 1975. La première composante résume 21% de la variance du nuage de points, la deuxième 15%, la troisième 9%. Les 10 premières valeurs propres concentrent 75% de la variance.

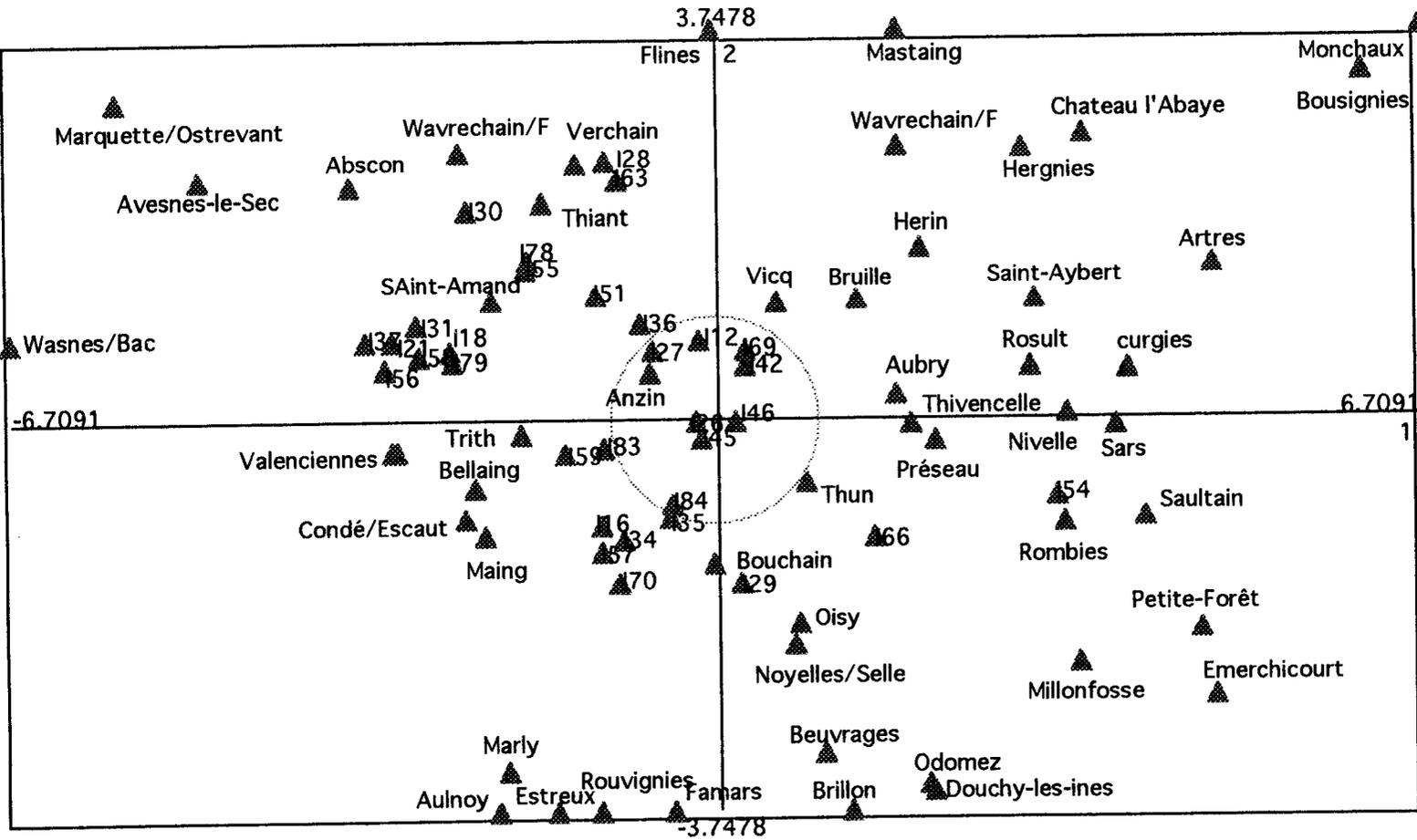
L'axe 1 donne une information voisine de l'ACP75 mais avec une nuance néanmoins. Il exprime une opposition moins nette entre les communes où les classes d'âges des enfants et des jeunes adultes sont bien représentées et des communes apparemment plus vieillies. En effet, en observant les coordonnées (donc les corrélations avec l'axe) et les qualités de représentation des variables sur cet axe, on constate que de 0 à 20 ans les coordonnées sont positives, de même pour le groupe des 30 à 45 ans<sup>11</sup>. Ce dernier groupe contribue fortement à la formation de l'axe. Comme dans l'ACP75, les coordonnées des classes d'âges au delà de 45 ans sont en opposition avec les précédentes (valeurs négatives). Il faut enfin noter les coordonnées négativement élevées associées à une bonne qualité de représentation des classes d'âges qui forment les personnes âgées. En résumé, la présence importante des jeunes enfants associée à celle des adultes s'oppose avec celle des personnes âgées.

Parmi les communes associées aux coordonnées positives les plus élevées (**Fig.70**) et bénéficiant par ailleurs d'une bonne qualité de représentation, figurent les communes telles que Monchaux-sur-Ecaillon,

---

<sup>10</sup> cf Annexe II-4: Coordonnées, qualités de représentation et contributions des variables aux axes factoriels 1,2,3 de l'ACP "structure par âge" 1990.

<sup>11</sup> Les coordonnées du groupe 20-30 ans sont certes négatives mais la qualité de représentation de ce groupe sur l'axe 1 étant très médiocre, cela ne constitue pas une modification notable par rapport à l'information donnée par l'ACP 75 ( AnnexeII-3)



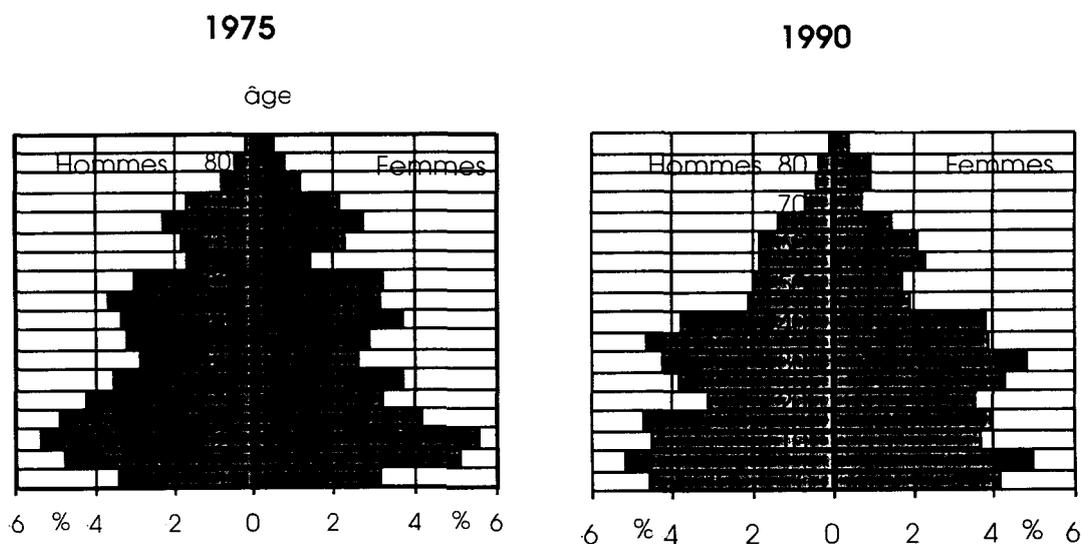
(code des communes: voir annexe n°1-5)

Fig.70

Plan des axes 1 et 2- ACP structures par âge 1990.

Emerchicourt, Bousignies, Petite-Forêt (**Fig.71**), Saultain (**Fig.72**), Prouvy... Un rapide regard sur les cartes des taux de variation due au solde migratoire de 1975-1982 et 1982-1990 montre que toutes ces communes ont enregistré un apport d'habitants par migrations pendant ces deux périodes (cf. chap7). Ces communes relativement jeunes ont limité le processus de vieillissement par apport migratoire. On remarquera que plusieurs de ces communes appartiennent à la banlieue de Valenciennes n'ayant pas de tradition industrielle, ou au secteur nord-ouest de l'arrondissement qui, nous l'avons déjà signalé, jouit d'une situation géographique assez favorable en raison de sa proximité de la Métropole. A contrario, les communes dont les coordonnées sont négatives sur l'axe 1 ont été affectées pendant ces 15 dernières années intercensitaires d'un solde migratoire négatif ou très faiblement positif: Escaupont, Denain (**Fig.68**), Escaudain, Hélesmes, Wasnes au Bac, Marquette en Ostrevant... Des communes rurales donc, mais surtout de nombreuses communes très fortement touchées par la crise industrielle des dernières décennies qui, souvent jeunes en 1975, ont été entraînées dans un processus accéléré de vieillissement.

**Fig.71**-Pyramides des âges de Petite-Forêt.

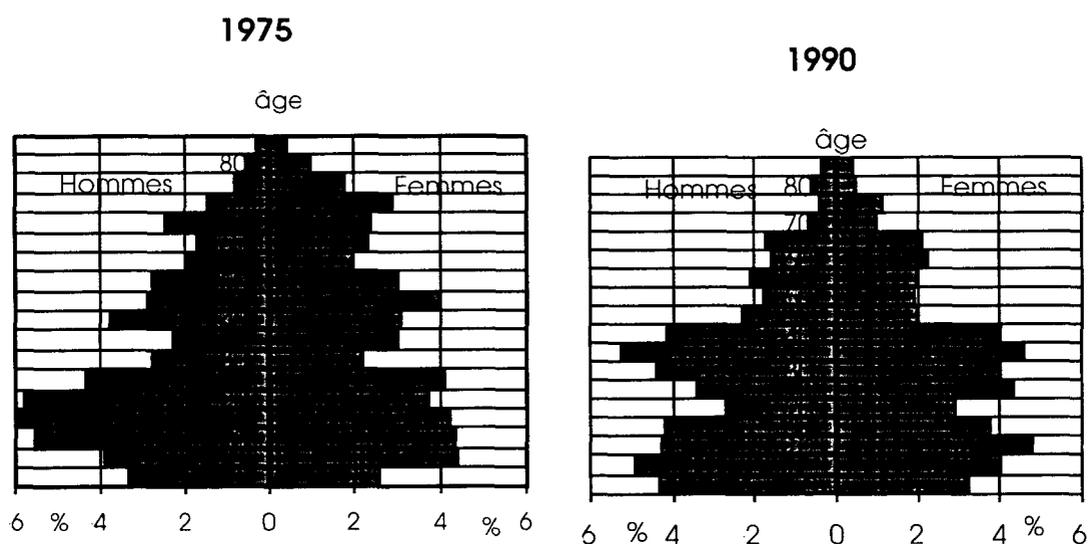


Source Insee

### L'axe 2 et l'axe 3.

L'axe 2 de l'ACP1990 résume 15% de la variance du nuage de points. Le groupe des 15-30 ans contribue fortement à la détermination de cet axe, en particulier la classe quinquennale d'âges 20-25 ans. Ce résultat est un peu la conséquence de la construction même d'une ACP. La contribution de ce groupe à la formation de l'axe 1 ayant été faible, son rôle dans la formation de l'axe 2 est beaucoup plus forte. L'axe 2 met en exergue les communes où la part des jeunes d'âges actifs est élevée. Par ailleurs, cet axe révèle des oppositions de répartition entre groupes d'âges particulièrement difficiles à déchiffrer. L'originalité de l'axe 3 qui concentre 9 % de la variance repose surtout sur la classe d'âges 40-45 ans, en particulier sur le groupe féminin dont la très forte contribution (0,16) est associée à des coordonnées très élevées.

**Fig.72-** Pyramides des âges de Saultain.



*Source Insee*

Globalement, la signification moins nette des axes de 1990 traduit une différenciation moins marquée des structures par âge. Les contrastes entre communes jeunes et communes vieilles sont moins forts; d'autre part la répartition interne de la population entre les différentes classes d'âges est moins contrastée. Le processus de vieillissement amorcé

au milieu des années 70 a réduit l'originalité des structures par âges de nombreuses communes.

#### 4. Evolution des structures démographiques par type de communes.

Pour retracer les trajectoires suivies par les structures démographiques communales, nous prendrons appui sur la typologie des communes selon l'activité au lieu de résidence (cf. chap2). Selon les types, nous prendrons un ou plusieurs exemples de communes qui nous paraissent les plus significatives.

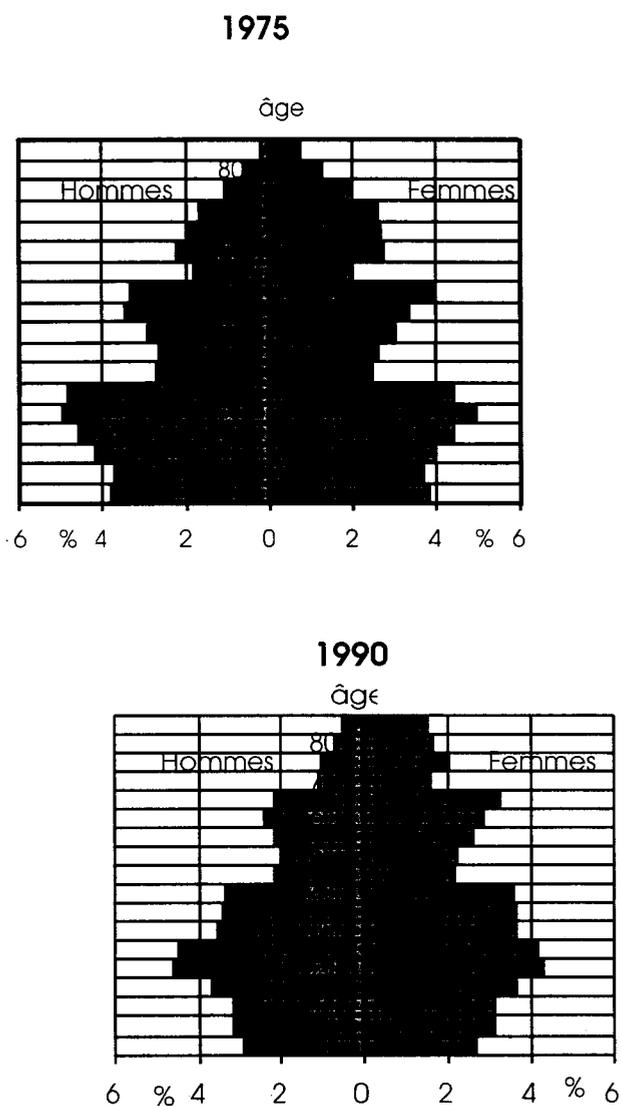
##### 4.1 Evolution des structures démographiques de Valenciennes et des communes tertiaires (Type I).

Parmi les communes fortement tertiarisées nous mettrons à part Valenciennes. Valenciennes a plutôt assez bien résisté au processus de vieillissement. L'explication principale repose sur le maintien d'un chiffre élevé de population de jeunes adultes d'âge actif (de 20 à 30 ans). En 1990, Valenciennes (**Fig.73**) présente ainsi, une pyramide atypique dans le secteur par la présence d'un renflement "post-jeune" qui existait déjà en 1975 mais rendu plus marqué par la contraction des classes d'âges à la base. La ville-centre reste un foyer d'attraction ou de maintien; ce peut être le témoignage de l'affirmation de la ville-centre dans son espace géographique.

Ancienne commune rurale, Saultain(**Fig.72**) compte en 1975 un nombre relativement élevé de personnes de plus de 65 ans, assez peu d'adultes et très peu de jeunes enfants. Parallèlement à une augmentation assez vive de la population ( de 1400 à 2000 habitants), la pyramide des âges s'est radicalement transformée. Elle caractérise classiquement une petite ville suburbanisée récemment: une forte proportion d'adultes et de jeunes minorant les classes d'âges plus élevées. Notons pourtant que l'âge médian a progressé à un rythme similaire et atteint le niveau de Valenciennes. Préseau, Artres, Curgies, anciennes communes rurales également ont suivi une évolution très similaire. Assez dynamique démographiquement, ces communes ont enregistré un vieillissement

absolu constaté par l'augmentation de l'âge médian de la population, mais également un rajeunissement relatif dans l'arrondissement.

**Fig.73-** Pyramides des âges de Valenciennes



*Source Insee*

Les structures de population d'Aulnoy-les-Valenciennes (**Fig.69**) ont suivi une évolution différente illustrant la vigueur d'une suburbanisation récente aux modalités très spécifiques. Faute d'expression moins redondante, la pyramide est "pyramidale" en 1975 c'est-à-dire qu'elle présente une base très large avec un poids très lourd des jeunes adultes (20-30 ans) et des jeunes enfants, et par la force des choses une

faible importance relative des autres classes d'âges surtout au delà de 50 ans. En 1990, Aulnoy demeure une commune très jeune, la plus jeune même de l'arrondissement avec un âge médian de 26 ans. Pourtant, la pyramide a radicalement changée. La forme de la pyramide apparaît très déséquilibrée avec les deux pics de la classe féminine et masculine des 20-25 ans. Cette situation serait aberrante si l'on ne tenait compte de la situation particulière et de la fonction d'Aulnoy-les-Valenciennes dans cette partie Est du département. Le territoire d'Aulnoy-les-Valenciennes a vu naître et se développer l'Université de Valenciennes dans les années 70. Si l'Université a essaimé dans d'autres sites de l'agglomération, Aulnoy reste le foyer majeur de l'enseignement supérieur du Valenciennois. Les étudiants logés dans une cité universitaire ou dans un foyer faisant partie intégrante de la population municipale, donc de la population sans double compte, il est logique qu'ils influencent fortement les structures par âge d'autant que la ville compte peu d'habitants (8000 en 1990). La population étudiante n'étant pas amenée à diminuer, il est très probable qu'Aulnoy garde dans l'avenir son rang de plus jeune commune du Valenciennois.

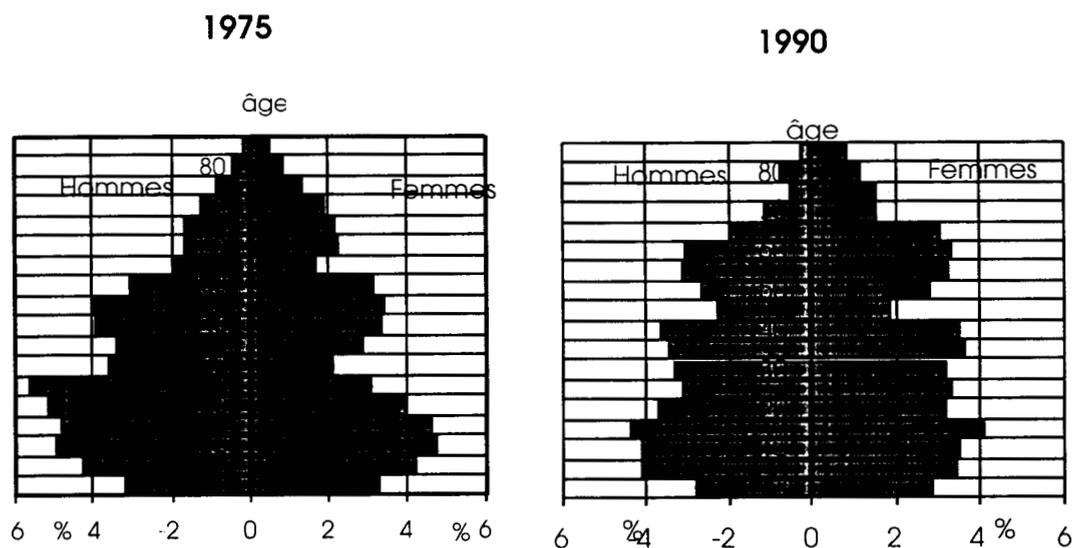
#### 4.2 Évolution des structures démographiques des communes minières.

Nous prendrons deux communes parmi celles qui étaient encore récemment par l'activité extractive du charbon: Wallers(**Fig.74**), Condé sur l'Escaut, Haveluy (**Fig.67**), Thivencelle. Notons auparavant que les deux premières communes citées sont deux grosses communes minières (respectivement plus de 5000 habitants et plus de 10000 habitants) ayant subi un sérieux repli démographique depuis quinze ans (de 1000 et près de 3000 habitants). Thivencelle est une commune plus modeste (1000 habitants) moins touchée par le déclin.

Walleres était une commune assez jeune en 1975 avec notamment une importante population inférieure à 25 ans mais avec peu de très jeunes enfants. Comparativement à d'autres communes, la population adulte était assez bien représentée puisque chaque classe d'âges féminine et masculine approchait les 4% de la population totale. Le changement structurel le plus marquant qui s'est opéré en 15 années est le vieillissement par le sommet de la pyramide. Les classes d'âges

supérieures à 55 ans compte un effectif presque aussi important que les classes d'âges adultes et jeunes. Les structures démographiques de Condé sur l'Escaut, la commune la plus proche du point de vue de la population résidente selon l'activité exercée, ont suivi une trajectoire très voisine. Si en 1975, Condé comptait un peu moins de jeunes adultes, la forme de la pyramide des âges en 1990 est exactement identique. L'observation de Vieux-Condé, commune limitrophe de Condé sur l'Escaut amène les mêmes remarques. De même, le cas de Thivencelle, commune plus petite, apporte l'illustration qu'une certaine régularité existe dans la configuration actuelle et l'évolution des pyramides se référant à des profils d'activités voisins.

**Fig.74-** Pyramides des âges de Wallers.



*Source Insee*

#### 4.3. Évolution des structures démographiques des communes métallurgiques et sidérurgiques.

Symbole d'une puissance industrielle disparue, il serait maladroit de ne pas prendre Denain comme exemple. Denain (**Fig.68**) n'est pourtant pas la commune la plus caractéristique des "communes métallurgiques ou sidérurgiques" de notre typologie (cf.chap2). Nous prendrons également Trith-Saint-Léger (**Fig.66**), commune par contre la plus typée. Rappelons qu'au cours des 15 dernières années, Denain a connu la plus grave baisse démographique de son histoire (-7000 habitants), alors que Trith n'a enregistré qu'une très légère diminution. La pyramide des âges ainsi que la carte des 0-19 ans montrent que Denain fait partie des communes jeunes en 1975, surtout en raison du rôle des moins de 20 ans qui représentent plus de 35% de la population. Sa jeunesse rivalise avec celle de Trith-Saint-Léger dont l'âge médian atteint une valeur similaire (27 ans). Entre les deux dates repères, les communes ont enregistré un processus de vieillissement, un peu plus rapide que la moyenne de la zone mais qui n'empêche pas que les deux communes sidérurgiques demeurent dans le groupe des communes les plus jeunes. Appartenant au même type de communes Douchy-les-Mines est un autre cas intéressant car elle constituait la deuxième ville la plus jeune en 1975 après Aulnoy-les-Valenciennes. La pyramide de la commune était effectivement très représentative d'une population jeune avec une base très large et une diminution progressive du poids des classes d'âges vers le sommet de la pyramide. Le poids des personnes de plus de 65 ans était de fait insignifiant (6%). Quinze ans plus tard, il est singulier de constater que Douchy-les-mines fait toujours partie des communes les plus jeunes, même si l'évasement basal s'avère beaucoup moins net.

## Conclusion.

Le critère "orientation économique des communes" introduit donc une différenciation dans l'évolution des structures démographiques. L'âge médian exprime plus synthétiquement l'inégalité interne du vieillissement que l'on a pu constater à l'aide des différentes pyramides des âges.

Les communes les plus industrialisées en 1975, qu'elles soient minières ou sidérurgiques, ont vieilli plus rapidement que les autres (**Fig.75a, 75b**). Le Denaisis et le Condésis constituent les aires du vieillissement accéléré. La crise industrielle a fait perdre beaucoup de populations jeunes ne trouvant pas d'emplois sur place. Le contraste est frappant avec des communes qui pour être proches par la distance appartiennent à un milieu géographiquement différent. Ainsi l'âge médian de communes comme Valenciennes, Petite Forêt, La Sentinelle, Saultain... a certes progressé mais moins vite qu'en moyenne dans l'arrondissement. En 1975, les "marges" rurales agricoles (Amandinois) ou industrielles (Hainaut rural) s'opposaient à un coeur urbain industrialisé. En 1990, cette opposition n'existe plus. Le vieillissement a souvent progressé plus rapidement là où la population était la plus jeune. Le processus du vieillissement plus rapide de certaines communes n'exacerbe pas les contrastes de la carte de l'état du vieillissement. Au contraire, il aboutit plutôt à une homogénéisation des niveaux de vieillissement et à une plus grande similitude des structures démographiques.

La complexité des évolutions provient du fait que plusieurs processus aux effets contradictoires peuvent s'exercer simultanément rendant le vieillissement parfois difficile à déchiffrer. Ainsi, une ancienne commune minière peut bénéficier de la redistribution de la population à l'échelle de l'agglomération de Valenciennes. Malgré la récession démographique générale, la suburbanisation et la périurbanisation ont des effets limités mais réels sur les structures démographiques.

Fig.75a  
Age médian-1990

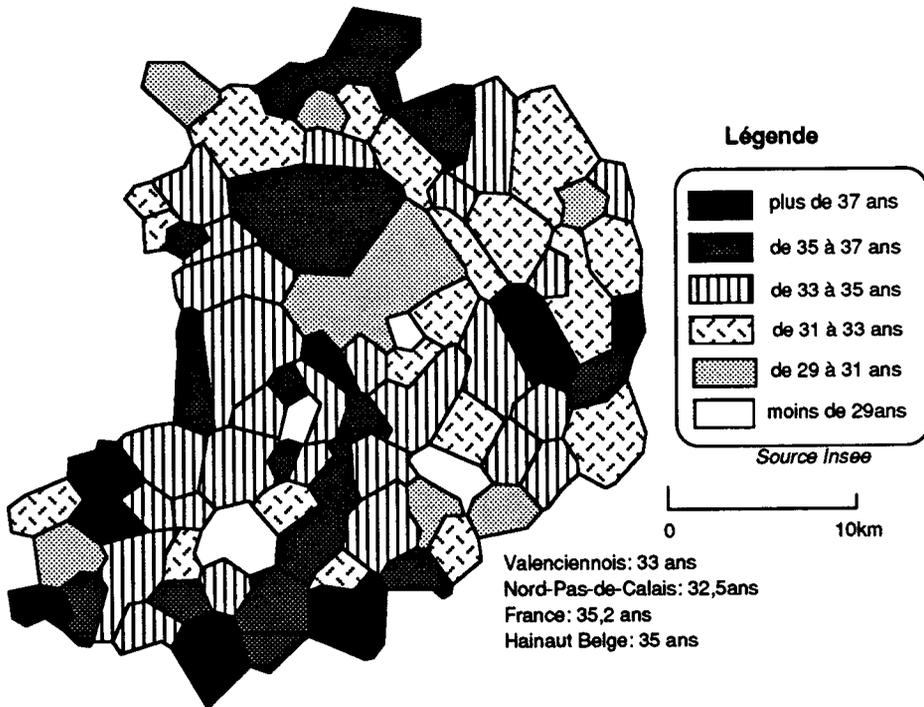
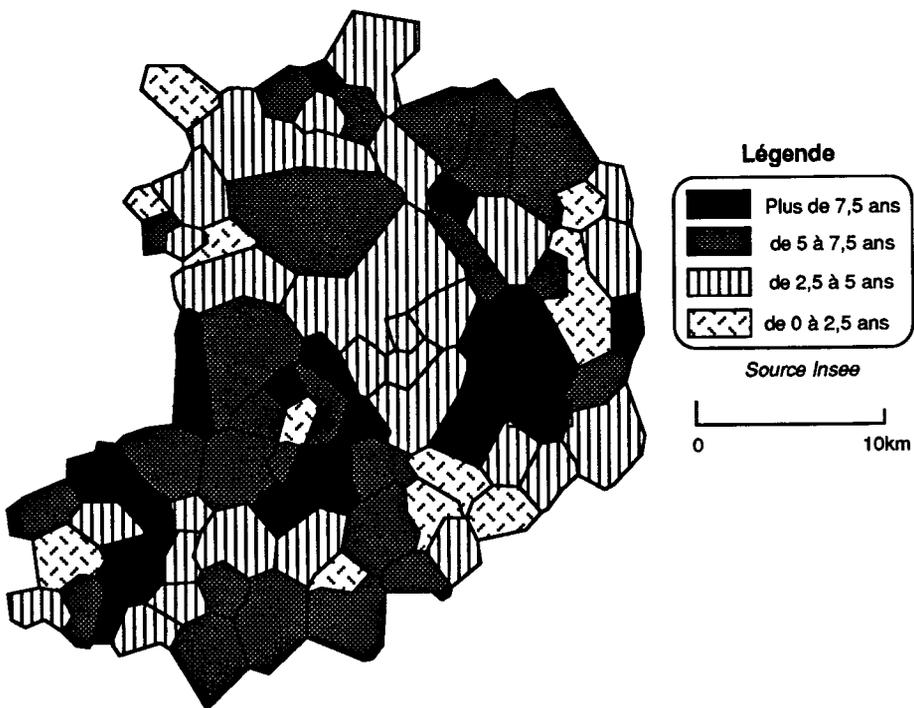


Fig.75b  
Augmentation de l'âge médian 1975-1990



## Chapitre 9

### Permanence, rémanence et indifférence: les effets ambivalents du contexte socio- économique sur les comportements démographiques.

#### Introduction

Dans plusieurs domaines, le Nord-Pas-de-Calais présente des particularités démographiques. La fécondité régionale se situe à un niveau supérieur à celle de la France. Mais l'"euro-banalisation" des comportements se traduit par une homogénéisation progressive des niveaux de fécondité. D'ailleurs, le niveau actuel de la fécondité place la région sous le seuil de remplacement des générations fixé à 2,1 enfants par femme dans les régions développées. L'originalité régionale à l'égard de la mortalité ne semble pas

suivre aussi rapidement le chemin de la standardisation. L'espérance de vie de la région demeure la plus faible des régions françaises.

Dans le domaine de la mortalité, le Valenciennois se place au sein des sous-espaces les moins favorisés. L'analyse des particularités du Valenciennois par rapport à l'ensemble régional constitue l'une des démarches de notre étude. Dans ces conditions, les écarts entre les niveaux de mortalité dans le binôme France/région Nord-Pas-de-Calais reposent-ils sur les mêmes données que celles qui expliquent les écarts dans le binôme région Nord-Pas-de-Calais/Valenciennois? Le Valenciennois concentrant les handicaps et les conditions sanitaires les plus négatives constitue de ce fait un espace privilégié pour mieux comprendre la surmortalité régionale.

## 1. Comportements démographiques et petits effectifs: les difficultés méthodologiques de l'étude de la natalité-fécondité et de la mortalité à l'échelle locale.

### 1.1. Les inconvénients des taux bruts.

Les taux bruts de natalité et de mortalité sont des taux très influencés par la structure par âge de la population. Dans un pays développé comme la France, le taux de natalité mesure davantage l'inégalité du poids relatif de jeunes adultes dans une population que son comportement procréatif proprement dit. De même, le taux de mortalité est inadéquat pour étudier les niveaux de mortalité d'une population puisqu'il dépend de la structure par âge. Toute chose égale par ailleurs, une commune affichera un taux brut de mortalité plus élevé qu'une autre si la part de personnes âgées dans sa population est plus élevée. La diversité des taux brut de mortalité des communes révèle moins les inégalités des populations communales face à la mort, elles-mêmes dépendantes d'un faisceau complexe de conditions économiques, sociales et culturelles que les inégalités du vieillissement de celles-ci. De même le niveau du taux brut de natalité est fortement influencé par la part des classes de jeunes adultes dans la population totale.

La lisibilité d'un taux brut en tant que révélateur des comportements démographiques est donc difficile. De plus son utilisation doit être prudente quand il se réfère à de petits effectifs comme dans le cas présent. Quelques naissances ou décès en plus ou en moins peuvent faire varier considérablement le taux d'une année sur l'autre, en particulier pour les petites communes. Décrire l'évolution d'un taux et l'analyser n'a surtout de signification que sur une durée relativement longue. Des taux moyens calculés par l'INSEE sur l'ensemble des périodes intercensitaires permettent sinon d'effacer du moins de limiter l'effet des "crues" ou des "étiages" de naissances ou de décès qui pourraient fortement influencer la valeur d'un taux calculé sur une seule année. Les taux de natalité et de mortalité qui ont été utilisés sont des taux calculés par l'INSEE. Ils se rapportent à la population sans doubles comptes. Ce sont des taux moyens annuels pour 1000 personnes obtenus par une formule qui suppose une évolution exponentielle uniforme de la population au cours de la période et un taux de natalité et de mortalité constant. Le fait d'utiliser des taux annuels moyens sur l'ensemble d'une période intercensitaire réduit considérablement la probabilité de résultats aberrants liés à la faible occurrence des événements dans les petites communes.

## 1.2. Le recours nécessaire aux indicateurs réduisant ou éliminant les effets de structure.

Pour l'étude de la mortalité: taux par groupe d'âges, espérance de vie, indice standardisé de mortalité.

Pour isoler le niveau réel de la mortalité dégagée de l'influence perturbatrice de la structure par âge, l'espérance de vie et les taux de mortalité par âge constituent des indicateurs incontestables. L'INSEE ne fournit ce dernier indicateur que pour l'agglomération de Valenciennes. Comme nous avons vu que le passage d'une circonscription à l'autre n'introduisait qu'un biais minime, ces informations seront utilisées.

Le calcul de l'indice standardisé de mortalité faisant abstraction de la structure par âge permet de répondre partiellement à l'insuffisante précision des taux bruts, seuls disponibles à l'échelle communale. L'indice standardisé de mortalité a été calculé à partir de la méthode indirecte utilisée également pour la fécondité, à savoir la méthode des taux-types. Dès lors deux questions d'ordre méthodologique se posent. Quels taux-types choisir? A partir de quel seuil démographique peut-on appliquer ces taux-types? Le sujet nous invitant à des confrontations incessantes avec la situation observée dans la région dans son ensemble, celle-ci paraissait particulièrement choisie pour servir de référence d'autant que nous n'avions pas à disposition les taux de mortalité par groupe d'âges de l'arrondissement mais uniquement ceux de l'agglomération urbaine. Ces taux-types régionaux sont appliqués aux structures par groupe d'âges des unités spatiales dépassant le seuil de significativité statistique. En effet, un seuil minimum d'habitants par unité spatiale est nécessaire pour que le résultat soit rigoureux. A ce sujet, plusieurs points de vue ont été exprimés. Pour D. Noin "une population de 10000 habitants représente à peu près le minimum pour les unités spatiales étudiées"<sup>1</sup>. Plus récemment, D. Noin et P.J. Thumerelle considèrent qu'il est prudent de ne pas descendre au dessous de 5000 habitants<sup>2</sup>. Dans la mesure où notre volonté affichée au départ était de différencier l'espace à un échelon géographique le plus fin possible, nous avons pris le risque de descendre jusqu'au seuil des 2000 habitants ce qui étend le champ du calcul à la moitié des communes du Valenciennois. Pour les communes rurales, un regroupement de communes rurales semblait s'imposer pour parvenir à une couverture spatiale exhaustive. Nous n'avons pas procédé à cette deuxième étape car ces regroupements réalisés sont artificiels par leur absence de réalité économique, sociale ou politique.

Il n'en reste pas moins que calculer un indice standardisé de fécondité à partir d'une base spatiale de 2000 habitants présente des risques de non-significativité. Pour limiter ceux-ci le calcul de l'indice a été assorti de quelques précautions. Pour lisser les variations annuelles de décès qui peuvent influencer fortement la valeur de l'indice calculé des petites

---

1 Noin D: L'étude géographique de la mortalité: bilan et problèmes, Espace Population et société 1990/3 pp367-376.

<sup>2</sup> Noin D, Thumerelle PJ: op. cité, 1993, p86.

communes; nous avons utilisé la moyenne des décès observée sur trois ans, l'année du recensement étant l'année intermédiaire. Les modifications des structures par âge étant beaucoup plus lentes, elles ne pouvaient guère influencer les résultats. Malgré ces précautions, cet indice doit être utilisé prudemment avec le souci d'y trouver plus une tendance qu'une vérité scientifique. La représentation cartographique laisse donc apparaître des "blancs" correspondant aux communes inférieures à 2000 habitants, les communes rurales au sens de la définition traditionnelle qu'en donne l'INSEE.

Pour l'étude de la fécondité: taux de fécondité par âge, indicateur conjoncturel de fécondité, indice standardisé de fécondité.

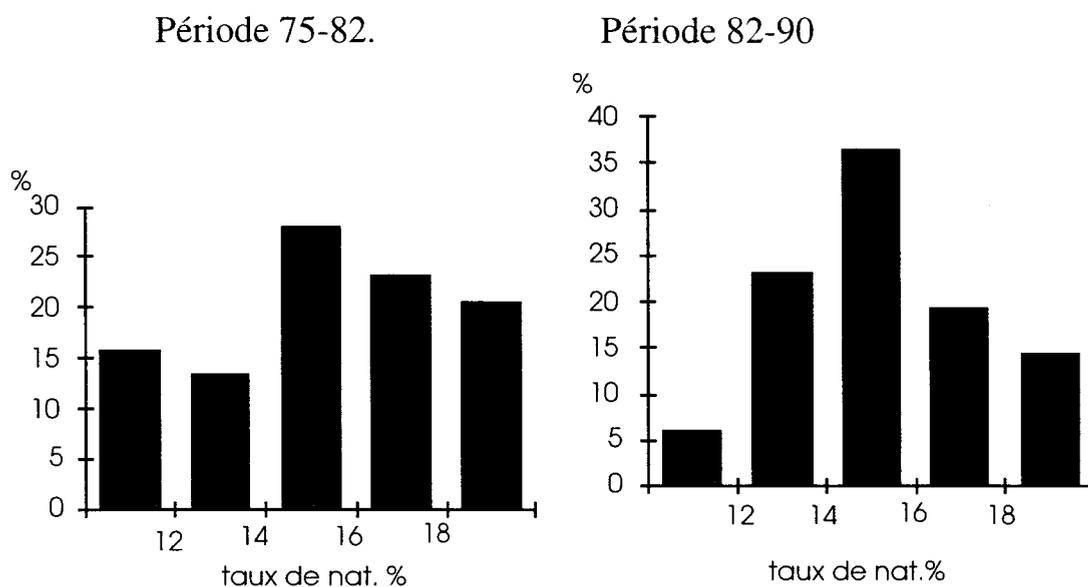
Les taux de fécondité par âge et l'indicateur conjoncturel de fécondité ne sont disponibles que pour l'ensemble de l'agglomération de Valenciennes. Pour préciser les différenciations internes de la fécondité, il a fallu également se résoudre à des évaluations de la fécondité par la méthode indirecte par la méthode des taux types. En appliquant les taux de fécondité de l'ensemble de la région aux différents groupes quinquennaux d'âges pour les femmes de 15 à 49 ans, on obtient un nombre de naissances fictives pour chaque groupe d'âges. L'indice standardisé de fécondité a été calculé selon les mêmes critères que ceux employés pour l'étude de la mortalité. D'autre part, le rôle de la structure par âge dans les différents taux de natalité a été mis en évidence par le calcul d'un indice d'effet de structure par âge en rapportant le taux brut de natalité au taux fictif .

## 2. La natalité-fécondité à l'échelle locale: les effets de l'"euro-banalisation" des comportements.

### 2.1. Le taux natalité et indice d'effet de structure par âge.

Depuis 1975, la natalité a un peu baissé dans l'arrondissement de Valenciennes affichant un taux moyen de 16,5 ‰ en 1975-82 et de 15,5 ‰ en 1982-90. Elle se situe désormais en dessous du niveau moyen régional (16,4 ‰). Pourtant, le taux médian de natalité de la distribution des communes du Valenciennois a augmenté (**Fig.76**). Ces deux constatations ne sont contradictoires qu'en apparence car le taux de natalité de l'arrondissement est très influencé par les communes les plus peuplées (Valenciennes, Bruay/Escaut, Anzin) où des baisses franches ont été enregistrées. Par contre, l'amélioration des taux concernent de nombreuses communes appartenant à des situations socio-économiques très diverses. Parmi celles-ci, on peut relever des communes minières (Haveluy, Millonfosse) mais surtout des communes périurbaines (Famars, Petite Forêt, Oisy). Les taux de natalité significatifs les plus récents sont des taux moyens de la période 1982-1990. De fortes valeurs apparaissent dans la vallée de l'Escaut (Denain, Louches, Beuvrages...). Mais cet ensemble ne montre pas une forte homogénéité. Les taux sont plus divers dans la partie spécifiquement minière confirmant que cette partie du Bassin Minier a perdu l'une de ces caractéristiques traditionnelles c'est-à-dire sa forte natalité. D'autre part, le dispositif concentrique de la banlieue proche de Valenciennes que l'on a pu mettre en évidence pour d'autres indicateurs n'est pas apparent au niveau des taux de natalité.

**Fig.76**-Histogramme des taux moyens de natalité.



*Source INSEE*

Pour une petite majorité des communes de plus de 2000 habitants, l'indice de l'effet de structure sur la natalité est inférieur à 100 (**Fig.78**), signifiant que les structures par âge sont moins favorables qu'en moyenne dans la région. A la fin des années 80, une grande partie de la population n'a pas ou n'a plus sa forte vitalité traditionnelle et son potentiel de renouvellement. Les communes où les structures de la population restent plutôt favorables à la natalité, donc celles qui comportent une part relativement importante d'adultes jeunes sont majoritairement situées dans la vallée de l'Escaut ( Fresnes/Escaut, Onnaing, Prouvy, Trith, Douchy, Denain) et dans la périphérie valenciennoise (Breuvrages, Petite Forêt, Anzin, Bruay/Escaut).

## 2.2. L'homogénéisation des niveaux de fécondité.

### Un modèle commun de fécondité.

En 1975, la fécondité était un peu plus élevée dans le Valenciennois que dans la région (2,38 enfants/femme contre 2,29 dans la région). Le Valenciennois était surtout marqué par une fécondité précoce, d'une intensité maximale entre 20 et 25 ans et d'un niveau supérieur à celle de la région. La fécondité se maintenait à un niveau élevé entre 25 et 30 ans avant de baisser en affichant des niveaux strictement identiques à ceux de la région. En 1990, les indicateurs conjoncturels de fécondité du Valenciennois et de la région étaient très voisins affichant respectivement un niveau de 1,94 et 1,98 enfant par femme.

Plus précisément, la fécondité présentait une classe modale dans le groupe des 25-29 ans d'une valeur légèrement inférieure dans le Valenciennois. Aux plus jeunes âges, la situation était inverse puisque dans le Valenciennois se maintenait une fécondité un peu plus forte. Ces nuances infimes ne permettent pas de conclure à un comportement spécifique de l'espace étudié par rapport à la fécondité régionale. Au total, pendant les quinze dernières années intercensitaires, l'homogénéisation des niveaux de fécondité selon l'âge s'est réalisée. La population du Valenciennois s'est totalement fondue dans le modèle régional de fécondité.

Malgré cette évolution, la fécondité nordiste reste à un niveau très rarement atteint en Europe. Le contraste avec la fécondité du Hainaut belge persiste bel et bien. Ainsi la somme des naissances réduites de l'ensemble des arrondissements du Hainaut belge atteint 1,65 enfant par femme (1990), un niveau inférieur à la moyenne nationale belge. Ainsi il existe "deux modes de fécondité: élevé dans le département du Nord (...de la France), plus faible dans le sud de la Flandre Occidentale et, surtout, dans le Hainaut"<sup>3</sup>. Ces niveaux différents de fécondité de part et d'autre de la

---

<sup>3</sup> Decroly J.M: L'impact de la frontière politique sur les comportements et les structures démographiques régionaux: le cas du Hainaut, du sud de la Flandre Occidentale et du département du Nord, Revue Belge de Géographie, 2/1982, p115.

frontière résultent d'un écheveau de facteurs qu'il est très difficile de démêler. J-C.Decroly et Cl.Grasland ont cependant avancé plusieurs familles d'hypothèses interprétatives pertinentes "qui rendent compte de l'apparition d'une aire démographique homogène à l'intérieur des limites d'un système politique"<sup>4</sup>. Celles-ci mériteraient d'être exploitées dans le cas présent où l'effet frontière est particulièrement net.

### Homogénéité interne des niveaux de fécondité.

A l'intérieur de l'arrondissement, les contrastes de fécondité apparaissent peu marqués. Sur les 20 communes de plus de 5000 habitants de l'arrondissement, seules cinq dépassent de 10% le niveau moyen de fécondité de l'ensemble de l'arrondissement (**Tableau.9**). Une différenciation de l'espace Valenciennois à partir des données communales de l'indice standardisé de fécondité de 1990 apparaît donc difficile. Les différents types de communes, communes minières, communes sidérurgiques, communes périurbaines ne constituent pas d'ensembles homogènes. La carte des niveaux de fécondité en 1990 (**Fig.77**) en éliminant les marges rurales montre davantage l'axe urbain de la vallée de l'Escaut qu'une réelle différenciation de ces communes en matière de fécondité. La population de ces différentes communes s'est donc conformée plus ou moins au modèle régional de fécondité décrit plus haut. Ceci ne préjuge pas de l'existence de populations au comportement spécifique à l'intérieur de ces communes, mais seule une enquête de type sociologique pourrait le démontrer.

---

<sup>4</sup> Decroly J.M, Grasland Cl: Frontières, systèmes politiques et fécondité en Europe. Espace, populations, sociétés, pp135-152, 2/1992.

Tableau 8- Indice de fécondité des vingt premières communes du Valenciennois-1990. Indice Nord-Pas-de-Calais=100

ANZIN	118
AULNOY-LEZ-VALEN...	83
BEUVRAGES	122
BOUCHAIN	104
BRUAY-SUR-L'ESCA...	104
CONDE-SUR-L'ESCA...	106
DENAIN	114
DOUCHY-LES-MINES	112
ESCAUDAIN	98
FRESNES-SUR-ESCA...	122
MARLY	90
ONNAING	98
QUIEVRECHAIN	107
RAISMES	98
SAINT-AMAND-LES-...	109
SAINT-SAULVE	110
TRITH-SAINT-LEGER	85
VALENCIENNES	96
VIEUX-CONDE	97
WALLERS	97

Tableau.9- Indice de mortalité des vingt premières communes du Valenciennois-1990. Indice Nord-Pas-de-Calais=100

ANZIN	114
AULNOY-LEZ-VALEN...	100
BEUVRAGES	96
BOUCHAIN	113
BRUAY-SUR-L'ESCA...	110
CONDE-SUR-L'ESCA...	104
DENAIN	103
DOUCHY-LES-MINES	113
ESCAUDAIN	99
FRESNES-SUR-ESCA...	117
MARLY	109
ONNAING	98
QUIEVRECHAIN	101
RAISMES	103
SAINT-AMAND-LES-...	106
SAINT-SAULVE	95
TRITH-SAINT-LEGER	108
VALENCIENNES	113
VIEUX-CONDE	104
WALLERS	107

Fig.77- Indice standardisé de Fécondité- 1990  
 Nord-Pas-de-Calais: I=100

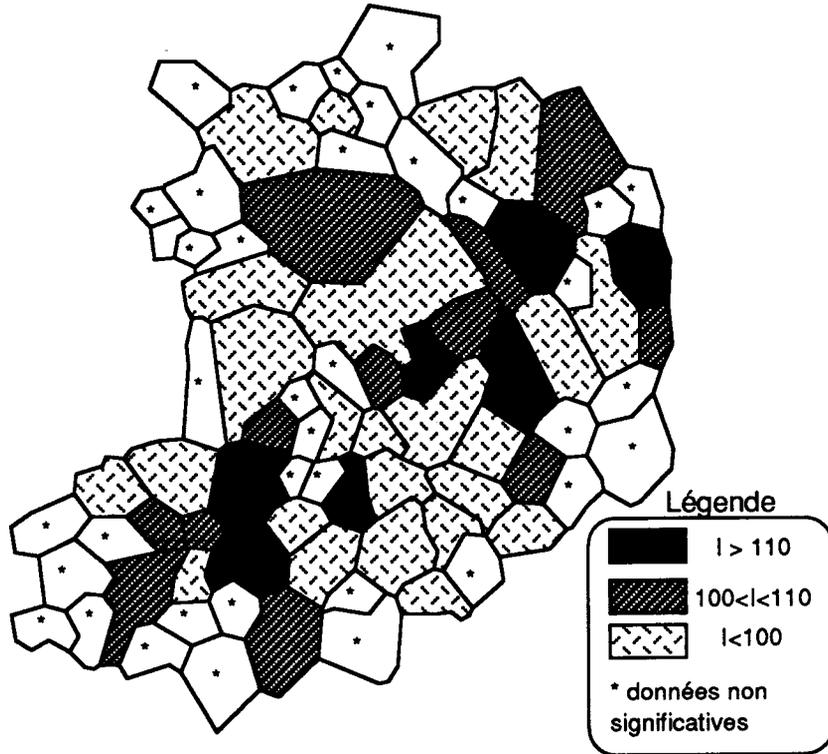
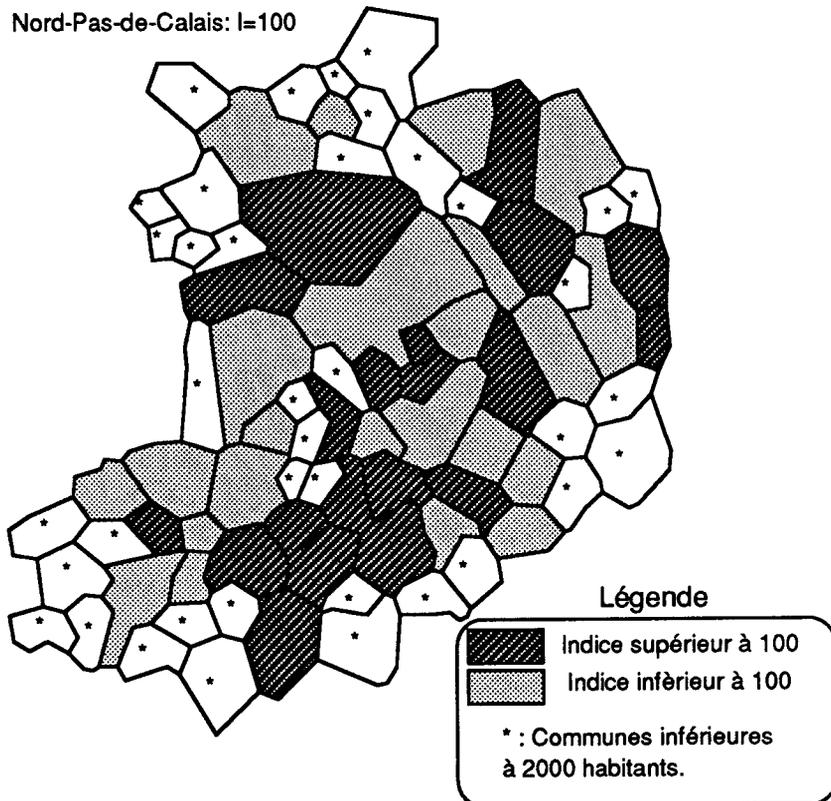


Fig.78-Indice d'effet de structure par âge  
 Nord-Pas-de-Calais: I=100



### 3. La surmortalité du Valenciennois.

#### 3.1. L'arrondissement le plus défavorisé dans la région la plus défavorisée.

En 1990, le Valenciennois affiche le sombre record de la plus faible espérance de vie des arrondissements du Nord-Pas-de-Calais. Avec 77,6 ans pour le sexe féminin et 68,8 ans pour le sexe masculin, l'espérance de vie dans le Valenciennois est d'une année en dessous du niveau de la région et du Hainaut belge. L'écart était exactement identique quinze ans plus tôt. Même si la durée moyenne de vie a progressé de 4 ans depuis 1975, l'arrondissement reste bon dernier dans une région Nord-Pas-de-Calais qui se place elle-même en queue de peloton de toutes les régions françaises. On peut légitimement s'interroger sur les raisons d'un si funeste classement. L'analyse de la mortalité selon l'âge de la population apporte des éléments utiles qui peuvent orienter la recherche des déterminants de la surmortalité.

De manière surprenante, le taux de mortalité infantile du Valenciennois se situe à un niveau plus faible que celui de la région: 6,9‰ contre 8,2‰ dans la région. L'alignement de la mortalité infantile sur la moyenne régionale était réalisé dès le milieu des années 70 (18,2‰ et 18‰). La baisse de la mortalité infantile et périnatale a été remarquable dans le Valenciennois. Le différentiel de mortalité ne repose donc pas sur le premier âge de la vie.

La différence entre les niveaux de mortalité se situe aux autres âges. Les courbes des taux de mortalité par âge sont suffisamment expressives. L'écart entre les taux devient réel à partir du groupe d'âges 25-29 ans pour les deux sexes et il s'accroît ensuite au fur et à mesure que l'âge augmente. Exceptés les âges les plus élevés qui ne sont guère significatifs, l'écart atteint un maximum de 11 points entre 75 et 80 ans pour le sexe masculin. En observant les espérances de vie à différents âges, l'écart est plus suggestif encore. En 1990, à tous les âges, la durée moyenne de vie est d'au moins une année inférieure par rapport à la région pour le sexe masculin jusqu'à 60 ans. L'écart est maximum à 30 ans: une année et demi. Pour le sexe féminin, les écarts sont significatifs bien qu'un peu plus ténus.

## La surmortalité du Valenciennois: l'exacerbation du modèle régional de surmortalité.

On peut rapidement rappeler les caractéristiques de la mortalité régionale. La mortalité infantile est désormais à peu près au même niveau en France et dans la région. On observe une sous-mortalité chez les adolescents et les jeunes adultes dans la région. Dans les années 60 dans la région Nord-Pas-de-Calais, une sous-mortalité s'est affirmée à l'âge de l'adolescence et aux premiers âges adultes. La moindre fréquence des décès accidentels repose probablement sur une motorisation moins élevée de la population jeune et sur un usage plus intensif des transports collectifs. Le modeste niveau de vie moyen de la population est un élément d'explication de cette situation. Limitant la distance des déplacements, la densité de villes dans la région réduit également les risques d'accidents. Moins affirmée pour le sexe féminin que pour le sexe masculin, il existe au contraire une surmortalité chez les adultes plus âgés surtout avant l'âge de 60 ans. Ainsi, en ce qui concerne les niveaux de mortalité selon l'âge, on observe des décalages de même sens entre les deux binômes arrondissement-région et région-France entière. Cette similitude n'est-elle que pur hasard ou répond-elle à une logique relative aux comportements de la population?

En l'appliquant au cas du Valenciennois par rapport à la région, on pourrait reprendre à notre compte le constat de P.J. Thumerelle évoquant le cas régional dans le contexte français: " On émettait l'hypothèse que l'on assisterait à une standardisation des comportements en matière de mortalité, parallèle à celle observée dans le domaine de la fécondité, au moins pour les générations de moins de 40 ans. Il n'en a rien été"<sup>5</sup>. L'absence de standardisation des comportements régionaux sur le modèle national repose bien sur le retard de certaines sous-régions dont le Valenciennois fait partie au premier chef.

---

<sup>5</sup> Thumerelle P.J: Que reste-t-il de l'originalité des comportements démographiques du bassin minier? Hommes et Terres du Nord, 1994/1 pp13-18.

Le changement d'échelle géographique est un élément utile dans la compréhension de la spécificité régionale. Dans le domaine de la mortalité celle-ci apparaît comme la somme de particularismes infrarégionaux. Les situations sombres de plusieurs parties de la région "tirant" en quelque sorte par le bas les autres sous-régions un peu plus favorisées.

### 3.2. Les inégalités internes de la mortalité.

Globalement, le taux moyen de mortalité est resté stable à l'échelle de l'arrondissement (11‰). Cependant un mouvement de baisse d'une majorité de taux a été enregistré resserrant l'éventail des valeurs des 82 communes. Comment interpréter ce déclin dans une majorité de communes? Est-ce les structures par âge qui sont moins favorables à une forte mortalité? Une brève analyse de la carte de l'âge médian et de l'âge moyen des différentes communes nous donne une réponse négative. Dans la plupart des cas, l'âge médian et l'âge moyen ont augmenté (cf chapitre 8). Il faut plutôt interpréter cette baisse comme le résultat de l'amélioration des conditions de vie et l'augmentation de l'espérance de vie de la population.

A priori, les communes de forte mortalité sont des communes âgées. Ceci est confirmé par le calcul du coefficient de corrélation entre les taux de mortalité de 1982 et 1990 et les indices de vieillissement correspondant à ces deux dates. Cependant, si le coefficient de corrélation indique une relation de forte intensité, il serait inexact et un peu rapide d'attribuer l'inégalité de mortalité uniquement à un phénomène de structure par âge. Il faut donc s'efforcer d'approcher plus finement le phénomène de la mortalité.

Dans un tel domaine, la petite taille de l'espace considéré et la faiblesse des effectifs concernés limite les possibilités d'une différenciation interne des niveaux de mortalité. A fortiori, l'éventuelle existence de poches de mortalité n'a pas pu être démontrée faute d'une technique statistique fiable. Cependant, l'alignement des villes riveraines de l'Escaut se dessine sur la carte de l'indice standardisé de mortalité (**Fig.79**). Du Sud vers le Nord, Bouchain, Douchy-les-Mines, Valenciennes...Fresnes-sur-l'Escaut présentent

les valeurs les plus élevées. Plusieurs valeurs fortes apparaissent au sud de l'arrondissement dans le Denaisis. L'étude des causes de décès précise certains facteurs d'explications de ces inégalités locales de mortalité.

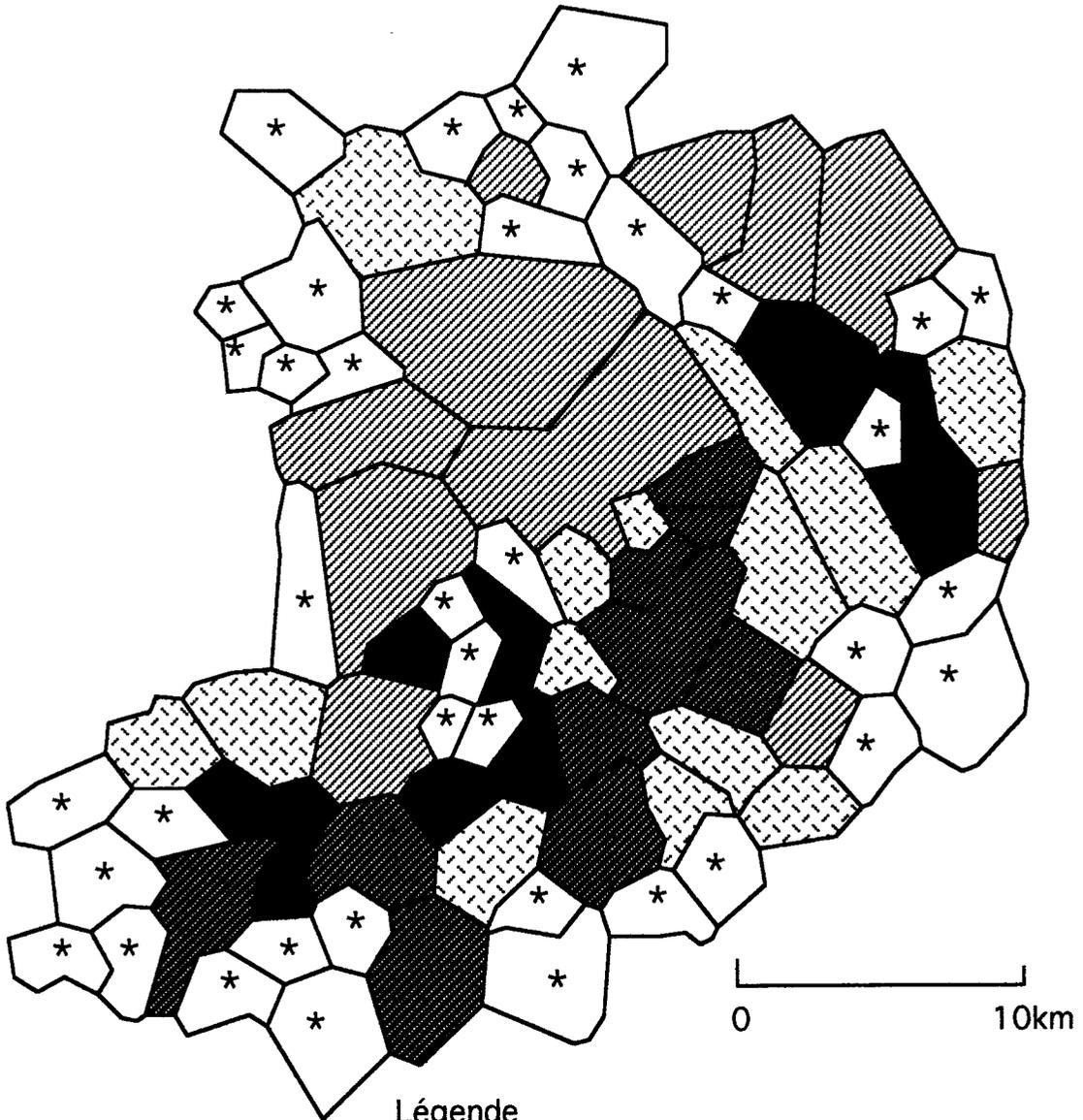
#### 4. Une population valétudinaire: des héritages qui n'expliquent pas tout.

Comme l'a montré P.J Thumerelle, la surmortalité de la région est assez récente. Elle s'est amorcée dans les années 30, elle s'est développée dans les décennies 50-60 et elle s'est renforcée par la suite : "il serait donc erroné de faire coïncider les origines de la surmortalité et la Révolution Industrielle"<sup>6</sup>. La période charnière pendant laquelle la Région Nord-Pas-de-Calais affirme ce sombre caractère coïncide avec la perte progressive de sa forte orientation industrielle. P.J Thumerelle associe l'émergence de la surmortalité régionale à la progression moins rapide de la région dans l'ensemble des domaines économiques et sociaux. La région se serait progressivement figée dans des structures de production restées puissantes mais peu modernisées. Ceci expliquant un changement social plus lent que dans la plupart des autres régions françaises. La Valenciennois a donc participé à la plongée du Nord-Pas-de-Calais dans les profondeurs du classement des régions françaises dans le domaine de la mortalité. Sans contredire ces affirmations, nous voulons mettre en évidence le caractère cumulatif des facteurs qui concourent à la surmortalité du Valenciennois.

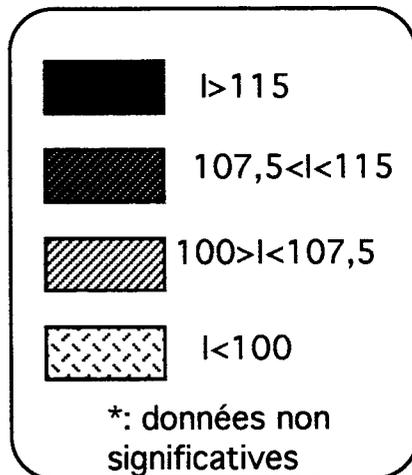
---

<sup>6</sup> Thumerelle P.J: La mortalité dans le NPDC: un exemple de la stabilité des modèles régionaux de mortalité, Espace Population Société 1991/3 pp55-72.

Fig.79-Indice standardisé de mortalité  
 -1990-  
 (Communes de plus de 2000 habitants)



Légende



#### 4.1. Le problème de l'analyse des causes de décès à macro-échelle: Cas peu nombreux et causes de décès multiples.

L'analyse des causes de décès est très délicate car la ventilation peut se faire en causes nombreuses. " Deux écueils doivent être évités: d'une part, l'utilisation d'un découpage trop fin pour ce type d'analyse, d'autre part une désagrégation trop grande des décès selon les causes"<sup>7</sup>. A l'échelle à laquelle nous travaillons, il serait déraisonnable d'analyser les causes de décès selon une ventilation trop fine. Seules les causes de décès les plus fréquentes et les plus significatives seront évoquées à l'échelle de l'ensemble de l'arrondissement.

L'essentiel étant d'observer la situation du Valenciennois par rapport à l'ensemble de la région, le découpage par canton est le plus fin que l'on puisse utiliser pour analyser les variations internes des causes de décès. Pour annihiler l'impact toujours possible de la structure par âge, le recours à un indice standardisé par cause de décès s'impose. Un ISM (Indice Standardisé de Mortalité) supérieur à 100 signifie la surreprésentation de telle ou telle cause de décès dans tel ou tel canton par rapport à la situation moyenne nationale. Il a été estimé qu'un indice standardisé est significatif lorsque la probabilité qu'un tel ratio soit liée aux fluctuations aléatoires est inférieure à 5% ( $p < 0,05$ ). Dans ce cas seulement, l'unité géographique est affecté d'un figuré de la légende.

---

<sup>7</sup> Noin D: L'étude géographique de la mortalité: bilan et problèmes. Espace Population et Société, 1990/3.

#### 4.2. Les pathologies du Valenciennois: les rémanences de l'industrialisation.

Les décès masculins dûs aux maladies de l'appareil respiratoire sont surreprésentés dans l'ensemble du Bassin Houiller comme d'ailleurs dans le Valenciennois. Par contre, la surmortalité féminine dans ce domaine n'existe pas. Il est très difficile d'évaluer le rôle d'autres maladies qui pourraient expliquer la surmortalité liée directement aux anciennes conditions de travail car le nombre de cas, à l'échelle de l'arrondissement n'est pas suffisant pour être statistiquement significatif.

La silicose vient immédiatement à l'esprit pour expliquer de telles valeurs. Cette maladie, appelée aussi "pneumoconiose à poussière mixte du houilleur", est provoquée par l'inhalation prolongée de poussières, de silice notamment. Selon l'INSERM, le Bassin Minier comptait 25537 cas de pneumoconioses officiellement reconnus et indemnisés en 1990, année de la fermeture totale et définitive du Bassin Minier, et près de 22000 en 1992. Cette maladie constitue numériquement la plus importante des pathologies de la région. Dans la mesure où lors des dernières années d'activité minière le recrutement se faisait au compte goutte et pour une durée très brève au fond des puits, l'essentiel des silicosés doivent leur affection à une période bien antérieure aux dernières années d'activité. Malgré la disparition du risque d'exposition, l'image du Bassin Houiller reste marquée à la silicose, triste rémanence d'un monde minier disparu.

Si la monoactivité minière n'a jamais existé dans le Valenciennois, l'extraction du charbon n'en fut pas moins une réalité. Les deux derniers sièges d'extraction ont fermé à la fin des années 80. Mais la surmortalité due aux maladies respiratoires repose-t-elle d'abord et avant tout sur la silicose? La réponse doit être recherchée à partir de la domiciliation des anciens mineurs. Le statut du mineur élaboré en février 1946 prévoyait d'accorder un droit au logement à l'ensemble des actifs et des retraités des Houillères. Dans l'arrondissement de Valenciennes, plusieurs communes comportent des cités minières. Dans deux de ces communes, Thivencelle et Haveluy, le poids relatif du parc de logements appartenant aux Houillères dépassait même les 40%. Dans les cantons de Saint-Amand-rive gauche, d'Anzin, de Condé sur l'Escaut, et de Denain où figurent des communes

minières, les indices comparatifs de mortalité par maladies respiratoires sont toujours élevés (**Fig.80**). Ceci atteste la forte participation de la silicose dans l'explication des valeurs de l'indice.

Mais la silicose n'explique pas toute la mortalité par maladies respiratoires. Certains cancers doivent avoir un rôle mais il est très difficile de l'affirmer. De même, les bronchites et maladies pulmonaires obstructives, sous-groupe des maladies respiratoires sont à l'origine d'une surmortalité clairement identifiable au niveau du Bassin Minier. O. Lacoste avance d'autres arguments qui ne nous paraissent pas totalement pertinents. Prenant l'exemple du canton de Denain, il considère que les fortes mortalités par maladies respiratoires ne peuvent s'expliquer par l'extraction charbonnière car dit-il " un nombre minime (d'emplois) en dépendait...en revanche les rives de l'Escaut ont accueilli massivement sidérurgie et métallurgie"<sup>6</sup>. Certes, la structure des activités du Valenciennois a été pendant très longtemps plus diversifiée qu'ailleurs dans le Pays Minier, mais l'extraction charbonnière ne fut jamais activité négligeable. Ainsi, les communes du canton de Denain telle que Haveluy, Hélesmes, Abscon, Escaudain, Douchy-les-Mines furent animées pendant longtemps par l'activité minière. Elles en portent encore témoignage par leurs corons et leurs friches. Cette interprétation erronée de la mortalité démontre que le canton constitue un échelon intermédiaire parfois peu fiable pour étudier le phénomène puisqu'il y a certes un Denaisis (anciennement) sidérurgique mais il y a aussi un Denaisis (anciennement) houiller.

#### 4.3 Les pathologies du Valenciennois: le résultat du malaise social.

Il est banal de rappeler que l'alcoolisme est un des fléaux de la région. La consommation d'alcool par habitant se place au premier rang de toutes les régions françaises. Plusieurs études démographiques et historiques montrent qu'au début du siècle la région ne se distinguait guère dans ce domaine. Le haut niveau d'alcoolisation de la population régionale est donc récent. De là à affirmer qu'il y a coïncidence entre l'apparition du phénomène

---

<sup>6</sup>Lacoste O: Op.cit, 1994, p64.

et la crise économique et sociale régionale, il n'y a qu'un pas que l'on ne saurait franchir à ce point de l'analyse.

Les cirrhoses et certaines psychoses résultent directement de consommation excessive d'alcool. Les décès peuvent intervenir dès l'âge de 35-40 ans, c'est-à-dire très précocement. De même, l'alcool joue un rôle majeur dans l'apparition du cancer des voies aérodigestives et de l'oesophage. Les décès s'y rapportant se produisent plus tardivement, majoritairement entre 45 et 74 ans. Pour ces dernières étiologies, la courbe en cloche des décès selon l'âge ressemble à celle des cancers pulmonaires et bronchiques avec lesquelles elles partagent un cofacteur commun, le tabac.

Pour ces différentes maladies, la surmortalité dans le Bassin Minier est significative mais elle n'est pas spatialement exclusive. D'autres secteurs de la région sont également dans une position difficile. Cependant, le Valenciennois se situe parmi les sous-régions les plus mal placées: "l'aire de surmortalité alcoolique touche dorénavant la périphérie de Valenciennes"<sup>7</sup>. Cette localisation de la surmortalité masculine par cirrhose et psychose alcoolique est une nouveauté relative. Tous les cantons de l'arrondissement sont gravement touchés par les effets dévastateurs de l'alcoolisme. La surmortalité est significative pour le sexe masculin (**Fig.80-b**) et plus encore pour le sexe féminin (**Fig.81-a**). Cette surmortalité est concomitante d'un changement dans le type de boissons consommées. Au vin rouge et à la bière de table faiblement alcoolisées se sont substitués les bières fortes en canettes et les alcools forts du type pastis.

Des analyses locales montrent une corrélation entre les secteurs les plus touchés par les maladies liées à l'alcool et les secteurs qui ont connu de fortes réductions d'emplois entre 10 et 30 ans auparavant. La chute phénoménale des emplois masculins s'est traduite par une extension du chômage. Mais toutes les circonscriptions à fort taux de chômage de la région n'ont pas un mortalité alcoolique élevée. Il semble, par contre, que la surmortalité alcoolique recouvre des espaces où l'insuffisance des emplois

---

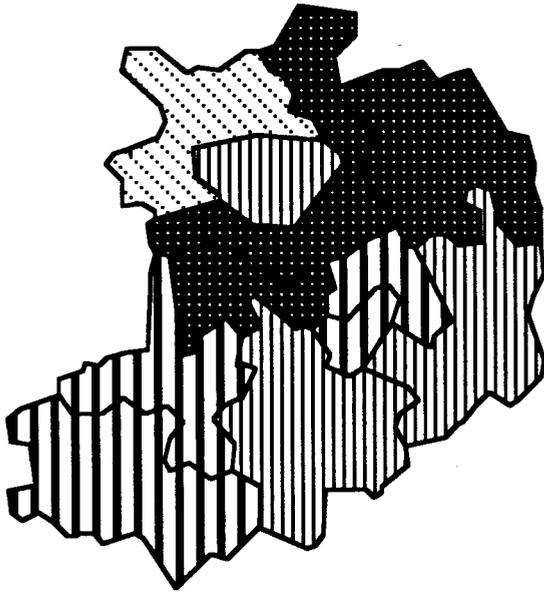
<sup>7</sup> Lacoste O, Spinosi L: L'état de santé dans le Bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais, Observatoire régional de la santé, pp70.

prévaut depuis longtemps. La condition de chômeur crée un sentiment d'inutilité sociale et une perte de confiance en soi, générateur de conflit psychologique. Un état de chômage persistant peut développer chez certains individus un terrain favorable au comportement alcoolique. La probabilité pour que celui-ci se développe s'élève lorsque l'individu ne trouve pas dans la cellule familiale le substitut compensateur à cette frustration d'ordre professionnel. Mais ce facteur peut difficilement être avancé avec autant de force pour expliquer la forte surmortalité féminine directement liée à l'alcoolisme car la sous-activité féminine reste forte dans le Valenciennois (cf. chap4). Plus que l'individu, c'est plus certainement l'ensemble de la communauté familiale qui subit les conséquences psychologiques du chômage générant des comportements à risque.

X La fréquence des décès par d'autres pathologies peut être considérée comme symptomatique du malaise social. Le suicide est responsable d'une légère surmortalité du Bassin Minier mais le Valenciennois ne s'y distingue pas particulièrement. Il pourrait par contre être intéressant de suivre dans un avenir proche, l'évolution de la mortalité par overdose et par sida. Cette dernière maladie n'est pas en tant que telle le résultat d'une situation sociale dégradée, mais la fréquence des décès par sida peut révéler indirectement l'expansion des conduites toxicomanes, qui elles sont partiellement les expressions d'un malaise social. Les données statistiques dans ce domaine sont peu significatives étant donné le peu de cas concernés. Mais selon les responsables des milieux médicaux et sociaux, la consommation de drogue dans le Valenciennois a enregistré une recrudescence récente beaucoup plus rapide qu'ailleurs. Si la proximité de la frontière peut faciliter les approvisionnements, personne ne doute que la corrélation entre cette évolution et les indicateurs sociaux soit établie. Si l'alcoolisme est une expression d'un problème social, la toxicomanie est un problème social en elle-même car elle est directement responsable des comportements délinquants.

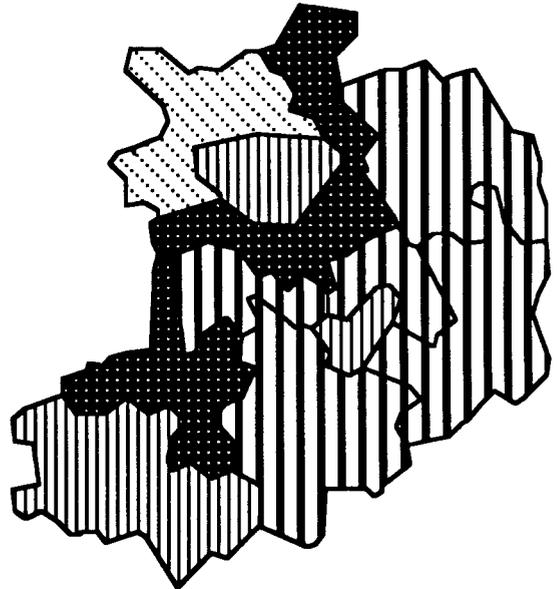
**Fig.80- La surmortalité masculine**  
1988/1990

a- Maladies de l'appareil respiratoire



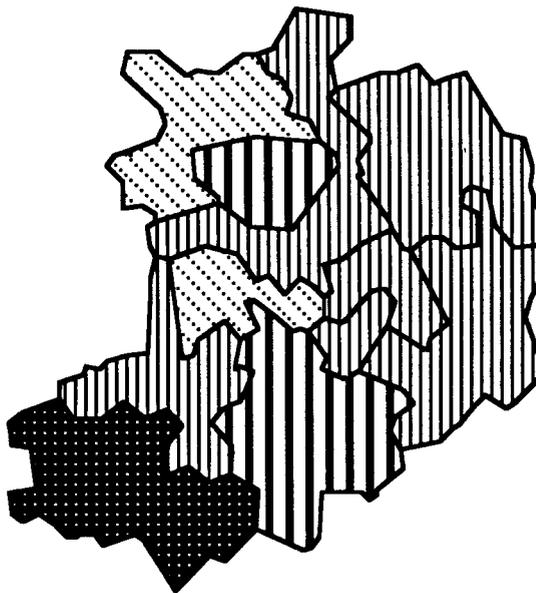
moyenne régionale:183  
moyenne nationale: 100

b- Les maladies directement liées à l'alcool.



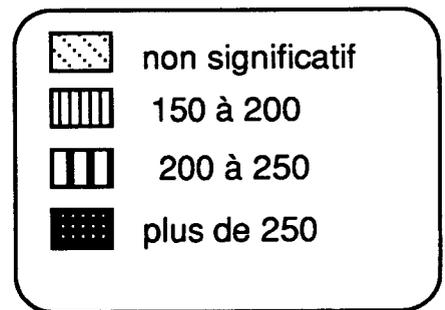
moyenne régionale : 181  
moyenne nationale:100

c- Les cancers de la gorge et de la bouche



moyenne régionale: 174  
moyenne nationale: 100

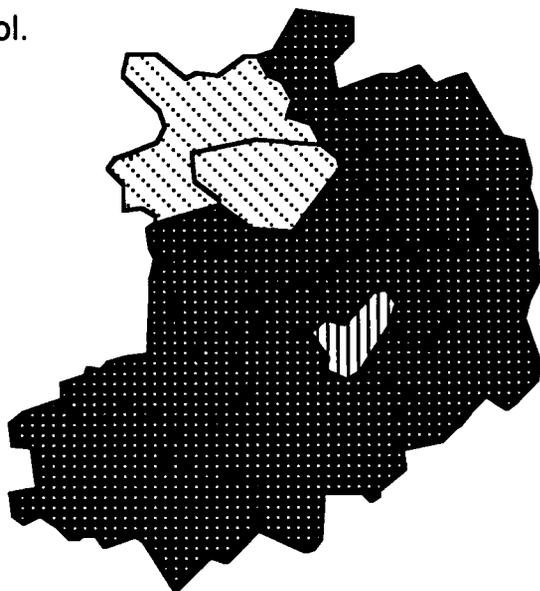
Légende



Source: INSERM

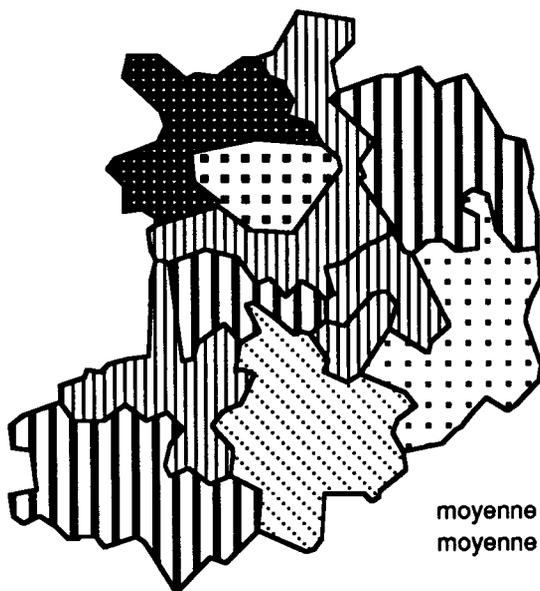
Fig.81-La surmortalité féminine - 1988/1990

a- Les maladies directement liées à l'alcool.



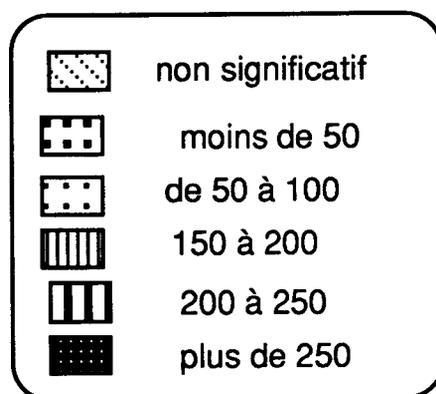
moyenne régionale:234  
moyenne nationale: 100

b- Les cancers de la gorge et de la bouche



moyenne régionale : 144  
moyenne nationale:100

Légende



Source: INSERM

#### 4.4. La surmortalité, résultat de la déficience de l'encadrement médical ou de la pratique médicale des usagers?

Dans un ouvrage récent, O. Lacoste<sup>8</sup> vient confirmer les affirmations de P.J. Thumerelle. L'état de santé médiocre du Bassin Minier relève très partiellement de son épopée industrielle. Les médiocres performances de l'état de santé de la population reposent sur des variables sociales et culturelles. Mais l'apport principal de son analyse repose sur la mise en cause d'un système médical qu'il décortique dans ces moindres détails. Celui-ci apparaît carencé non seulement par l'insuffisance quantitative de l'encadrement médical et paramédical mais aussi par son sous-équipement en infrastructures hospitalières relativement au volume démographique régional. L'inadéquate répartition interne des moyens médicaux pourrait aussi, selon l'auteur, se traduire par une inégalité géographique dans l'accès au soin de la population et être facteur d'une moindre médicalisation de certaines pathologies. Par extrapolation, cela expliquerait l'inégale occurrence spatiale de certaines causes de décès.

A plus grande échelle, les facteurs "encadrement médical" et "accès au soin" constituent-ils des éléments d'explication de la surmortalité du Valenciennois? Les différentes études consultées dans ce domaine ne permettent pas de l'affirmer pour la période récente. Les indicateurs décrivant l'environnement médical du Valenciennois sont plutôt bons. Ainsi la densité de médecins généralistes ( 93 pour 100000 habitants en 1993) nettement plus élevée que celle des arrondissements voisins du Bassin Minier, est comparable à celle de la France. A titre d'exemple, elle est de 73 dans l'arrondissement de Lens. La même réflexion s'impose en ce qui concerne la densité de spécialistes qui elle par contre est en deçà du niveau français. Celle-ci est de 56 pour 100000 habitants contre respectivement 41 et 47 pour les arrondissements de Lens et Douai. Certaines spécialités médicales bien représentées (ex la chirurgie) illustrent le haut niveau des infrastructures hospitalières. Le rythme un peu moins soutenu des

---

<sup>8</sup> Lacoste O: Géopolitique de la santé. Le cas du Nord-Pas-de-Calais, 1994,323p.

installations par rapport à d'autres secteurs du Bassin Minier exprime peut-être que depuis plusieurs années le Valenciennois se situe dans une honorable moyenne régionale et qu'un rattrapage ne s'avérerait pas nécessaire. Quantitativement et qualitativement satisfaisante, la démographie médicale n'est donc pas un facteur local du retard en matière de santé.

La fréquentation médicale de la population Valenciennoise ne l'est pas non plus. Les consultations, les visites, les actes de chirurgie ou les actes de radiologie par habitant se situent à un niveau très honorable par rapport aux autres secteurs géographiques de la région. Les visites à domicile du médecin étant même beaucoup plus fréquentes. Mais ceci est spécifique à l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais où les visites à domicile du médecin atteignent des niveaux disparus ailleurs.

Enfin, le Valenciennois possède d'excellentes infrastructures médicales. Le pôle hospitalier Valenciennois se place en deuxième position après celui de Lille. Rappelons que le centre hospitalier de Valenciennes est le premier employeur de l'arrondissement en 1995<sup>9</sup>. La proportion des établissements du valenciennois dans les différentes spécialisations médicales est toujours d'un bon niveau, nonobstant les quelques spécialisations médicales très pointues pour lesquelles le pôle lillois occupe une place monopolistique.

Le Valenciennois est de ce fait l'ensemble géographique qui parvient le mieux à préserver son territoire des concurrences extérieures. Le bassin de recrutement du centre hospitalier de Valenciennes s'étend de Bouchain au sud jusqu'à Saint-Amand-rive-gauche où commence à se manifester l'attraction lilloise. Les taux de fuites de clientèles hospitalières vers le centre lillois sont très faibles, toujours inférieurs à 10%.

---

<sup>9</sup> Ce n'est plus le cas en 1998 puisque l'entreprise Sevelnord emploie désormais plus de 3000 employés.

Le système actuel de soins Valenciennois ne semble donc pas souffrir de lacunes ou de retard. Les nouvelles règles qui régissent l'attribution des moyens hospitaliers régionaux en fonction des besoins de la population ne peuvent qu'avoir des répercussions positives.

### Conclusion.

La surmortalité persistante du Valenciennois suscite des interrogations sur la portée des efforts financiers consentis pour apporter les meilleures conditions de soins aux territoires qui en ont le plus besoin. Objectivement les infrastructures médicales et la consommation médicale se situent à un bon niveau. Il faut donc toujours en revenir aux héritages pour expliquer les retards dont souffre le Valenciennois. Ces héritages peuvent être classés en deux catégories. D'une part, certains héritages sont directement liés à la pénibilité du travail et aux risques encourus dans le passé. L'héritage est aussi d'ordre mental. Les entreprises minières et sidérurgiques ont constitué des systèmes prenant en main le destin de la population locale dans les différents domaines de la vie, en particulier dans celui de la santé. La population trouvait beaucoup d'avantages dans ce système très assistanciel. N'ayant eu que le travail comme seule référence, une partie de la population se sent aujourd'hui privée de la majorité de ses points de repères. Les réalités sociales difficiles d'aujourd'hui constituent aussi et surtout le facteur du développement de comportements et d'attitudes à l'égard du corps, des soins et de l'hygiène de vie qui se révèlent néfastes à la santé. L'industrialisation n'explique donc qu'une petite partie du retard dans le domaine sanitaire. Plus sûrement c'est le processus de désindustrialisation qui a généré les facteurs à l'origine de son développement et de son maintien.

## Conclusion générale.

### Une forte inertie démographique.

Pendant ces vingt années de crise économique profonde, l'inertie démographique a été forte. Le Valenciennois a conservé sa masse démographique. Il y eut beaucoup de départs (le solde est négatif de 50 000 individus entre 1975 et 1990), mais le nombre de départs s'atténua à l'heure actuelle. La croissance naturelle a en grande partie limité les conséquences de l'hémorragie migratoire. Résultat, le chiffre de population, s'il a baissé un peu reste élevé, voisin de celui qu'il était il y a 15 ans (environ 350 000 habitants). Cette permanence de la masse démographique explique que les individus eux-mêmes, s'ils ont bien ressenti les effets de la mutation économique, n'ont pas toujours perçu les changements qui ont affecté la population elle-même.

Parmi les facteurs de la résistance démographique, fécondité et surmortalité ont des effets contradictoires mais révèlent également une forte inertie. La fécondité du Valenciennois était très élevée il y a 20 ans. Avec celle du Dunkerquois, elle plaçait la région Nord-Pas-de-Calais en tête des régions françaises pour le niveau de fécondité. La fécondité du Valenciennois

a baissé, c'est une évolution banale; elle se situe aujourd'hui au même niveau que celui de la région Nord-Pas-de-Calais. Néanmoins, ce niveau reste à un niveau proche du seuil de remplacement des générations c'est-à-dire relativement élevé par rapport aux autres régions françaises et européennes.

Dans le domaine de la surmortalité, l'inertie apparaît encore plus forte. Le Valenciennois se place en dernière position des territoires régionaux, dans une région de loin la plus mal placée en France. Dans ce domaine, les différences intergénérationnelles s'expriment fortement. La fraction jeune de la population a rejoint les niveaux régionaux de mortalité; par contre, la fraction plus âgée demeure dans une situation spécifique, conservant les conditions de la surmortalité acquises dans le passé.

#### Le vieillissement est un facteur de permanence.

Le vieillissement n'est pas sous la dépendance des restructurations économiques. Il est d'abord sous la dépendance de l'augmentation de l'espérance de vie et de la baisse de la fécondité qui se traduisent par une réduction de la part des jeunes. Mais incontestablement, le vieillissement est soumis aux restructurations territoriales car les populations des communes marquées par un haut degré d'industrialisation il y a 20 ans ont vieilli plus vite. Le vieillissement accéléré de certaines communes doit en effet être associé aux effets de l'émigration.

Si le retard dans les gains d'espérance de vie peut être considéré comme un frein au vieillissement, les départs de jeunes accélèrent le vieillissement. Cette double évolution aux effets contradictoires révèle les liens étroits qui existent entre la population et les spécificités d'un territoire en crise.

Le vieillissement est également un frein à la recomposition sociale. En dépit d'évolution démographique parfois très rapide, les structures sociales évoluent plus lentement. La prépondérance ouvrière est moins écrasante mais reste un trait marquant des structures sociales. Le vieillissement sur place d'une population majoritairement ouvrière, traditionnellement peu mobile, et le

faible renouvellement de la population freinent certaines tendances générales du changement social. Le vieillissement exerce ainsi un effet conservatoire sur les structures sociales et les mentalités. Ceci est d'autant plus vrai que ce processus démographique s'effectue parallèlement à une faible immigration qui limite le renouvellement démographique et social. "Le Nord et l'Est sont des régions dont la population est actuellement remarquablement homogène et stable au sans grec originel, c'est-à-dire "né de la terre"...Les vieilles régions industrielles apparaissent remarquables par la faiblesse des pourcentages d'individus nés hors du département"<sup>1</sup>.

### La participation des femmes à l'activité économique illustre également la lenteur du changement social

La sous-activité féminine est une spécificité du Valenciennois, elle le reste aujourd'hui. Malgré la profonde transformation du tissu économique notamment la tertiarisation, malgré la croissance des taux d'activité des femmes, la sous-activité féminine du Valenciennois persiste même lorsqu'on enlève les effets de branche. La crise économique constitue certainement un facteur de frein au changement dans la mesure où elle limite les possibilités d'insertion dans la vie professionnelle, et où elle contribue à conserver une attitude ancienne vis-à-vis du travail.

Ainsi, dans ce domaine comme dans d'autres, l'effet génération joue également. Si des changements se produisent, c'est auprès des populations jeunes. Les populations féminines plus âgées ont acquis des comportements différents pendant une autre période, ce qui freine globalement le changement.

---

<sup>1</sup> Todd E: La nouvelle France, Seuil, 1988, p194

Certains changements sont par contre en phase avec les mutations économiques du territoire: les comportements de mobilité de la population.

Sous les effets conjugués de la désindustrialisation, mais aussi de la périurbanisation lilloise et valenciennoise, la mobilité quotidienne de la population active s'est radicalement modifiée. Cette modification s'est traduite par un renversement des migrations transfrontalières dont le solde était traditionnellement positif en faveur du Hainaut français, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Cette modification s'est exprimée également par un élargissement de l'influence lilloise sur une partie du Valenciennois. Enfin, au sein du territoire Valenciennois, le renforcement des flux vers la ville-centre s'est réalisé parallèlement à un effacement presque total des pôles secondaires. Dans le même type de relation, la mobilité résidentielle est directement liée à la désindustrialisation, même s'il ne faut pas négliger la mobilité liée à la périurbanisation. Les pertes les plus importantes, en valeur absolue comme en valeur relative affecte les communes industrielles les plus typées qui s'aligne le long de la vallée de l'Escaut. Même si la désindustrialisation n'explique pas tout, elle constitue un déterminant commun de deux formes de mobilité: résidentielle d'une part et quotidienne de travail de l'autre.

Cependant dans le domaine de la mobilité, le territoire impose aussi des limites au changement. Malgré les modifications des bassins d'emplois, le Valenciennois reste très tourné sur lui-même, toujours relativement fermé sur les autres espaces. L'ouverture sur la métropole lilloise reste faible comparativement aux autres zones du Bassin Minier. D'autre part, sa population se déplace peu vers les autres zones du Bassin Minier, ce qui a toujours été le cas.

Ainsi, les conditions de fonctionnement de l'économie évoluent, l'espace enregistre ces mouvements de l'économie, les sociétés changent, s'adaptent mais parfois elles résistent aux transformations. Sur le temps long, les historiens ont maintes fois observé les différences de rythme dans l'évolution des faits économiques, sociaux et mentaux. Ainsi F.Braudel notait que "les cycles, intercycles, crises structurelles cachent ici les régularités, les permanences des systèmes...c'est-à-dire de vieilles habitudes de penser et

d'agir, de cadres résistants, durs à mourir, parfois contre toute logique"<sup>2</sup>. En y introduisant une dimension géographique, ce travail paraît en avoir donné une illustration.

L'Est du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est au début d'une évolution; l'ouest de ce bassin minier a retrouvé un certain équilibre économique. En France comme en Europe du Nord-Ouest, de nombreux espaces se sont constitués sur le même type de développement. Dans ce travail, seules quelques références ont été faites en contrepoint sur le versant belge voisin mais sans analyse comparative systématique. Or la reconversion est en marche partout mais elle ne produit pas les mêmes résultats. D'une part, parce que la situation de départ n'était pas partout exactement la même étant donné l'inégal degré de diversification des structures économiques. D'autre part, les politiques de redéveloppement diffèrent. Même si la politique européenne introduit des éléments communs dans les stratégies et les moyens du développement, chaque état dispose d'un éventail de mesures spécifiques. Les résultats de ces politiques ne sont donc pas les mêmes. La réponse des populations devant ces changements est donc évidemment diverse mais elle est aussi plus complexe car les populations possèdent un grand degré d'autonomie par rapport aux faits de nature économique. Dans la problématique des relations entre la société et l'espace, les comparaisons internationales apporteraient une riche contribution à l'analyse géographique comparative. Un vaste champ géographique est ouvert pour des recherches ultérieures.

---

<sup>2</sup> Braudel F: *Ecrits sur l'histoire*, Flammarion, 1969, p53.

# Annexes

Annexe I-1



LES 82 COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

## Annexe...I-2

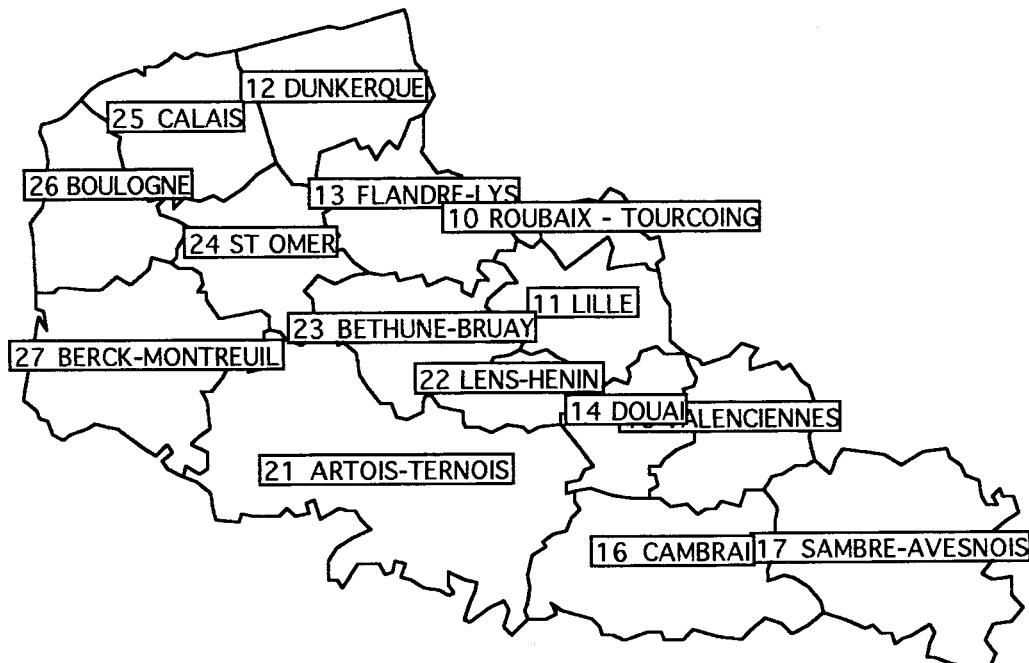
### Les communes de l'arrondissement de Valenciennes

cdep	codeINSEE	liste des communes
59	002	ABSCON
59	014	ANZIN
59	019	ARTRES
59	027	AUBRY-DU-HAINAUT
59	032	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
59	038	AVESNES-LE-SEC
59	064	BELLAING
59	079	BEUVRAGES
59	092	BOUCHAIN
59	100	BOUSIGNIES
59	109	BRILLON
59	112	BRUAY-SUR-L'ESCAUT
59	114	BRUILLE-SAINT-AMAND
59	144	CHATEAU-L'ABBAYE
59	153	CONDE-SUR-L'ESCAUT
59	160	CRESPIN
59	166	CURGIES
59	172	DENAIN
59	179	DOUCHY-LES-MINES
59	192	EMERCHICOURT
59	205	ESCAUDAIN
59	207	ESCAUTPONT
59	215	ESTREUX
59	221	FAMARS
59	238	FLINES-LES-MORTAGNE
59	253	FRESNES-SUR-ESCAUT
59	284	HASNON
59	285	HASPRES
59	288	HAULCHIN
59	292	HAVELUY
59	297	HELESMES
59	301	HERGNIES
59	302	HERIN
59	313	HORDAIN
59	335	LECELLES
59	348	LIEU-SAINT-AMAND
59	361	LOURCHES
59	369	MAING
59	383	MARLY
59	387	MARQUETTE-EN-OSTREVANT
59	391	MASTAING
59	393	MAULDE
59	403	MILLONFOSSE
59	407	MONCHAUX-SUR-ECAILLON
59	418	MORTAGNE-DU-NORD
59	429	NEUVILLE-SUR-ESCAUT
59	434	NIVELLE
59	440	NOYELLES-SUR-SELLE
59	444	ODOMEZ
59	446	OISY
59	447	ONNAING

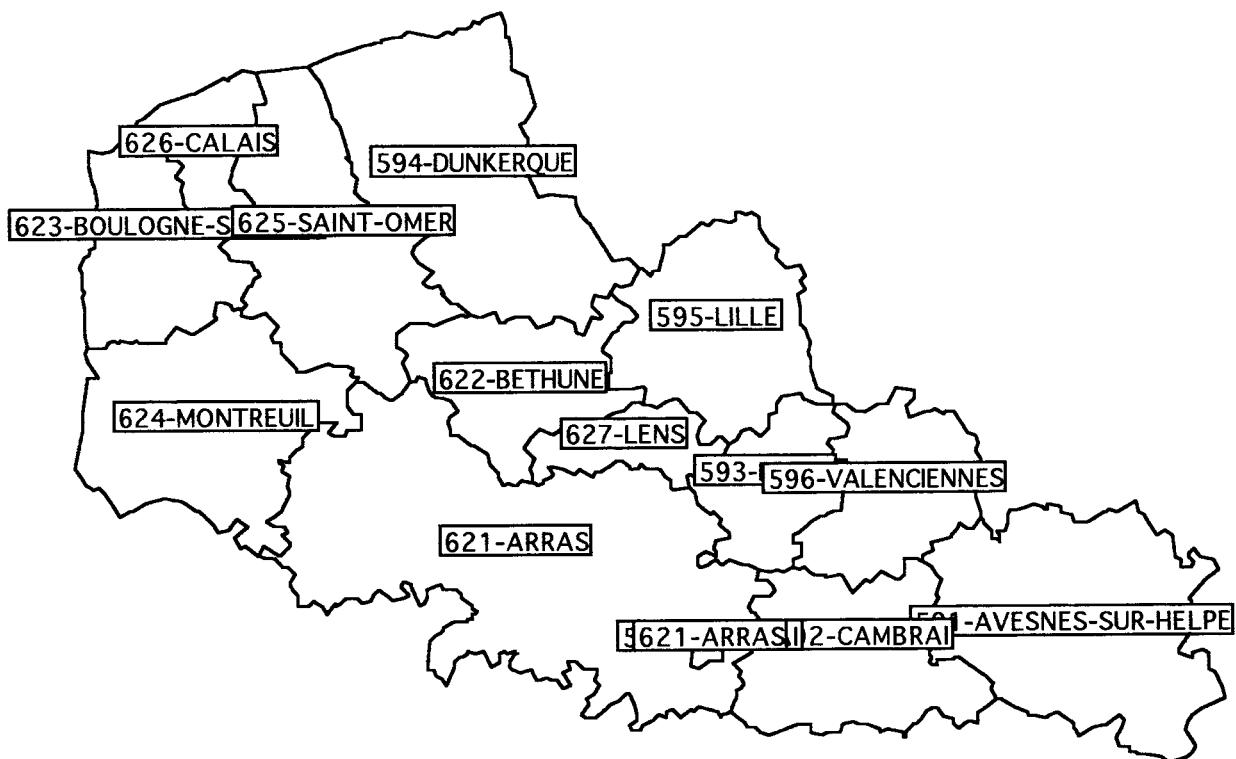
59	459	PETITE-FORET
59	471	PRESEAU
59	475	PROUVY
59	479	QUAROUBLE
59	480	QUERENAING
59	484	QUIEVRECHAIN
59	491	RAISMES
59	504	ROEULX
59	505	ROMBIES-ET-MARCHIPONT
59	511	ROSULT
59	515	ROUVIGNIES
59	519	RUMEGIES
59	526	SAINT-AMAND-LES-EAUX
59	530	SAINT-AYBERT
59	544	SAINT-SAULVE
59	554	SARS-ET-ROSIERES
59	557	SAULTAIN
59	559	SEBOURG
59	564	LA SENTINELLE
59	589	THIANT
59	591	THIVENCELLE
59	594	THUN-SAINT-AMAND
59	603	TRITH-SAINT-LEGER
59	606	VALENCIENNES
59	610	VERCHAIN-MAUGRE
59	613	VICQ
59	616	VIEUX-CONDE
59	632	WALLERS
59	645	WASNES-AU-BAC
59	651	WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN
59	652	WAVRECHAIN-SOUS-FAULX

### Annexe I-3.

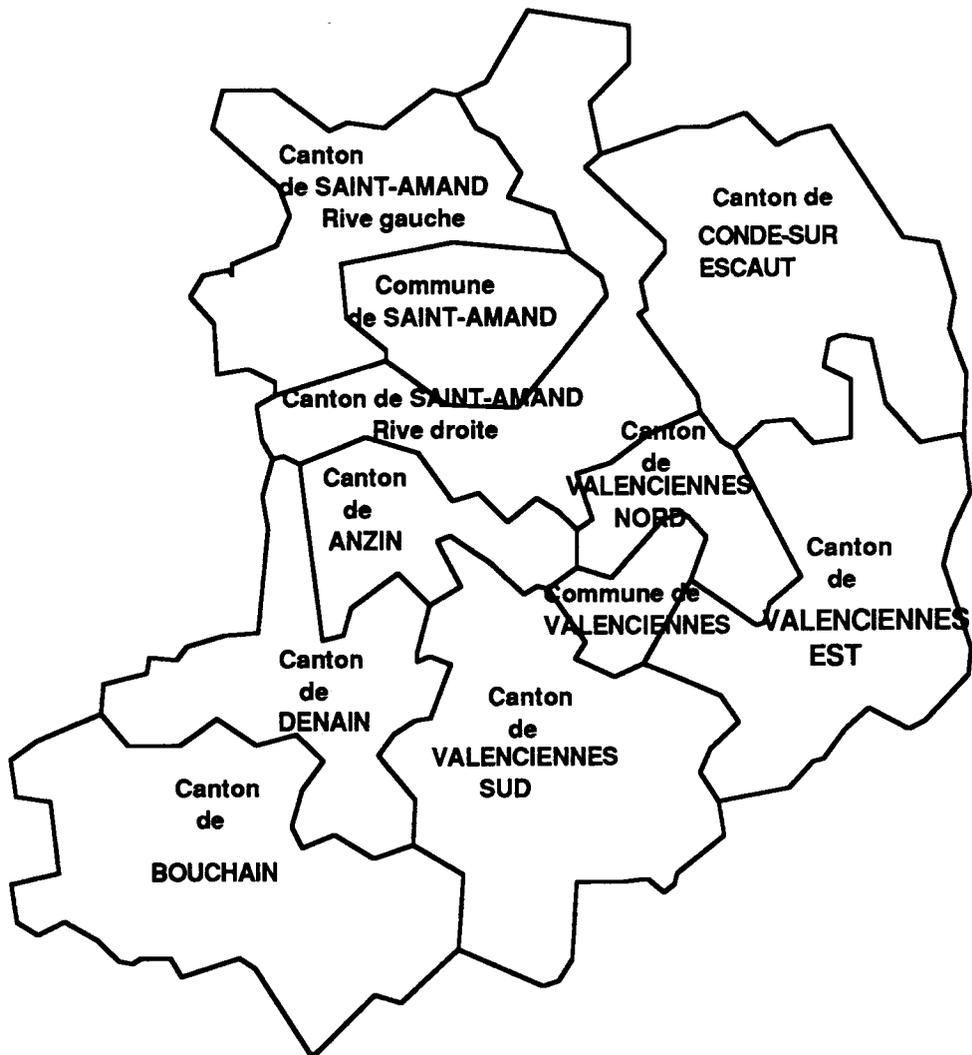
Les zones A de la région Nord-Pas-de-Calais.



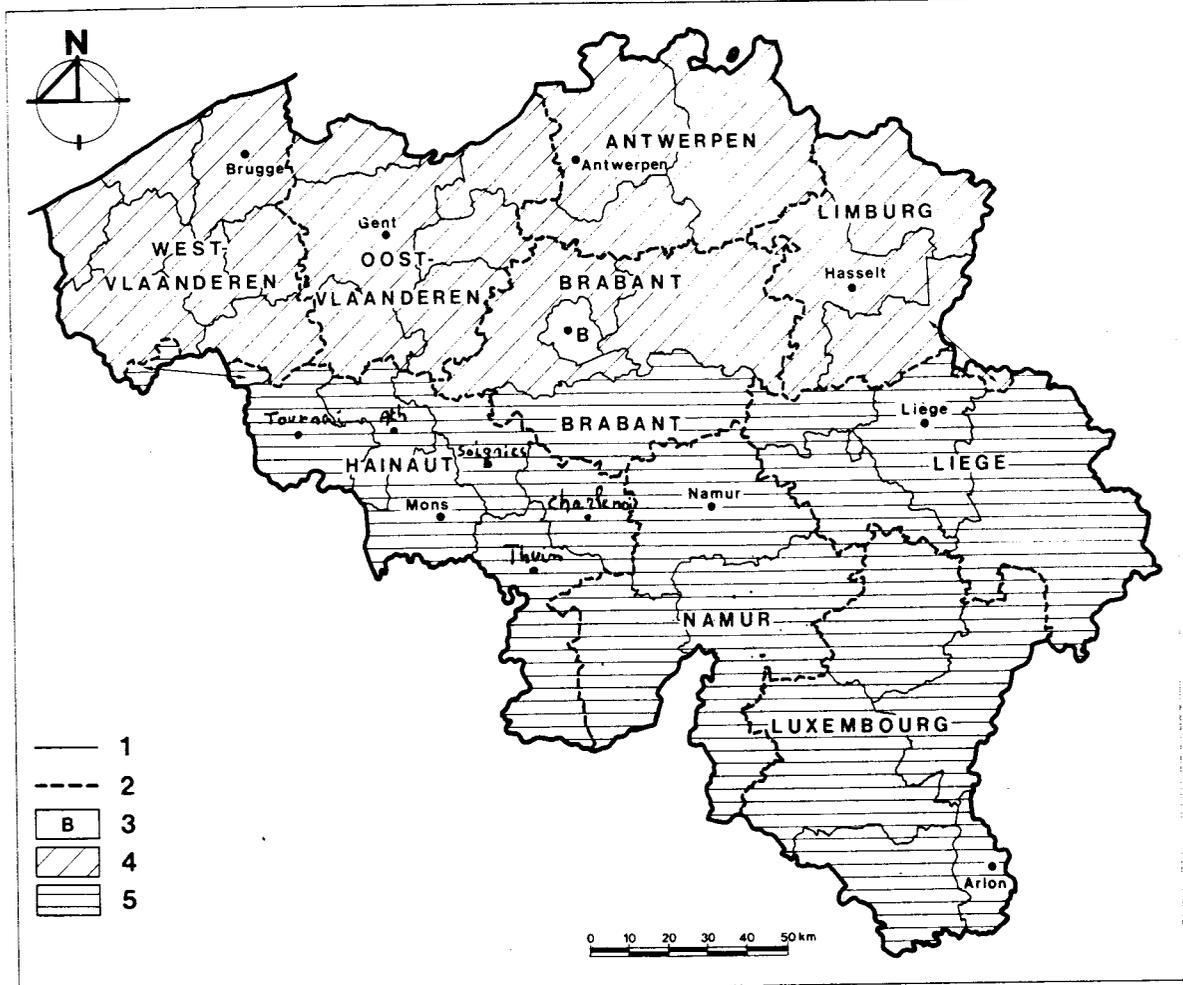
Les arrondissements de la région Nord-Pas-de-Calais



## Les cantons du Valenciennois



## Annexe I-5-L'organisation administrative de la Belgique



- 1- limites des arrondissements.
- 2- limites des provinces.
- 3- Région de Bruxelles- Capitale.
- 4- Région flamande.
- 5- Région wallonne.

## Annexe II-1

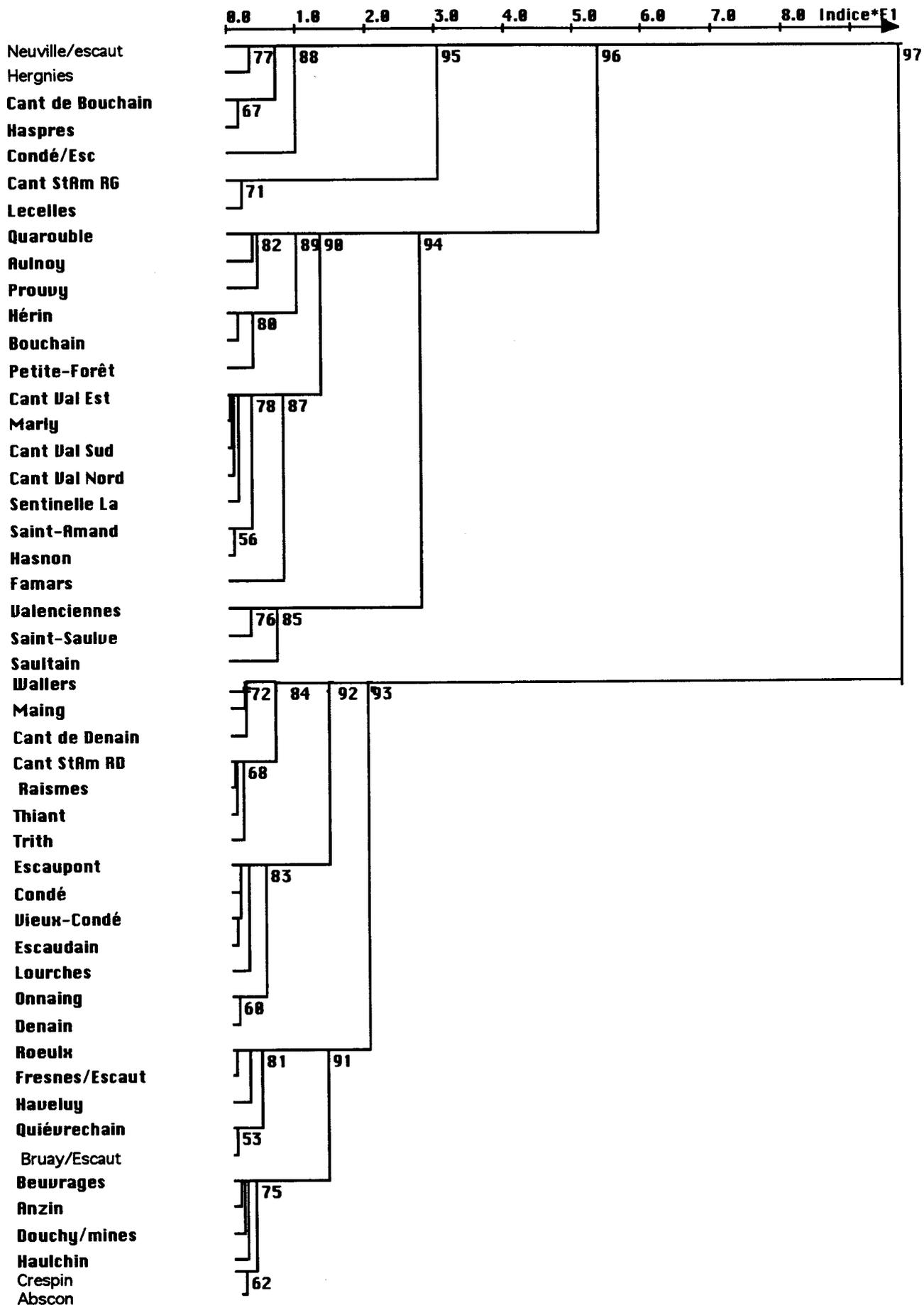
Coordonnées des communes sur les axes 1 et 2 de l'A.C.P.  
structure sociale des ménages du Valenciennois selon la  
P.C.S de la personne de référence- 1990

				Axe 1			Axe 2		
	Qit	Poids	Inr	Coord	Cor	Ctr	Coord	Cor	Ctr
ABSCON	0.38	1.00	0.01	0.98	0.25	0.01	-0.41	0.04	0.00
ANZIN	0.73	1.00	0.01	1.31	0.36	0.01	-1.21	0.31	0.02
AULNOY	0.60	1.00	0.02	-1.26	0.23	0.01	-1.60	0.37	0.03
BEUVRAGES	0.33	1.00	0.01	1.08	0.28	0.01	-0.10	0.00	0.00
BOUCHAIN	0.96	1.00	0.01	-0.35	0.03	0.00	0.28	0.02	0.00
BRUAY/ESCAUT.	0.82	1.00	0.01	1.69	0.68	0.02	0.60	0.08	0.00
CONDE/ESCAUT..	0.98	1.00	0.02	2.06	0.57	0.03	-1.30	0.22	0.02
CRESPIN	0.57	1.00	0.01	0.92	0.31	0.01	0.78	0.23	0.01
DENAIN	0.64	1.00	0.02	1.66	0.44	0.02	-0.64	0.07	0.01
DOUCHY	0.52	1.00	0.01	0.14	0.00	0.00	-0.88	0.17	0.01
ESCAUDAIN	0.95	1.00	0.02	2.85	0.92	0.05	-0.44	0.02	0.00
ESCAUTPONT	0.95	1.00	0.03	3.17	0.76	0.06	-0.57	0.02	0.00
FAMARS	0.41	1.00	0.03	-2.05	0.32	0.03	-0.61	0.03	0.00
FRESNES/ESC...	0.72	1.00	0.01	1.04	0.27	0.01	0.42	0.04	0.00
HASNON	0.44	1.00	0.00	-0.51	0.20	0.00	-0.45	0.16	0.00
HASPRES	0.82	1.00	0.03	0.52	0.02	0.00	3.04	0.78	0.12
HAULCHIN	0.71	1.00	0.01	1.06	0.21	0.01	-0.09	0.00	0.00
HAVELUY	0.80	1.00	0.03	2.50	0.58	0.04	1.34	0.17	0.02
HERGNIES	0.95	1.00	0.02	-1.39	0.26	0.01	2.18	0.63	0.06
HÉRIN	0.52	1.00	0.02	-0.32	0.02	0.00	0.48	0.04	0.00
LECELLES	0.95	1.00	0.08	-4.79	0.72	0.14	1.83	0.11	0.04
LOURCHES	0.85	1.00	0.04	3.18	0.73	0.06	-0.82	0.05	0.01
MAING	0.35	1.00	0.01	-0.38	0.03	0.00	-0.40	0.03	0.00
MARLY	0.56	1.00	0.01	-0.89	0.40	0.00	-0.53	0.14	0.00
NEUVILLE/ESC	0.67	1.00	0.03	0.50	0.02	0.00	2.03	0.40	0.05
ONNAING	0.52	1.00	0.01	0.80	0.18	0.00	-0.92	0.24	0.01
PETITE-FORET	0.78	1.00	0.04	-2.19	0.33	0.03	-0.51	0.02	0.00
PROUVY	0.77	1.00	0.02	-1.18	0.15	0.01	-1.39	0.21	0.02
QUAROUBLE	0.32	1.00	0.02	-0.74	0.07	0.00	-1.38	0.25	0.02
QUIÉVRECHAIN	0.68	1.00	0.02	1.54	0.36	0.01	1.44	0.31	0.03
RAISMES	0.60	1.00	0.01	1.21	0.34	0.01	-1.01	0.24	0.01
ROEULX	0.81	1.00	0.02	1.83	0.46	0.02	0.75	0.08	0.01
SAINT-AMAND	0.61	1.00	0.01	-1.23	0.37	0.01	-0.96	0.23	0.01
SAINT-SAULVE	0.93	1.00	0.05	-3.65	0.65	0.08	-2.42	0.28	0.07
SAULTAIN	0.81	1.00	0.07	-4.50	0.75	0.12	-0.73	0.02	0.01
LA SENTINELLE	0.41	1.00	0.01	-0.61	0.16	0.00	0.73	0.23	0.01
THIANT	0.82	1.00	0.00	1.09	0.78	0.01	-0.20	0.03	0.00
TRITH	0.46	1.00	0.01	1.27	0.45	0.01	-0.25	0.02	0.00

VALENCIENNES	0.97	1.00	0.04	-2.59	0.42	0.04	-2.48	0.39	0.03
VIEUX-CONDÉ	0.95	1.00	0.01	2.08	0.85	0.03	0.03	0.00	0.00
WALLERS	0.88	1.00	0.01	0.65	0.08	0.00	0.17	0.01	0.00
Canton Bouchain*	0.72	1.00	0.02	-0.30	0.01	0.00	2.41	0.70	0.07
Canton Condé*	0.49	1.00	0.04	-0.05	0.00	0.00	2.43	0.41	0.07
Canton Denain*	0.43	1.00	0.01	-0.36	0.03	0.00	-0.66	0.10	0.01
Cant St Am RD**	0.42	1.00	0.00	0.44	0.13	0.00	-0.62	0.26	0.00
Cant StAm RG**	0.98	1.00	0.07	-3.84	0.54	0.09	3.15	0.37	0.13
Cant Val Est**	0.73	1.00	0.00	-0.85	0.62	0.00	-0.05	0.00	0.00
Cant Val Nord**	0.52	1.00	0.01	-1.09	0.50	0.01	0.01	0.00	0.00
Cant Val Sud**	0.43	1.00	0.00	-0.43	0.19	0.00	-0.46	0.21	0.00

\* les communes  
rurales du canton  
\*\* les communes  
entières du canton

Dendrogramme de la classification des ménages par PCS-1990



## Annexe II-3

Coordonnées des variables sur les axes 1,2,3- A.C.P. structure par âge 1975

				Axe 1			Axe 2			Axe 3		
	Qit	Poids	Inr	Coord	Cor	Ctr	Coord	Cor	Ctr	Coord	Cor	Ctr
0H	0.67	1.00	0.03	0.43	0.19	0.02	0.62	0.38	0.08	-0.32	0.10	0.03
0F	0.63	1.00	0.03	0.46	0.21	0.02	0.55	0.30	0.06	-0.35	0.12	0.04
5H	0.54	1.00	0.03	0.68	0.47	0.06	0.25	0.06	0.01	0.08	0.01	0.00
5F	0.45	1.00	0.03	0.51	0.26	0.03	0.35	0.12	0.02	0.27	0.07	0.02
10H	0.09	1.00	0.03	0.22	0.05	0.01	-0.14	0.02	0.00	0.16	0.02	0.01
10F	0.49	1.00	0.03	0.61	0.37	0.04	-0.30	0.09	0.02	0.18	0.03	0.01
15H	0.55	1.00	0.03	0.18	0.03	0.00	-0.68	0.47	0.09	-0.22	0.05	0.02
15F	0.44	1.00	0.03	0.26	0.07	0.01	-0.57	0.32	0.06	-0.22	0.05	0.02
20H	0.50	1.00	0.03	-0.06	0.00	0.00	-0.19	0.04	0.01	-0.68	0.46	0.15
20F	0.59	1.00	0.03	0.17	0.03	0.00	-0.06	0.00	0.00	-0.75	0.56	0.18
25H	0.64	1.00	0.03	0.23	0.05	0.01	0.60	0.36	0.07	-0.48	0.23	0.07
25F	0.58	1.00	0.03	0.23	0.05	0.01	0.71	0.50	0.10	-0.17	0.03	0.01
30H	0.48	1.00	0.03	0.47	0.22	0.03	0.48	0.23	0.05	0.15	0.02	0.01
30F	0.51	1.00	0.03	0.52	0.27	0.03	0.29	0.08	0.02	0.40	0.16	0.05
35H	0.45	1.00	0.03	0.46	0.21	0.03	0.01	0.00	0.00	0.49	0.24	0.08
35F	0.55	1.00	0.03	0.57	0.32	0.04	-0.34	0.11	0.02	0.34	0.12	0.04
40H	0.54	1.00	0.03	0.15	0.02	0.00	-0.69	0.47	0.09	0.20	0.04	0.01
40F	0.55	1.00	0.03	0.38	0.14	0.02	-0.53	0.28	0.06	0.35	0.13	0.04
45H	0.49	1.00	0.03	-0.25	0.06	0.01	-0.61	0.37	0.07	-0.22	0.05	0.02

				Axe 1			Axe 2			Axe 3		
	Qit	Poids	Inr	Coord	Cor	Ctr	Coord	Cor	Ctr	Coord	Cor	Ctr
45H	0.49	1.00	0.03	-0.25	0.06	0.01	-0.61	0.37	0.07	-0.22	0.05	0.02
45F	0.35	1.00	0.03	-0.27	0.07	0.01	-0.53	0.28	0.05	-0.01	0.00	0.00
50H	0.44	1.00	0.03	-0.46	0.21	0.03	-0.40	0.16	0.03	-0.26	0.07	0.02
50F	0.56	1.00	0.03	-0.71	0.50	0.06	-0.03	0.00	0.00	-0.23	0.05	0.02
55H	0.37	1.00	0.03	-0.51	0.26	0.03	-0.17	0.03	0.01	-0.29	0.08	0.03
55F	0.36	1.00	0.03	-0.49	0.24	0.03	0.34	0.11	0.02	-0.08	0.01	0.00
60H	0.66	1.00	0.03	-0.75	0.57	0.07	0.28	0.08	0.02	0.11	0.01	0.00
60F	0.45	1.00	0.03	-0.64	0.42	0.05	0.16	0.03	0.01	0.07	0.00	0.00
65H	0.60	1.00	0.03	-0.61	0.37	0.04	0.21	0.04	0.01	0.43	0.18	0.06
65F	0.58	1.00	0.03	-0.72	0.51	0.06	0.13	0.02	0.00	0.21	0.05	0.01
70H	0.56	1.00	0.03	-0.68	0.46	0.06	0.08	0.01	0.00	0.30	0.09	0.03
70F	0.72	1.00	0.03	-0.82	0.67	0.08	0.14	0.02	0.00	0.18	0.03	0.01
75H	0.52	1.00	0.03	-0.65	0.43	0.05	0.23	0.05	0.01	0.19	0.04	0.01
75F	0.63	1.00	0.03	-0.77	0.60	0.07	0.16	0.02	0.00	0.11	0.01	0.00

## Annexe II-4

## Coordonnées des variables sur les axes 1,2,3- A.C.P. structure par âge 1990

	Qit	Poids	Inr	Axe 1			Axe 2			Axe 3		
				Coord	Cor	Ctr	Coord	Cor	Ctr	Coord	Cor	Ctr
0H	0.52	1.00	0.03	0.24	0.06	0.01	-0.26	0.07	0.01	-0.63	0.40	0.12
0F	0.57	1.00	0.03	0.48	0.23	0.03	0.03	0.00	0.00	-0.58	0.34	0.10
5H	0.49	1.00	0.03	0.65	0.42	0.06	0.14	0.02	0.00	-0.23	0.05	0.02
5F	0.63	1.00	0.03	0.68	0.47	0.06	0.32	0.10	0.02	-0.24	0.06	0.02
10H	0.39	1.00	0.03	0.54	0.29	0.04	0.26	0.07	0.01	0.18	0.03	0.01
10F	0.31	1.00	0.03	0.50	0.25	0.03	0.03	0.00	0.00	0.25	0.06	0.02
15H	0.16	1.00	0.03	0.08	0.01	0.00	-0.39	0.15	0.03	0.03	0.00	0.00
15F	0.37	1.00	0.03	0.10	0.01	0.00	-0.58	0.33	0.07	0.16	0.03	0.01
20H	0.54	1.00	0.03	-0.29	0.08	0.01	-0.68	0.46	0.09	0.02	0.00	0.00
20F	0.62	1.00	0.03	-0.40	0.16	0.02	-0.65	0.42	0.08	-0.21	0.04	0.01
25H	0.63	1.00	0.03	-0.40	0.16	0.02	-0.46	0.21	0.04	-0.51	0.26	0.08
25F	0.61	1.00	0.03	-0.16	0.03	0.00	-0.38	0.14	0.03	-0.67	0.45	0.14
30H	0.35	1.00	0.03	0.48	0.23	0.03	0.12	0.01	0.00	-0.33	0.11	0.03
30F	0.42	1.00	0.03	0.61	0.38	0.05	0.10	0.01	0.00	-0.18	0.03	0.01
35H	0.62	1.00	0.03	0.70	0.48	0.07	0.35	0.12	0.03	0.11	0.01	0.00
35F	0.55	1.00	0.03	0.63	0.39	0.05	0.26	0.07	0.01	0.30	0.09	0.03
40H	0.49	1.00	0.03	0.49	0.24	0.03	-0.01	0.00	0.00	0.50	0.25	0.08
40F	0.68	1.00	0.03	0.32	0.10	0.01	-0.17	0.03	0.01	0.74	0.55	0.17
45H	0.33	1.00	0.03	-0.05	0.00	0.00	-0.38	0.15	0.03	0.43	0.19	0.06

	Qit	Poids	Inr	Axe 1			Axe 2			Axe 3		
				Coord	Cor	Ctr	Coord	Cor	Ctr	Coord	Cor	Ctr
45H	0.33	1.00	0.03	-0.05	0.00	0.00	-0.38	0.15	0.03	0.43	0.19	0.06
45F	0.49	1.00	0.03	-0.19	0.03	0.00	-0.60	0.36	0.07	0.32	0.10	0.03
50H	0.43	1.00	0.03	-0.46	0.21	0.03	-0.35	0.12	0.02	0.31	0.10	0.03
50F	0.43	1.00	0.03	-0.52	0.27	0.04	-0.35	0.12	0.02	0.20	0.04	0.01
55H	0.37	1.00	0.03	-0.60	0.36	0.05	-0.04	0.00	0.00	0.11	0.01	0.00
55F	0.45	1.00	0.03	-0.60	0.35	0.05	0.29	0.09	0.02	0.11	0.01	0.00
60H	0.57	1.00	0.03	-0.50	0.25	0.03	0.56	0.31	0.06	0.11	0.01	0.00
60F	0.51	1.00	0.03	-0.53	0.28	0.04	0.47	0.23	0.05	0.06	0.00	0.00
65H	0.62	1.00	0.03	-0.60	0.36	0.05	0.51	0.26	0.05	0.02	0.00	0.00
65F	0.63	1.00	0.03	-0.64	0.41	0.06	0.46	0.21	0.04	-0.07	0.00	0.00
70H	0.33	1.00	0.03	-0.42	0.18	0.02	0.39	0.15	0.03	0.01	0.00	0.00
70F	0.31	1.00	0.03	-0.42	0.17	0.02	0.34	0.11	0.02	-0.14	0.02	0.01
75M	0.36	1.00	0.03	-0.15	0.02	0.00	0.57	0.33	0.07	0.07	0.01	0.00
75F	0.61	1.00	0.03	-0.57	0.33	0.05	0.50	0.25	0.05	-0.17	0.03	0.01

## Annexe II-5

Codes attribués aux communes sur les plans  
factoriels des ACP- structures par âge-1975 et 1990

Code	Commune	Code	Commune
1	ABSCON	53	PRESEAU
2	ANZIN	54	PROUVY
3	ARTRES	55	QUAROUBLE
4	AUBRY-DU-HAINAUT	56	QUERENAING
5	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	57	QUIEVRECHAIN
6	AVESNES-LE-SEC	58	RAISMES
7	BELLAING	59	ROEULX
8	BEUVRAGES	60	ROMBIES-ET-MARCHIPONT
9	BOUCHAIN	61	ROSULT
10	BOUSIGNIES	62	ROUVIGNIES
11	BRILLON	63	RUMEGIES
12	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	64	SAINT-AMAND-LES-EAUX
13	BRUILLE-SAINT-AMAND	65	SAINT-AYBERT
14	CHATEAU-L'ABBAYE	66	SAINT-SAULVE
15	CONDE-SUR-L'ESCAUT	67	SARS-ET-ROSIERES
16	CRESPIN	68	SAULTAIN
17	CURGIES	69	SEBOURG
18	DENAIN	70	SENTINELLEla
19	DOUCHY-LES-MINES	71	THIANT
20	EMERCHICOURT	72	THIVENCELLE
21	ESCAUDAIN	73	THUN-SAINT-AMAND
22	ESCAUTPONT	74	TRITH-SAINT-LEGER
23	ESTREUX	75	VALENCIENNES
24	FAMARS	76	VERCHAIN-MAUGRE
25	FLINES-LES-MORTAGNE	77	VICQ
26	FRESNES-SUR-ESCAUT	78	VIEUX-CONDE
27	HASNON	79	WALLERS
28	HASPRES	80	WASNES-AU-BAC
29	HAULCHIN	81	WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN
30	HAVELUY	82	WAVRECHAIN-SOUS-FAULX
31	HELESMES		
32	HERGNIES		
33	HERIN		
34	HORDAIN		
35	LECELLES		
36	LIEU-SAINT-AMAND		
37	LOURCHES		
38	MAING		
39	MARLY		
40	MARQUETTE-EN-OSTREVANT		
41	MASTAING		
42	MAULDE		
43	MILLONFOSSE		
44	MONCHAUX-SUR-ECAILLON		
45	MORTAGNE-DU-NORD		
46	NEUVILLE-SUR-ESCAUT		
47	NIVELLE		
48	NOYELLES-SUR-SELLE		
49	ODOMEZ		
50	OISY		
51	ONNAING		
52	PETITE-FORET		

### Annexe III-1

#### Les branches agricole, industrielles

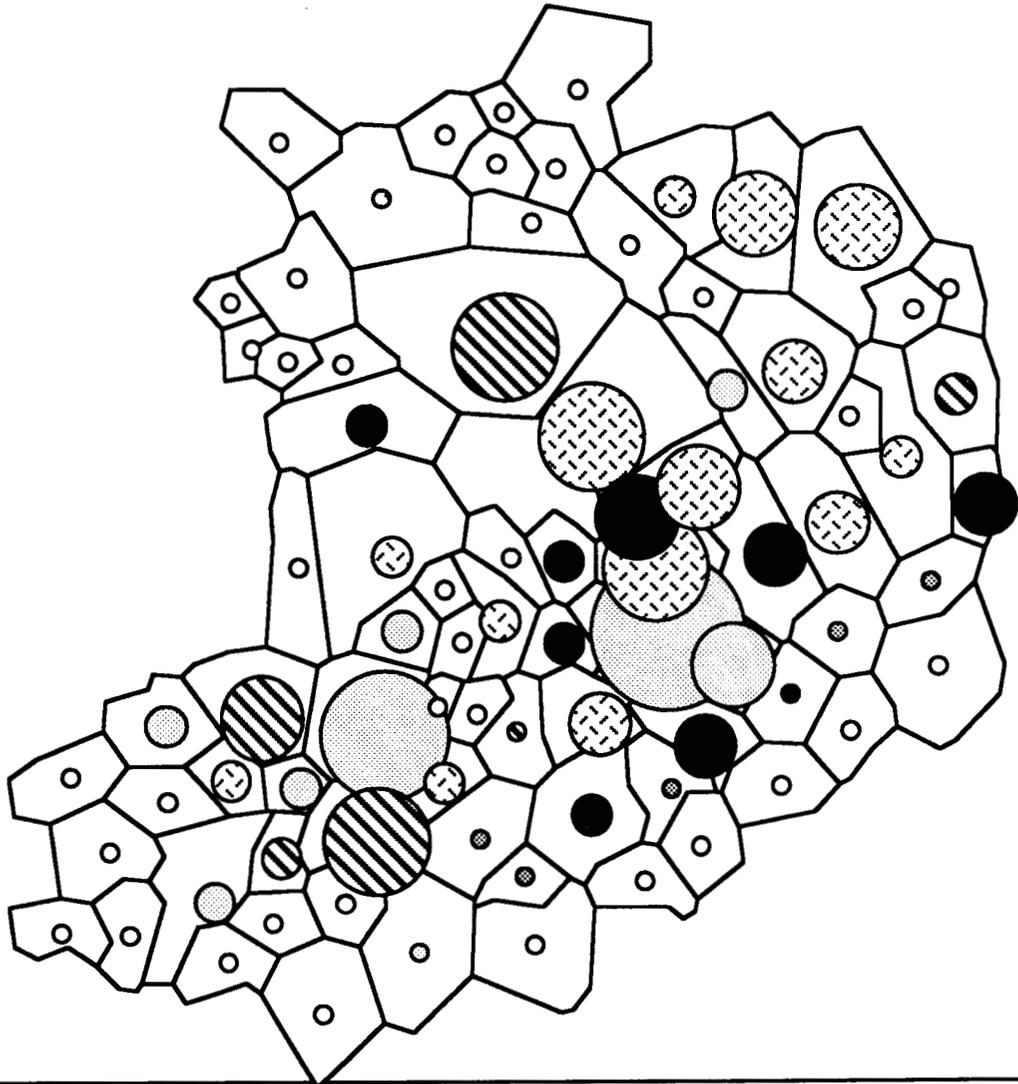
#### et tertiaires des nomenclatures N.A.P15 et N.A.P40

NAP15		NAP40	
U01	Agriculture	1	Agriculture
			<b>Branches industrielles</b>
U02	Industries agro.alimentaires	2	industrie de la viande
		3	autres I.A.A.
U03	Production distribution	4	Charbon,cokéfaction
		5	Pétrole, gaz naturel
		6	Electricité,gaz,eau
U04	Industries de biens intermédiaires	7	Métaux ferreux
		8	Métaux non ferreux
		9	Matériel de construction
		10	Industrie du verre
		11	Chimie de base
		13	Fonderie,travail des métaux
		21	industrie papier carton
		23	Caoutchouc, plastiques
U05	Industries des biens d'équipement	14	Construction mécanique
		15	Construction électrique
		16	Automobile, autres transports terrestres
		17	Construction navale, aéronautique
U06	Industries des biens de consommation	12	Parachimie,industrie pharmaceutique
		18	Ind.textile, habillement
		19	Ind cuir,chaussure
		20	Bois, meubles
		22	Imprimerie,presse
U07	B.T.P	24	Bâtiment génie civil
			<b>Branches tertiaires</b>
U08	Commerce	25	Commerce de gros alimentaire
		26	Commerce gros non alimentaire
		27	Commerce détail alimentaire
		28	Commerce détail non alimentaire
U09	Transports Télécommunicati	31	Transports
		32	Telecom et postes
U10	Services Marchands	29	Réparation et commerce automobile
		30	Hotels,restaurants,cafés
		33	Services marchands entreprises
		34	Services marchands particuliers
U.11.12.13	Assur,créd,financ	36	Assurance,crédit,finances
U14	Serv.N.Marchands	38	Services non marchands

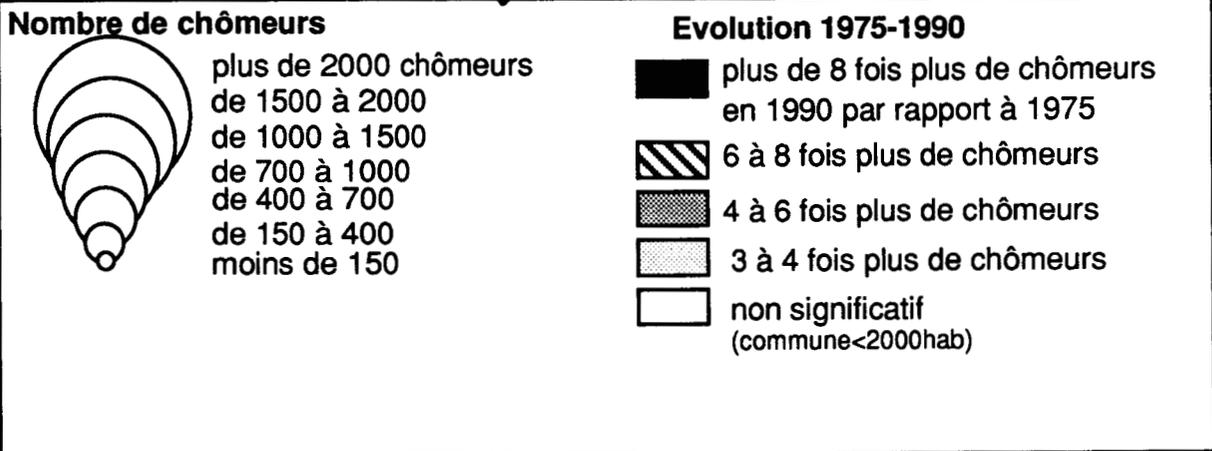
## NOMENCLATURE DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Niveau agrégé (8 postes dont 6 pour les actifs ayant un emploi)	Niveau de publication courante (24 postes dont 18 pour les actifs ayant un emploi)	Niveau détaillé (42 postes dont 33 pour les actifs)
1 Agriculteurs exploitants	10 Agriculteurs exploitants	11 Agriculteurs sur petite exploitation 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation 13 Agriculteurs sur grande exploitation
2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21 Artisans	21 Artisans
	22 Commerçants et assimilés	22 Commerçants et assimilés
	23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
3 Cadres et professions intellectuelles supérieures	31 Professions libérales	31 Professions libérales
	32 Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	33 Cadres de la fonction publique 34 Professeurs, professions scientifiques 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles
	36 Cadres d'entreprise	37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
4 Professions intermédiaires	41 Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	42 Instituteurs et assimilés 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44 Clergé, religieux 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
		46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
	47 Techniciens	47 Techniciens
	48 Contremaîtres, agents de maîtrise	48 Contremaîtres, agents de maîtrise
5 Employés	51 Employés de la fonction publique	52 Employés civils et agents de service de la fonction publique 53 Policiers et militaires
	54 Employés administratifs d'entreprise	54 Employés administratifs d'entreprise
	55 Employés de commerce	55 Employés de commerce
	56 Personnels des services directs aux particuliers	56 Personnels des services directs aux particuliers
6 Ouvriers	61 Ouvriers qualifiés	62 Ouvriers qualifiés de type industriel 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal 64 Chauffeurs 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
	66 Ouvriers non qualifiés	67 Ouvriers non qualifiés de type industriel 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
	69 Ouvriers agricoles	69 Ouvriers agricoles
7 Retraités	71 Anciens agriculteurs exploitants	71 Anciens agriculteurs exploitants
	72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
	73 Anciens cadres et professions intermédiaires	74 Anciens cadres 75 Anciennes professions intermédiaires
	76 Anciens employés et ouvriers	77 Anciens employés 78 Anciens ouvriers
8 Autres personnes sans activité professionnelle	81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
	82 Inactifs divers (autres que retraités) et militaires du contingent	83 Militaires du contingent 84 Élèves, étudiants de 15 ans ou plus 85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) 86 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans ou plus (sauf retraités)

**Evolution du chômage- 1975/1990**  
(communes de plus de 2000 hab)

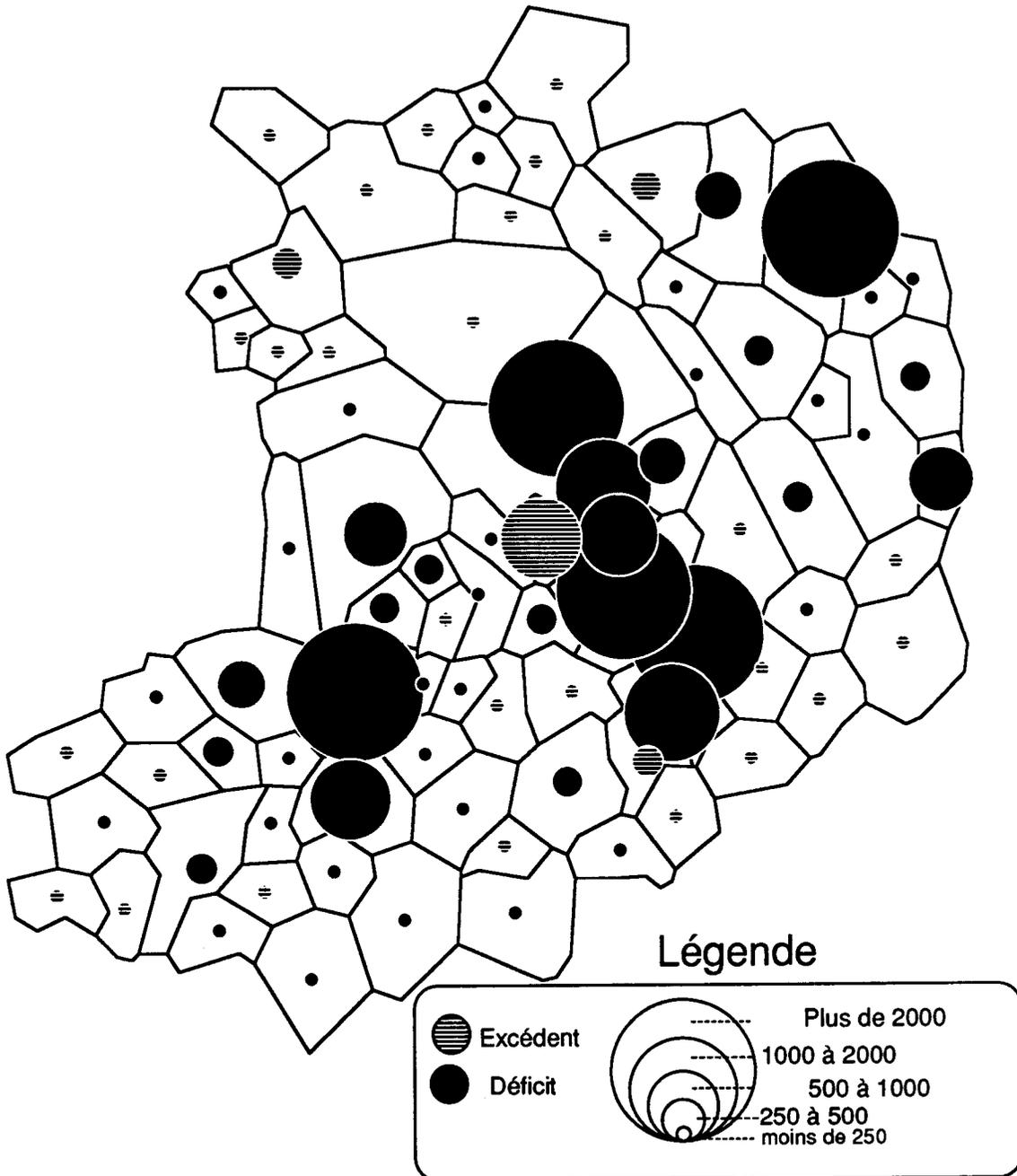


**Légende**



## Annexe IV-2

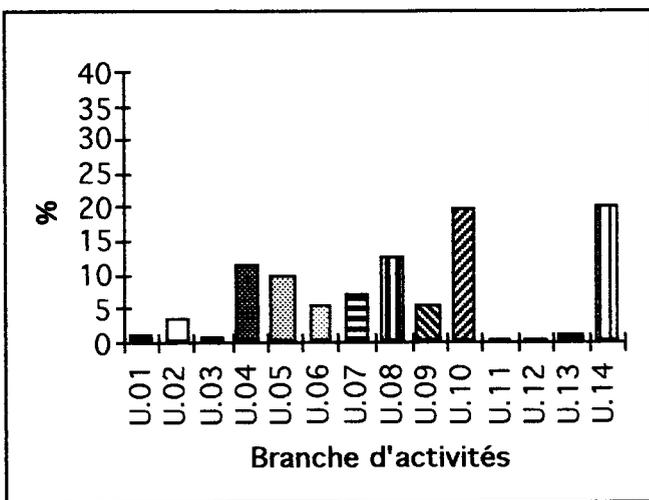
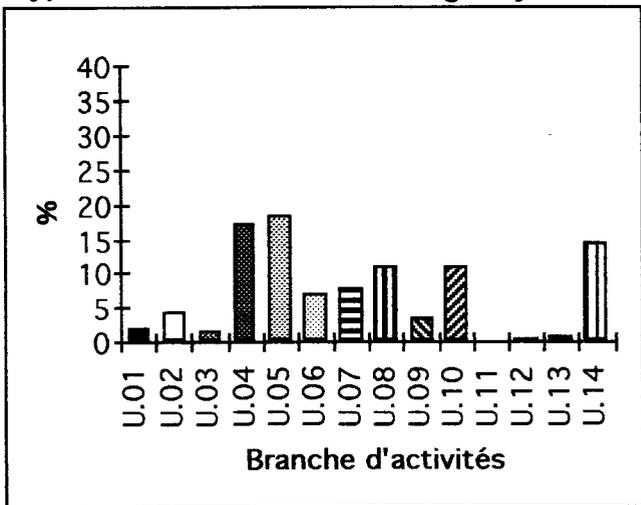
Les soldes migratoires pendant la période 1982/1990



Type3:1975

Fig.10j-Saint-Amand

Type8: 1990



Type6 1975

Fig.10k-Valenciennes

Type6:1990

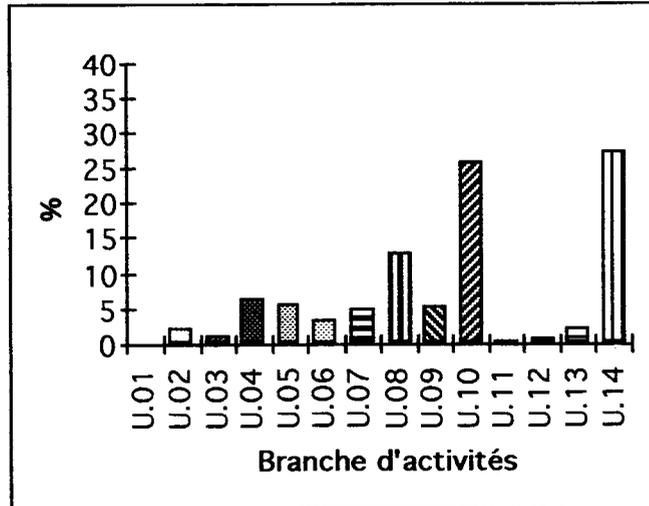
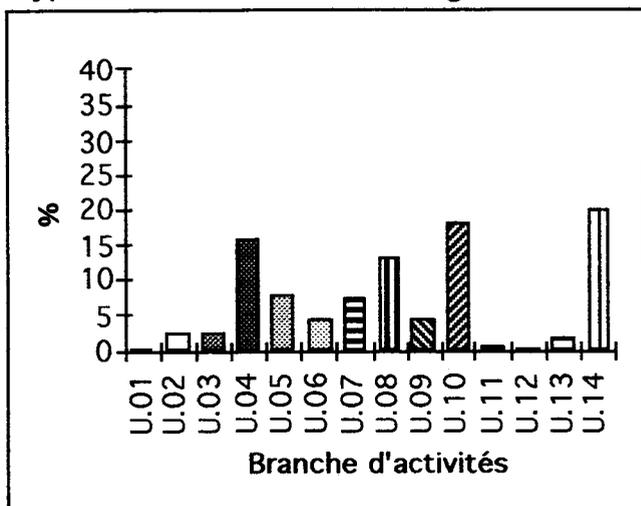
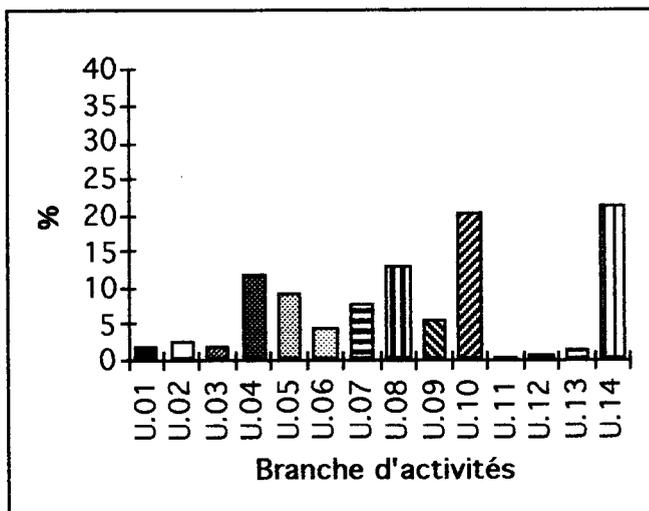
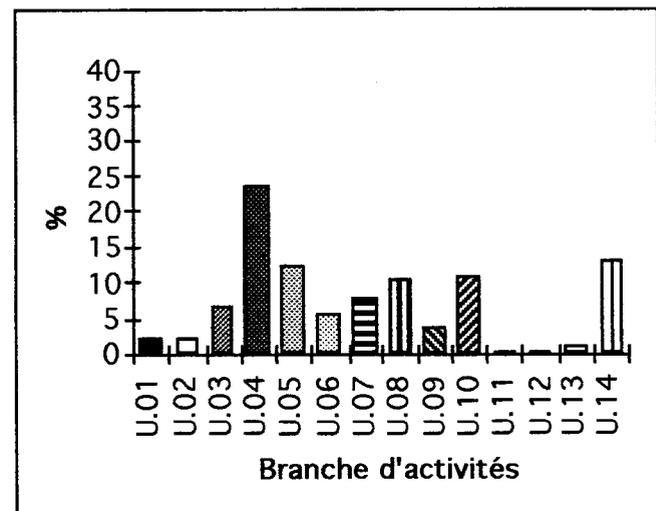


Fig.10l-Valenciennois



Source Insee

## BIBLIOGRAPHIE

BATTIAU M: Spécialisation spatiale et dynamisme régional: les enseignements de l'étude des vieilles régions industrielles de l'Europe du Nord-Ouest. In Hommes et Terres du Nord, Lille, pp65-69, 2/1985.

BATTIAU M: Essai de typologie des régions anciennement industrialisées. In Revue Belge de Géographie, pp67-74, 1/4 1992.

BAUELLE G: Le système spatial de la mine. L'exemple du bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais. Thèse d'Etat, 2 tomes, 1994, 1213p.

BAUELLE G, ALLAIN R: La structure résidentielle de Rennes. Essai de modélisation. In Géographie sociale et dynamique urbaine, n°11, pp431-444.

BELLOC B: Disparités des évolutions régionales de la population active depuis 1974. Espace, Populations, sociétés, Lille, pp405-412, 3/1988.

BERTRAND J-R, PIHET C: Approches d'une géographie des ménages et des familles. Les familles nombreuses en Pays de Loire. In Espace, Populations, Sociétés, Lille, pp119-127, 1/1988.

BERTRAND J-R: Disparités, composition, recomposition sociales. L'exemple d'Angers. In Géographie sociale et dynamique urbaine, n°11, pp431-444.

BETEILLE R: Les Aveyronnais, essai géographique de l'espace humain. Thèse d'Etat, 1974, 574p.

BIHR A, PFEFFERKORN R: Déchiffrer les inégalités. Alternatives économiques, Syros, Paris, 1995, 575p.

BLANCHET D, MARIONI P: L'activité après 55 ans: évolutions récentes et éléments de prospective. In Economie et Statistique, INSEE, Paris, 10/1996, pp105-118.

BOSC S: Stratification et transformations sociales. La société française en mutation. Nathan, Paris, 1993, 207p.

- BRAUDEL F: *Ecrits sur l'histoire*. Champs Flammarion, 1969, 315p.
- BRONDEL D: L'évolution de la population active française dans le contexte français. In Economie et Statistique, INSEE, Paris, 10/1996, pp 55-70.
- BROWAEYS X, CHATELAIN P: *La France des 36000 communes. Méthode et documents pour une étude locale du territoire*. Masson géographie, Paris, 1992, 345p.
- BROWAEYS X, CHATELAIN P: *La France du travail*. P.U.F, Paris, 1984, 267p.
- BRUN J, CHAUVIRE Y: *La ségrégation sociale. Observations critiques sur la notion et essais de mesures à partir de l'exemple de Paris ( 1962-1975)*. In Actes du Colloque de géographie sociale, Lyon, 1982, pp102-133.
- BRUN J (dir...): *La ségrégation dans la ville. Notamment les contributions de Brun J, Rhein C, Marpsat C*. L'harmattan, coll Habitat et sociétés, Paris, 1994, 260p.
- BRUNET R: *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Reclus-La Documentation française, Collection Dynamiques du territoire, Montpellier, 1992, 470p.
- BRUYELLE P: *L'organisation urbaine de la région Nord-Pas-de-Calais*. Thèse d'Etat, Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III, Villeneuve d'Ascq, 2 tomes, 1980, 1110p.
- BRUYELLE P, DORMARD S, PARIS D, THUMERELLE P-J: *Le devenir de la France du Nord: réflexions prospectives pour 2015*. In Hommes et Terres du Nord, Lille, pp166-175, 3/1996.
- BURGEL G: *Deux décennies d'évolutions sociales dans les Hauts de Seine*. In Actes du Colloque de géographie sociale, Lyon, 1982, pp3-15.
- CADART A: *De plus en plus de femmes dans la vie active...mais aussi au chômage*. In Profils, INSEE Nord-Pas-de-Calais, Lille, pp3-15, 1995/8
- CAIRE G: *L'emploi, des clés pour comprendre et agir*, Liris, 1994, 191p.

CHADULE (groupe...): Initiation aux méthodes statistiques en géographie, Masson Géographie, Paris, 1974,191p.

CHAUVIRÉ Y: Les variations régionales de la structure des familles. In Espace, Populations, Sociétés, Lille, 1/1988, pp33-51.

CHENU A: Une classe ouvrière en crise. In Données sociales, INSEE, Paris, 1993, p476-494.

COUPLEUX S: Les migrations dans l'aire urbaine centrale du Nord-Pas-de-Calais: dynamique spatiale des populations et comportements individuels. Thèse de Doctorat, Université de Lille I, 1994, 371p.

DAMAIS J-P: La mobilité résidentielle intra-urbaine et son évolution depuis 1968. In Espace, Populations, Sociétés, Lille, 2/1986, pp313-322.

DAMETTE F: La France en villes. DATAR, La Documentation Française, Paris, 1994, 231p.

DECROLY J.M: L'impact de la frontière politique sur les comportements et les structures démographiques régionaux: le cas du Hainaut, du sud de la Flandre Occidentale et du département du Nord. In Revue Belge de Géographie, p 82-115, 2/1982.

DECROLY J-M, GRIMMEAU J-P: Variations intercommunales de la mortalité par âge en Belgique. In Espace, Populations, Sociétés, Lille, 1/1991, pp75-83.

DECROLY J-M, GRASLAND C: Frontières, systèmes politiques et fécondité en Europe. In Espace, Populations, Sociétés, Lille, pp135-152, 2/1992

DELMER S: Le complexe automobile du Nord- Pas-de-Calais. Thèse de doctorat, Université de Lille I, 1995, 364p.

DENIS J (ss dir.): Géographie de la Belgique, Crédit Communal, 624p,1992.

DEMAZIERE D: Le chômage de longue durée, Que sais-je n°2939, P.U.F, Paris 1995, 127p.

DESROSIERES A, GOY A, THÉVENOT L: L'identité sociale dans le travail statistique; la nouvelle nomenclature des professions et catégories professionnelles. In Economie et Statistique, INSEE, Paris, 152/1983, pp55-81.

DESROSIERES A: Des individus aux ménages: l'étude des milieux sociaux par les catégories socioprofessionnelles. In Données sociales, INSEE, 5/1984b.

DESROSIERES A, THÉVENOT L: Les catégories socio-professionnelles. Repères, La Découverte, Paris, 1992, 127p.

DEVOS C: Transformation du paysage social: plus de cadres et moins d'ouvriers. In Profils, INSEE Nord-Pas-de-Calais, Lille, 4/1994, pp15-21.

DUHAMEL-SCHOEMAECKER S: Les navettes domicile-travail dans l'aire urbaine centrale du nord-pas-de-calais: des comportements différenciés dans un espace économique recomposé. Thèse de doctorat, Université de Lille I, 1994, 314p.

EGGERICKX T, POULAIN M: De la Variabilité des paramètres démographiques pour les petites populations. In Espace, Populations, Sociétés, Lille, 1/1996, pp93-102.

FAHY J-M: Le chômage en France. Que sais-je? n°349, 5ème ed, P.U.F, Paris, 1993, 127p.

FREYSSINET J: Le chômage. Repères, La Découverte, Paris, 1994, 125p.

FREMONT A, CHEVALIER J, HERIN R, RENARD J: Géographie sociale. Masson, Paris, 1984, 381p.

GEORGE P: Populations actives. P.U.F, Paris, 1978, 237p.

GIBLIN-DELVALLET B: La région, territoires géopolitiques. Le Nord-Pas-de-Calais, Fayard, 1990, 448p.

GIBLIN-DELVALLET B: Le Nord-Pas-de-Calais in Géopolitique des régions françaises sous la direction d'Yves LACOSTE, tome 1, 1992.

GUILLEMOT D: La population active: une catégorie difficile à cerner. In Economie et Statistique, INSEE, Paris, 10/1996, pp 39-55.

HARDY O: Croissance et marché de la sidérurgie: les avatars des forges et aciéries du Nord-Est (1917-1948). In Le capitalisme français, 1987, pp119-134.

HERIN R: La famille en Basse-Normandie. In Espace, Populations, Sociétés, Lille, 1/1988, pp 97-106.

Collectif INSEE, Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais. Atlas Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1995, 200p.

Les dossiers de Profils, INSEE Nord-Pas-de-Calais, notamment le dossier 33/1994: Le Bassin Minier.

KESTELOOT C, MISTIAEN H, MEERT H: Polarisation socio-spatiale et stratégies de survie dans deux quartiers bruxellois. In Espace, populations, Sociétés, Lille, 3/1995, pp277-290.

LACOSTE O: Géopolitique de la santé. Le cas du Nord-Pas-de Calais. La Découverte, Paris, 1994, 323p.

LACOSTE O, SPINOSI L: L'état de santé dans le Bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais. Observatoire régional de la santé du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1997, 188p.

MARCHAND O, THELOT C: Deux siècles de travail en France, INSEE Etudes, Paris, 1991, 200p.

MARTINEZ M, VICARIO L: Déclin industriel et polarisation socio-spatiale: le cas de Bilbao. In Espace, Populations, Sociétés, Lille, 3/1995, pp349-368.

MERLEN R, LEGRAND M-M: Les quartiers prioritaires: Typologie. In Profils, INSEE Nord-Pas-de-Calais, Lille, pp13-21, 1994/5.

MILANO S: La pauvreté dans les pays riches, du constat à l'analyse. Nathan, Paris, 1992, 1991p.

- NOIN D, THUMERELLE P-J: L'étude géographique des populations. Masson Géographie, Paris, 1993, 124p.
- NOIN D: Géographie de la population. Armand Colin, Coll U, Série géographie, 2ème édition, Paris, 1994, 280p.
- NOIN D: L'étude géographique de la mortalité: bilan et problèmes. In Espace, Populations, Sociétés, Lille, 3/1990, pp367-376.
- PAILHÉ J: Catégories socioprofessionnelles et espace social. Actes du Colloque de géographie sociale, Lyon, 1982.
- PAILHÉ J: Population(s): le singulier et le pluriel. In Bulletin de l'association des géographes français, 1994/5, pp495-501.
- PARIS D: Spécialisation spatiale et dynamisme régional dans le Nord: le cas du Cambrésis. In Hommes et Terres du Nord, Lille, pp73-79, 1985/2.
- PARIS D (dir...): Le Nord-Pas-de-Calais, une région d'Europe en mouvement. Reclus, La Documentation Française, Montpellier, 1989, 185p.
- PARIS D: La mutation inachevée. Mutation économique et changement spatial dans le Nord-Pas-de-Calais. L'Harmattan, Paris, 1993, 365p.
- PARIS D, LANGRAND M (dir...): Des villes et des hommes. Le devenir de l'ancien bassin minier. Centre d'étude et de prospective. Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (S.G.A.R), Préfecture du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1995, 191p.
- PIEDANNA V: Formation et emploi des jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais. Thèse de Doctorat, Université de Lille I, 1994, 401p.
- PINCHEMEL P: Structure sociales et dépopulation rurale de 1836 à 1936. A.Colin, Paris, 1956, 232p.
- PRESSAT R: Dictionnaire de Démographie, P.U.F, Paris, 1979, 295p.
- PUMAIN D: La composition socio-professionnelle de villes françaises. In l'Espace géographique, 4/1976, Paris, pp34-52.

PUMAIN D, SAINT-JULIEN Th, REYNAUD H: Atlas de France, n°2, l'espace des villes. Reclus, Montpellier, 1995.

RENARD J-P, SWARTVAGHER E: Les ménages d'une personne en Picardie. Quelques aspects structurels et géographiques. In Espace, Populations, Sociétés, Lille, 1/1988, pp133-140.

Revue Belge de Géographie, Bruxelles, notamment les numéros 2/1989, 3/1990, 1-4/1992,

Revue "Hommes & Terres du Nord", U.F.R de Géographie et Aménagement de l'Université de Lille I, notamment les numéros thématiques sur le Nord-Pas-de-Calais: 1/1987, 1-2/1989, 1/1994, 1995/3.

Revue Economie et Statistique, INSEE, Paris.

Revue Espace, Populations, Sociétés (E.P.S). U.F.R de Géographie et d'Aménagement, Université de Lille I.

Revue PROFILS, INSEE Nord-Pas-de-Calais, Lille.

SAINT-JULIEN Th: Croissance industrielle et système urbain, Economica, Paris, 1982, 280p.

SCHNETZLER J: Les industries et les hommes dans la région stéphanoise, étude de géographie humaine, 1974, 485p.

SANDERS L: L'analyse statistique des données en géographie, GIP RECLUS, Montpellier, 1989, 267p.

SCHEIBLING J: Qu'est-ce que la géographie. Hachette, Paris, 1994, 200p.

SECHET-POISSON J: Mythes égalitaires et pauvreté. Ed du CNRS, Paris, 1989, 135p.

SECHET-POISSON J: De l'espace producteur de pauvreté à l'action sur l'espace pour intégrer les pauvres. In Actes du colloque " A la découverte des pauvreté et exclusions- 14-15 mai 1993, Regards croisés, Géoforum, Paris, 1993.

SEYS B: Les groupes professionnels de 1962 à 1987. In Données sociales , INSEE, Paris, 6/1987, pp37-72.

SUBRA P: Géopolitique du Valenciennois. Thèse d'Université, Paris VIII, 4 tomes, 1993, 730p.

SUBRA P: Le Temps d'une conversion. Le Valenciennois (1965-1995). Presses Universitaires de Vincennes, 1996, 259p.

SZTOKMAN N: Population active: grandes tendances et disparités régionales. In Espace, Populations, Sociétés, 2/1993, pp 307-314.

THUMERELLE P-J: La population de la région Nord-Pas-de-Calais: étude géographique. Thèse d'Etat, Atelier de reproduction des thèses de Lille III, Villeneuve d'Ascq, 4 tomes, 1979, 1929 p.

THUMERELLE P-J: La mortalité dans le Nord-Pas-de-Calais: un exemple de la stabilité des modèles régionaux de mortalité. In Espace, Populations, Sociétés, 1/1991, pp55-72.

THUMERELLE P-J: Que reste-t-il de l'originalité des comportements démographiques du bassin minier? In Hommes et Terres du Nord, pp13-18, 1/1994.

THUMERELLE P-J: D'une tentation à l'autre: la population du Nord-Pas-de-Calais entre le repli sur ses traditions et l'euro-banalisation. In Hommes et Terres du Nord, pp114-120, 3/1995.

THUMERELLE P-J: Les changements géographiques de la mortalité en France. In Espace, Populations, Sociétés, 1/1996, pp65-78.

THUMERELLE P-J: Les populations du monde, Nathan Université, 1996, 384p.

VAN GHELUWE J-L: Habiter dans le Nord-Pas-de-Calais et travailler en Belgique. In Profils, INSEE Nord-Pas-de-Calais, Lille, 5/1994, pp21-30.

VANT A: Analyse de la ségrégation et géographie sociale, Actes du Colloque de géographie sociale, Lyon, 1982, pp89-101.

VELZ P: Travail, société, politique dans une région ouvrière: le Valenciennois, thèse EHESS, 1981.

WOUTS M-C, BONTE R: Le tertiaire dans le Nord-Pas-de-Calais. In Profils, INSEE Nord-Pas-de-Calais, Lille, pp45-53, 1995/8.

## TABLE DES FIGURES

Figure 1: Le Valenciennois dans son environnement régional.....	6
Figure 2: Les pertes d'emplois dans les industries de biens intermédiaires.....	34
Figure 3: Sidérurgie, première transformation de l'acier, métallurgie, mécanique en 1995.....	36
Figure 4: L'évolution de l'emploi dans les mines du Valenciennois.1960-1990.....	40
Figure 5: Les derniers sièges d'extraction.....	42
Figure 6: Evolution de la population active ayant un emploi. 1975-1990. Zone A.....	56
Figure 7:Profil de l'activité industrielle.....	59
Figure 8: Les branches industrielles en 1992- Ecart au profil moyen régional.....	60
Figure 9: Typologie des communes selon le profil des activités-1975.....	71
Figure 10: Profil des activités de diverses communes du Valenciennois selon l'emploi au lieu de résidence.1975-1990.....	75
Figure 10a: Haveluy; Figure 10b: Wallers; Figure 10c: Crespin.....	75
Figure 10d: Trith-Saint-Léger; Figure 10e: Haspres; Figure 10f: Hordain.....	76
Figure 10g: Bousignies; Figure10h: Sars et Rosières; Figure 10i: Denain.....	77
Figure 11: Typologie des communes selon le profil des activités-1990.....	80
Figure 12: Le Valenciennois dans le réseau des infrastructures de transport de l'est de la région Nord-Pas-de-Calais.....	87
Figure 13a: Les transports routiers dans le Nord-Pas-de-Calais en 1992.....	89
Figure 13b: Les transports ferroviaires dans le Nord-Pas-de-Calais en 1992.....	89
Figure 14: Le Valenciennois dans le champs des navettes du Nord de la France et de la Belgique-1990.....	94
Figure 15: Navettes domicile-travail entre le Valenciennois et l'est du département- Zone B, 1990.....	95

Figure 16: Evolution positive des navettes 1982/1990 entre le Valenciennois et la partie est du département du Nord. Zone B.....	95
Figure 17: Evolution négative des navettes 1982/1990 entre le Valenciennois et la partie est du département du Nord. Zone B.....	95
Figure 18: Les navettes dans le Valenciennois-1990.....	98
Figure 19: Les navettes dans le Valenciennois- 1975.....	100
Figure 20: Les aires de recrutement définies selon la commune la plus attractive 1975 et 1990.....	102
Figure 21: Evolution de la population active du Valenciennois-1975/1990.....	108
Figure 22: Pyramide des âges comparée des actifs Valenciennois/ Nord- Pas-de-Calais en 1990.....	111
Figure 23: Taux d'activité féminine par âge: Valenciennois et Nord-Pas-de-Calais.....	113
Figure 24: Taux d'activité féminine 20-39 ans.....	126
Figure 25: Taux d'activité féminine 40-59 ans.....	127
Figure 26: Taux d'activité masculine par âge: Valenciennois et Nord-Pas-de-Calais.....	130
Figure 27: Les chevauchements entre emploi, inactivité et chômage .....	135
Figure 28: Pyramide des âges des chômeurs du Valenciennois- 1990 .....	144
Figure 29: Pyramide des âges des chômeurs du Valenciennois- 1975 .....	144
Figure 30: Pyramide des âges comparée des chômeurs du Valenciennois et du Nord-Pas-de-Calais-1990.....	145
Figure 31: Taux de chômage- 1990.....	147
Figure 32: Taux de chômage des femmes-1990.....	147
Figure 33: Taux de chômage de longue durée- 1990.....	152
Figure 34: Taux de rmistes- 1990.....	152
Figure 35: Les grands groupes sociaux en 1990.....	160
Figure 36: La part des ouvriers dans la population active totale en 1990- Zone A du Nord-Pas-de-Calais.....	162
Figure 37: Evolution de la part des ouvriers entre 1982 et 1990- Zone A du Nord-Pas-de-Calais.....	166
Figure 38: Les ouvriers dans le Valenciennois en 1982.....	166
Figure 39: Les ouvriers dans le Valenciennois en 1990.....	166
Figure 40: Les municipalités communistes en 1995 et le vote communiste aux législatives 1993.....	168
Figure 41: Les cadres dans le Valenciennois en 1982.....	173
Figure 42: Les cadres dans le Valenciennois en 1990.....	173

Figure 43: Plan factoriel des axes 1 et 2 de l'A.C.P " Ménages selon la P.C.S de la personne de référence en 1990" .....	183
Figure 44: Dispositif socio-spatial du Valenciennois en 1990.....	184
Figure 45: Taux de variation annuel- 1975/1982.....	196
Figure 46: Taux de variation annuel-1982/1990.....	196
Figure 47: Les tendances de l'évolution.....	201
Figure 48: Tendances démographiques récentes: schématisation.....	201
Figure 49: Concentration de la population des communes du Valenciennois-1975.....	200
Figure 50: Concentration de la population des communes du Valenciennois-1990.....	200
Figure 51: Histogramme des taux d'accroissement naturel.....	202
Figure 52: Taux de variation dû au solde naturel (%). Moyenne annuelle 1975/1982.....	206
Figure 53: Taux de variation dû au solde naturel (%). Moyenne annuelle 1982/1990.....	206
Figure 54: Taux annuel de variation dû au solde migratoire (%). 1975/1982. Zone A du Nord-Pas-de-Calais.....	209
Figure 55: Taux annuel de variation dû au solde migratoire (%).1982/1990. Zone A du Nord-Pas-de-Calais..... ;.....	209
Figure 56: Solde migratoire de plusieurs zones A du Nord-Pas-de-Calais lors des trois dernières périodes intercensitaires.....	208
Figure 57: Le Valenciennois dans le champ des migrations résidentielles du Nord-Pas-de-Calais.....	211
Figure 58: Histogramme des taux de variation dû au solde migratoire.....	213
Figure 59: Taux de variation dû au solde migratoire-1975/1982.....	217
Figure 60: Taux de variation dû au solde migratoire-1982/1990.....	217
Figure 61: Distribution des âges médians des communes du Valenciennois.....	226
Figure 62: Ecart à la pyramide des âges régionale-1975-1982-1990.....	228
Figure 63: Pyramides des âges de l'arrondissement de Valenciennes.....	231
Figure 64: Plan factoriel des axes 1 et 2- A.C.P structures par âge 1975.....	233
Figure 65: Pyramides des âges de Sars-et-Rosières.....	234
Figure 66: Pyramides des âges de Trih-Saint-Léger.....	235
Figure 67: Pyramides des âges d'Haveluy.....	236

Figure 68: Pyramides des âges de Denain.....	237
Figure 69: Pyramides des âges d'Aulnoy-les-Valenciennes.....	229
Figure 70: Plan factoriel des axes 1 et 2- A.C.P structures par âge 1990 .....	241
Figure 71: Pyramides des âges de Petite-Forêt.....	242
Figure 72: Pyramides des âges de Saultain.....	243
Figure 73: Pyramides des âges de Valenciennes.....	245
Figure 74: Pyramides des âges de Wallers.....	247
Figure 75a: Age médian des communes du Valenciennois.....	251
Figure 75b: Augmentation de l'âge médian des communes du Valenciennois.....	253
Figure 76: Histogramme des taux moyens de natalité.....	258
Figure 77: Indice standardisé de fécondité- 1990.....	261
Figure 78: Indice d'effet de structure par âge-1990.....	261
Figure 79: Indice standardisé de mortalité des communes de plus de 2000 habitants- 1990.....	267
Figure 80: La surmortalité masculine dans le Valenciennois- 1988/1990; figure 80a: Les maladies de l'appareil respiratoire; figure 80b: Les maladies directement liées à l'alcool; figure 80c: Les cancers de la gorge et de la bouche.....	273
Figure 81: La surmortalité féminine dans le Valenciennois- 1988/1990; figure 81a: Les maladies directement liées à l'alcool; figure 81b: Les cancers de la gorge et de la bouche.....	274

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution des emplois par branche industrielle. 1975-1992.	29
Tableau 2: Evolution de l'emploi tertiaire par branche 1975-1992.	62
Tableau 3: Les indices de densités d'emplois tertiaires. Valenciennois/ Région Nord-Pas-de-Calais. 1975 et 1992.	63
Tableau 4: Sous-féminisation de la structure des activités-1990.	119
Tableau 5: Effet de la structure des activités sur l'emploi féminin.	121
Tableau 6: Indices de dissemblance et de ségrégation en 1990- Communes du Valenciennois.	178
Tableau 7: Les déficits migratoires communaux les plus importants- Période 1982/1990.	215
Tableau 8: Indice de fécondité des vingt premières communes du Valenciennois-1990.	262
Tableau 9: Indice de mortalité des vingt premières communes du Valenciennois- 1990.	262

## TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie 1: Chevalement et corons à Wallers.....	103
Photographie 2: Le nouveau site d'Alsthom à Petite-Forêt près de Valenciennes.....	103
Photographie 3: Le système de formation, instrument de la reconversion industrielle.....	104
Photographie 4: La dévitalisation des centres-villes. La rue de Villars à Denain.....	104
Photographie 5: Alignement de maisons vétustes et dégradées à Lourches.....	186
Photographie 6: Alignement de maisons vétustes et dégradées à Douchy-les-Mines.....	186
Photographie 7: Le Musée des Beaux-Arts.....	187
Photographie 8: Le nouveau théâtre de Valenciennes.....	187

# TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	4
Problématique.....	7
Une étude de démogéographie et de géographie sociale.....	10
Le cadre spatial et remarques méthodologiques générales.....	15

## PARTIE 1 LA CRISE D'UN BASSIN INDUSTRIEL.

### Chapitre 1 :Le résistant déclin des activités industrielles

Introduction.....	22
1. Remarques générales.....	24
1.1. Le problèmes des sources statistiques pour l'étude des activités. .....	24
1.2. Les limites géographiques utilisées.....	25
2. La crise industrielle: facteurs et aspects généraux.....	26
2.1. Le cloisonnement de l'espace industriel.....	26
2.2. Les effets de la crise sur l'emploi: premier aperçu.....	27
3. La crise de la sidérurgie et des activités métallurgiques.....	30
3.1. Les symptômes anciens.....	30
3.2. La mort brutale.....	32
3.3. L'héritage étioyée d'une puissance perdue.....	35
4. La fin de deux siècles d'extraction minière.....	37
4.1. Les origines de la récession charbonnière.....	38
4.2. Une récession planifiée.....	39
5. Résistances industrielles.....	43
5.1. La manne des industries du transport terrestre: fluctuations et tendance lourde.....	43
5.2. L'automobile, industrie de reconversion.....	44
5.3. L'affirmation d'un pôle de fabrication de matériel ferroviaire.....	47

5.4. Le système de formation, facteur de la résistance industrielle.....	48
Conclusion.....	50

## Chapitre 2: La fin de la prépondérance industrielle?

Introduction.....	51
1. Les transformations des relations industrie-tertiaire.....	53
2. Recomposition sectorielle et restructuration du profil d'activité. .....	54
2.1. Désindustrialisation et tertiarisation du Valenciennois.....	54
2.2. Une spécialisation industrielle renouvelée.....	57
3. Une tertiarisation à pas mesurés.....	61
3.1. Un rattrapage en trompe-l'oeil.....	61
3.2. Une faiblesse dans toutes les branches.....	62
3.3. Le déficit relatif des services aux entreprises.....	64
3.4. Une polarisation tertiaire limitée.....	65
4. La fin de la prépondérance industrielle: la recomposition territoriale à l'échelle des communes: Typologie des communes selon la population active ayant un emploi par activité économique au lieu de résidence en 1975 et 1990.....	68
4.1. Un choix méthodologique difficile.....	68
4.2. Typologie des communes du Valenciennois selon le secteur d'activité économique des résidents en 1975.....	70
4.3. Typologie des communes du Valenciennois selon le secteur d'activité économique des résidents en 1990 et évolution.....	74
Conclusion.....	81

## Chapitre3: La recomposition du champ des navettes

Introduction.....	83
1. Les navettes: un phénomène complexe difficile à mesurer.....	85
1.1. Navettes et espace productif.....	85
1.2. Un facteur favorable au décloisonnement: l'amélioration des infrastructures de transport.....	86

1.3. Les indicateurs utilisés et problèmes.....	88
2. Les navettes externes: l'affirmation des grands pôles urbains dans le contexte de la reconversion.....	91
2.1. Les navettes transfrontalières: l'inversion d'un courant historique.....	91
2.2. L'attraction renforcée de la Métropole.....	92
3. Les navettes internes: le grand décloisonnement.....	96
3.1. De la multipolarisation à l'hégémonie de Valenciennes.....	96
3.2. Les aires directes de recrutement.....	100
Conclusion.....	101

## PARTIE 2

### POPULATION ACTIVE ET DÉSINDUSTRIALISATION

Chapitre 4: La population active face à la recomposition des structures d'activités: évolution et comportements.

Introduction.....	106
1. Le déclin de la population active.....	107
1.1. La population active: caractéristiques générales.....	107
1.2. Structure par âge comparée de la population active du Valenciennois et de la région Nord-Pas-de-Calais: premier aperçu des spécificités du Valenciennois.....	110
2. La sous-activité féminine: une spécificité du Valenciennois.....	114
2.1. L'augmentation de l'activité féminine et ses limites.....	114
2.2. La " misogynie " du monde économique Valenciennois.....	115
2.3. Rôle et limites de l'effet de structure économique dans l'explication de la sous-activité féminine du Valenciennois.....	118
2.4. Les différenciations locales de l'activité féminine.....	120
3. Des comportements masculins modelés par la crise industrielle.....	128
3.1. Moins d'actifs aux âges avancés.....	128
3.2. Une sous-activité masculine spatialement très ciblée.....	130
Conclusion.....	132

## Chapitre 5: Population active et pénurie de travail

Introduction.....	133
1. L'ampleur imprécise des situations intermédiaires.....	134
1.1. Des chevauchements complexes.....	134
1.2. Le travail à temps réduit: une situation répandue recouvrant une réalité complexe et difficilement saisissable.....	136
2. Le chômage: remarques générales.....	138
2.1. Deux mesures "statistiques".....	138
2.2. La croissance du chômage.....	140
2.3. Un "surchômage" à tous les âges.....	142
3. Les différenciations internes: le poids des spécialisations fonctionnelles et sociales.....	145
4. Le chômage de longue durée.....	148
4.1. Une évolution peu significative.....	148
4.2. Le chômage de longue durée et pauvreté.....	149
Conclusion.....	153

## Chapitre 6: La "déouvriérisation" relative de la structure sociale

Introduction.....	154
1. Remarques.....	155
1.1. La difficulté du suivi.....	155
1.2. Les actifs et ménages, deux variables indispensables pour l'étude de l'évolution des structures sociales.....	157
2. La fin d'un bastion ouvrier? Mutations économiques et évolution du monde ouvrier.....	159
2.1. La déouvriérisation: ampleur et limites.....	161
2.2. La qualification ouvrière et la tertiairisation, deux limites à la déouvriérisation.....	163

2.3. Effritement social et résistance des comportements: l'exemple du comportement électoral.....	167
3. Les autres caractéristiques de la stratification sociale du Valenciennois.....	171
3.1. Le sous-encadrement: une autre spécificité du Valenciennois.....	171
3.2. La culture au service de la diversification sociale.....	174
3.3. La montée des classes moyennes.....	174
4. Différenciation et ségrégation socio-spatiales dans le Valenciennois .....	175
4.1. La ségrégation spatiale: présentation théorique et calculs.....	175
4.2. Les résultats: dissemblances et ségrégation.....	176
5. Les combinaisons socio-spatiales dans le Valenciennois.....	179
5.1. Les informations sur la structure socio-spatiale apportées par l'analyse factorielle. Situation en 1990.....	179
5.2. Cartographie des combinaisons socio-spatiales.....	180
Conclusion.....	185

### PARTIE 3

#### L'AFFAIBLISSEMENT DU POTENTIEL DÉMOGRAPHIQUE

##### Chapitre 7: Une évolution démographique inquiétante

Introduction.....	189
1. Le dépeuplement urbain du Valenciennois.....	190
1.1. Le déclin démographique le plus profond de la région Nord-Pas-de-Calais.....	190
1.2. Déclin urbain et croissance rurale.....	191
1.3. Les divergences internes des évolutions.....	193
1.4. Les tendances de l'évolution récente.....	197
1.5. Les retouches apportées à la nouvelle répartition de la population.....	197
2. La croissance naturelle, facteur modérateur du déclin démographique.....	201
2.1. Vers une homogénéisation des niveaux de la croissance naturelle.....	201
2.2. La fin des cas de dépopulation rurale.....	203

3. La saignée migratoire.....	205
3.1. Le déficit le plus profond du Nord-Pas-de-Calais.....	205
3.2. Des échanges faibles avec l'extérieur.....	210
3.3. Un déficit migratoire fréquent mais aux effets concentrés.....	213
Conclusion.....	218

## Chapitre8: Le vieillissement de la population

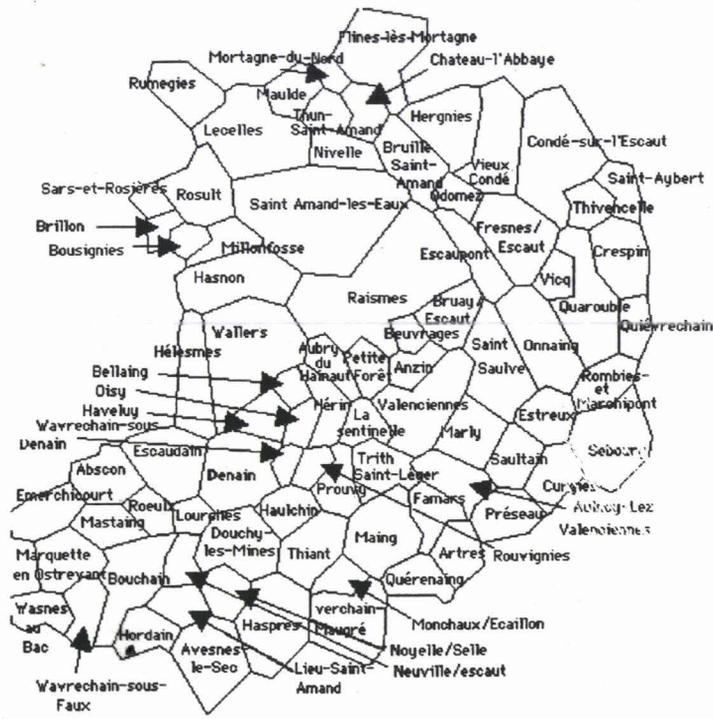
Introduction.....	219
1. Définition et méthodologie.....	220
1.1. Qu'est-ce que le vieillissement?.....	220
1.2. Indices et techniques utilisés.....	222
2. La jeunesse perdue de la population Valenciennoise.....	224
2.1. Le vieillissement généralisé: l'augmentation de l'âge médian, premier indicateur du vieillissement.....	224
2.2. Un vieillissement plus rapide des structures démographiques: l'utilisation des écarts à la pyramide régionale.....	225
2.3. La transformation de la pyramide des âges du Valenciennois.....	229
3. Les transformations des structures démographiques des communes du Valenciennois pendant la période 1975 à 1990 - L'apport de l'analyse multivariée.....	232
3.1. Des structures démographiques contrastées en 1975.....	232
3.2. Les effets du vieillissement: une certaine homogénéisation des structures démographiques: L'évolution des structures de 1975-1990.....	240
4. Types de communes et évolution des structures démographiques.....	244
4.1 Evolution des structures démographiques de Valenciennes et des communes tertiaires (Type I).....	244
4.2 Évolution des structures démographiques des communes de Type IV: communes minières.....	246
4.3. Evolution des structures démographiques des communes métallurgiques et sidérurgiques.....	248
Conclusion.....	249

Chapitre 9: Permanence, rémanence et indifférence:  
les effets ambivalents du contexte socio-économique sur les  
comportements démographiques.

Introduction.....	253
1. Comportements démographiques et petits effectifs: les difficultés méthodologiques de l'étude de la natalité-fécondité et de la mortalité à l'échelle locale.....	253
1.1. Les inconvénients des taux bruts.....	253
1.2. Le recours nécessaire aux indicateurs réduisant ou éliminant les effets de structure.....	254
2. La natalité-fécondité à l'échelle locale: les effets de l'"euro-banalisation" des comportements.....	257
2.1. Le taux natalité et indice d'effet de structure par âge.....	257
2.2. L'homogénéisation des niveaux en de fécondité.....	259
3. La surmortalité du Valenciennois.....	263
3.1. L'arrondissement le plus défavorisé dans la région la plus défavorisée.....	263
3.2. Les inégalités internes de la mortalité.....	265
4. Une population valétudinaire.....	266
4.1. Le problème de l'analyse des causes de décès à macro-échelle: Cas peu nombreux et causes de décès multiples.....	268
4.2. Les pathologies du Valenciennois: les rémanences de l'industrialisation.....	269
4.3 Les pathologies du Valenciennois: le résultat du malaise social. .....	270
4.4. La surmortalité, résultat de la déficience de l'encadrement médical ou de la pratique médicale des usagers?.....	275
Conclusion.....	277
Conclusion générale.....	278
Annexes.....	283
Bibliographie.....	301
Table des figures.....	310

Table des tableaux.....314  
Table des photographies.....315





## Résumé

Cette thèse propose d'analyser les relations et les interactions entre la mutation économique du Valenciennois et son évolution démographique et sociale depuis le milieu des années soixante dix. Pendant cette période marquée par la désindustrialisation, les évolutions peuvent être rapides et brutales. La fin de la prépondérance sociale des ouvriers et la croissance du chômage se sont réalisées en liaison avec le renouvellement à marche forcée de la structure des activités. Conjointement, l'évolution démographique prend localement l'aspect d'une puissante hémorragie migratoire et d'un inquiétant dépeuplement.

Ce travail veut montrer également le degré d'autonomie des populations par rapport aux faits économiques. Les densités sont restées très élevées et les grands traits d'organisation du peuplement ont été à peine modifiés. Au niveau des structures démographiques, le vieillissement de la population a exercé un effet conservatoire sur les structures sociales. Par ailleurs, les mentalités et les comportements de la population ont révélé une forte inertie pendant cette période de crise.

Ainsi, les conditions de fonctionnement de l'économie évoluent, l'espace enregistre ces mouvements, les sociétés changent et s'adaptent mais parfois résistent aux transformations. Dans la problématique des relations entre la société et l'espace, l'étude du Valenciennois en apporte une bonne illustration.

**Mots-clefs :** géographie, groupes sociaux, chômage, migrations, navettes, emploi, santé, fécondité, mortalité, industrie, tertiaire, Nord-Pas-de-Calais, Valenciennois.

## Summary

This thesis aims at analysing the relationship and the interaction between the economic mutation in the Valenciennois and its demographic and social evolutions since the mid nineteen seventies. Over these years stamped by de-industrialisation, evolutions have sometimes been quick and blunt. The decline of the workers' social supremacy, as well as the rise of unemployment have developed along with the forced renewal of the pattern of activities. Jointly, the demographic evolution locally takes the appearance of a potent migratory outflow and a worrying depopulation.

This study also intends to show the degree of autonomy of the populations in relation to economic events. Densities have remained very high and the main features of population organisation have hardly been altered. As far as demographic structures are concerned, the ageing of the population has played a protective role on social structures. Besides, people's mentalities and behaviours have displayed a strong apathy throughout this time of crisis.

Thus, the conditions of working of the economy evolve, the area records these movements, societies change and adapt or sometimes hold out against alterations. In the problematic of the relationship between society and space, the study of Valenciennois sets a good illustration.

**Key-words :** geography, social groups, unemployment, migrations, commuting, employment, health, fertility, mortality, industry, tertiary sector, Nord-Pas-de-Calais, Valenciennois.